

ANNEXES FASCICULE II

SECTEUR PRIMAIRE

AGRICULTURE

Annexe I : Régions du Nord

Annexe II : Régions centrales

Annexe III : Régions du Sud

Annexe IV : Régions de l'Est

Annexe V : Régions de l'Ouest



ANNEXES FASCICULE II

SECTEUR PRIMAIRE

AGRICULTURE

Annexe I : Régions du Nord

Annexe II : Régions centrales

Annexe III : Régions du Sud

Annexe IV : Régions de l'Est

Annexe V : Régions de l'Ouest

S O M M A I R E D E L ' A N N E X E I

L'AGRICULTURE DES REGIONS DU NORD

Avant-Propos	1
1 Province de l'Uele	2
1.1. Considérations générales	2
1.2. La situation en 1960	2
1.2.1. Cultures industrielles	2
1.2.2. Cultures vivrières	3
1.2.3. Elevage	4
1.2.4. Pêche	4
1.2.5. Modes d'exploitation agricole	5
1.2.6. Voies de communication	5
1.2.7. Services officiels et privés d'action agricole	5
1.3. La situation actuelle	6
1.3.1. L'Agriculture	6
1.3.2. L'Elevage	8
1.3.3. Les voies de communication	9
1.3.4. Services officiels et privés d'action agricole	9
1.4. Possibilités d'un redressement de l'Economie Agricole	10
1.4.1. Perspectives Générales	10
1.4.1.1. Situation politique	10
1.4.1.2. Propositions du secteur public	11
1.4.1.3. Propositions du secteur privé	11
1.5. Propositions d'intervention de l'assistance technique	11
2 Province du Moyen-Congo	13
2.1. Considérations générales	13
2.2. La situation en 1960	13
2.2.1. Cultures industrielles	13
2.2.2. Cultures vivrières	14
2.2.3. Elevage	15
2.2.4. Modes d'exploitation agricole	15
2.2.4.1. Sociétés agricoles	15
2.2.4.2. Paysannats	16
2.2.4.3. Agriculteurs indépendants	16

2.2.5. Commercialisation - Circuits commerciaux et voies de communication	17
2.2.6. Services officiels et privé d'action agricole	17
2.3. La situation actuelle	18
2.3.1. Cultures industrielles	18
2.3.2. Cultures vivrières	19
2.3.3. L'Elevage	20
2.3.4. Modes d'exploitation agricole	20
2.3.4.1. Sociétés agricoles	20
2.3.4.2. Paysannats et agriculteurs indépendants	20
2.3.5. Commercialisation - Circuits commerciaux et voies de communication	20
2.3.6. Services officiels d'action agricole	21
2.4. Possibilités d'un redressement de l'Economie Agricole	22
2.4.1. Perspectives générales	22
2.5. Propositions d'intervention de l'assistance technique	22
3 Province de l'Ubangi	23
3.1. Considérations générales	23
3.2. La situation en 1960	23
3.2.1. Cultures industrielles	23
3.2.2. Cultures vivrières	24
3.2.3. Elevage	24
3.2.4. Modes d'exploitation agricole	24
3.2.4.1. Sociétés agricoles	24
3.2.4.2. Paysannats	25
3.2.5. Commercialisation - Circuits commerciaux - Voies de communication	26
3.2.6. Services officiels et privés d'action agricole	26
3.3. La situation actuelle	26
3.3.1. Cultures industrielles	26
3.3.2. Cultures vivrières	27
3.3.3. Elevage	27
3.3.4. Modes d'exploitation agricole	27
3.3.4.1. Sociétés agricoles	27
3.3.4.2. Paysannats	28
3.3.5. Commercialisation - Circuits commerciaux et voies de communication	28
3.3.6. Services officiels et privés d'action agricole	28
3.4. Possibilités d'un redressement de l'Economie Agricole	29

3.4.1.	Perspectives générales	29
3.4.2.	Propositions des secteurs publics et privés	29
3.5.	Propositions d'intervention de l'Assistance Technique	29
4	Province du Haut-Congo	31
4.1.	Considérations Générales	31
4.2.	La situation en 1960	31
4.2.1.	Cultures industrielles	31
4.2.2.	Cultures vivrières	31
4.3.	Perspectives de redressement	32
4.4.	Propositions d'intervention de l'Assistance Technique	32
5	Assistance Technique - Actions préconisées	33
5.1.	Zone d'action agricole de Paulis	34
5.1.1.	Exposé des motifs	34
5.1.2.	Modalités de l'aide	36
5.1.3.	Justification économique du projet	37
5.1.4.	Conditions particulières	37
5.1.5.	Perspectives de développement	37
5.2.	Zone d'action agricole de Bambesa	38
5.2.1.	Exposé des motifs	38
5.2.1.1.	Paysannats	38
5.2.1.2.	La Société Coopérative agricole	39
5.2.2.	Modalités de l'intervention	41
5.2.2.1.	La réorganisation du paysannat	41
5.2.2.2.	La relance des cultures annuelles et pérennes	42
5.2.2.3.	La réorganisation de la coopérative	42
5.2.3.	Justification économique du projet	42
5.2.4.	Conditions particulières	43
5.2.5.	Perspectives de développement	43
5.3.	Action élevage en Uele	43
5.3.1.	Propositions d'intervention	43
5.4.	Zone d'action rizicole du Nord	44
5.4.1.	Exposé des motifs	44
5.4.2.	Modalités de l'intervention	45
5.4.3.	Le Plan d'action	46
5.4.4.	Justification économique du projet	48
5.4.5.	Conditions particulières	48
5.4.6.	Perspectives de développement	48



AVANT - PROPOS

L'abondance des matières et la nécessité d'équilibrer dans la mesure du possible les différentes parties du rapport n'ont pas permis de présenter "in extenso" les études de détail fournies par les experts du secteur agricole de la Mission.

L'essentiel a cependant été retenu mais diverses monographies de Provinces ont dû être considérablement écourtées.

Enfin un certain nombre de tableaux de productions et de documents cartographiques, non absolument nécessaires à la compréhension des exposés, ont été omis dans la publication définitive.

1. PROVINCE DE L'UELE

1.1. Considérations générales

Cette province, située dans la partie Nord-Est de la République du Congo, s'est constituée en septembre 1962. Jusqu'à cette époque, elle faisait partie de la Province Orientale.

Elle se compose de deux anciens districts: le Bas-Uele et le Haut-Uele, à l'exception toutefois des Territoires de Faradje et de Watsa qui ont été rattachés à la province de l'Ituri.

L'activité des populations est axée en ordre principal sur l'exploitation des produits agricoles dont elles tirent la majeure partie de leurs revenus.

Il est nécessaire de signaler que cette région est dépendante de deux zones climatiques et phytogéographiques distinctes.

En effet, la partie septentrionale jouit d'un climat à saison sèche de 3 à 4 mois. Elle est recouverte en majeure partie de savanes herbeuses entrecoupées de galeries forestières; les terres y sont généralement pauvres en réserves organiques et minérales.

La partie Sud, par contre, est couverte dans son ensemble de forêts ou de jachères forestières et jouit d'un climat plus humide. De plus, les sols y sont plus fertiles car ils possèdent d'importantes réserves chimiques.

Il en est résulté une prospérité plus grande dans la partie méridionale car les rendements des cultures saisonnières sont plus élevés et la saison des pluies, plus longue, permet de pratiquer sur une même sole deux cultures par an; de plus, la fertilité des terres rend possible l'allongement du cycle des cultures dans la rotation.

Par ailleurs, elle convient aux cultures pérennes, telles que celles du palmier à huile et du caféier Robusta.

1.2. La situation en 1960

1.2.1. Cultures industrielles

Dans le milieu rural, la culture du cotonnier et l'exploitation du palmier Elaeis constituaient en 1960 les principales ressources de cette province.

<u>Territoires de</u>	<u>Coton-Graines</u>	<u>Fruits de palme</u>
Aketi	4.016	3.375
Ango	4.063	-
Bambesa	8.643	7.666
Bondo	5.457	11.208
Buta	2.911	1.605
Poko	5.647	37.206
Dungu	7.956	876
Niangara	1.455	26.451
Paulis	2.924	34.531
Wamba	4.615	29.310
	<u>47.687 Tonnes</u>	<u>152.228 Tonnes</u>

A cela s'ajoutent 2.825 Tonnes d'huile de palme, 5.630 Tonnes d'amandes palmistes et 1.083 Tonnes de café (baies sèches).

En se référant au prix moyen de ces produits en 1960, la production atteint une valeur globale de 404 millions de francs.

	<u>Production en Tonnes</u>	<u>Prix unitaire au kilog.</u>	<u>Valeur en 1.000 F.C.</u>
Coton-Graines	47.687	5,50 Frs.	262.000
Fruits de palme	152.228	0,60 Frs	91.000
Huile de palme	2.825	7,25	20.480
Amandes palmistes	5.630	4,00	22.520
Café (baies sèches)	1.083	7,50	8.120
			<u>404.120</u>

1.2.2. Cultures vivrières

Celles-ci occupent également une place de choix dans l'économie de la région.

Les cultures les plus importantes sont :

- le maïs, dont 5.140 Tonnes sur 26.736 ont été commercialisées, soit 19 % de la production totale.
- le riz, dont 9.469 Tonnes sur 22.583 ont été livrées au commerce, soit 41 %.

- et les arachides, dont 17.291 Tonnes sur 51.532 alimentaient les huileries soit 33 % de la production.

La commercialisation de ces produits atteignait une valeur de 56 millions.

L'ensemble des cultures industrielles et vivrières procurait donc aux cultivateurs un revenu de près de 460 millions de francs.

1.2.3. Elevage

Bien que les populations autochtones soient avides de protéines animales, l'élevage du gros bétail n'était guère développé.

Le fait était dû en grande partie à la présence endémique de la trypanosomiase qui décimait les troupeaux et décourageait les bonnes volontés.

L'introduction de bêtes de race "Dahomey", rustique et résistante aux maladies, constitua une innovation heureuse.

Les troupeaux furent alors placés chez quelques chefs coutumiers afin de montrer que, sans soins particuliers, le "Dahomey" pouvait se développer et se reproduire.

Comme les résultats étaient satisfaisants, il fut décidé d'installer une ferme à Dili, dirigée par un technicien vétérinaire européen.

Le programme prévoyait:

- l'introduction de "Ndama" race également rustique et résistante à la trypanosomiase.
- le croisement de ce bétail avec le Lugwaret venant de l'Ituri.
- l'étude de la résistance des croisements obtenus.
- la mise en métayage de ce bétail dans les grandes savanes du Nord.

En 1958, un essai d'introduction en métayage avait lieu et les résultats s'avéraient favorables car, dans les croisements obtenus les caractères de la race Ndama paraissaient dominants, en particulier, celui de la résistance aux maladies.

En 1960, il existait plus de 3.400 têtes de bétail à Dili.

1.2.4. Pêche

La pêche était surtout pratiquée par les "bakangos", populations riveraines de l'Uele dont les activités étaient réduites.

Le poisson était rare et se vendait très cher. Malgré cela, aucun

enthousiasme ne s'est manifesté chez les fermiers pour l'aménagement de viviers dans les paysannats.

1.2.5. Modes d'exploitation agricole

Une des caractéristiques de cette province est le développement important de l'agriculture dans le milieu rural, lié étroitement à l'établissement des paysannats.

En 1960, des lotissements étaient encore en cours dans les territoires de Bondo et de Dungu où les études politiques étaient achevées et les prospections pédologiques très avancées.

Il a été fait appel à plusieurs formules de paysannats:

- . Parcelles individuelles pour les plantes annuelles
avec blocs familiaux pour les cultures pérennes
- . Parcelles individuelles pour les plantes annuelles et pérennes
- . Blocs familiaux pour les plantes annuelles
Parcelle individuelle pour les plantes pérennes.

L'adoption des formules n'était pas faite à la légère, il était tenu compte de l'organisation du milieu coutumier, du taux d'accroissement de la population et surtout des disponibilités en terres cultivables.

1.2.6. Voies de communication

Le chemin de fer VICICONGO, qui va de Mungbere jusqu'à Aketi, port fluvial sur la rivière Itimbiri, traverse la province d'Est en Ouest.

Il constitue la principale voie d'évacuation des produits.

Sa présence a motivé l'orientation Nord-Sud donnée aux routes principales.

Si celles-ci ne sont pas très nombreuses, il y a, par contre, un réseau important de routes secondaires et de pistes de déserte.

Son existence est indispensable car il conditionne l'activité agricole dans le milieu rural en diminuant le coût des frais de transport des produits bruts réceptionnés chez les fermiers et en réduisant le portage pénible et peu rentable.

1.2.7. Services officiels et privés d'action agricole

Une étroite collaboration existait entre le personnel du Service de l'Agriculture du Gouvernement et celui des Stations Agro-

nomiques de l'I.N.E.A.C. de Bambesa et de Magombo.

Cette collaboration permit une orientation plus spécifique des études agronomiques vers les besoins réels des milieux ruraux.

C'est ainsi qu'en 1960, se poursuivaient:

- . un plan de diffusion d'une nouvelle variété de cotonnier B.49 dans la région cotonnière du Nord et de la variété de paddy RZ66 dans plusieurs territoires de la région forestière.
- . un essai d'intensification des cultures annuelles dans la chefferie Mondongwale située dans le paysannat Babua, qui avait pour but de remplacer la jachère forestière par une jachère à graminées de courte durée.
- . un programme d'application des engrais chimiques sur le cotonnier avec arrière-effet sur la culture d'arachides pour augmenter les productions et faire progressivement évoluer la culture extensive dans le sens de l'intensification par une prolongation du cycle culturel.
- . dans le domaine phytosanitaire, un contrôle de l'utilisation des insecticides par le spécialiste de l'I.N.E.A.C.
- . une participation d'un pédologue de l'I.N.E.A.C. à l'établissement des cartes du sol de la province.

Une carte détaillée des sols du paysannat Babua était en voie d'achèvement. Sur les 712.000 Ha. prospectés, plus de 400.000 Ha. étaient déjà cartographiés.

En région de Doruma, des prospections étaient en cours. Le programme prévoyait la prospection de 340.000 Ha. dont la moitié était terminée.

Dans la province, existaient 2 sociétés coopératives:

- . la coopérative rurale des Territoires de Bambesa et de Buta,
- . la coopérative rurale du Nepoko des Territoires de Paulis, Wamba, Dungu et Faradje.

Elles avaient pour but de commercialiser les produits agricoles autres que le coton, arachides, riz, maïs, huile de palme et café.

Ces coopératives particulièrement bien gérées étaient fort prospères.

1.3. La situation actuelle

1.3.1. L'agriculture

On ne peut produire que des chiffres partiels de production car

la nouvelle unité administrative qui, faisait partie de l'ancienne province Orientale, ne possède pas encore de données statistiques propres.

Voici les chiffres de production de coton-graines des 5 dernières années.

Années	Production de coton-graines en Tonnes	%
1958-59	41.788	100
1959-60	38.692	92
1960-61	22.972	54
1961-62	12.175	29
1962-63	15.600 (prévision)	37

La production de coton-graines, qui oscillait aux environs de 40.000 Tonnes avant l'indépendance, tomba de près de 50 % au cours de la campagne de 1960 et la chute s'accentua en 1961. En 1962, une reprise semble s'amorcer.

Quelles sont les causes principales de la régression de production ?

On peut citer :

- l'abandon total ou partiel des paysannats qui avaient été établis sur les sols les plus fertiles choisis d'une manière judicieuse, en tenant compte des résultats des prospections pédologiques.
- le regroupement des cultivateurs sur les terres épuisées le long des axes routiers.
- la réduction excessive des surfaces emblavées.
- le manque d'observation des règles élémentaires de la culture.
- la carence en moyens de transport qui immobilise le personnel du service de l'agriculture.
- la suspension des activités des coopératives agricoles.

Pour avoir une idée des pertes subies par l'économie en milieu rural, on rappellera les productions de l'ancien district du Haut-Uele en 1959 en les comparant à celles de 1961.

	Production en Tonnes 1959	Production en Tonnes Estimation 1961	Différence
Coton-graines	20.151	5.869	14.282
Arachides	7.300	1.000	6.300
Riz paddy	3.500	800	2.700
Fruits de palme	95.000	65.000	30.000
Café baies sèches	2.400	900	1.500

La valorisation de cette différence représente pour les populations rurales le manque à gagner suivant :

Coton-graines	14.282.000 x 5,80 =	92.835.000 Francs
Arachides	6.300.000 x 2,00 =	12.600.000 "
Riz paddy	2.700.000 x 2,00 =	5.400.000 "
Fruits de palme	30.000.000 x 0,70 =	21.000.000 "
Café baies sèches	1.500.000 x 5,00 =	7.750.000 "
		139.585.600 Francs
		=====

Comme le potentiel agricole du district du Bas-Uele est légèrement supérieur à celui du Haut-Uele, on peut estimer la perte pour l'ensemble de la province à environ 300 millions de francs.

1.3.2. L'Élevage

Dans le domaine de l'élevage, la situation paraît plus critique encore par suite de l'abatage inconsidéré du bétail qui a sensiblement réduit l'importance des troupeaux.

A la ferme de Dili, on dénombre actuellement 932 têtes de bétail contre 3.400, recensées en 1960.

Cette situation est particulièrement désastreuse car la ferme de Dili avait été créée pour la promotion de l'élevage en milieu rural. L'important troupeau constitué non sans peine, au cours des dix dernières années devait permettre l'introduction du bétail à cornes en région de savanes; il est évident que dans l'état actuel des choses, le rôle important assigné à ce centre zootechnique ne peut être rempli et qu'une réorganisation profonde s'impose. En outre, les élevages privés (La Société SELCO de Poko) ont

The author, university teacher of domestic animal breeding, devoted 40 years to the study of the domestic animals of the African continent with particular respect to their origin and distribution. The study includes their development from prehistory up to the present and covers the whole of Africa, but also Europe and regions of the Near East. The work deals with:

dogs, cattle, buffaloes, sheep, goats, pigs, horses, donkeys, camels.

In his studies throughout the book the author has taken great care to show how domestic animal breeds adapted themselves to various climatic and feeding conditions, which conditions will provide the most useful effects for man, and where new breeds are required.

The results of these studies are of a high scientific and practical value, and they are published for the first time and in English only in this two-volume standard work. A large number of illustrations provide a comprehensive survey of the wide range of breeds.

Exclusive distribution in the non-socialist countries: Africana Publishing Corporation, New York.

OF SPECIAL INTEREST TO:

All circles concerned with agriculture and animal husbandry, biologists, zoologists, veterinary surgeons, historians, ethnologists.

Fröhlich / Rodewald

**ENFERMEDADES Y PLAGAS DE LAS PLANTAS
TROPICALES — DESCRIPCION Y LUCHA**

Approx. 320 pages with 55 plates, 13 in colour. 240 mm × 167 mm. Cloth. Edition in Spanish. 33.— marks

This is a standard work on pests and diseases of tropical crops and their control which includes the latest scientific findings in this field. It covers plants yielding fruit, luxury goods, foods, sugar and caoutchouc as well as oil, fibre, medicinal, and spice plants. A survey of diseases and injuries and comprehensive tables of causative agents and their control are given for each plant.

Exclusive distribution of the Spanish edition in the non-socialist countries: UTEHA, Mexico.

OF SPECIAL INTEREST TO:

Botanists, agronomists, agricultural institutions.

Eugene Isaacson / Herbert Bishop Keller

**UNTERSUCHUNGEN NUMERISCHER VERFAHREN
(STUDIES OF NUMERICAL PROCEDURES)**

Translation from the English. Approx. 540 pages with 10 line graphs, 225 mm × 145 mm. Cloth. Due out in the 3rd quarter of 1971. Approx. 40.— marks

The book gives a thorough introduction into that part of applied mathematics which today may be called classic. It can be divided into three main groups:

1. The numerical procedures for solving equations in spaces of finite dimensions (chapters 1—4)
2. Interpolation of numerical differentiation and numerical integration (chapters 5—7)
3. Treatment of ordinary and partial differential equations (chapters 8 and 9)

Clear and appropriate arrangement, exercises added to each Section for repetition, deepening and expanding the acquired knowledge are some of the features of this outstanding handbook of numerical mathematics.

Exclusive distribution in the non-socialist countries: Harri Deutsch, Francfort-on-Main.

OF SPECIAL INTEREST TO:

People concerned with mathematics

Hans-Jürgen Rösler / Horst Lange

GEOCHEMICAL TABLES

Approx. 480 pages of text with 136 illustrations. 230 mm × 165 mm. Cloth. Edition in English. Approx. 47.50 marks

This edition which was revised for the English-speaking world gives a survey of all fundamentals important for geochemical activities. The authors compiled important definitions, numerical values, and diagrams with brief explanations. Further they collected, revised and included in the book formulas and tables from all branches of geochemistry and scattered in many special publications. Thus, the book is a compendium for all geo-scientists, especially mineralogists, both students and practical men.

The German original edition was published by VEB Deutscher Verlag für Grundstoffindustrie, Leipzig

enregistré des pertes sérieuses. Leur situation financière est à ce point précaire que, sauf intervention extérieure, la direction devra envisager la liquidation de ses troupeaux. Ils sont les seuls fournisseurs locaux de viande de boucherie.

1.3.3. Les voies de communication

Comme pour tous les paysannats il conviendra de se pencher sur le problème de la remise en état des pistes dans les lotissements. Voici les routes d'intérêt agricole dont l'amélioration est requise (zone Bafwasende comprise).

Zone agricole de Paulis

- Paulis - Nangosira - Nava	83 kms.
- Ibambi - Medje	47 kms.
- Ibambi - Wamba	77 kms.
- Panga - Bomili	92 kms.
- Bomili - Bafwasende	89 kms.
- Bafwabogbo - Kondolole	106 kms.
- Bafwasio - Bafuamangoro	56 kms.
	<hr/>
	550 kms.
	=====

Zone d'action agricole de Bambesa

- Dingila - Ganga - Zobia	93 kms.
- Dingila - Likandi - Makongo	60 kms.
- Makongo - Zobia	58 kms.
- Dembia - Ganga	36 kms.
- Bambesa - Bua	53 kms.
	<hr/>
	300 kms.
	=====

1.3.4. Services officiels et privés d'action agricole

Jusqu'en ces derniers temps, la station INEAC a bénéficié de la présence de techniciens en nombre réduit, ce qui a permis de poursuivre l'essentiel du programme de sélection et de continuer l'expérimentation sur fumure minérale.

Le noyau pur de B 49, la nouvelle variété cotonnière, est soigneusement préservé à la station, et offre toutes les garanties de pureté désirables.

Le Centre de Magombo, en savane de Niangara, est abandonné. Par contre, les coopératives agricoles de Paulis et de Bambesa ont subi le sort général de ces sortes d'organisations pour les motifs généraux exposés au chapitre I du 2ème fascicule (voir 2.A. Province de Paulis).

Ceci est d'autant plus regrettable que ces organismes, et notamment la coopérative de Bambesa, passaient pour des modèles de gestion efficace.

1.4. Possibilités d'un redressement de l'Economie Agricole

1.4.1. Perspectives Générales

1.4.1.1. Situation politique

Elle peut être envisagée avec optimisme.

En effet, lorsque le Gouvernement provincial s'est constitué en septembre 1962, il a formulé le voeu d'éliminer les querelles politiques et d'unir toutes les énergies pour faire renaître une ambiance de confiance et de travail.

Ce voeu s'est immédiatement concrétisé au sein du Gouvernement. Le personnel des cadres a été choisi par les Ministres responsables sur la base des compétences administratives.

D'autre part, pour relancer l'agriculture, les membres du Gouvernement se sont appuyés sur l'autorité coutumière des chefs, autorité qui avait été sérieusement ébranlée au lendemain de l'Indépendance.

Cette marque de confiance a provoqué des réactions très favorables au sein des masses rurales.

A l'intervention des Autorités provinciales, les sociétés privées ont fait un effort spécial pour assurer au maximum l'achat des produits; ceci a provoqué, chez les paysans un regain d'intérêt pour la culture des plantes de la rotation classique et notamment de l'arachide, du maïs et du riz. L'achat du coton-graines n'a jamais été abandonné mais le cultivateur désirerait obtenir un meilleur prix qui suivrait plus fidèlement la courbe ascendante du coût de la vie.

Partout on constate l'établissement de nombreuses parcelles d'arachides d'avant-culture qui sont l'indice d'un accroissement corrélatif de la production cotonnière.

Dans les régions de caféiculture, la reprise est moins nette; on garde l'impression que celle-ci ne sera effective que lorsque des techniciens pourront reprendre la tâche interrompue d'éducation agricole.

1.4.1.2. Propositions du secteur public

Les Autorités Gouvernementales ont exprimé le désir de voir redresser toute l'Economie de la Province et ont présenté un certain nombre de propositions, notamment:

- . le reconditionnement des routes, des bacs et des ponts pour le transport des produits agricoles.
- . la contribution à la reprise des activités agricoles par
 - l'envoi de produits phyto-sanitaires
 - l'apport de petit outillage agricole - machettes, houes, haches, sécateurs.
 - la modification de l'enseignement agricole par la transformation des écoles de moniteurs en écoles de fermiers.
 - la reconduction des paysannats.
 - la relance de la propagande agricole.
 - la remise en activité des coopératives.

De plus, deux souhaits ont été formulés, celui de voir poursuivre l'intensification de l'élevage dans les savanes du Nord et celui de maintenir en activité la Station I.N.E.A.C. de Bambesa par l'envoi des spécialistes principalement généticien et phytopathologiste.

1.4.1.3. Propositions du secteur privé

Les représentants du secteur privé souhaitent une intervention de l'aide technique pour obtenir une répartition équitable des quotas et des pièces de rechange pour le charroi et les usines et un reconditionnement des routes d'évacuation des produits agricoles.

1.5. Proposition d'Intervention de l'assistance technique

Les conditions décrites dans le chapitre "Agriculture" (Projets à caractère productif et à rentabilité financière normale) pour l'établissement de zones d'action rurale semblent réunies en Province de l'Uele. En effet, on y rencontre:

- . un potentiel économique élevé
- . l'appui des autorités provinciales et territoriales et une aide des autorités coutumières.
- . une atmosphère politique sereine.
- . un souci chez les agriculteurs de hausser le niveau de vie en améliorant la production agricole.
- . la présence d'une excellente infrastructure industrielle et commerciale.

Dans le cas de la Province de l'Uele, deux régions paraissent toutes désignées pour faire l'objet d'une action en profondeur:

- . la région de Paulis
- . la région de Bambesa.

De plus, une action zootechnique paraît s'imposer en région de savane, dans le cadre de la Mission de Développement de l'Élevage.

Enfin, la zone rizière d'Aketi pourrait être englobée dans la zone d'action rizicole du Nord (voir ce chapitre plus loin).

Les propositions détaillées d'intervention font l'objet du chapitre 5, ci-après.

2. PROVINCE DU MOYEN-CONGO

2.1. Considérations générales

Cette province est composée de Territoires qui faisaient partie de la Province de l'Equateur.

Les limites actuelles en sont encore contestées, notamment en ce qui concerne les territoires de Kungu et de Badjala.

De plus, un referendum doit encore décider du rattachement du territoire de Banzyville à l'une ou l'autre province.

2.2. La situation en 1960

2.2.1. Cultures industrielles

L'exploitation des cultures industrielles n'occupait pas une place importante dans l'économie agricole indigène.

Les principaux produits commercialisés étaient le coton-graines, l'huile de palme, les noix palmistes, les fruits de palme et le café.

Les productions, par territoires, sont données en Tonnes dans le tableau ci-après :

<u>Territoire</u> <u>de</u>	<u>Coton-</u> <u>graines</u>	<u>Huiles de</u> <u>palme</u>	<u>Noix pal-</u> <u>mistes</u>	<u>fruits de</u> <u>palme</u>	<u>café</u>
Kungu	1.189	20	721	13.526	190
Budjala	1.474	390	769	14.967	75
Bumba	1.190	325	102	1.563	50
Lisala	114	139	1.910	17.700	11
	<u>4.767</u>	<u>874</u>	<u>3.502</u>	<u>47.756</u>	<u>326</u>

Si on valorise ces produits sur la base des prix appliqués en 1960, on atteint un revenu de 81 millions de francs :

	Production en Tonnes	Prix unitaire au kilo	Valeur totale
Coton-graines	4.767	5,50	26.218.500
Huile de palme	874	7,25	6.336.500
Noix palmistes	3.502	4,00	14.008.000
Fruits de palme	47.756	0,60	28.753.600
Café marchand	326	20,00	6.520.000
			<u>81.836.000 Fr.</u> =====

2.2.2. Cultures vivrières

En dehors du manioc qui est une des bases de l'alimentation des populations de cette région et qui, pour ce motif, avait sa place dans les surfaces cultivées, les cultures vivrières principales étaient l'arachide et le paddy.

La culture de l'arachide y était cependant peu développée en 1960; la production commercialisée n'atteignait que 660 Tonnes.

Par contre, celle du riz était pratiquée par un grand nombre de cultivateurs: 29.677 planteurs fournissaient une production totale de 14.942 Tonnes dont 13.624 Tonnes étaient commercialisées.

Le tableau ci-dessous en donne les répartitions par territoire:

Territoire de	Nombre de planteurs	Production totale en Tonnes	Production commerc. en Tonnes
Kungu	3.299	745	650
Budjala	3.560	522	419
Lisala	6.794	2.563	1.913
Bumba	16.024	11.112	10.642
	<u>29.677</u>	<u>14.942</u>	<u>13.624</u>

La commercialisation de ce produit, qui par vente du produit à un usinier possédant une rizière mécanique, atteignait une valeur de 23.842.000 Francs.

En reprenant les statistiques de 1956, on remarque, qu'à cette époque, la culture du riz occupait une place encore plus importante.

<u>Territoire de</u>	<u>Nombre de planteurs</u>	<u>Production totale</u>
Kungu	8.465	1.434
Budjala	4.335	1.164
Lisala	8.531	4.128
Bumba	20.111	15.133
	-----	-----
	41.442	21.859 Tonnes
	=====	=====

Cette réduction du nombre de planteurs intéressés par cette culture s'explique par l'absence de garanties d'achat du produit et par l'intérêt porté aux cultures pérennes à plus haute rentabilité.

2.2.3. Elevage

Cette région se trouvant dans la zone forestière ne convenait pas au développement de l'élevage. Quelques troupeaux de bétail "Dahomey" divaguaient dans certaines grandes exploitations agricoles.

2.2.4. Modes d'exploitation agricole

2.2.4.1. Sociétés agricoles

Une des caractéristiques dans cette région réside dans l'importance et le nombre des entreprises agricoles (sociétés ou colons).

En effet, on dénombrait 112 plantations totalisant une superficie exploitée de 67.000 Ha. dans lesquelles travaillaient plus de 83.000 Congolais.

Le matériel de plantation est constitué par le palmier à huile, le cafeeier robusta, l'hévéa brasiliensis et le cacaoyer.

Voici les productions, en tonnes, de ces différents produits d'exportation:

	<u>Production en Tonnes</u>
Huile de palme	23.904
Amandes palmistes	8.182
Café Marchand	3.637
Caoutchouc sec	12.284
Cacao Marchand	2.074

2.2.4.2. Paysannats

L'établissement de paysannats était en cours mais l'action se développait très lentement.

Les conditions locales règlementaient le choix des formules proposées:

- . lotissement de cultures annuelles
- . lotissement de cultures annuelles avec parcelles de cultures pérennes
- . lotissement de cultures pérennes, caféier ou palmier.

La formule b) avait été adoptée dans tous les paysannats de cette province, par les services officiels de l'Agriculture.

Statistiques des productions dans les paysannats

Terri- toires	Nombre de fermiers	Productions en Tonnes			
		Coton- graines	Paddy	Fruits de palmiers	Café march.
Kungu	5.689	392	681	608	185
Budjala	1.156	121	-	180	29
Bumba	6.675	1.522	3.227	-	48

2.2.4.3. Agriculteurs indépendants

Cette classe de cultivateurs indépendants, s'était créé en 1956.

En 1960, il y avait déjà 2.618 agriculteurs indépendants pour les 4 territoires.

2.2.5. Commercialisation : Circuits commerciaux
Voies de communication

Le fleuve Congo et ses affluents, la Mongala et l'Itimbiri, étaient les voies idéales d'évacuation des produits destinés à l'exportation.

Aussi n'est-il pas étonnant de voir une grande partie des exploitations agricoles situées à proximité de ces voies d'eau.

Par contre, le réseau routier de cette province était nettement défectueux. Le réseau hydrographique, très développé, a nécessité la construction de nombreuses digues dont l'entretien était onéreux et demandait de sérieuses connaissances techniques. A cela s'ajoutait la nature sablonneuse du sol empêchant d'établir la route sur une base stable et exigeant un entretien constant.

L'état des routes avait une incidence particulière sur les possibilités d'évacuation des produits réceptionnés et il est même vraisemblable qu'il ait eu une influence sur le développement général de l'agriculture dans le milieu rural.

Le traitement des produits agricoles étant effectué par le secteur privé, celui-ci contrôlait les circuits commerciaux et facilitait la tâche des producteurs.

2.2.6. Services officiels et privés d'action agricole

Dans la province, existaient deux centres agricoles permanent du Service de l'Agriculture (CAPSA), l'un situé à Likimi dans le Territoire de Budjala, l'autre à Ndeke - Epate dans celui de Lisala.

Ces centres étaient prévus pour réaliser quelques essais d'adaptation de matériel sélectionné: manioc, riz, caféier.

A Likimi, une parcelle isolée de riz RZ 66, avait été semée pour permettre la diffusion de cette variété dans le Sud du Territoire de Budjala.

Le rendement à l'hectare atteignait 2.500 kilos.

Dans le programme de multiplication de la variété RZ66, l'achèvement du ringage de la variété était prévu dans les territoires de Bumba et de Lisala et l'extension de cette zone de ringage dans les territoires du Kungu et de Budjala.

2.3. La situation actuelle

La délimitation des nouvelles provinces pose des problèmes politiques et entraîne une certaine instabilité aux frontières. Il est à souhaiter que la sécurité soit rapidement et définitivement assurée par le règlement des litiges car il est incontestable que la situation actuelle, si elle devait se prolonger, ne constituerait pas un "climat" favorable à la reprise des activités économiques.

2.3.1. Cultures industrielles

Les bureaux des services provinciaux de l'agriculture non encore organisés n'ont pu fournir que des renseignements statistiques fragmentaires sur la situation agricole.

Voici quelques chiffres relatifs à la production cotonnière:

<u>Territoires</u>	<u>Production en Tonnes de coton-graines</u> <u>Campagne 1961-1962</u>
Kungu	526
Budjala	473
Bumba	579
Lisala	8
	<u>1.586 Tonnes</u>
	=====

En comparant les chiffres actuels à ceux de 1959, on remarque que la production n'atteint que 33 % du niveau antérieur.

Il paraît utile de détailler les chiffres du tableau précédent en donnant les tonnages réceptionnés par secteurs.

<u>Territoires</u>	<u>Secteurs</u>	<u>Production en Tonne, coton-graines</u> <u>Campagne 1961-1962</u>
Kungu	Nord	279
	Songo	221
	Bomboma	25
Budjala	Banza	362
	Likimi	22
	Bilongo	54
	Mongala	8
	Ndolo	25
Lisala	Mongala	8
Bumba	Yandongi	268
	Banda	263
	Modjamboli	46

En effet, il découle de ce tableau que, dans une même zone territoriale, il existe de très fortes différences de production. Elles doivent être attribuées aux conditions géographiques et au fait que la limite de l'aire de développement optimum du cotonnier, est dépassé dans une partie de ces territoires.

Il est donc souhaitable que la culture du cotonnier soit abandonnée dans les zones où le rendement n'atteint pas 200 kilos à l'hectare.

2.3.2. Cultures vivrières

Dans ce domaine, les agriculteurs ont réduit considérablement leurs activités.

La cause est dû: à l'atmosphère d'insécurité signalée plus haut, à la pénurie des biens de consommation et à l'absence de garanties d'achat des produits.

En attendant des temps meilleurs, ils se contentent de vendre le manioc à des prix exorbitants aux habitants des villes ou aux artisans travaillant dans les exploitations agricoles.

Toutefois, la décision prise récemment par le Gouvernement Provincial de hausser le prix d'achat du paddy a eu un effet immédiat sur les agriculteurs.

La préparation des champs a été accélérée et, dans certains cas,

la superficie augmentée.

Cette décision a même eu une influence sur les agriculteurs des territoires limitrophes d'Aketi et de Basoko.

D'après les renseignements obtenus chez les riziers, la production de paddy dans la province s'élèverait à 6.500 Tonnes et les estimations prévoient une nouvelle augmentation de 20 % en 1963.

2.3.3. L'Elevage

Le bétail de race "Dahomey", qui avait été introduit dans plusieurs exploitations agricoles pour en tester la rusticité, s'est bien développé.

Ceci prouve une fois de plus, que cette race est adaptée à l'habitat forestier tropical.

2.3.4. Modes d'exploitation agricole

2.3.4.1. Sociétés agricoles

Après une suspension partielle des activités au cours des mois qui suivirent l'indépendance, la plupart des exploitations ont pu reprendre le travail.

Elles éprouvent cependant certaines difficultés à traiter les produits d'une manière parfaite à la suite du manque de pièces de rechange et même d'une usure sévère des machines.

2.3.4.2. Paysannats et agriculteurs indépendants

L'abandon des paysannats des cultures annuelles est généralisé; l'agriculteur, très individualiste, a préféré une formule d'agriculture "de rapine".

Quant aux indépendants, quelques groupes seulement subsistent dont les activités sont très réduites.

2.3.5. Commercialisation - Circuits commerciaux - Voies de communication

Les voies de communication se trouvent dans un état déplorable qui pourrait un jour compromettre la vie économique du pays en paralysant l'évacuation normale des produits par les grandes voies d'eau.

Les routes sont également en mauvais état, les plus importantes sont ravinées et même défoncées, les digues infranchissables,

les ponts branlants, à plusieurs époques de l'année, certaines routes sont impraticables.

D'autre part, le matériel roulant est vétuste.

Si une solution n'est pas proposée, on se trouvera un jour devant une quantité importante de produits divers qui ne pourront pas être réceptionnés, faute de véhicules ou de routes carrossables.

En plus des solutions générales qui seront préconisées par le secteur des voies de communications, il convient d'insister sur la remise en état de certaines routes d'intérêt agricole :

- Bundury - Elongo - Tshimbi - Aketi	140 kms.
- Bundury - Yoko	42 kms.
- Bokata - Yabila	80 kms.
- Gele - Bomboma	52 kms.
- Bomango - Bongelenza	82 kms.
- Djiba - Likan	33 kms.
- Musa - Bodubwa	65 kms.
- Yandongi - Tshimbi	65 kms.
	<hr/>
	540 kms.
	=====

Les circuits commerciaux sont faussés et la fraude installée crée une atmosphère malsaine. Elle provient des difficultés rencontrées par les usiniers des produits non exportés qui, pour renouveler leur matériel usé ou en mauvais état, doivent recourir au "troc" ou même au "marché noir".

2.3.6. Services officiels d'action agricole

Dans les centres agricoles permanents du service de l'agriculture (CAPSA) les activités sont réduites.

Pour justifier la présence du personnel, les essais d'adaptation de cultures pérennes se poursuivent d'une façon plus ou moins cohérente.

2.4. Possibilités d'un redressement de l'Economie Agricole

2.4.1. Perspectives générales

Les autorités provinciales désirent vivement contribuer au redressement de l'économie. Toutefois, les prises de contact avec les cultivateurs eux-mêmes semblent indiquer la nécessité d'une action soutenue.

Le cultivateur veut bien participer à une relance agricole pour autant que les produits soient achetés à des prix raisonnables.

Actuellement, par exemple, il juge le prix d'achat du paddy normal et est tenté de reprendre cette culture.

Les Autorités provinciales sont soucieuses de poursuivre la politique agricole qui a fait deux parts de la population active : celle des ouvriers agricoles travaillant dans les grandes exploitations européennes et celle des fermiers menant individuellement leur exploitation.

Les premiers sont attachés aux cultures pérennes, les seconds, à l'exception de quelques "indépendants" aux cultures saisonnières; les événements des dernières années n'ont guère changé cette situation. Comme auparavant, l'agriculture indigène d'exportation doit se consacrer à la production rizière en ordre principal et rendre à la Province son caractère de "grenier rizicol" du Congo. On insiste, une fois de plus, sur l'impérieuse nécessité de la remise en état du réseau routier principal, des pistes de desserte, des "digues" nombreuses, des ponts et des bacs...

2.5. Propositions d'Intervention de l'assistance technique

Elles tendent à englober les régions agricoles de la Province, susceptibles d'un redressement dans la Zone d'action rizicole du Nord, dont les détails de fonctionnement sont donnés au chapitre 5.

3. PROVINCE DE L'UBANGI

3.1. Considérations générales

De 1960 à 1962, la région paraît avoir été peu affectée par tous les événements d'ordre politique qui se succédèrent mais la formation de la nouvelle province, en septembre, a troublé cette quiétude et suscité des difficultés qui provoquent des répercussions très sérieuses sur la vie économique.

En effet, certaines tribus, craignant d'être divisées par les nouvelles limites administratives, ont momentanément abandonné les régions où elles s'étaient installées pour se retirer sur les terres des ancêtres, suspendant ainsi leurs activités.

Comme la population est formée en grande partie d'agriculteurs, cette situation exercera une influence certaine sur la production agricole.

3.2. La situation en 1960

3.2.1. Cultures industrielles

Cotonnier

Dans la région septentrionale, la culture du cotonnier formait la base de l'agriculture, pratiquée par 104.000 planteurs, la production s'élevait à 15.900 tonnes. Voici les productions en coton-graines, par territoire.

<u>Territoires de</u>	<u>Production de coton-graines en Tonnes</u>
Bosobolo	2.309
Gemena	4.528
Libenge	1.148
Banzyville	3.213
Businga	2.044
Budjala	1.474
Kungu	1.189
	<u>15.905</u>
	=====

Cette production procurait aux agriculteurs un revenu de 87 millions.

Palmier Elaeis: L'exploitation des palmeraies naturelles était importante dans la région forestière du Sud.

La production de fruits de palme atteignait 46.229 Tonnes dont le revenu était de 27 millions.

Caféier

Cette culture était surtout développée dans les territoires de Kungu, Gemena, Budjala et Businga. En 1960, la superficie des plantations totalisait 3.400 Ha. dont 1.700 Ha. étaient en rapport. La production était de 462 Tonnes de café marchand ayant une valeur de plus de 8 millions.

3.2.2. Cultures vivrières

Le maïs, le bananier et le manioc, dont les produits servaient à l'alimentation de la population, étaient les principales cultures pratiquées dans la région.

Les productions totales s'élevaient: pour le maïs à 31.747 tonnes, pour le bananier à 290.000 tonnes et pour le manioc à 117.000 tonnes.

A cause de son rendement faible, la culture de l'arachide était peu appréciée par le cultivateur.

Quant à la culture du riz, elle n'offrait d'intérêt que dans les régions du Sud.

La production commercialisée était de 1.590 tonnes pour le paddy et de 1.695 tonnes pour l'arachide.

3.2.3. Elevage

La savane herbeuse propre au Nord de la Province, convenait à la pratique de l'élevage.

Ce n'était cependant que depuis peu de temps que les difficultés d'acclimatation du bétail importé avaient été surmontées et que le cheptel s'accroissait régulièrement.

En 1960, il existait plus de 16.500 têtes de bétail dont 1.300 dans les fermes d'élevage des congolais.

3.2.4. Modes d'exploitation agricole

3.2.4.1. Sociétés agricoles

Les exploitations agricoles n'étaient pas nombreuses; elles étaient situées, pour la plupart dans la zone forestière.

Les cultures pratiquées étaient le caféier, l'hévéa, le palmier à huile et le cacaoyer.

En incluant les plantations situées dans les régions contestées des territoires de Kungu et de Budjala, les superficies sous cultures atteignent 29.000 Ha.

Les productions en tonnes de ces différents produits sont donnés dans le tableau ci-après:

	<u>Production en Tonnes</u>
Café Marchand	4.082
Cacao	481
Caoutchouc sec	6.972
Huile de palme	2.971
Palmistes	501

3.2.4.2. Paysannats

En dehors des lotissements des territoires de Kungu et de Budjala, il n'existait que deux paysannats groupant 6.243 fermiers: celui de Bosbolo, en région de savane et celui de Gemena en région forestière.

La formule adoptée était celle des cultures annuelles avec parcelle d'appoint sans cultures pérennes de palmier et de caféier.

Les rotations appliquées étaient les suivantes:

	<u>a) en région de savane</u>	<u>b) en région forestière</u>
1ère année	cotonnier	bananiers
2ème année	plantes vivrières-coton	bananiers
3ème année	manioc	bananiers
4ème année	manioc	plantes vivrières-cotonnier
5ème année		manioc

Les cultures pérennes, palmier et caféier, étaient déjà en production dans le territoire de Gemena.

63 Ha. de palmiers: produisaient 386 T. de fruits de palme et 338 Ha. de caféiers: produisaient 75 T. de café marchand.

3.2.5. Commercialisation : Circuits commerciaux Voies de communication

Les principales voies d'évacuation des produits sont:

- pour la région du Nord, les routes vers Libenge, située sur la rivière Ubangui ou vers Businga, sur la rivière Mongala.
- pour la région de Banzyville et de Yakoma, les routes vers Businga et Bumba et pour la région de Gemena, celles vers la rivière Mongola à Akula.

L'évacuation de produits d'Abumonbazy était effectuée, par barges, en empruntant les rivières Dua et Ebola, deux affluents de la Mongala.

La commercialisation des produits agricoles était faite par le secteur privé. Pour les sociétés coopératives, elle était réglée par des conventions passées avec l'usinier qui traitait les produits.

3.2.6. Services officiels et privés d'action agricole

Dans la province, existait un centre agricole du service de l'agriculture à Lua-Bolo, dans le territoire de Bosobolo. Ce centre poursuivait l'étude des cultures dans les conditions particulières de la savane de l'Ubangui; manioc, patates douces, sorgho, sésame...

Il existait également deux stations de recherche cotonnière de l'I.N.E.A.C. à Boketa, en région forestière, à Kutubongo, en région de savane.

Au moment de l'indépendance, le personnel des stations collaborait à la réalisation du programme de diffusion de la variété cotonnière B.49.

3.3. Situation actuelle

3.3.1. Cultures industrielles

Coton

La production de coton-graines n'atteint que 7.230 tonnes en 1962 soit 45 % de celle de 1960. En 1963 elle est évaluée à 9.000 tonnes atteignant ainsi 56 %.

Au prix moyen de 7,5 francs le kilo, cela représente un revenu de 67 millions.

Palmier Eleïs

La récolte des fruits de palme est encore très importante: 31.478 tonnes de fruits ont été réceptionnées pour une valeur de 31 millions.

Caféier

Certaines jeunes plantations sont entrées en rapport ce qui explique l'augmentation de production de café marchand. Elle atteint en 1962, 735 tonnes au prix actuel de 20 francs le kilo donnant un revenu de près de 15 millions.

3.3.2. Cultures vivrières

Les productions des grandes cultures de base sont restées sensiblement les mêmes: 38.166 tonnes de maïs; 245.500 tonnes de bananes et 167.000 tonnes de manioc.

La culture de l'arachide est encore en régression; en 1962, 6.971 tonnes d'arachides ont été produites dont 1.032 seulement ont été commercialisées.

Pour la culture du riz, la situation paraît légèrement différente, la production totale est sensiblement la même qu'en 1960 mais la quantité commercialisée est nettement inférieure.

3.3.3. Elevage

Les pertes enregistrées dans les élevages sont dues à une épidémie de peste bovine qui a sévi dans la région en 1961. Le bétail de plusieurs fermes a été dispersé.

On estime que cette maladie a causé la mort de 4.000 têtes de bétail.

3.3.4. Modes d'exploitation agricole

3.3.4.1. Sociétés agricoles

Contrairement à ce qui se passe autre part, les exploitations de la Province se sont encore développées. La superficie totale cultivée atteint maintenant 31.000 Ha. soit une augmentation de 4% par rapport à 1959.

On observe une réduction des surfaces cultivées en caféier et une augmentation de superficie des autres cultures.

Voici les productions, en 1962, des exploitations agricoles (territoires de Kungu et Budjala inclus).

	<u>Production en Tonnes</u>
Café marchand	5.341
Cacao	1.025
Caoutchouc sec	6.874
Huile de palme	4.568
Palmistes	721

3.3.4.2. Paysannats

Jusqu'en 1962, on ne pouvait guère parler d'abandon des paysannats mais d'une non observance des pratiques culturelles.

Actuellement, le problème paraît plus délicat et si les autorités provinciales n'interviennent pas, on assistera à un abandon total de l'organisation d'antan et au retour à une agriculture sommaire.

3.3.5. Commercialisation - Circuit commerciaux - Voies de communication

L'état déplorable des routes pose un problème angoissant car la vie économique est encore relativement importante comparativement à celle d'autres provinces.

En plus du réseau routier proprement dit, il y a le problème des ponts, des bacs et des digues qui ne peut être résolu par le seul service des Travaux Publics.

Le secteur privé procède comme auparavant à la commercialisation des produits.

3.3.6. Services officiels et privés d'action agricole

Le centre agricole de Bolo (CAPSA) est encore en fonctionnement.

On procède actuellement à une multiplication de la variété de riz RZ 66. Pour les autres plantes vivrières, le matériel de sélection est conservé dans des champs de collection.

Si la mission de diffusion des semences améliorées était en mesure de garantir la pureté du produit, les fournitures du Centre pourraient en être utilisées dans l'action rizicole, comme matériel de multiplication.

La station I.N.E.A.C. de Boketa se trouve encore sous la conduite

technique d'un ingénieur agronome européen.

La conservation des semences sélectionnées est la principale activité de cette Station.

Dans un proche avenir, ces semences pourront servir de noyau de départ à la diffusion en grand chez le cultivateur autochtone.

3.4. Possibilités d'un Redressement de l'Economie Agricole

3.4.1. Perspectives générales

Malgré les difficultés qui viennent de surgir au sujet de la délimitation de la province, on peut dire que la situation politique est satisfaisante.

Comme on l'a décrit précédemment, l'infrastructure économique tant congolaise qu'européenne est conservée et s'est même développée.

3.4.2. Propositions des secteurs publics et privés

Aucune proposition précise concernant une action agricole n'a été émise par les autorités provinciales.

Certains souhaits ont cependant été formulés concernant l'encadrement du personnel agricole congolais et le développement technique des écoles d'agriculture.

L'Administration, tout autant que le Secteur privé ont particulièrement, et à juste titre, insisté sur la nécessité d'une réparation du réseau routier dont le mauvais état paralyse le développement économique de la Province.

3.5. Proposition d'intervention de l'Assistance Technique

Il est apparu, après de longues discussions, que la seule action rentable à l'heure actuelle - et particulièrement nécessaire - devait s'adresser aux régions cotonnières du Sud (malheureusement en partie contestées) et comprenant les zones Esobe, Bomboma, Bolo, Gombe N., Banza Gundi, Liboko, Kutu, Budjala et Gunda.

La culture cotonnière, qui y a été introduite, n'est certainement pas à sa place en ces régions; elle n'a d'ailleurs jamais joui d'un préjugé fort favorable et elle est actuellement pratiquement abandonnée.

Une reconversion s'impose dont la principale bénéficiaire sera

la culture rizière, mieux adaptée aux conditions écologiques, ainsi que les cultures vivrières en rotation et celle du palmier à huile.

Les régions envisagées seront englobées dans l'action générale d'action rizicole décrite en détail au chapitre II.5.

4. PROVINCE DU HAUT-CONGO

4.1. Considérations générales

Les détails concernant l'agriculture de cette province sont donnés dans le Rapport concernant les Régions Centrales auquel nous renvoyons.

Toutefois, comme il a paru que l'économie agricole de la partie située au nord du fleuve Congo était semblable à celle des régions voisines, dépendant d'autres provinces ou une relance de l'agriculture était proposée, on reprend ici les points motivant la participation de certaines de ces régions aux actions projetées.

4.2. La situation en 1960

Les productions, avant 1960, étaient les suivantes:

4.2.1. Cultures industrielles

<u>Territoires de</u>	<u>Production en Tonnes</u>		
	<u>Coton-graines</u>	<u>Fruits de palme</u>	<u>Café marchand</u>
Bafwasende	2.275	2.338	154
Baniala	2.334	2.401	-
Basonko	404	8.731	-

4.2.2. Cultures vivrières

<u>Territoires de</u>	<u>Production en Tonnes</u>	
	<u>Paddy</u>	<u>Arachides</u>
Bafwasende	3.000	2.516
Banalia	1.660	1.000
Basoko	7.003	16

Ces chiffres de production montrent que le potentiel économique était élevé.

4.3. Perspectives de redressement

Actuellement, la situation dans ces régions n'est pas excellente et les difficultés administratives sont nombreuses mais les agriculteurs sont désireux de reprendre le travail.

En effet, dans le territoire de Basoko, les riziculteurs, dont la production a été nulle en 1961, ont demandé aux usiniers de leur fournir des semences de riz, et dans le territoire de Bafwasende, les populations souhaitent participer à une relance agricole pour retrouver l'économie florissante dont ils jouissaient précédemment.

4.4. Propositions d'intervention de l'Assistance Technique

Il est souhaitable que le territoire de Basoko, dont la production de paddy s'élevait à 7.000 Tonnes soit englobé dans l'action rizicole du Nord et que celui de Bafwasende dont l'économie était basée sur les productions de coton-graines, arachides et fruits de palme participe à l'action agricole de la région de Paulis.

Nous renvoyons donc aux propositions détaillées du chapitre suivant.

5. ASSISTANCE TECHNIQUE - ACTIONS PRECONISEES

La répartition géographique des zones d'action agricole proposées est la suivante :

- . Zone d'action agricole de Paulis
- . Zone d'action agricole de Bambesa
- . Action élevage de l'Uele
- . Zone d'action rizicole du Nord.

5.1. Zone d'action agricole de Paulis

5.1.1. Exposé des motifs

L'action sera basée sur la relance des cultures saisonnières et pérennes dans les territoires de Paulis, Wamba et Bafwasende.

Pour le territoire de Paulis, elle débutera par les chefferies suivantes :

Chefferie Ndei	:	1.713	cultivateurs
" Mayogo	:	1.396	"
" Medje	:	3.294	"
" Mongomasi	:	5.329	"
<hr/>			
11.732 cultivateurs			
<hr/>			

qui possèdent les meilleures terres et jouissent d'un potentiel économique très élevé.

Pour le Territoire de Wanba, le choix s'est porté sur les chefferies où les cultivateurs souhaitent une amélioration des conditions de vie

Chefferie Mabudu	:	1.122	cultivateurs
" Timoniko	:	3.468	"
" Wadimbisa	:	1.686	"
" Balika	:	7.410	"
<hr/>			
13.686 cultivateurs			
<hr/>			

Il convient de signaler que la forte densité des populations principalement en région d'Ibambi (45 habitants par km²), avait posé des problèmes d'ordre foncier qui n'avaient pu être résolus: que par l'adoption d'une formule de paysannat.

Dans cette même zone d'action, on propose d'inclure le territoire de Bafwasende voisin de celui de Wamba, mais dépendant de la province du Haut Congo, car il possédait également une agriculture florissante et diversifiée.

L'action y serait cependant plus générale et porterait sur la population groupant les 9.000 fermiers qui pratiquent des cultures annuelles.

Le nombre de cultivateurs cités plus haut est celui des dernières statistiques datant de 1958. Il a certainement changé mais l'ab-

sence de recensement ne permet pas de connaître actuellement l'importance de l'exode des populations rurales vers les centres urbains.

L'ensemble de ces 3 territoires constitue un des pôles de production les plus importants du Congo.

Les cultures sont diversifiées: coton, arachides, riz, café et huile de palme et les rendements élevés.

La proximité du chemin de fer le place dans une situation exceptionnelle, rendant plus aisée la commercialisation des produits agricoles. De gros efforts seront demandés aux populations; aussi des directives devront être données aux agents agricoles chargés de la propagande, pour faciliter le travail et rééduquer le fermier.

Cette action ne sera réalisable que s'il existe un réseau routier en bon état; dans le cas présent, il comprend principalement les pistes de desserte qui y servent à l'évacuation des produits réceptionnés.

Antérieurement, ces pistes étaient entretenues par des équipes de cantonniers dépendantes des chefs de Territoire.

Cette formule ne convenait que pour les travaux de nettoyage, or, il faut envisager une remise en état ou même un aménagement de tout le réseau.

La création d'une organisation provinciale ayant comme programme l'entretien des pistes de desserte paraît indispensable; elle travaillerait en étroite collaboration avec le Service des Travaux Publics.

Les routes principales dont le bon état conditionne la relance agricole sont les suivantes: dans les Territoires de Wamba, celle qui part de Maliabwana, sur le Nepoko, passe par Ibambi et rejoint la route de Wamba-Paulis à hauteur de Basiana.

Elle traverse une région agricole très développée, (café, arachides, coton, huile de palme et noix palmistes).

En 1959 le tonnage ^{était} de 7.450 tonnes; en 1962 on l'estime à 3.200 tonnes.

Dans le Territoire de Bafwasende, la remise en état de plusieurs routes et de pistes de desserte conditionne la relance agricole, notamment la route Bafwasende Banalia, et les pistes de desserte de Bomali vers la région des Bafwandaka et celles de Bafwabogo vers Kondolole.

Une intervention est également nécessaire dans le domaine de la coopération agricole dont l'action était très développée en 1959.

5.1.2. Modalités de l'aide

Comme l'intervention ne prévoit qu'une réorganisation de l'agriculture des plantes annuelles et pérennes avec la remise sur pied de la coopérative, l'action sera de courte durée et s'étendra sur une période de 5 ans.

Le personnel comprendra: un agronome de grade universitaire chef d'équipe, trois techniciens agricoles et un expert universitaire de la coopération agricole.

Cette équipe sera complétée par des gérants stagiaires de coopératives, des assistants agricoles et des moniteurs congolais.

Le plan de travail s'établira comme suit pour le personnel agricole.

Pendant la première année, les efforts seront concentrés dans les territoires de Paulis (Chefferies Ndei, Mayogo, Medje, Mongo masi) et de Wamba, en régions d'Ibambi (Chefferies Mabudu, Timoniku, Wadimbisa et Balika).

L'équipe européenne disposera de 3 assistants congolais et de 15 moniteurs des cadres de l'Administration. En collaboration avec les Autorités provinciales, elle procédera à un recensement des cultivateurs ce qui lui permettra de prendre contact avec la population rurale.

Elle organisera ensuite la remise en état des paysannats, selon des formules simplifiées et, en même temps, reprendra l'éducation des masses en matière de culture. Deux techniciens s'occuperont des cultures saisonnières et deux autres des cultures pérennes. C'est dans le domaine de la caféiculture qu'il semble qu'une reprise de l'éducation soit particulièrement nécessaire en matière de taille, de soins cultureux et phytosanitaires notamment.

Cette première année de travail revêtira une importance particulière car elle permettra la mise au point des méthodes de travail.

Au cours de la seconde année, deux des Agronomes seront détachés dans le territoire de Bafwasende; il leur sera affecté 2 assistants agricoles et 10 moniteurs des cadres administratifs de la Province du Haut Congo. Là aussi l'action agricole sera partagée entre les cultures saisonnières et les cultures pluriannuelles.

Le chef de zone, en plus de son rôle propre d'éducation et de

planification, dirigera le travail d'équipe dans les deux Provinces.

L'action coopérative sera menée selon les principes et en suivant les méthodes décrites au chapitre Agriculture (voir Zone d'action de Paulis, modalités d'intervention). Elle s'appuiera sur la collaboration du secteur privé à qui sera dévolu la charge de l'usage et celle des transports, laissant ainsi sous la seule responsabilité du gérant les questions d'ordre purement commercial.

L'expert devra procéder à une étude préalable du problème, les produits à traiter, préconiser la formule unitaire ou fédéraliste de la société, déterminer les étapes de l'action, le nombre et la localisation des coopérateurs et, évidemment mettre au point les détails techniques de fonctionnement.

Le programme sera établi de telle façon qu'il puisse - si possible dès la seconde année - entamer une action similaire en territoire de Bambesa.

5.1.3. Justification économique du projet

Voir fascicule II, chapitre Agriculture.

5.1.4. Conditions particulières

1. Participation des gouvernements provinciaux intéressés à la Société de Développement de la zone d'action.
2. Mise à la disposition de la Mission Agricole, pour 3 ans, de 5 assistants A2 et de 25 moniteurs des cadres de l'administration (dont 2 assistants et 10 moniteurs de la province du Haut-Congo).
3. Mise à la disposition de la Mission, par les gouvernements provinciaux, du logement^{et} des bureaux nécessaires.

5.1.5. Perspectives de développement

L'infrastructure économique favorable de cette région permettra de poursuivre et d'étendre l'action agricole vers les autres territoires où l'agriculture est moins diversifiées.

Dans la partie forestière de la province, l'installation de nouveaux paysannats et la création de nouvelles sociétés coopératives seront des moyens à utiliser pour encourager le développement du travail agricole dans le milieu rural.

Dans les régions de savane, l'introduction du gros bétail rendra possible l'intensification des cultures annuelles par l'utilisation progressive de la matière organique.

5.2. Zone d'action agricole de Bambesa

5.2.1. Exposé des motifs

Dans la zone forestière de l'ancienne province orientale, la région agricole de Bambesa était mentionnée comme une des plus productrices et le Territoire se caractérisait par son haut potentiel économique.

En 1959, il était de l'ordre de 83 millions, chiffre atteint par le seul revenu des produits des populations rurales.

Territoire de Bambesa

	<u>Production en Tonnes</u>	<u>Prix unitaire au kilo</u>	<u>Valeur en 1.000 Frs.</u>
Paddy	215	1,80	387
Maïs	1.463	1,20	1.755
Bananes	10.000	0,95	9.500
Arachides	3.800	2,10	7.980
Coton 1er qualité	7.000	6,00	42.000
Coton 2 ^{em} qualité	1.643	4,00	6.572
Huile de palme	874	8,00	6.992
Palmistes	636	4,00	2.544
Fruits de palme	7.666	0,66	5.060
			<u>82.790</u>
			=====

Il n'était pas étonnant d'y rencontrer une organisation très développée dans le domaine de l'agriculture; concrétisée par l'installation de paysannats prospères et par la présence d'une société coopérative agricole puissante.

5.2.1.1. Paysannats

Lors de l'installation des premiers paysannats dans les nouvelles parcelles loties il y a près de 20 ans, des conseils de chefferie, composés des anciens des villages, se réunissaient périodiquement.

diquement dans le but de convaincre les cultivateurs du bien-fondé du système de mettre en valeur des terres plus fertiles et d'abandonner l'exploitation des terres épuisées sur lesquelles les rendements des cultures vivrières devenaient dérisoires. Chaque fermier disposait d'un bloc de terres de 9 Ha. divisé en 18 parcelles de 50 ares; chaque année, une parcelle était défrichée et pouvait être mise sous culture pendant 2 ans.

Deux rotations étaient d'application:

- dans les régions à dominance de jeunes jachères
1ère année, plantes vivrières - cotonnier
2ème année, Arachides, Cotonnier
3ème année, Bananiers, Manioc
- dans les régions de grosse forêt
après défrichement, Riz, Bananiers, Manioc (3 ans)
4ème année, Plantes Vivrières, Cotonnier
5ème année, Arachides, Cotonnier.

Comme cette méthode éducative paraissait adoptée par les paysans qui en avaient fait l'expérience et que le problème de l'épuisement des terres devenait de plus en plus délicat à résoudre, il fut envisagé d'entreprendre une étude politique détaillée du milieu coutumier et de déterminer les superficies des terres fertiles par une étude pédologique superficielle basée sur des critères généraux tels que la couleur du sol dans les 30 premiers centimètres. Les types de sols principaux sont: les terres rouges et ocre-rouges, fertiles; les terres ocres et ocre-jaunes, de qualité moyenne et les terres jaunes et grises, médiocres.

Au fur et à mesure de l'avancement des études politiques et des travaux pédologiques, il était procédé à l'établissement de la carte des lotissements puis à la prise de possession des fermes loties.

En 1963, on retrouve intact la structure de ce paysannat. Plus de 70 % des fermiers occupent encore les fermes et les chefs coutumiers s'efforcent de rallier les autres. Les abandons s'observent dans les blocs de fermes trop éloignés des routes.

5.2.1.2. La Société Coopérative agricole

Celle-ci, dénommée "Coopérative rurale des Territoires de Bambesa et de Buta" fut créée en 1948.

Le but de cette Coopérative était de commercialiser les produits agricoles, au bénéfice des coopérateurs.

Cette coopérative fut fort prospère grâce à la clairvoyance et la compétence des gérants.

Les principaux produits agricoles traités par la Société étaient les arachides, le maïs et le riz.

Pour les fruits de palme, les usiniers (Société ou colons) passaient des conventions avec la société coopérative pour traiter et même commercialiser les produits.

Quant au coton-fibres, sa commercialisation se faisait par l'entremise du secteur privé.

Sur le développement agricole et économique, est venu se greffer une action médico-sociale très importante.

En 1960, il y avait cinq médecins dans la région: un à l'hôpital F.B.I. de Ganga, un à la léproserie de Sassi, un troisième dirigeant l'hôpital de Bambesa et un dernier, privé, à Angodia.

Ces médecins contrôlaient périodiquement l'activité des 27 dispensaires ruraux dont la plupart faisaient partie des centres sociaux.

Les centres étaient visités par des assistantes sociales ou par des infirmières, dont l'activité comprenait l'éducation de la femme dans le milieu rural.

Le territoire, divisé en 8 chefferies, compte une population totale de 60.000 habitants. Elle est composée de Babuas, d'Azande et de Makere d'origine bantoue et soudanaise.

L'activité agricole occupe 11.200 fermiers répartis dans les chefferies de la façon suivante:

Makere I.	1.483
Makere II.	962
Makere-Baketi	1.304
Bokiba	1.473
Mondongwale	684
Bakete	1.782
Bokafi	2.738
Mange	779

	11.205 fermiers
	=====

L'agriculture chez les Bayeu du Territoire du Buta et chez les Malele du Territoire de Poko ayant beaucoup de similitude avec celle pratiquée dans le paysannat de Bambesa, il est proposé de

les inclure dans la zone d'action.

Le nombre de paysans chez les Bayeu s'élève à 2.833 et chez les Malele à 2.344.

En conclusion, l'organisation de l'agriculture avait été poussée fort avant et une action sociale d'envergure commençait à produire ses effets sur la population toute entière.

Cette dernière se justifiait par le faible taux de la natalité de la race pourtant active et en pleine expansion économique.

Il est certain qu'une aide technique doit être consentie dans ces conditions éminemment favorables à la réussite d'une action en profondeur d'autant plus qu'il serait particulièrement regrettable de perdre le bénéfice des efforts fructueux consentis dans le passé.

5.2.2. Modalités de l'intervention

Les buts poursuivis sont les suivants :

- a. réorganisation du paysannat
- b. relance des cultures annuelles et pérennes
- c. réorganisation de la coopérative
- d. organisation de l'animation du milieu rural.

Pour réaliser ces actions multiples dans la région de Bambesa, on disposera du personnel suivant :

- une équipe agricole de 3 techniciens aidée de l'expert en économie rurale de Paulis et de collaborateurs congolais.
- une équipe d'animation rurale comprenant trois professeurs dont un universitaire congolais.
- une équipe médico-sociale composée d'un médecin, d'une infirmière et d'une assistante sociale.

L'action agricole sera d'une durée de trois ans, celle d'animation rurale d'une durée de 5 ans.

La zone d'action agricole comprendra le territoire de Bambesa, la région des Bayeu-Bokwama en Territoire de Buta et la région des Malele-Zebu en Territoire de Poko; elle intéresse 16.382 paysans.

5.2.2.1. La réorganisation du paysannat

Au moment de l'entreprendre, il sera indispensable d'achever la carte pédologique qui permettra de dresser d'une façon plus exacte la carte d'utilisation des sols.

La réorganisation du paysannat ne modifiera guère la distribution des parcelles qui a été effectuée une fois pour toute; le paysan a montré à suffisance son désir de conserver le terrain qu'il occupe. Tout au plus, sera-t-il nécessaire de lotir sur de nouvelles bases les fermiers mal placés au point de vue des conditions de sol ou de créer des pistes convenables pour ceux qui ont été défavorisés par leur situation. Mais des améliorations devront être étudiées, par la nouvelle équipe, dans le domaine de l'exploitation: suppression des "couloirs de culture", augmentation de la surface cultivée, utilisation sur plus grande échelle de la fumure minérale, mise au point du cycle de culture et du cycle de jachère.

Les techniciens agricoles seront aidés dans cette tâche par l'équipe d'animation rurale dont l'esprit sera orienté vers les réalisations éminemment pratiques.

5.2.2.2. La relance des cultures annuelles et pérennes

Elle consistera à recréer chez les fermiers la confiance dans l'avenir de l'agriculture en leur garantissant l'achat des produits et à les aider à comprendre la nécessité de pratiquer des méthodes plus dynamiques de culture.

5.2.2.3. La réorganisation de la coopérative

Celle-ci se fera par le spécialiste des questions économiques prévu dans l'action agricole de Paulis, selon les mêmes principes et en suivant des méthodes identiques. Elle se fera en collaboration étroite avec le secteur privé.

On renvoie à la partie du chapitre Agriculture concernant la zone d'action de Bambesa et à celle traitant de l'Animation rurale.

L'action d'animation sera, ici, doublée d'une oeuvre médico-sociale destinée à exploiter les résultats obtenus précédemment en ces matières, en milieu Babua.

Cette équipe travaillera en coordination étroite avec le secteur agricole.

5.2.3. Justification économique du projet

Voir fascicule II, chapitre Agriculture.

5.2.4. Conditions particulières

Participation du Gouvernement Provincial à la Société de Développement de la zone d'action.

- Mise à la disposition de la Mission Agricole de 2 assistants A2 et de 15 moniteurs des cadres administratifs pour 3 ans.
- Mise à la disposition de la Mission du logement et des locaux nécessaires.

5.2.5. Perspectives de développement

Si la relance agricole à court terme se réalise rapidement dans la zone de Bambesa, elle servira de modèle et d'exemple pour les populations voisines.

L'établissement de nouveaux champs de caféiers et de palmiers Elaeis, la diffusion des semences de variétés sélectionnées de cotonniers, d'arachides et de maïs, l'application des méthodes culturales d'intensification et l'emploi des engrais chimiques et des insecticides sont autant de moyens à mettre encore en oeuvre pour faire progresser l'économie agricole de ce territoire.

5.3. Action élevage en Uele

5.3.1. Propositions d'intervention

Le Gouvernement provincial a fortement insisté pour que soit entreprise une action qui poursuivrait des buts bien définis :

- fournir aux populations de la nouvelle province l'approvisionnement en viande qui dépend trop uniquement à l'heure actuelle des élevages de l'Ituri.
- procurer une activité et des ressources supplémentaires aux populations Zande qui occupent les savanes du nord et qui sont défavorisés par la pauvreté des sols et l'aridité plus grande du climat, qui ne permet guère qu'une saison de culture.

On a fait état, dans les considérations générales sur l'élevage, de la situation désastreuse de la ferme de Dili qui avait été créée en vue de promouvoir l'élevage du gros bétail en milieu rural. C'est de la remise en ordre et du fonctionnement normal de cet établissement que dépendra le développement de l'élevage dans la Province.

Le but poursuivi sera double :

- constitution d'un nouveau noyau de départ à la ferme de Dili, dirigée selon les principes d'une saine gestion zootechnique.

. introduction de bétail à cornes en milieu rural.

Le Plan d'action, qui s'étendra sur une période de cinq années, débutera par la prise en charge de la ferme de Dili par un technicien européen, à qui on remettra la direction du personnel actuel.

Les troupeaux existants seront accrus par apport extérieur de bétail de race Ndama, à raison de 10 taureaux et de 250 femelles.

Les dépenses nécessaires au bon fonctionnement du Centre seront à charge de l'Assistance technique: produits de dipping, médicaments, matériel de clôture, etc...

La ferme jouera également le rôle d'un centre d'apprentissage pour les futurs éleveurs, pour lesquels un système de stage devra être mis au point.

On envisagera assez rapidement de placer un certain nombre de bêtes en milieu indigène; la méthode d'introduction est encore à définir: vente directe sous conditions, métayage, troupeaux individuels ou communaux, etc...

Le Chef de la Mission d'Elevage interviendra efficacement dans ce domaine grâce à l'expérience acquise en Ituri et dans les autres régions où s'exerceront les activités de ses équipes zootechniques.

Il était question de la constitution d'une société mixte englobant les élevages de la SELCO à Poko et où la ferme de Dili formerait une part des apports des Congolais.

Cette solution aurait sans doute d'heureuses conséquences pour l'avenir de l'élevage dans la région. L'action proposée à l'Assistance technique pourrait s'intégrer dans l'entreprise commune pour autant que soient garanties les responsabilités de la Mission d'Elevage dans la gestion de la ferme et dans la politique de diffusion du bétail.

5.4. Zone d'action rizicole du Nord

5.4.1. Exposé des motifs

La culture du riz a toujours été pratiquée dans le Moyen-Congo, Si toutefois, on observe de grandes fluctuations dans les productions, elles proviennent des conditions économiques parfois défavorables qui engendrèrent une mévente de cette céréale. Le marché extérieure joue un rôle primordial; c'est ainsi que le prix de vente, du produit vendu à Léopoldville a excédé parfois

celui du riz d'importation.

Ces questions d'ordre économique, doivent être étudiées d'une manière approfondie car elles ont une incidence sur le revenu moyen du producteur.

De toute manière, la consommation de riz est plus élevée que par le passé qu'il s'agisse de consommateurs citadins ou des travailleurs des grandes exploitations étrangères. Dans le milieu rural également, la population tend à remplacer, dans son alimentation la banane ou le manioc par le riz.

La région rizicole principale s'étend sur la plus grande partie du territoire du Moyen Congo et dans la région Sud de l'Ubangi. Il paraît souhaitable d'étendre l'action aux territoires d'Aketi et de Basoko, où la culture du riz a toujours été pratiquée et où les rendements obtenus étaient comparables à ceux de Bumba et de Lisala (une tonne à l'hectare en moyenne).

La portée de l'intervention serait ainsi plus considérable et intéresserait près de 49.000 cultivateurs.

5.4.2.4. Modalités de l'intervention

Le but sera triple:

- . relance de la culture rizière dans les territoires proposés
- . son développement dans certaines régions
- . une étude économique du marché rizier.

Pour réaliser cette action, on disposera de l'équipe suivante:

- 1 chef de zone,
 - 1 assistant agronome
 - 4 techniciens agricoles
 - 1 économiste universitaire
 - 1 universitaire congolais adjoint à l'expert économiste.
- avec un effectif congolais d'assistants et de moniteurs.

Si l'on obtient une collaboration active des autorités provinciales on peut espérer une relance complète en l'espace de trois années.

Certaines améliorations doivent être prévues, celles du matériel de multiplication et celle du produit livré.

- . Pour le matériel de multiplication, il sera fait appel à la Mission de diffusion des semences améliorées qui devra contrôler les semences utilisées actuellement et, en cas de mélange, procéder à une nouvelle multiplication de la variété RZ 66.

. Pour le produit livré, il sera très utile d'introduire dans le milieu rural une batteuse à riz qui faciliterait la tâche du riziculteur dans le nettoyage de son produit.

Des essais de battage et de nettoyage pourraient être effectués dans diverses régions: une quinzaine de batteuses et cinq tarares seraient fournis aux membres de l'équipe, pour les démonstrations dans les villages.

En cas de succès, des licences d'importation devraient être délivrées pour l'introduction de 200 machines qui seraient vendues à de petits entrepreneurs locaux.

5.4.3. Le Plan d'action, qui présentera pour chaque région un caractère différent sera dirigé, de Bumba, par le chef de zone, qui supervisera l'action dans son ensemble.

A la zone de Bumba-Lisala-Bomboma seront affectés le chef d'équipe, son assistant et deux techniciens, qui seront répartis dans cette vaste région, suivant les nécessités et d'après un programme détaillé établi au début de la mission, selon les directives générales ci-après:

. dans le territoire de Bumba, l'action aura un caractère de relance de la culture rizière qui, dans la partie sud, sera l'unique spéculation industrielle. Le problème cultural principal sera celui de la conservation du sol et de la forêt; en fin de mission, un système d'utilisation des jachères naturelles devra avoir été mis au point.

En région de Yandangi, il conviendra de remettre en honneur l'excellente rotation riz-vivres-cotonnier et de régler au mieux l'utilisation des terres. Ici les systèmes de paysannat sont abandonnés, sans esprit de retour, car ils furent toujours impopulaires; il sera donc nécessaire de les remplacer par une discipline culturale qui sanctionnerait la pratique de la jachère naturelle sous jeune recrû.

Quelques essais d'introduction de la fumure minérale pourront être tentés chez certains paysans progressistes.

. en territoire de Lisala, l'action sera presque uniquement basée sur la culture du riz et la conservation du sol.

. la région située au sud de la ligne Budjala-Gele et à l'ouest de la Lua présente le cas spécial d'une reconversion de son agriculture qui avait été basée auparavant sur le cotonnier, mal adapté aux conditions écologiques d'une partie de ces territoires.

Il est évident que la riziculture y est mieux en place et qu'une propagande en faveur de l'expansion de l'élaéculture aurait des chances de succès.

Les zones suivantes feront l'objet d'une étude préalable et d'un éventuel programme de reconversion: Bomboma, Esobe, Bolo, Gombe N. Banza Gundi, Liboko, Kutu, Budjala et Gunda.

. en territoire d'Aketi, un technicien européen et ses collaborateurs congolais auront la charge de la propagande en faveur de la reprise de la rotation riz-arachides-cotonnier, bien adaptée aux conditions locales.

La présence d'un noyau pur de RZ 66 à Likati permettra sans doute un "ringage" définitif de la zone et l'élimination définitive des mélanges variétaux.

Il convient de noter, en passant, la nécessité de l'aménagement des routes et pistes de desserte en région de Likati.

. en territoire de Basoko, l'action paraît plus difficile à entreprendre car la population n'a pas encore recouvré son équilibre psychologique. Il sera peut être nécessaire de différer l'intervention jusqu'au retour à une situation normale.

L'action agricole est à reprendre ici complètement, il faudra même réintroduire des semences de riz de la variété RZ 66 (en collaboration avec la Mission de diffusion des semences améliorées). Une rééducation de la population s'imposera en matière de méthodes de culture, de rotations et de jachères.

L'économiste et son assistant congolais, qui seront sans doute basés à Bumba au début de leur enquête, auront pour tâche d'étudier, à l'échelle du Congo, l'économie rizière de façon à élucider définitivement un certain nombre de questions et notamment:

. la localisation rationnelle des régions rizières en tenant compte des nécessités du marché local et de l'exportation.

. la mise au point de l'usinage et du conditionnement du produit
. l'étude du marché extérieur et des possibilités d'exportation, sur plus grande échelle, d'un produit standardisé et de belle présentation commerciale.

. la possibilité de création d'une Caisse de compensation ou du rattachement, au Cogerco.

Le programme de l'expert comprendra donc la visite des diverses régions rizières de la République et notamment de la zone d'action du sud, au Maniema; il prendra contact avec les services

du Gouvernement à Léopoldville et sera sans doute astreint à une étude des marchés en Europe.

Il collaborera activement avec la Mission de diffusion des semences améliorées pour la mise au point des programmes de multiplication.

5.4.4. Justification économique du projet

Voir chapitre I, Fascicule II.

5.4.5. Conditions particulières

1. Participation des gouvernements provinciaux à une Société de Développement (ou à une Commission provinciale de Développement).
2. Détachement par le Gouvernement Central d'un économiste congolais, en stage auprès de l'expert européen en économie rizicole (si possible).
3. Mise à la disposition de la Mission agricole, par les gouvernements provinciaux, de 6 assistants A2 et de 32 moniteurs des cadres administratifs.
4. Mise à la disposition de la Mission des logements et des bureaux nécessaires.

5.4.6. Perspectives de développement

Rien que par les soins culturaux appropriés, l'application d'engrais chimiques et l'introduction des meilleures variétés de paddy, le riziculteur peut doubler sa production et augmenter ainsi sensiblement son revenu.

Toutefois, comme il y a du danger à ne pratiquer qu'une seule culture commercialisée, il sera souhaitable de mettre sur pied un programme de cultures pérennes.

Secteur agricole

Mission d'Etudes
pour le
Developpement Economique et Social
de la
REPUBLIQUE du CONGO

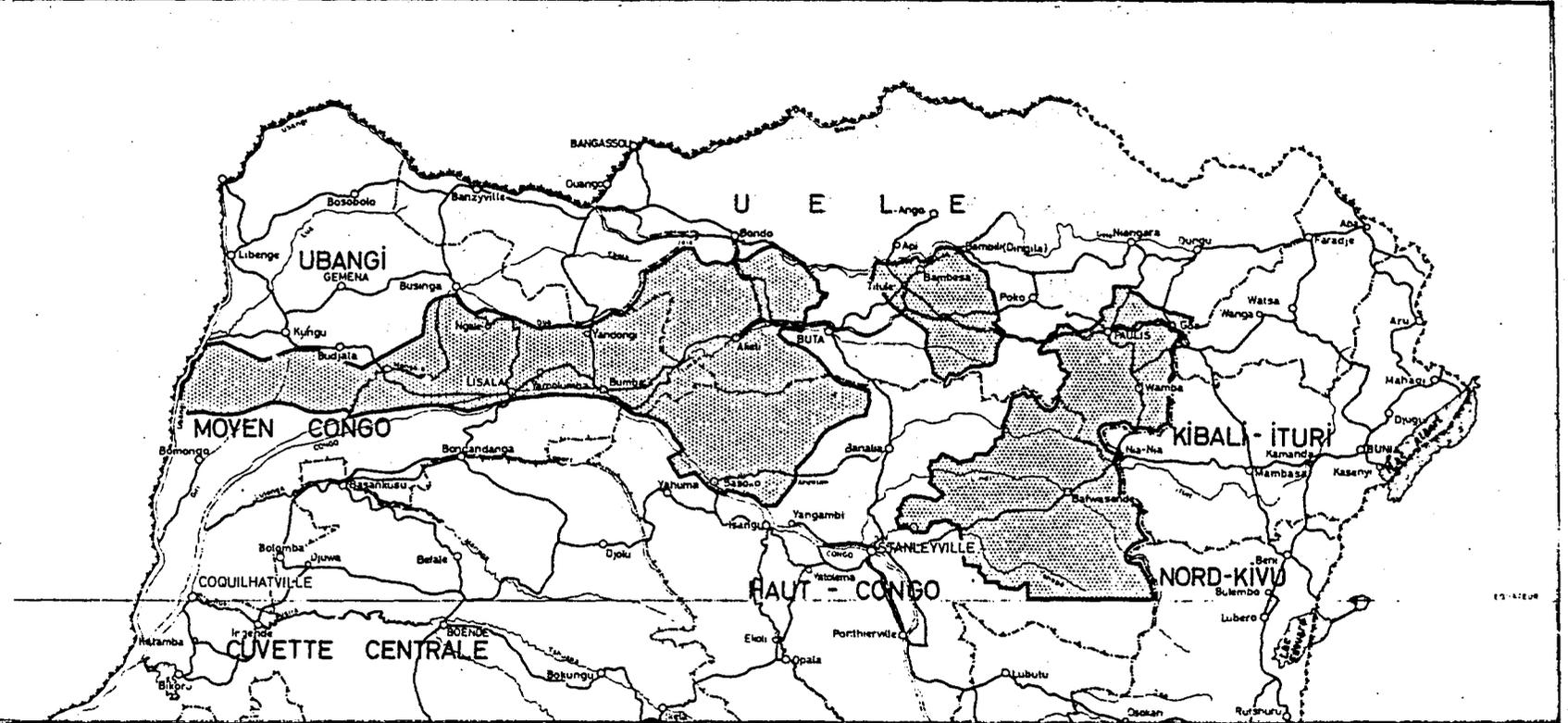
REGIONS du NORD

LEGENDE



zone d'action agricole

ECHELLE 1 : 3 000 000
0 50 km 100 km 150 km



S O M M A I R E D E L ' A N N E X E I I

L'AGRICULTURE DES REGIONS CENTRALES

1. L'Agriculture de la province du Haut Congo	1
1.1. Généralités	1
1.1.1. Situation de l'agriculture et de l'élevage en 1960	1
1.1.1.1. Les cultures industrielles et les exploitations forestières	1
1.1.1.2. Les cultures vivrières	2
1.1.1.3. Elevage - pêche - pisciculture	3
1.1.1.4. Modes d'exploitation agricole	4
1.1.1.5. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication	5
1.1.2. Situation actuelle	6
1.1.2.1. Les cultures industrielles et les exploitations forestières	6
1.1.2.2. Les cultures vivrières	7
1.1.2.3. Elevage - pêche - pisciculture	8
1.1.2.4. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication	8
1.2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	9
1.3. Propositions d'intervention de l'assistance	9
1.2. Perspectives de développement	9
2. L'Agriculture de la province de la Cuvette Centrale	11
2.1. Généralités	11
2.1.1. Situation de l'agriculture et de l'élevage en 1960	11
2.1.1.1. Les cultures industrielles	11
2.1.1.2. Les cultures vivrières	12
2.1.1.3. Elevage - pêche - pisciculture	12
2.1.1.4. Mode d'exploitation agricole	14
2.1.1.5. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication	14
2.1.2. Situation actuelle	15
2.1.2.1. Les cultures industrielles	15

2.1.2.2.	Les cultures vivrières	16
2.1.2.3.	Elevage - pêche - pisciculture	16
2.1.2.4.	Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication	16
2.2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	17
2.3.	Propositions d'intervention de l'assistance	18
2.4.	Perspectives de développement	18
3.	L'Agriculture du Nord de la province du Sankuru	19
3.1.	Généralités	19
3.1.1.	Situation de l'agriculture et de l'élevage en 1960	19
3.1.1.1.	Les cultures industrielles	19
3.1.1.2.	Les cultures vivrières	20
3.1.1.3.	Elevage - pêche - pisciculture	21
3.1.1.4.	Modes d'exploitation agricole	21
3.1.1.5.	Commercialisation - organisation commerciale - circuits commerciaux - voies de communication	21
3.1.2.	Situation actuelle	22
3.1.2.1.	Les cultures industrielles	22
3.1.2.2.	Les cultures vivrières	23
3.1.2.3.	Elevage - pêche - pisciculture	23
3.1.2.	Commercialisation - voies de communication	23
3.2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	24
3.3.	Propositions d'intervention de l'assistance dans la province du Sankuru	25
3.4.	Perspectives de développement	25
4.	L'Agriculture dans la province du lac Léopold II	26
4.1.	Généralités	26
4.1.1.	Situation de l'Agriculture et de l'élevage	26
4.1.1.1.	Pêche et pisciculture	26
4.1.1.2.	Production commercialisée	27
4.2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	29
4.3.	Propositions d'intervention de l'Assistance	31
4.3.1.	Exposé des motifs	31
4.3.2.	Modalités d'intervention	31
4.4.	Perspectives de développement à long terme	33

5. Propositions d'intervention de l'assistance dans la zone d'action des grandes cultures équatoriales	34
5.1. Propositions d'intervention de l'assistance, pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans les territoires d'Opala, d'Isangi et de Yangambi	34
5.1.1. Situation en 1960	34
5.1.2. Situation en 1962	35
5.1.3. Buts principaux de l'action proposée	36
5.1.4. Réalisations proposées	36
5.1.4.1. A court terme	36
5.1.4.2. A long terme	37
5.1.5. Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région	39
5.1.5.1. Personnel à charge de l'assistance	39
5.1.5.2. Personnel mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement provincial	39
5.1.5.3. Fonds de relance des coopératives agricoles	40
5.1.5.4. Aide en devises moyennant remboursement de la contrevaletur en francs congolais par la société Bamboli	42
5.1.6. Justification économique du projet	42
5.2. Propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture du palmier à huile dans le territoire d'Opala	43
5.2.1. Situation en 1960	43
5.2.2. Situation en 1962	43
5.2.3. Buts principaux de l'action proposée	44
5.2.4. Réalisations proposées	44
5.2.4.1. A court terme	44
5.2.4.2. A long terme	45
5.2.5. Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région	45
5.2.5.1. Personnel à charge de l'assistance	45
5.2.5.2. Personnel mis à la disposition de la mission par le Gouvernement provincial	46
5.2.5.3. Fonds d'encouragement pour la récolte des fruits de palme	46
5.2.6. Justification économique de l'action	46
5.3. Propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa, du palmier et du caféier dans le territoire d'Ikela	46

5.3.1.	Situation en 1960	46
5.3.2.	Situation en 1962 et 1963	47
5.3.3.	Personnel à charge de l'assistance	48
5.3.4.	Justification économique du projet	49
5.4.	Propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans le territoire de Bokungu	49
5.4.1.	Situation en 1960	49
5.4.2.	Situation en 1962	50
5.4.3.	Buts principaux de l'action proposée	50
5.4.4.	Réalisations proposées	51
5.4.4.1.	A court terme	51
5.4.4.2.	A long terme	51
5.4.5.	Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région	52
5.4.5.1.	Personnel à charge de l'assistance	52
5.4.5.2.	Personnel mis à la disposition de la Mission par le Gouvernement provincial	52
5.4.5.3.	Fonds de relance des coopératives agricoles	52
5.4.6.	Justification économique du projet	53
5.5.	Proposition d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans le territoire de LOMELA	53
5.5.1.	Situation en 1960	53
5.5.2.	Situation en 1962	54
5.5.3.	Buts principaux de l'action proposée	55
5.5.4.	Réalisations proposées	56
5.5.4.1.	A court terme	56
5.5.4.2.	A long terme	56
5.5.5.	Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région	57
5.5.5.1.	Personnel à charge de l'assistance	57
5.5.5.2.	Personnel mis à la disposition de la mission par le Gouvernement provincial	58
5.5.5.3.	Fonds de relance des coopératives agricoles	58
5.5.5.4.	Aide en devises moyennant remboursement de la contrevaieur en francs C. par la société Sankalom	58
5.5.6.	Justification économique du projet	59
5.6.	Conditions particulières	59

1. PROVINCE DU HAUT CONGO

1.1. Généralités

1.1.1. Situation de l'agriculture et de l'élevage en 1960

1.1.1.1. Les cultures industrielles et les exploitations forestières

Les grandes cultures pérennes, palmier à huile, caféier, hévéa, cacaoyer, sont particulièrement bien représentées dans cette région où le climat et le sol sont favorables à leur développement.

Le palmier à huile y est cultivé sur une grande échelle; plus de 30.000 Ha. y sont plantés, environ les deux tiers sont en rapport et donnent une production de plus de 35.000 tonnes d'huile de palme et d'environ 12.000 tonnes de noix palmistes.

Les grandes sociétés européennes fournissent environ 70 % du total des fruits de palme récoltés; les plantations autochtones produisent le restant.

Les territoires de Basoko, Isangi, Opala et Yahuma donnent la presque totalité de toute la production de palmier à huile.

Le caféier Robusta fait surtout l'objet de nombreuses petites plantations européennes; près de 13.000 Ha. sur un total de 20.000 Ha. cultivés.

La presque totalité des plantations de caféiers robusta est aux mains des exploitants européens, les autochtones ne possédant même pas 2.000 Ha. de plantations.

La production de café marchand atteint près de 10.000 tonnes dont 370 tonnes seulement sont réalisées par les autochtones.

La caféiculture est la mieux représentée dans les territoires de Ponthierville (30 % de la production totale de la Province), de Banalia, d'Opala et de Bafwasende.

Plus de 22.000 Ha d'hévéa, dont 13.000 Ha sont en rapport, ont été plantés dans la province, sur ce total 8.500 Ha. dont 2.500 Ha. seulement en rapport, sont la propriété de planteurs autochtones.

La production totale de la Province s'élève à 8.000 tonnes de caoutchouc sec dont 900 tonnes proviennent des plantations indigènes.

Les territoires d'Opala et d'Isangi représentent à eux seuls 75 % de la population totale de caoutchouc sec de la Province.

Environ 700 Ha. de cacaoyer ont été plantés dans la Province du Haut Congo, plus de la moitié sont des jeunes plantations de 1959.

Les 325 Ha. de cacaoyer appartenant aux autochtones ne sont pas encore en âge d'entrer en rapport. La totalité du cacao marchand produit par la province s'élève à 28 tonnes seulement.

Les autochtones produisent également un peu de coton dans les territoires de Bafwasende, Banalia et Basoko.

Une superficie d'environ 9.000 Ha. donne 5.000 tonnes de coton graine en 1959.

En ce qui concerne les exploitations forestières, 18, nouveaux permis de mise en valeur couvrant une superficie totale de 1967 Ha. ont été délivrés par la province au cours de l'année 1959.

Le volume total de bois en grumes abattus a été de 27.459 m³, le volume de bois débité dépassait 13.000 m³ dont 1 % seulement a été exporté, le restant étant livré au commerce intérieur.

En ce qui concerne le bois de chauffage, plus de 30.500 stères ont été débités.

Déjà en 1959 on constatait une diminution de 40 % de la production de bois d'oeuvre. Cette diminution est imputable à l'arrêt quasi complet des grands travaux de construction (fin du plan décennal) et au climat d'insécurité qui commençait déjà à se faire sentir dans la région.

Pour sauver l'industrie forestière, le besoin de trouver de nouveaux débouchés extérieurs se faisait déjà sentir.

La Province du Haut-Congo fournit également des quantités assez importantes d'ivoire: quelques 6.300 kg. en 1959, dont 4.600 kg. livrés par les autochtones principalement des territoires de Yahu-ma et de Ponthierville.

1.1.1.2. Les cultures vivrières

Les cultures vivrières sont entreprises exclusivement par les autochtones.

Le riz représente la culture la plus importante, réalisée par les indigènes, près de 33.000 Ha. sont cultivés et donnent une production de plus de 34.000 tonnes dont 26.500 tonnes sont commer-

cialisées, Basoko, Isangi, Opala et Ponthierville sont les territoires les plus productifs de la province.

La banane plantain constitue un aliment très apprécié, plus de 28.000 Ha. sont plantés et produisent annuellement quelque 235.000 tonnes de bananes dont environ 62.000 tonnes sont commercialisées.

Le territoire d'Opala est de très loin le principal producteur.

Le manioc contribue également pour une large part à la nourriture de base des villageois; plus de 18.000 Ha. en sont cultivés et la production s'élève à plus de 165.000 tonnes de manioc frais dont environ le tiers est commercialisé.

Les arachides sont surtout cultivées dans le territoire de Bafwase de dont la production atteint 4.000 tonnes pour une superficie cultivée d'environ 4.120 Ha.

La province entière produit 5.869 tonnes d'arachides sur une superficie cultivée de 7.278 Ha.

Sur cette production, 3.620 tonnes sont commercialisées.

Comme autres cultures vivrières, mais occupant une place beaucoup moins importante, on trouve:

le maïs: 667 tonnes pour 1.102 Ha. cultivés, et

la patate douce: 300 tonnes pour 80 Ha. cultivés.

1.1.1.3. Elevage - pêche - pisciculture

Les conditions écoclimatiques de la Province du Haut Congo ne sont pas tellement favorables à un développement intensif de l'élevage dans cette région; seules quelques institutions de recherches, INEAC, fermes-écoles, et quelques sociétés possèdent de petits troupeaux.

En ce qui concerne la pêche, aucun exploitant européen n'exerce cette activité; la production autochtone, pour la nouvelle province, s'élève à environ 2.100 tonnes de poisson frais et 1.400 tonnes de poisson salé-séché.

La pisciculture est assez bien développée, plus de 200 étangs se trouvant répartis dans toute la province. Les résultats obtenus au centre d'alevinage de Gene-Gene, en collaboration avec l'INEAC, sur les méthodes propres à augmenter la production naturelle des eaux relativement pauvres sont des plus satisfaisants; des études y sont poursuivies aux fins de déterminer la quantité d'alevin

optimum à mettre en charge dans les eaux pauvres en vue d'obtenir le rendement maximum.

1.1.1.4. Modes d'exploitation agricole

Quelques sociétés européennes importantes ont établi des plantations assez importantes dans cette province particulièrement favorable au développement des plantes pérennes de grande culture. Palmiers à huile et hévéas sont surtout cultivés dans les territoires d'Opala, d'Isangi et de Basoko.

La caféier Robusta est cultivé par des européens qui possèdent de petites plantations, situées dans les territoires de Ponthier-ville, de Banalia et de Bafwasende.

Les autochtones sont souvent groupés soit en coopératives, soit en paysannats; les coopératives groupant principalement les exploitants de plantations d'hévéa et plus rarement de palmiers à huile et de caféiers.

Une quinzaine de petites coopératives d'hévéa sont installées dans les territoires d'Opala et d'Isangi; nanties d'une gérance européenne, la plupart de ces coopératives donnent des résultats très prometteurs.

Plusieurs paysannats sont organisés dans la province.

Dans le territoire de Banalia, le paysannat Bamanga, en plus des cultures vivrières traditionnelles, exploite des cultures d'appoint de caféiers et de palmiers.

Dans le territoire d'Isangi, le paysannat Turumbu est surtout spécialisé dans la multiplication du riz RZ 66 destiné à la diffusion dans la Province Orientale et dans les provinces voisines; 580 tonnes de semences ont été vendues en 1959. On y effectue également des essais sur manioc et sur maïs. Des cultures pérennes d'appoint de caféiers et de palmiers sont également exploitées dans le cadre du paysannat.

Le paysannat de Yanonge s'occupe plus spécialement de cultures vivrières et de palmier à huile.

Dans le territoire de Ponthier-ville on a installé à Wanie-Rukula, un paysannat collectif conçu sous la forme de couloirs comme le paysannat Turumbu. Des cultures d'appoint de caféiers et surtout d'hévéas ont été introduites dans la région. Près de Stanleyville, un paysannat a été établi dans les zones annexes; près de 2.000 parcelles sont occupées en 1959.

En plus des réalisations effectuées dans le cadre des paysannats déjà existants, un important programme de cultures pérennes a été développé dans les territoires de Bafwasende, Isangi, Opala, Ponthierville et Yahuma. Des centaines d'hectares de palmiers et de caféiers y ont déjà été plantés.

Une très importante station de recherches agronomiques est située à Yangambi près de Stanleyville. Cette station très moderne occupe plus de 200 techniciens européens, dont plus de la moitié universitaires, et environ 3.000 congolais. Les moyens importants mis à la disposition de la recherche agronomique en ce moment permettaient de suivre une politique de recherches intensives.

La station de Yangambi a contribué à la création de graines sélectionnées de très grande valeur de palmier à huile, de caféier, d'hévéa, de cacaoyer, de cultures vivrières, de plantes fruitières, etc...

Elle a de ce fait contribué énormément au relèvement des rendements obtenus dans les plantations européennes et indigènes.

Les méthodes culturales n'ont pas été négligées et de nombreux essais ont permis de déterminer pour chaque culture les méthodes les plus adéquates à utiliser pour la région envisagée.

Des plantations expérimentales dépendant de l'INEAC ont été établies à différents endroits dans la province du Haut-Congo; elles servent à tester sur une plus grande échelle les enseignements donnés par les divisions de recherches de base. La production de ces plantations a atteint en 1959 : 212 tonnes de café marchand, plus de 1.000 tonnes de caoutchouc sec, 1,25 tonne de cacao et 922 tonnes d'huile de palme.

1.1.1.5. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication

La production rizière des paysans indigènes est en partie commercialisée par l'intermédiaire des coopératives; le restant étant réalisé par les riziers européens.

Les fruits de palme de production autochtone sont dans une importante majorité livrés aux usiniers européens qui effectuent eux-mêmes la transformation en huile de palme et en palmistes et la commercialisation de ces deux produits.

La plupart des petites coopératives d'hévéa possèdent leur usine de transformation et réalisent elles-mêmes la vente de leur production de caoutchouc sec.

Quelques-unes cependant livrent leur latex aux sociétés européennes qui en assurent la transformation et la vente.

Les territoires d'Opala et d'Isangi alimentent Stanleyville en bananes plantain et en manioc. Le paysannat Turumbu et la station de recherches de Yangambi fournissent les semences sélectionnées pour toutes les plantations de la province et des régions présentant des conditions éconologiques semblables.

L'OTRACO, par son service régulier de Léopoldville à Stanleyville, assure le transport de tous les produits d'exportation. Le territoire de Ponthierville est relié à la partie navigable du fleuve Congo par le chemin de fer Stanleyville-Ponthierville.

Les voies de communications routières, principalement celles des territoires d'Opala et d'Isangi ne sont pas particulièrement en bon état, principalement en saison des pluies.

1.1.2. Situation actuelle

1.1.2.1. Les cultures industrielles et les exploitations forestières

Les grandes cultures pérennes, surtout celles appartenant aux sociétés européennes, continuent à être normalement exploitées; les productions obtenues actuellement présentent, en fonction des chiffres de 1959, des variations diverses suivant les cultures envisagées.

En ce qui concerne le palmier à huile, la production a sensiblement baissé et n'atteint que 75 % de celle de 1959.

Ce sont surtout les quantités de fruits de palme livrées par les indigènes aux usines européennes qui ont baissé sensiblement, principalement dans les territoires d'Opala, de Yahuma et d'Isangi.

La production de café robusta, a très nettement diminué et atteint à peine 50 % de celle de 1959. Les grosses sociétés européennes elles-mêmes ont abandonné ou reconverti en d'autres cultures une bonne partie de leurs caféiers devenus non rentables par suite de l'augmentation continuelle du coût de la main-d'oeuvre et de la baisse des cours du café.

La cause principale de cette nette diminution de production est cependant l'abandon d'une grande partie des petites plantations appartenant à des colons européens, principalement dans les territoires de Ponthierville, Banalia et Bafwasende.

La production des paysans a elle aussi très sensiblement diminué et se chiffre à 30 % de celle de 1959.

La production de caoutchouc provenant des sociétés européennes est au total un peu inférieure à celle d'avant l'indépendance. Certaines sociétés ont cependant augmenté leur production grâce à l'entrée en rapport de nouvelles extensions. Par contre, une société située en territoire de Ponthierville n'atteint que 70 % de sa production de 1959; les causes principales étant l'insécurité existant dans la région et le manque de personnel d'encadrement.

La production des coopératives indigènes d'hévéa a diminué après l'indépendance. En 1962 un certain redressement s'est déjà opéré grâce à l'intervention de sociétés européennes qui ont favorisé leur remise en activité.

La production de cacao, déjà très faible en 1959, a elle aussi assez sensiblement diminué; plusieurs centaines d'hectares appartenant aux indigènes ont été complètement négligés et n'ont pas été récoltés.

En ce qui concerne le cotonnier, la culture a été définitivement abandonnée à Basoko et ne sera sans doute plus reprise; dans le territoire de Banalia on enregistre une grosse diminution de productivité tandis qu'à Bafwasende la campagne a été catastrophique.

La plupart des exploitations forestières continuent à fonctionner malgré de nombreuses difficultés d'approvisionnement en pièces de rechange.

Les exploitants européens ont augmenté leurs exportations d'afromosia, seule essence dirigée actuellement vers l'Europe.

La demande en bois d'oeuvre a encore diminué; on enregistre seulement sur la place une forte demande en bois de caisse.

1.1.2.2. Les cultures vivrières

La production de paddy a très sensiblement diminué après l'indépendance. En 1962 la production commercialisée s'élevait environ à 10 % de celle de 1959, soit à peine 3.000 tonnes.

Début 1963, on a distribué toutes les semences qu'il a été possible de se procurer chez les Turumbus, à l'INEAC et chez les riziers. De cette façon les trois quarts des producteurs de paddy seront en possession de semences pour la campagne de 1963, qu'on espère plus fructueuse que les précédentes.

Banane plantain et manioc sont toujours cultivés avec une même intensité; la production actuelle semble suffisante pour le ravitaillement des populations locales.

Les arachides, normalement cultivées en avant-culture au cotonnier, ont vu leur production diminuer très sensiblement; le territoire de Bafwasende, principal producteur, ne donne plus que 20 % de la récolte de 1959, soit à peine 1.000 tonnes.

La province ne produit presque plus de maïs; il serait pourtant très urgent d'en obtenir pour le ravitaillement des élevages de la région.

1.1.2.3. Elevage - pêche - pisciculture

Le bétail déjà peu important dans cette province a encore diminué depuis l'indépendance. Au point de vue des élevages indigènes, le métayage de Basoko est pratiquement réduit à néant, il subsiste seulement quelques petits noyaux insignifiants.

Les élevages appartenant aux institutions de recherche ont aussi diminué considérablement, les bêtes de race les plus intéressantes ont été complètement décimées.

La pêche reste toujours l'apanage des riverains, la production semble être restée approximativement la même qu'avant 1960.

La pisciculture est pratiquement abandonnée et ne se justifie d'ailleurs pas tellement dans cette province où fleuves et rivières sont assez poissonneux et où la chasse est fructueuse.

1.1.2.4. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication

La commercialisation des produits indigènes se fait de plus en plus par l'entremise des sociétés européennes. C'est le cas notamment: des productions de la plupart des coopératives encore en activité actuellement, des coupeurs de fruits de palme et d'une grosse majorité des producteurs de paddy.

La voie nationale reste la seule pratiquement utilisée pour le trafic commercial. On constate peu de fraude de produits agricoles, les frontières étant assez éloignées du centre de la Province.

L'état des voies de communication routières laisse à désirer dans toute la province, l'entretien normal des routes n'est plus ef-

fectué et ces dernières se dégradent de plus en plus rapidement. Le mauvais état généralisé des bacs entrave considérablement le bon fonctionnement des exploitations commerciales se trouvant dans la région: à Stanleyville même, le passage d'un véhicule, d'une rive à l'autre du fleuve, demande souvent plusieurs jours!

1.2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

L'Administration Provinciale actuellement au pouvoir dispose de trop peu de moyens d'action pour exercer une action de redressement à bref délai.

Ceci est vrai spécialement en ce qui concerne l'agriculture saisonnière.

La situation paraît plus favorable par contre, en certaines régions pour les cultures pérennes et spécialement dans l'Ouest de la Province, où se sont d'ailleurs noués depuis une dizaine d'années des liens de collaboration entre les planteurs et le secteur privé.

La mentalité du cultivateur est à ce point de vue, excellente dans plusieurs secteurs (chez les Bambole notamment) et tout porte à croire qu'une action en profondeur mènerait rapidement à une amélioration sérieuse, voire à une progression nette de la production.

1.3. Propositions d'intervention de l'assistance dans la Province du Haut-Congo

Les propositions d'intervention de l'assistance font l'objet du dernier chapitre de cette étude.

Les chapitres A et B intéressent tout spécialement la province du Haut-Congo.

1.4. Perspectives de développement

On peut affirmer que, parmi toutes les spéculations agricoles actuellement connues au Congo, ce sont les cultures pluriannuelles de la Cuvette Centrale (hévéa, palmier, cacaoyer), qui permettront de développer au mieux et de façon la moins onéreuse les opérations congolaises. (★)

(★) Lire à ce sujet: B. VAN DE WALLE - "L'Essai de planification de l'économie agricole congolaise" Publication INEAC - 1960.

La mise en valeur complète de la Province du Haut Congo pour la création de nouvelles extensions d'hévéa, de palmier à huile et éventuellement de cacaoyer devrait constituer le but principal de développement à long terme de l'agriculture de cette province.

2. L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DE LA CUVETTE CENTRALE

2.1. Généralités

2.1.1. Situation de l'agriculture et de l'élevage en 1960

2.1.1.1. Les cultures industrielles

L'écologie de cette région est très favorable à la culture des plantes perennes.

Le palmier à l'huile est la culture industrielle la mieux représentée; près de 50.000 Ha. de palmeraies existent dans la Province, environ 32.000 Ha. sont en rapport en 1960.

Les plantations autochtones représentent une partie importante de ces superficies: près de 22.000 Ha. dont 15.000 Ha. sont en rapport; la production des indigènes de la région s'élève à 72.000 tonnes de fruits de palme.

La production totale d'huile de palme dépasse 27.500 tonnes; 13.150 tonnes ont été réalisées à partir des fruits de palme récoltés par les paysans.

La production totale de noix palmiste atteint 9.300 tonnes. Les territoires de Boende, Djolu, Befale, Basankusu et Ingende sont les plus gros producteurs d'huile de palme.

Le caféier robusta est surtout cultivé dans les plantations moyennes appartenant à des colons européens: sur un total de près de 22.000 Ha. de caféiers, plus de 10.000 Ha leur appartiennent. Les Congolais possèdent plus de 8.000 Ha de caféiers, dont 80 % ne sont pas encore entrés en rapport en 1959.

Les territoires de Bokungu et d'Ikela possèdent les plantations les plus importantes de caféiers robusta.

La production de la province en café marchand s'élève en 1959 à 4.740 tonnes; 290 tonnes seulement proviennent des plantations indigènes.

Les plantations d'Hévéa s'étendent sur plus de 32.000 Ha, dont 20.000 Ha environ sont en rapport. Environ 8.000 Ha sont la propriété de coopératives indigènes qui en exploitent réellement 4.000, le restant étant trop jeune en 1959 pour être mis en rapport.

Près de 5.000 Ha de cacaoyers ont été plantés dans la Province de la Cuvette Centrale; 3.250 Ha sont en rapport en 1959. Les indigènes possèdent environ 850 Ha de cacaoyères dont une grande partie n'a pas atteint l'âge de donner une production.

En 1959, la Province a exporté 900 tonnes de cacao marchand dont 30 tonnes seulement proviennent des plantations indigènes.

La production copalière totale de la Province a été de 1.237 tonnes en 1959.

2.1.1.2. Les cultures vivrières

A l'exception du manioc, peu de cultures vivrières sont réalisées dans cette région de la Cuvette Centrale.

Le riz n'est pratiquement cultivé que dans le seul territoire d'Ikela qui en 1959 en a produit 4.775 tonnes sur une superficie de 4.811 Ha.

Le maïs est peu cultivé, 4.000 Ha pour toute la Province et une production de 2.850 tonnes. Cette culture est la mieux représentée dans les territoires de Bolomba et de Basankusu.

Les cultivateurs autochtones ont seulement produit 118 tonnes d'arachides en 1959 pour toute la Province.

La superficie cultivée en banane plantain s'élève à environ 10.000 Ha et la production enregistrée est de 50.000 tonnes dont 12.000 tonnes environ sont commercialisées.

Les autochtones de la Province produisent également un peu de patate douce; 3.250 tonnes en 1959 pour environ 1.000 Ha de culture.

2.1.1.3. Elevage - pêche - pisciculture

L'élevage se limite à quelques troupeaux de faible importance appartenant à des sociétés de plantation européennes et qui ne sont destinés qu'à la consommation locale.

La pêche est exclusivement aux mains des Congolais qui capturent des quantités assez importantes de poissons.

La Province de la Cuvette Centrale est la région où la pisciculture est le moins développée et où le nombre d'étangs est le plus réduit.

2.1.1.4. Modes d'exploitation agricole

Des sociétés importantes ont établi de grandes plantations dans les régions les plus favorables à la production des grandes cultures pérennes.

Des plantations européennes de palmier à huile sont les plus importantes dans les territoires de Boende, Befale, Bokungu, Djolu, et Basankusu. Les grandes plantations d'hévéa sont situées surtout dans les territoires de Bokungu, Ikela, Boende et Djolu tandis que le cacao est essentiellement cultivé dans le territoire de Bikoro.

Comme dans les autres Provinces, les plantations de caféiers sont en grande partie la propriété de colons européens installés dans tous les Territoires, principalement dans ceux de Boende, d'Ikela, de Djolu et de Bikoro.

Les Indigènes sont surtout groupés en paysannats pour la production de cultures annuelles et pérennes.

De nombreuses difficultés sont rencontrées dans les paysannats de cultures annuelles pour faire respecter une rotation adéquate et pour porter à un stade économique les cultures vivrières qui s'écoulent difficilement sur le marché de la ville, par suite de transports onéreux, etc... Certains paysannats retournent d'ailleurs irrémédiablement à l'agriculture coutumière.

L'intérêt des paysans semble plus vif pour les cultures pérennes, surtout depuis l'entrée progressive en production des plantations existantes.

Le palmier à huile, le caféier et le cacaoyer sont les cultures les plus développées en paysannat. Des paysannats-pilotes ont été mis sur pied dans certaines régions; dans la Cuvette Centrale on trouve celui de Lokolia, en territoire de Boende; ce dernier est orienté presque exclusivement vers la caféiculture, établie rationnellement en couloirs. Des résultats tangibles sont acquis, bien qu'en dépit de réelles difficultés inhérentes à la région, telles que populations clairsemées, peu enclines aux travaux agricoles et possédant un esprit familial qui les pousse à se disperser en de nombreux petits blocs fortement espacés.

Une expérience semblable a également été réalisée en territoire de Monkoto, ici aussi il s'agit surtout de caféiculture avec quelques parcelles d'élaeis et d'hévéas. Cette expérience, instaurée sous le régime de la liberté, semble porter un certain fruit, même si la technique n'en est pas toujours parfaite.

Il existe une autre catégorie d'agriculteurs ce sont les planteurs indépendants congolais s'adonnant principalement aux cultures pérennes. Malgré les conseils, donnés pendant quatre années, ces planteurs ne se sont pas encore astreints à suivre les règles fondamentales d'une exploitation rationnelle.

Cette forme d'agriculture s'est développée dans de larges proportions dans la Province de la Cuvette Centrale pour les quatre spéculations pérennes de la Province: élaïs, caféier (surtout), hévéa, cacaoyer; il est cependant à signaler que bon nombre de petites entreprises seront abandonnées ou ne seront jamais viables à cause de leur situation géographique, pédologique ou économique défavorable.

Les paysans exploitant l'hévéa sont principalement groupés en coopératives; les plus importantes sont situées dans les territoires d'Ikela, de Djolu, de Basankusu, de Bokungu et de Befale.

Les superficies des plantations et les productions de caoutchouc sec enregistrées en 1959 dans les différentes coopératives sont reprises dans le tableau suivant :

Territoire	Superficies en rapport en Ha	Superficies non en rapport en Ha	Total superficies en Ha	Productions en tonnes de caoucho sec
Bongondanga	183	165	348	53,-
Monkoto	216	346	562	79,-
Djolu	1.261	1.021	2.282	335,-
Bokungu	279	1.131	1.410	124,5
Ikela	643	1.538	2.171	396,-
Befale	470	239	709	183,-
Basankusu	1.221	88	1.309	178,7
Bikoro	188	53	241	67,-

La plupart de ces coopératives sont gérées par un Européen; elles possèdent de petites usines de transformation qui fournissent un produit d'excellente qualité.

2.1.1.5. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication

La production rizière du territoire d'Ikela est presque entièrement traitée par des sociétés européennes qui en assurent la

vente.

Les fruits de palme provenant des plantations indigènes sont, en grande partie, livrés aux usiniers européens qui en réalisent la transformation et en assurent la vente. Il en est de même pour la production de café des paysans.

Les coopératives d'hévéa possèdent souvent leurs propres usines de transformation; les produits secondaires cependant qui nécessitent des installations plus importantes sont traités dans les usines des sociétés européennes.

Manioc et banane plantain servent à la consommation locale et au ravitaillement des centres.

La plupart des productions industrielles sont exportées hors frontières, les voies de communication fluviales sont presque exclusivement utilisées.

Le réseau routier est relativement peu développé mais les axes principaux sont dans un excellent état d'entretien.

2.1.2. Situation actuelle

2.1.2.1. Les cultures industrielles

L'exploitation des grandes plantations par les sociétés européennes continue à donner d'excellents résultats. Parfois même l'entrée en rapport de nouvelles extensions, a permis de dépasser les productions de 1959.

En ce qui concerne le palmier à huile, la production est, en général en légère augmentation dans les grandes plantations; par contre les apports de fruits de palme des congolais ayant sensiblement diminué, la production d'huile industrielle reste inférieure à celle de 1960.

La production de café robusta a baissé assez sensiblement; de grosses sociétés ont même abandonné définitivement certaines caféières qui n'étaient plus rentables suite aux augmentations successives des salaires de la main d'oeuvre. Les paysans congolais de leur côté n'ont plus entretenu régulièrement leurs champs et la récolte a été inférieure à celle de 1959.

La production de caoutchouc des sociétés européennes est au total un peu supérieure à celle d'avant l'indépendance. L'entrée en rapport de jeunes plantations réalisées avec du matériel sélectionné est à la base de cette augmentation.

Par contre la production des coopératives autochtones a diminué de façon catastrophique. La plupart de ces exploitations ont d'ailleurs arrêté toute activité en 1962. Seules les coopératives de Djolu, d'Ikela et de Bikoro ont encore marqué une faible activité qui s'est soldée par une production de 340 Tonnes de caoutchouc sec. Les nombreuses jeunes plantations d'hévéa n'ont plus reçu aucun soin d'entretien depuis plus de 2 ans.

La production de cacao marchand provenant des sociétés étrangères est restée sensiblement identique mais les apports des indigènes sont en baisse généralisée.

2.1.2.2. Les cultures vivrières

Déjà peu importantes en 1959, les productions des cultures vivrières ont encore considérablement diminué depuis l'indépendance.

La production de riz en région d'Ikéla atteint à peine 1.500 tonnes en 1962; les usiniers de la région vont cependant faire l'impossible pour acquérir des semences de qualité et les distribuer au moment opportun aux paysans.

Bananes plantain et surtout manioc sont toujours cultivés en quantité suffisante, semble-t-il, pour assurer la consommation des populations locales; il en est de même pour le maïs.

2.1.2.3. Elevage - pêche - pisciculture

Elevage et pisciculture sont très peu représentés dans cette Province. La pêche reste aux mains des autochtones; il est très difficile d'estimer la production actuelle qui ne doit pas avoir été évalué beaucoup, depuis 1959.

2.1.2.4. Commercialisation - circuits commerciaux - voies de communication

La commercialisation des produits des planteurs congolais se fait essentiellement par l'entremise des sociétés européennes. C'est le cas notamment des productions des coopératives d'hévéa encore en activité, des coupeurs de fruits de palme, et des producteurs de paddy.

Les transports se font presque exclusivement par voie fluviale et sont donc intimement dépendants des services de l'OTRACO.

L'état des voies de communications routières laisse énormément à désirer actuellement, plus aucun entretien n'est réalisé; tous

les cantonniers de la Province ont d'ailleurs été licenciés. Certaines digues sont tellement dégradées que bientôt tout trafic sera interrompu.

Il faut signaler également le mauvais état généralisé des bacs de la Province qui ne continuent à fonctionner que grâce à de nombreuses réfections et à des livraisons de carburant par les sociétés environnantes.

2.2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

On a l'impression que les milieux agricoles autochtones ne sont pas encore parvenus à s'adapter aux nouvelles circonstances; livrés à eux-mêmes, privés des conseils des techniciens, ils ne paraissent pas trouver en eux le dynamisme suffisant à une reprise normale des activités agricoles.

Il semble bien que, dans certaines régions, le détachement d'un technicien pourrait avoir, à lui seul, un effet déterminant sur la production.

Le secteur privé fonctionne encore normalement dans la Province et ceci malgré de nombreuses difficultés d'approvisionnement en devises, en charroi, en pièces de rechange, etc... et, malgré le mauvais état des voies de communications.

Au début de l'année 1963 le Ministre Provincial de l'Economie a créé dans le territoire d'Ikela une société coopérative de développement communautaire (la SOCODEC - IKELA).

Son programme est très prometteur: relance de l'économie rurale dans le territoire d'Ikela; accroissement du revenu des travailleurs agricoles et participation à l'amélioration des conditions de vie par des réalisations sociales; constructions d'écoles, logements à bon marché, dispensaires, ouvertures de magasins, etc...

L'aide technique peut contribuer grandement à la réalisation d'une partie de ce projet en détachant pendant un certain temps, dans cette région très riche, un ingénieur agronome ayant pour mission de diriger les activités agricoles.

Dans le territoire de Bokungu, une coopérative hévéa est susceptible de fonctionner parfaitement, en collaboration avec la société européenne voisine; une proposition d'intervention de l'assistance est également envisagée dans cette région.

2.3. Propositions d'intervention de l'assistance dans la Province de la Cuvette Centrale

Les propositions d'intervention de l'assistance font l'objet de la dernière section du présent chapitre. Les chapitres 3.3 et 3.4. de cette section intéressent spécialement la Province de la Cuvette Centrale.

2.4. Perspectives de développement

La Province de la Cuvette Centrale est certainement l'une des régions les plus favorables au développement des cultures pluriannuelles: hévéa, palmier, cacaoyer.

Ces cultures d'exportation sont susceptibles de procurer des quantités importantes de devises.

La mise en valeur des sols inexploités de la Province par la création de nouvelles extensions d'hévéa, de palmier à huile et de cacaoyer devrait constituer le but principal du développement à long terme de l'agriculture de cette région.

3. L'AGRICULTURE DU NORD DE LA PROVINCE DU SANKURU

(zone Nord comprenant les Territoires de LOMELA et de LODJA)

3.1. Généralités

3.1.1. Situation de l'agriculture et de l'élevage en 1960

3.1.1.1. Les cultures industrielles

Le caféier robusta est avec l'hévéa la principale culture industrielle de la zone forestière du SANKURU. Cette culture a surtout rencontré un large succès en milieu rural, principalement dans les réalisations tendant à développer les cultures domestiques ou "de case".

La plupart des plantations autochtones sont en production en 1959; sur 6.890 Ha. de caféiers appartenant presque en totalité aux villageois, 5.515 Ha. sont en rapport et donnent une production de 1.786 tonnes de café marchand en 1959.

Les plantations appartenant à des colons européens sont beaucoup moins importantes: 1.786 Ha. seulement, dont 1.309 Ha. sont en rapport et n'ont produit en 1959 que 153 tonnes de café marchand. La plupart de ces plantations sont en déclin et principalement en Territoire de LODJA, l'entretien est réduit et les travaux se limitent pratiquement à la cueillette; ces plantations souffrent surtout de misère physiologique.

L'usinage du café se fait principalement par voie sèche sauf pour deux usines à LODJA. Le Territoire de LODJA avec plus de 6.200 Ha. de plantations et une production de plus de 1.000 tonnes et la région où la culture du caféier a été le plus intensifiée.

L'hévéa est également très bien représenté dans ces deux Territoires. L'exploitation a surtout rencontré un large succès en milieu rural et la mise en valeur, sous forme de coopératives, des importantes superficies d'hévéa datant de l'effort de guerre donne des résultats particulièrement favorables.

La majorité des plantations sont en production en 1959; sur 5.036 Ha. d'hévéas, 3.764 Ha. sont en rapport et produisent 1.691 tonnes de caoutchouc sec.

Le remplacement des anciennes plantations se poursuit régulièrement, il devait s'achever en 1960. A ce moment il devait exister

dans les deux Territoires de LODJA et de LOMELA, 1.650 Ha. de jeunes plantations.

Depuis l'entrée en rapport des plantations du Nord - Sankuru le rendement annuel à l'hectare n'a cessé d'augmenter pour atteindre un maximum d'environ 545 Kg. de caoutchouc sec.

L'avance payée au litre de latex est de 2,50 fr. en 1959, la ristourne sur la production de 1958 a été portée à un franc par litre de latex.

La culture européenne de l'hévéa reste limitée pratiquement au seul Territoire de LOMELA. Il existe dans cette région 1.217 Ha. d'hévéa dont 1.137 Ha. sont en rapport et donnent 705 tonnes de caoutchouc sec. La production annuelle tend à se stabiliser aux environs de 620 Kg. de caoutchouc sec à l'hectare.

L'équipement industriel des usines existantes s'améliore: des séchoirs à la vapeur et à air chaud ont été construits; ils permettent d'obtenir des feuilles plus claires en utilisant des coagulats plus minces.

Des palmeraies subspontanées existent également dans la région; les autochtones les exploitent eux-mêmes, aucune société européenne ne cultivant l'élaeis dans ces deux Territoires.

En 1959 la production commercialisée s'élève à environ 100 tonnes d'huile indigène et 85P tonnes de noix palmistes.

Le cotonnier est également cultivé dans cette région et principalement dans le Territoire de LODJA. Une superficie de 5.823 Ha. a donné en 1959 une production de 1.580 tonnes.

3.1.1.2. Les cultures vivrières

Les cultures vivrières sont entièrement aux mains des cultivateurs autochtones.

Le riz constitue la culture vivrière la plus importante de la région. Plus de 14.000 tonnes de paddy dont plus de 5.000 tonnes commercialisées sont produites sur environ 11.500 Ha. de plantations. A lui seul, le Territoire de LODJA a produit plus de 11.000 tonnes de paddy en 1959.

Le manioc a également la faveur des populations locales; près de 1.200 Ha. en sont cultivés et produisent près de 28.000 tonnes de cossettes.

L'arachide occupe aussi une place importante dans la production

agricole; plus de 7.500 Ha. d'arachides sont cultivées dans les 2 Territoires et donnent des productions annuelles supérieures à 7.000 tonnes.

Comme autres cultures vivrières, mais occupant une place beaucoup moins importante, on cite également la patate douce et le maïs. Le Territoire de LODJA totalise la production du Nord Sankuru: 1.320 tonnes de maïs et 36 tonnes de patates douces.

3.1.1.3. Elevage - pêche - pisciculture

Seul élevage assez important de la région, la C.A.B.I. de Wetshinzadi, organisme parastatal possède 700 têtes de gros bétail en 1959.

La pêche et la pisciculture sont assez peu développées dans la région envisagée.

3.1.1.4. Modes d'exploitation agricole

Peu de sociétés européennes ont établi des plantations en Nord Sankuru.

Quelques planteurs indépendants possèdent des exploitations déjà âgées de caféiers robusta et se limitent pratiquement à la cueillette des fruits.

Les paysannats groupent plus de 10.000 planteurs en Territoire de Lodja et produisent la presque totalité des productions vivrières.

Les villageois possèdent la grosse majorité des superficies de caféiers de la région.

Une importante coopérative groupant près de 4.000 coopérateurs exploite les nombreuses plantations d'hévéas réparties sur tout le Territoire de LOMELA. Un gérant européen en assure la direction et les résultats obtenus sont d'année en année plus favorables.

Enfin deux parastataux sont installés dans la région du Nord Sankuru; le C.A.B.I. de Wetshinzadi y possède 700 têtes de bétail tandis que l'INEAC à MUKUMARI exploite environ 700 Ha. d'hévéas dont 578 Ha. sont en rapport.

3.1.1.5. Commercialisation - Organisations commerciales - circuits commerciaux - Voies de communications

Les villageois qui exploitent les plantations de caféiers situées

dans la région, vendent leur café en baie aux entreprises européennes locales qui réalisent l'usinage et la vente du produit.

Les fruits de palme récoltés par les autochtones sont traités dans des presses à main et l'huile produite sert à la consommation locale.

Le latex de la coopérative hévéa est traité dans les usines de la société Cotonco à KUTUSONGO et à PELENGE.

La vente du caoutchouc sec est également réalisée par les soins de la société.

Le Nord Sankuru, gros producteur de vivres et principalement de paddy, d'arachide et de manioc, exporte une partie importante de sa production vers le Sud de la Province, vers le Katanga, vers Léopoldville et même vers l'Europe, en ce qui concerne la farine de manioc.

3.1.2. Situation actuelle

3.1.2.1. Les cultures industrielles

Aucune nouvelle extension de caféiers robusta n'a été réalisée depuis 1960. Une bonne partie des anciennes caféières devenues trop âgées et n'ayant plus subi aucun entretien ont été complètement abandonnées.

La production actuelle des planteurs européens est insignifiante. Les villageois eux-mêmes ont négligé la plus grande partie de leurs plantations qui, trop âgées et mal entretenues sont devenues d'un rendement médiocre.

De plus, pendant un certain temps les autochtones ont éprouvé des difficultés pour écouler cette faible production. Le relèvement récent des cours du café a favorisé cependant la reprise des marchés de café indigène.

La coopérative hévéa de LOMELA bien que privée de techniciens européens a continué à fonctionner. Sa production a cependant très sensiblement baissé et, en 1962, 1.080 tonnes de caoutchouc sec, seulement, ont été commercialisées.

L'entretien des plantations est abandonné et un grand nombre d'arbres ne sont même plus saignés. D'ailleurs, les procédés actuels de saignée sont inadéquats tant au point de vue de la consommation d'écorce que de la profondeur de l'entaille.

Les jeunes plantations n'ont plus reçu les soins d'entretien nécessaires à leur bon développement; les éclaircies même n'ont pas été effectuées dans leur entièreté.

La société Sankalom a continué l'exploitation de ses plantations, sa production a cependant sensiblement diminué; de 281 tonnes en 1959 elle a passé à 243 tonnes en 1962.

La production des plantations de l'INEAC MUKUMARI a aussi sensiblement baissé; de 432 tonnes en 1959, elle n'est plus que de 365 tonnes en 1962.

La production du coton du Nord Sankuru a très fortement diminué depuis 1960.

3.1.2.2. Les cultures vivrières

Dans l'ensemble la production des cultures vivrières a très sensiblement diminué, la suppression de l'imposition de certaines cultures a joué un rôle prédominant dans cette baisse de production.

Les quantités de paddy et d'arachides produites en 1962 peuvent être estimées à environ 30 % de la production de 1959.

Les productions des autres cultures vivrières ont également diminué dans de notables proportions.

3.1.2.3. Elevage - pêche - pisciculture

La situation actuelle de l'élevage du C.A.B.I. de Wetshinzadi n'a pu être déterminée.

Quant à la pêche et à la pisciculture qui n'ont jamais présenté que très peu d'importance dans la région, elles sont complètement abandonnées.

3.1.2.4. Commercialisation - Voies de communications

Depuis la hausse des cours du café, les sociétés européennes ainsi que quelques privés indépendants ont intensifié leurs achats de café en baies produit principalement par les villageois. Usinage et commercialisation sont effectués par les soins de ces organismes.

La société Sankalom s'occupe de l'usinage et de la commercialisation de toute la production de caoutchouc de la coopérative hévéa.

Les fruits de palmes sont transformés en huile, de médiocre qualité, écoulee sur les marchés locaux.

Une grande partie de la production vivrière est consommée sur place. Les productions d'exportations sont évacuées presque exclusivement par voie fluviale. Les routes de la région sont dans un état invraisemblable, presque totalement impraticables, de profonds ravinelements empêchent toute circulation normale. Les ponts situés sur les axes d'intérêt agricole risquent de s'effondrer et exigent d'urgence une réfection complète.

3.2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

L'ensemble des cultivateurs semble de bonne volonté, mais sans encouragement, sans propagande, sans imposition, la masse rurale ne réagit guère. Ce qui manque le plus pour le moment, c'est un cadre agricole disposant des moyens nécessaires pour diriger le paysan dans la réalisation de ses travaux culturels.

Le rétablissement des voies de communication est indispensable à la relance de l'économie de cette région productrice de grosses quantités de produits non consommables sur place.

Actuellement on ne constate aucun entretien des routes du Nord Sankuru, bien au contraire, ces dernières se dégradent de plus en plus.

Au point de vue de l'agriculture autochtone, le Nord Sankuru est caractérisé par la présence de 7.000 Ha. de plantations de caféier robusta. L'Autorité responsable se doit de faire entretenir correctement et de mettre complètement en valeur cet important potentiel végétal par une intensification de la propagande dans les milieux ruraux.

Les cours du café étant vraiment trop fluctuants, il n'est pas à conseiller d'ouvrir de nouvelles extensions actuellement.

La culture pérenne qui s'est le mieux imposée dans la région et qui a donné des résultats très encourageants, est l'hévéa. Plus de 5.000 Ha. sont déjà exploités par les cultivateurs locaux groupés en coopératives.

L'indigène aime pratiquer cette culture, malheureusement l'exploitation rationnelle des arbres à caoutchouc est relativement difficile et la formation des saigneurs est très lente.

Depuis qu'ils ont été livrés à eux-mêmes, par suite du départ des

gérants et des techniciens agronomes, l'exploitation est faite en dépit de tout bon sens.

Les arbres sont saignés plusieurs fois par jour, la consommation d'écorce est le triple de la normale, la zone cambiale régénératrice n'est plus respectée, la jeune écorce nouvellement régénérée est remise directement en saignée. L'avenir de ces plantations risque d'être compromis.

Une intervention de l'assistance est susceptible de relancer, en très peu de temps, l'économie de la région en réorganisant l'importante coopérative hévéa du Territoire de LOMELA.

L'éducation des saigneurs indispensables à l'exploitation rationnelle des plantations pourrait être confiée à des techniciens envoyés dans le cadre d'une mission de relance de la culture de l'hévéa.

3.3. Propositions d'intervention de l'assistance dans la Province du SANKURU

Les propositions d'intervention de l'assistance font l'objet de la dernière section du présent chapitre.

Le chapitre 3.4. intéresse spécialement les Provinces du Sankuru.

3.4. Perspectives de Développement

Bien que située dans la zone marginale des grandes cultures il semble que la vocation agricole de cette région du Nord Sankuru soit plutôt la culture de l'hévéa.

Les sols sont trop pauvres pour envisager l'exploitation des autres plantes pérennes: caféier, cacaoyer, palmier; seul l'exploitation de l'hévéa est capable de se défendre avec succès.

Les expériences acquises ont montré que des rendements intéressants pouvaient être obtenus en exploitation coopérative autochtone.

La voie à suivre pour favoriser un développement à long terme de l'agriculture de la zone envisagée dépendra du succès de la relance agricole proposée actuellement.

4. L'AGRICULTURE DE LA PROVINCE DU LAC LEOPOLD II

4.1. Généralités

4.1.1. Situation de l'Agriculture et de l'élevage

La nécessité de réduire aux fins d'impression, le volume de ce document, limite à l'activité piscicole, seule retenue dans les propositions d'intervention, la présentation du rapport fourni par les experts et qui traitait du problème agricole dans son ensemble.

4.1.1.1. Pêche et pisciculture

La pêche est d'une importance primordiale dans la Province. La production des eaux libres, enregistrée en 1959, était la suivante:

Zones	Poisson frais (Kgs)		Poisson fumé (Kgs)
	Total	frais transformé	
Lac	225.000	150.000	50.000
Affluents princip. et secondaires	5.050.000	3.750.000	1.250.000
Kasaï et affluents	4.317.000	2.048.000	683.000
Congo et affl.	4.344.000	1.980.000	660.000
Total province	13.936.000	7.929.000	2.643.000

La plus grande partie de cette production est saisonnière et n'est réalisée que pendant les 3 à 4 mois de saison sèche.

Il existe trois catégories de pêcheurs:

Les pêcheurs professionnels: c'est dans la vente du poisson qu'ils trouvent les revenus nécessaires à leur existence. Ils se livrent rarement à une autre activité. Ils pêchent toute l'année et sont équipés d'embarcations légères et de grands filets. Leur nombre est d'environ 2.700 dont plus de 1.500 pour le seul Territoire de Mushie. La production des pêcheurs professionnels est estimée à environ 5.000 tonnes de poisson frais.

Les pêcheurs riverains consacrent une bonne partie de leurs loisirs à la pêche; néanmoins ils exécutent en plus quelques cultures vivrières de manioc et d'arachide, voire de riz. Ils sont exemptés, en principe, des cultures industrielles pour autant que leur production de pêche soit suffisante. On compte dans la Province quelques 8.700 pêcheurs riverains dont près de 3.000 dans le Territoire d'INONGO. La production des pêcheurs riverains est estimée à environ 5.500 tonnes de poisson frais.

Les pêcheurs coutumiers sont, soit des riverains qui ne pêchent qu'en saison sèche, soit des indigènes de l'intérieur qui quittent leurs villages pour s'installer dans les "Nganda" au cours de la saison sèche. On compte dans la Province quelques 18.500 pêcheurs coutumiers dont plus de 11.000 pour les seuls Territoires de MUSHIE et de OSHWE. La production totale des pêcheurs coutumiers est estimée à environ 5.000 tonnes de poisson frais.

4.1.1.2. Production commercialisée

Chez les pêcheurs professionnels toute la production, tant fraîche que fumée est commercialisée; les pêcheurs riverains réservent souvent plus de 50 % de leur production en poisson fumé pour le commerce. Quant aux pêcheurs coutumiers, ils ont de plus en plus tendance à vendre également aux commerçants une partie de leur poisson fumé.

Destination du poisson commercialisé

Le poisson frais est vendu surtout à l'intérieur pour la consommation locale. Citons parmi les principaux acheteurs: la main d'oeuvre indigène des exploitations européennes, les cités, les missions, l'administration, les équipages et les passagers des bateaux courriers.

Quant au poisson fumé, il est vendu aux trafiquants, ceux-ci possèdent des baleinières à moteur, jouent le rôle d'intermédiaire entre l'indigène et le consommateur. Le centre principal de consommation du poisson fumé du lac Léopold II est Léopoldville et accessoirement, d'autres localités telles KIKWIT, BANNINGVILLE, etc...

Les études et enquêtes réalisées avant 1960

Bien avant l'Indépendance, les Autorités s'étaient rendu compte de l'intérêt d'une organisation rationnelle de la pêche dans la région du lac Léopold II.

Pendant des années, de nombreuses études furent réalisées par des techniciens spécialisés dans les questions piscicoles pour déterminer les teneurs en poissons du lac et de ses affluents, ainsi que les méthodes à mettre en oeuvre pour augmenter les captures et améliorer le conditionnement du produit de sa conservation.

Des enquêtes réalisées à l'époque on peut émettre un certain nombre de conclusions:

En ce qui concerne la production de poisson frais pour Léopoldville:

1. Le lac et les rivières sont peu profonds avec de nombreux bancs de sable; il serait nécessaire d'utiliser des bateaux et des filets entièrement différents de ceux normalement utilisés dans les lacs de l'Est.
2. De nombreux biefs sont inaccessibles en saison sèche, laquelle est précisément la grande époque de la pêche.
3. Le transport du poisson frais à Léopoldville exigea plusieurs jours de voyage avec tous les risques de panne qu'une telle durée comporte.
4. La concurrence au poisson de mer postule un prix de vente, relativement bas; le consommateur préfère le poisson de rivière mais ne l'acceptera pas à n'importe quel prix.
5. Il semble que la production de poisson de mer soit, en mesure de satisfaire tous les besoins du marché de Léopoldville.

En ce qui concerne la production de poisson fumé:

Le fumage est rarement exécuté correctement, ce qui occasionne des déchets au transport et une dépréciation du produit.

Pendant plusieurs années un spécialiste en pisciculture a vainement essayé de convaincre les pêcheurs de moderniser les méthodes de fumage. Différents types de fumoirs ont été commandés dans un but de démonstration.

Malgré la patience et la tenacité du technicien, aucun résultat n'a pu être obtenu pour diverses raisons:

. méfiance des indigènes vis à vis des nouveautés; ils ne sont pas convaincus que la nouvelle méthode de fumage est plus efficace. L'argument faisant état du meilleur rapport poids frais/poids fumé (qui est d'environ 3/1 dans le premier cas au lieu de 4/1 dans le second) n'a aucune prise sur eux car ils ne se rendent

absolument pas compte qu'il puisse y avoir une perte de poids si importante à la fumigation.

. appréhension d'une contrainte officielle; les pêcheurs craignent que leur poisson traité dans un fumoir construit par l'Etat ne devienne sa propriété et, de plus, qu'on ne les oblige à fournir une quantité déterminée de poisson par semaine, ce qui constituerait une imposition comme pour les cultures.

. opposition des chefs de terre et de tous les indigènes à la présence de techniciens européens; ils sont persuadés que ces derniers viennent leur ravir les ressources de leurs rivières.

Par contre l'introduction de filets en nylon a été très favorablement accueillie; de tels filets ont d'abord été mis gracieusement à la disposition de quelques groupes de pêcheurs qui à la longue ont su apprécier leur résistance et leur longévité. Tous les pêcheurs ont admis actuellement la supériorité de ces types de filets.

La production piscicole n'a plus été recensée depuis 1959 et, de ce fait, il est pratiquement impossible de présenter une estimation quelconque. Bien que le poisson se vende à un prix très élevé et semble plutôt rare sur le marché, les Autorités locales prétendent que la production n'a pas sensiblement diminué.

Il est un fait certain, c'est que le petit matériel: filets de nylon, fil de chanvre, hameçons, flotteurs, etc... se fait de plus en plus rare et atteint des prix très élevés.

Les pêcheurs sont plus indépendants que jamais; la facilité de vente du poisson et les prix élevés obtenus de cette réalisation ne constituent pas des facteurs favorables à la constitution d'un groupement de forme coopérative.

4.2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

Le Gouvernement Provincial du Lac Léopold II a élaboré une série de mesures qui, si elles pouvaient être réellement appliquées contribueraient de façon certaine à un redressement de l'économie agricole de la région. Malheureusement, la mise à exécution des règlements paraît improbable dans les circonstances actuelles.

La Province, même avant 1960, a toujours été déshéritée, en agriculture comme dans tous les autres domaines; les possibilités

d'obtenir de la main d'oeuvre en suffisance sont d'ailleurs très limitées à cause de la très faible densité de population.

Très peu de cultures pérennes sont pratiqués par l'indigène; on compte pour l'ensemble de la Province: 2.000 Ha. de palmeraies, 600 Ha. de caféiers, 185 Ha. d'hévéa, et quelques Ha. de cacaoyers.

En ce qui concerne les productions annuelles, tant vivrières qu'industrielles, elles n'ont jamais été très importantes et, dans la majorité des cas, provenaient des cultures imposées ou du travail des relégués.

Les sociétés étrangères sont également très peu représentées; 2.400 Ha. de palmeraies, 3.400 Ha. de caféiers, 4.000 Ha. d'hévéa, quelques Ha. de cacaoyers et un peu d'élevage constituent l'entièreté du potentiel agricole appartenant aux sociétés européennes.

Il reste la pêche qui, on l'a dit plus haut, a fait l'objet de nombreuses études réalisées avant l'Indépendance.

Ces enquêtes ont mis à jour les difficultés importantes qu'il faudrait surmonter pour l'organiser de façon rationnelle.

Des sondages ont été réalisés pour déterminer les richesses du lac et de ses affluents; des nouveaux filets de pêche réalisés en fil de nylon ont été mis à la disposition des pêcheurs professionnels, des fumoirs de différents types ont également été essayés; on a aussi envisagé de ravitailler Léopoldville en poissons frais à partir du Lac Léopold II et de ses affluents.

L'analyse des résultats de ces enquêtes montre clairement que les premiers intéressés, les pêcheurs eux-mêmes, ne sont pas favorables à une réorganisation de leurs méthodes de pêche et de fumage.

L'introduction de nouveaux types de fumoir a été un échec complet, les autochtones les refusant même à titre d'essai.

Les pêcheurs sont également adversaires d'une réglementation et d'une commercialisation par l'Etat du produit de leurs activités; ils craignent de devoir fournir des quantités de poisson plus importantes à un prix de vente beaucoup moins intéressant que celui pratiqué actuellement.

Une importante difficulté dans l'organisation de la pêche provient du fait que la grosse production du poisson est limitée aux 3 à 4 mois de saison sèche et qu'à cette époque presque toute la population y participe.

Les sondages effectués semblent montrer que le lac lui même est assez pauvre en poisson et que ce n'est que par son étendue qu'il constitue un réservoir important.

Le seul résultat positif réellement obtenu a été l'acceptation unanime par les intéressés de remplacer leurs anciens filets par des filets en nylon beaucoup plus résistants.

Les pêcheurs forment une société à part très fermée et complexe. Les droits de pêche, les méthodes, le calendrier, ont été déterminés avec précision et généralement respectés avant l'Indépendance.

Toute une organisation commerciale couvre la vente des produits dans les centres de Léopoldville, Coquilhatville, Kikwit, Port Francqui, etc... Une intervention mal préparée dans cet échafaudage de relations, de conventions tacites et de coutumes risquerait de bouleverser une activité bien développée et de compromettre les efforts de rationalisation. Il serait souhaitable que des enquêtes complémentaires portant surtout sur les caractères sociaux et économiques des différents groupements de pêcheurs soient entreprises avant de présenter un plan définitif de rationalisation.

Il n'entre malheureusement pas dans le cadre de la mission actuelle, principalement basée sur un redressement rapide de l'économie, d'envisager la réalisation d'un tel projet.

4.3. Propositions d'intervention de l'Assistance

4.3.1. Exposé des motifs

En 1959 la production de poisson frais atteignait près de 14.000 tonnes dans la Province envisagée. Les difficultés actuelles pour l'approvisionnement en filets de pêche en nylon et en petit matériel compromettent sérieusement la production. Il y a donc ici matière à intervention d'autant plus que l'économie générale de la Province est peu prospère.

4.3.2. Modalités d'intervention

aide en quotas pour l'obtention de petit matériel de pêche.

Des licences seront sollicitées pour l'importation de filets en nylon, de fil de nylon, de fil de chanvre, de flotteurs, de plomb de lestage, d'hameçons et de treillis pour fumoirs.

La répartition demandée en filets de pêche, leurs caractéristiques et l'estimation des prix rendus Congo, sont repris dans le tableau suivant

Territoire ou secteur	Long. en m.	Hauteur en m.	Mailles de noeud à noeud en cm.	Résist. du fil en kg.	Nombre à fournir	Prix estimé rendu Congo
<u>MUSHIE</u>						
BABOMA	I10	2,2	5	I2	I5	80.000 F.B.
	I20	3	8	I8	20	
BATEKE SUD	I20	3	8	I8	5	12.000 F.B.
BATEKE NORD	I10	2,2	5	I2	5	20.000 F.B.
	I20	3	8	I8	5	
MISTANDUNGA	I20	3	8	I8	20	75.000 F.B.
	I50	7	8	24	2	
<u>KUTU</u>						
BADIA	I10	2,2	5	I2	20	109.000 F.B.
	I20	3	8	I8	30	
<u>INONGO</u>						
BOLIA	I10	2,2	5	I2	3	
	I20	3	8	I8	3	72.000 F.B.
	I50	7	8	24	5	
INONGO	I10	2,2	5	I2	I2	
	I20	3	8	I8	7	64.000 F.B.
	I50	7	8	24	2	
<u>KIRI</u>						
BELONGE	I10	2,2	5	I2	5	8.000 F.B.
LOTOI	I10	2,2	5	I2	55	20.000 F.B.
	I20	3	8	I8	5	
TOTAL					I69	460.000 F.B.

Les quantités et les estimations des prix rendu Congo des autres fournitures de pêche sont les suivantes:

100 Kg. de fil de nylon	: prix estimé:	40.000 F.B.
100 Kg. de fil de chanvre	: " "	20.000 F.B.
2.000 hameçons	: " "	500 F.B.
500 flotteurs	: " "	2.000 F.B.
250 kg. de plomb de lestage	: " "	7.500 F.B.
1.000 mètres de treillis fort (2 à 3 mm. d'épaisseur) quadrillé 2 cm x 2 cm. largeur 1 m. 20	: prix estimé:	100.000 F.B.

	Total :	170.000 F.B.
		=====

4.4. Perspectives de Développement à long terme

Un bureau d'études spécialisé en pisciculture devrait pouvoir reprendre les études déjà réalisées jusqu'à présent en vue d'établir un projet concret d'organisation de la pêche, de la conservation et de la commercialisation du poisson dans la Province du Lac Léopold II.

Si les petits essais de Développement communautaires axés sur la production agricole installés dans différentes régions de la Province donnent des résultats intéressants, une action plus intensive effectuée sur plus grande échelle pourrait dès lors être envisagée.

Dans les régions de savane, la création d'un petit centre d'élevage de gros bétail est en mesure de donner des indications sur les possibilités que peut offrir l'introduction de gros bétail en milieu indigène. Si l'essai est concluant, il importera d'envisager la multiplication de ces centres d'élevage dans les endroits les plus favorables.

5. PROPOSITIONS D'INTERVENTION DE L'ASSISTANCE DANS LA ZONE D'ACTION DES GRANDES CULTURES EQUATORIALES

Il s'agit ici d'une très vaste zone d'action qui portera ses effets sur trois provinces de la région centrale, à savoir: les provinces du Haut Congo, de la Cuvette Centrale et du Sankuru.

Le personnel sera dirigé par un chef d'équipe basé à Ikela et comprendra un certain nombre de techniciens européens répartis dans les différentes régions où une intervention de l'assistance est envisagée.

L'action est basée sur la relance et le développement de la culture de l'hévéa, du caféier et du palmier à huile dans les régions d'Isangi, d'Opala, d'Ikela, de Bokungu et de Loméla.

Seront successivement envisagées:

- Les propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans les territoires d'Opala, d'Isangi et de Yangambi.

- Les propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture du palmier à huile dans le territoire d'Opala.

- Les propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa, du palmier et du caféier dans le territoire d'Ikela.

- Les propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans le territoire de Bokungu.

- Les propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans le territoire de Loméla.

5.1. Propositions d'intervention de l'assistance, pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans les territoires d'Opala, d'Isangi et de Yangambi

5.1.1. Situation en 1960

Douze petites coopératives, la plupart disposant d'une gérance européenne, exploitent les plantations d'hévéas situées dans les trois territoires.

Deux d'entre elles: celle de Tooki et de Lobaie font usiner leur latex par l'intermédiaire de la société Bamboli.

Les autres: Nongo-Wanga, Yomaie, Balinga-Yalingo, Bokuma, Yapandu, Yalukuli, Lisuma, Yabaondo, Turumbu, Yanonge-Yangambi effectuent elles-mêmes l'usinage de leur production.

La majorité du matériel végétal en rapport, a été plantée pendant la période de l'effort de guerre (1941 - 1942 - 1943); il est constitué de matériel tout venant, n'ayant subi pratiquement aucune sélection et, de ce fait assez peu productif.

En 1959 il existait environ 1.752 Ha. d'hévéa en rapport et 1.135 Ha. de jeunes plantations. La production commercialisée de cette année a été de 768 tonnes de caoutchouc sec.

Depuis 1960, en suite au départ des techniciens et des gérants européens, la production a très sensiblement baissé, certaines coopératives ont même arrêté toute activité. Cette situation peut être attribuée au manque de petit matériel, aux pannes de charroi et d'usinage, au manque de discipline et à l'incapacité manifeste des nouveaux gérants.

5.1.2. Situation en 1962

A la demande des autorités la société Bamboli a commencé, dans la mesure de ses possibilités, à remettre progressivement en activité les petites coopératives.

Des conventions ont été établies entre la société d'une part, les coopératives indigènes d'autre part.

Deux sortes de conventions ont dû être élaborées suivant que le latex était usiné par la coopérative elle-même ou par les soins de la société.

En réalité, les coopérateurs se subdivisent en deux catégories, les propriétaires et les saigneurs. Les propriétaires sont rétribués pour l'entretien de leur champ, qu'ils doivent effectuer 3 fois l'an, pour ce travail ils perçoivent chaque année trois fois un franc par arbre saignable.

Les saigneurs reçoivent une avance mensuelle correspondant au nombre de litres de latex fournis pendant la période envisagée. Lorsque le produit est réalisé, les bénéfices supplémentaires sont partagés équitablement.

La superficie plantée est restée la même qu'en 1959, soit au total 2.887 Ha. Une partie des jeunes plantations peut dès à présent

entrer en production. En 1962 la production de cette région s'est élevée à 636 tonnes de caoutchouc sec.

Les voies de communication principales de la région sont ravinnées et ensablées; quatre tronçons de route d'intérêt local nécessitent une réfection complète et à trois passages d'eau les bacs sont à remettre en état.

Les plantations et les petites usines sont assez bien entretenues; une reprise en main est cependant nécessaire afin de retirer un maximum de production de ce potentiel agricole important.

5.1.3. Buts principaux de l'action proposée

Il s'agit ici d'une région très favorable à la production de caoutchouc naturel; les paysans apprécient cette culture et ne demandent qu'à être conseillés pour obtenir un rendement plus élevé de leurs exploitations culturales. Une action de relance de la production du caoutchouc naturel par l'éducation des planteurs autochtones s'impose donc ici.

Un potentiel végétal important existe déjà dans la région, malheureusement de vastes superficies d'hévéas adultes sont très mal ou pas du tout exploitées.

La première réalisation à entreprendre sera la remise en valeur de toutes ces plantations.

De nombreux hommes adultes valides ne possèdent pas de plantation d'hévéas et sont très désireux de créer leur propre exploitation.

Le développement de la culture d'hévéas dans la région par la création de nouvelles extensions constitue le programme à moyen terme le plus indiqué à réaliser dans les territoires envisagés.

La plupart des coopératives ont été abandonnées à elles-mêmes depuis 1960; si l'on veut obtenir des résultats identiques à ceux réalisés avant l'indépendance, il est indispensable de les réorganiser.

5.1.4. Réalisations proposées

5.1.4.1. à court terme:

C'est une véritable opération de sauvetage des coopératives; d'une part, en réorganiser les structures, en diminuer le personnel de fonctionnement, en simplifier la comptabilité, y introduire un livre de paie simple et pratique, y improviser un système

de contrôle; d'autre part, les adapter aux conditions actuelles en ce qui concerne le charroi et l'usinage.

Dorénavant ces deux opérations importantes devraient être réalisées autant que possible par les soins de la société.

De petites usines très simples seront cependant maintenues dans les régions trop éloignées des sièges de la société.

L'entretien convenable de toutes les plantations et la mise en rapport des hévéas adultes devront être entrepris en premier lieu.

Le tableau suivant rend compte, pour chaque coopérative, du nombre de saigneurs actuellement en activité et du nombre de saigneurs nécessaires pour la mise en exploitation de toutes les superficies d'hévéas adultes de la région. La dernière colonne donne le nombre total de coopérateurs (saigneurs + propriétaires).

Coopératives	Nombre de saigneurs actuellement en activité	Nombre de saigneurs prévus pour la mise exploitat. de toutes les superficies adultes	Nombre total de Coopérateurs (propriétaires + saigneurs)
TOOLI	890	1.200	2.500
LOBAIE	75	130	292
MONGO-WANGA	148	182	270
YOMAIE	70	70	323
BALINGA-YALINGO	70	80	884
BORUMA	-	100	400
YAPANDU	-	80	325
YALUNKULI	60	66	366
LISUMA	86	110	343
YABAONDO	200	250	435
TURUMBU	-	130	270
YANONGE-YANGAMBI	-	30	70
TOTAL :	1.599	2.428	6.478

5.1.4.2. A long terme:

Dans le but de développer la culture de l'hévéa dans cette région, l'ouverture de nouvelles extensions est envisagée. Ces nouvelles

plantations devraient être réalisées avec du matériel clonal sélectionné et en utilisant la méthode culturale de présélection des semenceaux. Les graines clonales pourront être fournies par les plantations de la société. Une superficie d'un hectare de nouvelles plantations pourra être réalisée par chaque planteur.

Les régions les plus favorables pour l'ouverture de ces extensions seront déterminées par les techniciens agronomes et le piquetage des différentes parcelles sera réalisé par des équipes d'arpenteurs.

Les fermiers devront effectuer l'ouverture, la plantation et l'entretien de leurs nouvelles extensions. Ils recevront, par l'entremise des techniciens agronomes et de leurs adjoints congolais tous les conseils et directives nécessaires pour mener à bien ce travail.

Le nombre de candidats volontaires à l'ouverture de nouveaux champs pour chaque région déterminée a été repris dans le tableau suivant :

<u>Coopérative</u>	<u>Candidats à l'ouverture d'une nouvelle extension d'un Ha. d'hévéas</u>
TOOLI	2.500
LOBAIE	1.000
NONGO-WANGA	600
YOMAIE	500
BALINGA-YALINGO	1.500
BOKUMA	500
YAPANDU	500
YALUKULI	300
LISUMA	400
YABAONDO	750
TURUMBU	500
YANONGE-YANGAMBI	150
<hr/>	
TOTAL :	9.200
	=====

5.1.5. Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région

5.1.5.1. Personnel à charge de l'assistance

Pour la gérance des coopératives,

- . Un technicien universitaire expert en coopératives, dont la durée de la mission sera de 5 ans (1). Son rôle consistera en l'organisation des coopératives, organisation d'une comptabilité simple, établissement de livres de paye et d'un système de contrôle des dépenses, la formation et l'éducation de futurs gérants congolais.
- . Deux futurs gérants congolais, en charge de la mission pendant 2 ans et demi. Leur rôle sera d'apprendre le véritable travail de gérant; en vue de diriger l'ensemble des petites coopératives dès la fin de la mission du technicien.
- . Un dactylo, à charge de la mission pendant 3 ans.

Pour l'exploitation agricole,

- . Deux techniciens agronomes A1 ou A2 spécialisés en hévéaculture pour une durée de 5 ans. Leur rôle sera de celui de conseillers techniques pour l'exploitation rationnelle des plantations actuellement en saignée; ils procéderont au choix des emplacements destinés à l'installation des nouvelles extensions, à la supervision des équipes d'arpenteurs délimitant les nouvelles extensions. Ils donnent les conseils techniques nécessaires à l'installation et à l'aménagement des nouvelles plantations. Ils contribueront à la formation des assistants agricoles et des moniteurs agricoles qui les aideront dans leur réalisation.
- . Dix équipes d'arpenteurs composées chacune d'un capita arpenteur et de quatre travailleurs pendant 3 ans.

5.1.5.2. Personnel à la disposition de la Mission par le Gouvernement provincial

- . Deux assistants agricoles congolais, pour 5 années dans le but de parfaire leur formation d'agronome, d'acquérir une spécialité en hévéaculture et d'aider les techniciens agronomes à la réalisation de la relance agricole de la région.

(1) Il pourra être temporairement détaché au Kwango pour un temps limité après mise en train du programme décrit ci-dessus. (voir Chapitre VI).

. Vingt moniteurs agricoles congolais pendant 5 ans, dans le but de parfaire leur formation de moniteurs, d'acquérir une qualification en hévéaculture et de poursuivre la propagande agricole dans le cadre de la mission de redressement.

5.1.5.3. Fonds de relance des coopératives agricoles

. Fourniture du petit matériel indispensable à chaque saigneur. Le manque de petit matériel individuel de saignée est la cause principale de l'arrêt de la mise en valeur des plantations adultes. Le matériel nécessaire à chaque saigneur est le suivant:

1 cruche de 20 litres (aluminium)	valeur :	585 F.B.
200 cups	"	: 640 F.B.
2 seaux	"	: 78 F.B.
2 coiteaux à saigner	"	: 40 F.B...
1.000 gouttières	"	: 377 F.B.

La dépense par saigneur s'élève à 1.720 F.B...

Pour la remise en production de l'entièreté des plantations adultes, il est indispensable d'obtenir du matériel individuel pour 2.500 saigneurs. La dépense totale en petit matériel de saignée s'élèverait à 4.300.000 F.B...

. Fourniture de pièces de rechange pour compléter l'équipement des petites usines des différentes coopératives.

La plupart des usines des petites coopératives sont incomplètement équipées pour assurer un traitement normal de la production de la région. Le matériel nécessaire pour chaque coopérative est repris dans le tableau suivant:

<u>COOPERATIVES</u>	<u>BESOINS EN MATERIEL</u>	<u>VALEUR</u>
NONGO-WANGA	4 bacs à coaguler	115.000 F.B.
	1 presse à caoutchouc	30.000 "
	2 jeux de calendreuses à main	60.000 "
	équipement divers	30.000 "
YOMAIE	3 bacs à coaguler	86.250 "
	2 jeux de calendreuses à main	60.000 "
	équipement divers	30.000 "
BALINGA-YALINGO	3 bacs à coaguler	86.250 "
	2 jeux de calendreuses à main	60.000 "
	équipement divers	30.000 "
BOKUMA	3 bacs à coaguler	86.250 "
	2 jeux de calendreuses à main	60.000 "
	équipement divers	50.000 "
YAPANDU	3 bacs à coaguler	86.250 "
	2 jeux de calendreuses à main	60.000 "
	équipement divers	50.000 "
YALUKULI	1 bac à coaguler	28.750 "
	1 jeu de calendreuse à main	30.000 "
	matériel divers	30.000 "
LISUMA	3 bacs à coaguler	86.250 "
	1 jeu de calendreuse à main	30.000 "
	matériel divers	50.000 "
YABAONDO	10 bacs à coaguler	287.500 "
	1 calendreuse à 4 têtes	275.000 "
	1 moteur Diesel	40.000 "
	1 pompe à eau + moteur	50.000 "
	matériel divers	100.000 "
TOTAL :		1.987.500 "

5.1.5.4. Aide en devises moyennant remboursement de la contreva-
leur en francs congolais par la Société Bamboli

C'est une aide en charroi et en matériel qui permettra à la société d'assurer le transport des productions des coopérateurs, et d'adapter la capacité de ses usines à la production accrue des coopératives.

Il est indispensable que la société puisse obtenir en priorité des licences d'importation pour compléter son charroi et augmenter la capacité de ses usines en fonction de l'action qui sera réalisée en faveur des coopératives hévéa de la région.

Les besoins supplémentaires de la société pour assurer la réussite du plan de redressement économique sont repris dans le tableau suivant:

Coopérative	matériel supplémentaire à acquérir par la Sté Bamboli	Valeur
TOOLI	20 bacs à coaguler (full alumin.)	575.000 F.B.
	1 calandreuse Lindeteves	400.000 "
	3 camions Magirus	1.125.000 "
	équipement divers (presse C.T.C. robinets - tamis, etc...)	200.000 "
LOBAIE	3 bacs à coaguler	86.250 "
	1 camion Magirus	375.000 "
	matériel divers	25.000 "
YABAONDO	1 camion Magirus	375.000 "
Pour l'ensemble des autres coopératives	2 camions Magirus	
	1 usine de Remilling à 3 crépeuses (pour YAPEHE	1.500.000 "
TOTAL :		5.411.250 "

5.1.6. Justification économique du projet

Voir Fascicule II, Chapitre I.

5.2. Propositions d'intervention de l'assistance, pour la relance et le développement de la culture du palmier à huile dans le territoire d'OPALA

5.2.1. Situation en 1960

L'huilerie d'EKOLI de la société de la Busira Lomami fonctionne uniquement pour le traitement des fruits de palme fournie par les coupeurs de la région.

La superficie des palmeraies subspontanées et de plantation s'élève à 1.179 Ha. répartis dans tous les secteurs de récolte de fruits. En 1959, la répartition des coupeurs dans les différents secteurs de récolte était la suivante :

<u>SECTEUR</u>	<u>NOMBRE DE COUPEURS</u>
YENAKA	47
KEMBE	371
YAMBALE	180
OMONCO	421
OPALA	87
ELIPA	267
DIVERS	797
<hr/>	
TOTAL :	2.170
<hr/>	

La production de fruits de palme livrés par les autochtones à l'huilerie d'EKOLI pendant l'année 1959 s'élevait à 6.844.453 Kg.

5.2.2. Situation en 1962

Aucune nouvelle extension n'a été réalisée depuis 1959; la superficie des palmeraies est donc restée de 1.179 Ha.

La répartition des coupeurs dans les différents secteurs de récolte a été la suivante en 1962 :

<u>SECTEUR</u>	<u>NOMBRE DE COUPEURS</u>
YENAKE	179
KEMBE	355
YAMBALE	158
OMONGO	111
OPALA	69
ELIPA	35
<hr/>	
TOTAL :	907
<hr/>	

La production de fruits de palme livrés par les autochtones à l'huilerie pendant l'année 1962 s'élevait à 2.745.647 Kg., soit environ 40 % de la production de 1959.

Les coupeurs de fruits sont rétribués directement par la société sans aucun intermédiaire. Le prix d'achat des fruits de palme dans la région varie entre 0,90 fr. et 1 fr. le kg.

Depuis 1960 la production a baissé considérablement; plus aucune propagande agricole efficace n'est réellement menée, l'entretien des palmeraies par les autochtones a été complètement négligé; le toilettage des palmiers n'est plus réalisé qu'en de très rares endroits; les routes des secteurs les plus productifs n'ont plus été entretenues et les véhicules de la société ne peuvent s'y aventurer qu'avec prudence. Le manque de biens de consommation dans la région est également un facteur qui n'est pas fait pour inciter l'autochtone à augmenter ses apports de fruits.

Indépendamment de ces considérations, on a constaté que dans toutes les régions à élaeiculture, le Congolais montrait de plus en plus d'aversion à monter aux palmiers pour effectuer le toilettage des arbres et la coupe des régimes. L'introduction de coupeaux spéciaux montés sur de longues hampes légères, permettant d'effectuer le travail sans devoir monter aux arbres, devra être envisagée.

5.2.3. Buts principaux de l'action proposée

. Une superficie importante de palmeraies de plantation existe dans la région et n'est que très partiellement exploitée. Une action de relance de la récolte des régimes doit être envisagée dans cette région par une intensification de la propagande.

. Des nombreux hommes adultes valides ne possèdent pas encore de plantation de palmiers et souhaiteraient qu'on les conseille dans la réalisation de nouvelles extensions.

Le développement de la culture du palmier dans cette région est susceptible de contribuer grandement au redressement économique du territoire.

5.2.4. Réalisations proposées

5.2.4.1. A court terme :

Action de propagande auprès des autochtones propriétaires de palmeraies dans les buts suivants:

- augmentation des apports de fruits.
- détermination du moment le plus propice de la récolte afin de fournir des fruits de meilleure qualité.
- entretien régulier des palmeraies.
- toilette convenable des palmeraies.

5.2.4.2. A long terme:

L'ouverture de nouvelles extensions est envisagée.

Les régions les plus favorables seront déterminées par le technicien agronome et le piquetage des différentes parcelles sera réalisé par des équipes d'arpenteurs.

Des graines sélectionnées seront commandées à l'I.N.E.A.C., les germoirs et pépinières seront réalisés à proximité du siège de la société, les soins indispensables à la bonne réussite de la germination et du développement des jeunes plantes seront ainsi assurés.

Les cultivateurs devront effectuer l'ouverture, la plantation et l'entretien de leurs nouvelles extensions. Les jeunes palmiers sélectionnés sortant des pépinières seront vendus à très bon compte aux propriétaires des plantations.

Le nombre de candidats à l'ouverture de nouveaux champs s'élève, pour tout le secteur, à environ 3.000 hommes. Si un hectare peut être réalisé par chacun de ces volontaires, 3.000 Ha. de plantation de palmiers sélectionnés auront été effectués à la fin de la mission.

5.2.5. Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région

5.2.5.1. Personnel à charge de l'assistance

Un technicien agronome A1 ou A2 spécialisé en élaéculture pendant cinq ans. Son rôle consistera à fournir les conseils techniques pour la bonne exploitation des palmeraies existantes, à superviser les équipes d'arpenteurs; à diriger l'installation et l'aménagement de nouvelles extensions. La formation de l'assistant et des moniteurs lui incombera.

Trois équipes d'arpenteurs composées chacune d'un capitaine arpenteur et de 4 travailleurs, pendant 3 ans.

5.2.5.2. Personnel mis à la disposition de la mission par le Gouvernement provincial

Un assistant agricole congolais pendant 5 ans dans le but de parfaire sa formation d'agronome, d'acquérir une spécialité en éaléculture et d'aider le technicien agronome.

Six moniteurs agricoles congolais, pendant 5 ans dans le but de parfaire leur formation de moniteurs agricoles, d'acquérir une qualification en éaléculture et de poursuivre la propagande agricole dans le cadre de la mission.

5.2.5.3. Fonds d'encouragement des coupeurs de fruits de palme

. Fourniture d'une centaine de couteaux spéciaux munis de longues hampes et permettant d'effectuer, du sol, le toilettage des palmiers et la récolte des régimes.

. Fourniture du matériel végétal sélectionné: 750.000 graines d'Elaéis.

5.2.6. Justification économique de l'Action

Voir Fascicule II, Chapitre I.

5.3. Propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa, du palmier et du caféier dans le territoire d'IKELA

5.3.1. Situation en 1960

Hévéas: La coopérative rubber IKELA englobe la quasi totalité des plantations d'hévéas comprenant 642,52 Ha. plantés avant 1950 et produisant environ 600 Kgs. de C.T.C. sec par Ha. et par an.

Les jeunes plantations (1956-59) se répartissent comme suit:

81,96 Ha. plantés en 1956

145,21 Ha. plantés en 1957

481,22 Ha. plantés en 1958

810,46 Ha. plantés en 1959

soit au total: 1.518,46 Ha.

=====

Palmiers: 2.432,4 Ha. sont plantés dont 20 % de la superficie en rapport sont constitués de vieilles palmeraies qui seront

abandonnés d'ici deux à trois ans. Environ 60 % des jeunes palmeraies entreront en rapport dans 3 ans; 173,45 Ha. ont été plantés en 1959.

Les productions de 1959 ont été les suivantes :

hévéa : 396 tonnes de caoutchouc sec.

palmiers: 100 tonnes d'huile de palme.

320 tonnes de palmistes.

4.720 tonnes de fruits de palme.

café : 32,5 tonnes de café marchand.

La production a très sensiblement diminué depuis 1960. La plupart des petites usines à caoutchouc ont cessé complètement de fonctionner, seules les qualités secondaires ont continué à être traitées à l'usine de la Société Busira Lomami de NGOMBE.

5.3.2. Situation en 1962-1963

En septembre 1962, la coopérative Rubber IKELA a cessé définitivement de fonctionner.

Bien qu'aucun bénéfice n'ait été réalisé depuis 1959, le potentiel économique de la Rubber semble sauf; les plantations adultes sont encore en assez bon état, les 4 usines de LOENDA, YAYAMA, IKOLOTA et ISUNGUNA sont en ordre de marche et 2 nouvelles usines sont en construction à BOKETSI et à MONKUSU.

Malheureusement, les jeunes plantations ont été complètement abandonnées depuis 1960, plus aucun entretien n'a été réalisé et plus aucune éclaircie n'a été effectuée.

Depuis début 1963, le Gouvernement Provincial de la Cuvette Centrale a entrepris la réorganisation des activités rurales du Territoire d'IKELA. Le Ministre Provincial de l'Economie a constitué à IKELA la Société Coopérative de Développement Communautaire (SOCODEC - IKELA). Son programme est la relance de l'économie rurale dans le territoire d'IKELA en particulier et dans la cuvette centrale en général. On désire procurer un revenu accru aux travailleurs agricoles et participer à l'amélioration des conditions de vie par des réalisations sociales (construction d'écoles - logements à bon marché - dispensaires, etc...).

Selon le Rapport du Gouvernement, toute la zone d'exploitation de l'ex-rubber IKELA a été remise en activité, tous les retards de paiement à la main-d'oeuvre ont été liquidés, les plantations ont été remises en saignée, les usines en marche. La mise en

exploitation progressive de 1.200 Ha. d'extensions a été prévue; les parcelles saignables seront mises en exploitation sous forme de "produits secondaires" au début, de petites usines seront construites ultérieurement.

La main-d'oeuvre et les saigneurs sont systématiquement repris en main, les tâches distribuées conformément à des normes économiques rentables.

Des travaux de prospection ont été prescrits afin de rechercher deux blocs de 500 Ha. Des extensions d'hévéa y seront établies progressivement à raison de 100 Ha. par bloc et par année. Par ailleurs la hausse des cours du café a permis d'entamer une campagne de résorption du chômage par la remise en exploitation des plantations abandonnées.

La création de la Socodec et la mise en marche de ses multiples activités a permis de fournir du travail à plus de 500 personnes dans le territoire d'IKELA. Elle procurera annuellement, de par sa production exportable, une quinzaine de millions en devises à la République du Congo.

En réalité, la constitution de cette nouvelle société est beaucoup trop récente pour porter un jugement sur ses possibilités de réalisation. En mai 1963, la remise en saignée de toutes les plantations en rapport était loin d'être réalisée. Les petites usines étaient en état de marche, mais utilisaient une main-d'oeuvre beaucoup trop importante pour réaliser un produit économiquement rentable. Il est à craindre que la charge de la coopérative à objet multiple ne soit trop lourde pour le conseil de gestion actuel et que la Direction ne se heurte à des difficultés énormes en ce qui concerne la gestion du charroi, des usines, la commercialisation des produits, etc...

En plus de ceci, la société ne dispose actuellement d'aucun technicien capable de donner des directives valables concernant l'exploitation rentable du potentiel végétal.

Le but de l'assistance est de mettre à la disposition de la société, pendant la durée de la mission, un technicien universitaire spécialisé dans les grandes cultures tropicales.

5.3.3. Personnel à charge de l'assistance

Un technicien agronome universitaire spécialiste en exploitation des plantes pérennes de grandes cultures, pendant 5 ans. Son rôle

sera celui de conseiller technique d'hévéas, de palmiers, de caféiers, etc...; il déterminera les emplacements destinés à l'ouverture des nouvelles extensions et sera chargé de l'éducation des moniteurs attachés à la Société Coopérative de Développement Communautaire.

En plus de son activité dans le territoire d'Ikela, cet agronome universitaire dirigera et ordonnera les réalisations des techniciens opérant dans le cadre de la mission, dans les territoires d'ISANGI, de YANGAMBI, d'OPALA, de LOMELA et de BOKUNGU.

5.3.4. Justification économique du projet

Voir Fascicule II, chapitre I

5.4. Propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans le territoire de BOKUNGU

5.4.1. Situation en 1960

Gérée par un technicien européen, une coopérative groupant des producteurs de caoutchouc naturel était en pleine expansion au moment de l'indépendance. Les superficies d'hévéas en rapport ont été plantées pendant la période de guerre. Un programme d'extension a été entrepris en 1956.

Les superficies plantées, les dates de plantation et la valeur du matériel sont reprises dans le tableau suivant :

<u>Superficies</u>	<u>Année de plantation</u>	<u>Valeur du matériel</u>
10,3 Ha	1941	matériel de
271,4 Ha	1942	faible valeur
62 Ha	1956	matériel clonal
160 Ha	1957	matériel clonal
510,6 Ha	1958	(surtout Tjl) de
400 Ha	1959	très bonne valeur

Une convention existe entre la coopérative et la société Busira Lomami, le transport du latex est assuré par la coopérative tandis que la société effectue l'usinage et la commercialisation du caoutchouc sec.

La saignée est réalisée suivant le système A.B. (une période de saignée, une période de repos), il y a 182 saigneurs inscrits et la production de 1959 s'élève à 124,5 tonnes de caoutchouc sec pour environ 280 Ha. d'éhévas en rapport.

5.4.2. Situation en 1962

Depuis 1960, un gérant congolais assure la direction de la coopérative; en 1962, les véhicules de la coopérative étant hors d'usage, l'exploitation des plantations a été complètement arrêtée. La difficulté d'obtenir des pièces de rechange ou du charroi neuf, l'entretien insuffisant des véhicules et le mauvais état des routes sont les causes principales de l'arrêt de l'exploitation.

Depuis janvier 1963, la société Busira-Lomami a mis un véhicule à la disposition des coopérateurs et récolte le latex des villages situés à proximité de l'usine de BOSEKA. Le mauvais état des routes empêche la récolte des productions des villages éloignés du siège de la société.

Une avance provisionnelle variant entre 2,65 fr. et 3,50 fr. par litre suivant la teneur du latex en caoutchouc sec, est versée mensuellement à chaque seigneur; après la réalisation du produit et le retrait des frais de transport et d'usinage, le bénéfice net est partagé en deux, une moitié allant à la coopérative, l'autre moitié à la société.

La coopérative n'emploie actuellement qu'une cinquantaine de saigneurs produisant 3 tonnes de caoutchouc sec par mois.

Dans les plantations en rapport l'entretien est souvent négligé, la saignée est assez bien effectuée, mais le gabaritage laisse énormément à désirer; souvent le panneau est délimité sur l'écorce nouvellement régénérée.

Dans les jeunes plantations, aucun entretien n'a été réalisé depuis plus de deux ans; dans les extensions de 1958 et de 1959 aucune éclaircie n'a encore été effectuée. La superficie est restée identique, aucune nouvelle extension n'ayant été réalisée depuis 1959.

5.4.3. Buts principaux de l'action proposée

a) Les résultats obtenus précédemment par l'exploitation en coopératives des plantations réalisées par les indigènes sont

très encourageants.

Le manque d'encadrement et les difficultés de gestion du charroi sont à la base de l'arrêt momentané de l'exploitation des plantations. La relance de la production de caoutchouc naturel par les autochtones est à la base de la prospérité de la région. La remise en saignée de toutes les plantations adultes est le premier but à atteindre.

- b) Le potentiel végétal le plus important est celui constitué par les jeunes plantations non en rapport. La reprise normale des entretiens réguliers et la réalisation urgente des éclaircies indispensables au bon développement des jeunes arbres sont à la base d'un rendement rémunérateur.
- c) L'extension de la culture de l'hévéa par l'ouverture de nouvelles plantations sera également à envisager lorsque les jeunes plantations auront été remises en état.
- d) La gestion de la coopérative a beaucoup laissé à désirer depuis l'Indépendance; sa réorganisation et la formation de gérants variables, sont indispensables à son bon fonctionnement.

5.4.4. Réalisations proposées

5.4.4.1. A court terme :

On envisagera la réorganisation de la coopérative par diminution du personnel de fonctionnement, par simplification de la comptabilité, par instauration de système de contrôle, etc...

Dorénavant l'entièreté du charroi devra être mis à charge de la Société. Etant donné l'étendue des plantations et afin de diminuer au maximum la part réservée aux frais de transport, la production sera fournie en "lumps" qui seront traités à la nouvelle usine de "remilling" de LIKETE.

On intensifiera la propagande pour l'entretien des plantations, la réalisation d'un gabaritage convenable des panneaux et pour une réalisation régulière de la saignée. On veillera à la formation de moniteurs capables de réaliser correctement les éclaircies, sur vigueur et sur productivité, dans les jeunes champs d'hévéas.

5.4.4.2. A long terme:

Lorsque les jeunes plantations déjà réalisées auront été remises convenablement en état, l'ouverture de nouvelles extensions devra

être envisagé. Les nouvelles plantations seront réalisées avec du matériel de valeur et en utilisant les méthodes culturales les plus favorables. Environ 1.000 Ha. de nouvelles extensions pourront être réalisées dans le territoire de BOKUNGU.

5.4.5. Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région

5.4.5.1. Personnel à charge de l'assistance:

• Pour la gérance de la coopérative, la réorganisation de la coopérative sera réalisée par le personnel affecté au territoire de LOMELA.

• Pour la relance de l'exploitation agricole:

Un technicien agronome A1 ou A2 spécialisé en hévéaculture (5 ans). Son rôle consistera à donner les conseils techniques pour l'entretien et l'exploitation des plantations en rapport (gabaritage, consommation d'écorce, conservation des qualités secondaires etc...) ainsi que pour les entretiens et les éclaircies des jeunes plantations déjà réalisées. Il déterminera les emplacements destinés à l'ouverture de nouvelles extensions, supervisera les équipes d'arpenteurs et dirigera l'installation et l'aménagement de nouvelles extensions. Il prendra en charge l'éducation de l'assistant et des moniteurs agricoles.

Trois équipes d'arpenteurs composées chacune d'un capita arpenteur et de 4 travailleurs, pendant 3 ans.

5.4.5.2. Personnel mis à la disposition de la mission par le Gouvernement provincial

Il sera de un assistant et cinq moniteurs pendant cinq ans dans les conditions décrites précédemment pour les autres zones.

5.4.5.3. Fonds de relance des coopératives agricoles

Fourniture de petit matériel indispensable à chaque saigneur.

L'équipement individuel de saignée n'a plus été remplacé depuis plusieurs années; il est nécessaire de munir chaque saigneur d'un équipement complet si on désire obtenir une réponse immédiate à l'action entreprise.

L'usinage se faisant prochainement en lumps, l'équipement du saigneur devra être composé de:

200 cups	valeur: 640 Frs.
2 seaux	valeur: 78 Frs.
2 couteaux à saigner	valeur: 40 Frs.
1.000 spouts	valeur: 377 Frs.

1.135 Frs.

La superficie saignable actuellement est d'environ 350 Ha. ce qui représente du travail pour 175 saigneurs.

La dépense totale en matériel de saignée s'élèverait donc à 198.625 Frs.B.

5.4.6. Justification Economique du projet

Voir Fascicule II, Chapitre I.

5.5. Propositions d'intervention de l'assistance pour la relance et le développement de la culture de l'hévéa dans le Territoire de LOMELA

5.5.1. Situation en 1960

Une importante coopérative gérée par un spécialiste européen fonctionne dans la région groupant près de 4.000 coopérateurs.

L'union des coopératives hévéa de LOMELA (UCOPHELO) englobe les 9 petites coopératives réparties dans le Territoire.

Le latex produit est amené, au moyen de véhicules appartenant à la coopérative, aux usines de la Cotonco de KUTUSONGO et de PELENGE, où s'effectue la transformation en caoutchouc sec.

Le matériel végétal provient en grande partie de l'effort de guerre; le tableau suivant donne les superficies, les dates de plantations et la nature du matériel utilisé:

<u>Superficie (Ha.)</u>	<u>année de plantation</u>	<u>nature du matériel</u>
299	1941	tout venant
227	1942	" "
7780	1943	" "
1.509	1944	" "
912	1945	" "
180	1954	seedlings clonaux Tj1, AV152, AV 49 etc.
3.907 Ha.		
1.335 Ha.	1958-1959	graines clonales sélectionnées

La production en 1959 s'élève à 1.691 T. de caoutchouc sec; toute la coopérative emploie, à ce moment, 3.907 saigneurs.

Depuis 1960, la production a sensiblement baissé.

5.5.2. Situation en 1962

Depuis 1960, un gérant et un délégué congolais assurent la direction de l'UCOPHELO, Les 9 petites coopératives ont chacune un président et sont divisées en un certain nombre de blocs représentés par un délégué.

Actuellement le traitement du latex, l'usinage des qualités secondaires et une partie du transport sont assurés par la société SANKALOM.

La coopérative possède encore 4 véhicules en ordre de marche, trois dans le secteur de PELENGE et un dans le secteur de KUTUSONGO.

Le saigneur est propriétaire de son champ, normalement chaque saigneur possède un hectare de plantation.

Le paiement des coopérateurs se réalise de la façon suivante: une avance provisionnelle variant entre 2 et 3 fr. par litre de latex suivant le pourcentage de caoutchouc sec est versé mensuellement à chaque saigneur.

En fin de période, lorsque le produit est réalisé, les bénéfices supplémentaires sont partagés équitablement.

Aucune rétribution n'est attribuée à l'entretien des champs.

Les superficies plantées sont les mêmes qu'en 1960: elles se répartissent de la façon suivante:

	Plantations adultes en rapport Ha.	Plantations adultes non en rapport Ha.	Plantations jeunes Ha.
KUTUSONGO	1.907	néant	1.335
PELENGE	1.820	180	néant

Le nombre moyen de saigneurs en 1962 était de 3.620; 1.800 pour le secteur de KUTUSONGO et de 1.820 pour le secteur de PELENGE.

Dans cette région marginale, le système de saignée A.B.C. (une période de saignée suivie de 2 périodes de repos) est de rigueur avec éventuellement une présaignée de quelques jours.

Les plantations en rapport se trouvent actuellement dans un état lamentable, plus aucun entretien n'a été réalisé depuis près de deux ans et une bonne partie des lignes d'hévéas sont complètement absorbées par le recru de l'interligne. Les arbres de ces lignes ne sont plus saignés.

Dans les parties accessibles, les arbres sont saignés d'une façon brutale, la consommation d'écorce est double ou triple de la normale et on constate dans la majorité des champs une exploitation systématique de toute l'écorce jusqu'au bois, sans aucun respect de la zone cambiale régénératrice.

Le gabaritage est fait en dépit du bon sens, parfois sur l'écorce régénérée provenant du panneau saigné en dernier lieu.

Si l'exploitation continue de cette façon, dans 2 ou 3 ans l'écorce sera complètement épuisée sans espoir de régénération et des superficies importantes datant de la période de guerre devront être définitivement abandonnées.

Les dernières extensions réalisées (1958-1959) ne sont que partiellement entretenues, une superficie importante n'a plus été nettoyée depuis près de deux ans et le recru des interlignes domine les jeunes arbres. Certaines extensions n'ont encore subi aucune éclaircie depuis leur mise en place.

La production de la coopérative en 1962 a été, environ de 1.080 tonnes de caoutchouc sec.

Les champs d'hévéas de la coopérative s'étendent sur plus de 200 Km. le long d'axes principaux. Ces voies de communications sont dans un état déplorable, presque impraticables tellement les ravins sont profonds et nombreux. Quelques ponts sont devenus très dangereux et risquent de s'effondrer aux passages des camions chargés de latex.

5.5.3. Buts principaux de l'action proposée

. Les résultats obtenus par l'exploitation en coopératives de plantations réalisées par les congolais sont très encourageants. Le revenu monétaire annuel des coopérateurs de ce territoire était, avant 1960, plus élevé que celui de la moyenne des paysans du Congo, et était encore susceptible d'amélioration.

. Un potentiel végétal très important existe dans la région, mais sa mauvaise exploitation depuis 1960 risque de compromettre gravement l'avenir de cette coopérative. De plus, en grande partie,

les plantations sont âgées de plus de 20 ans et ne seront plus rentables de longues années encore. Il conviendra, tout d'abord, d'essayer de rétablir une discipline culturale, de faire entretenir correctement les plantations et de faire exécuter une saignée normale.

• Le développement de la culture de l'hévéa dans les zones voisines, par la création de nouvelles extensions, est à envisager dans cette région moins propice à d'autres activités agricoles.

Les populations de l'endroit sont très favorables à une telle initiative.

• La gestion de l'UCOPHELO a laissé beaucoup à désirer depuis le départ du technicien européen; l'obtention de résultats favorables est subordonnée à la réorganisation des petites coopératives et à leur adaptation aux circonstances actuelles. La formation et l'éducation de gérants autochtones valables doit être entreprise dès maintenant.

5.5.4. Réalisations proposées

5.5.4.1. A court terme.

Il y a lieu de réorganiser la coopérative par diminution du personnel de fonctionnement, par simplification de la comptabilité, par instauration d'un système de contrôle simple et efficace, etc... Il faut remettre l'entièreté du charroi à charge de la société, afin de diminuer la fréquence des pannes et les détériorations rapides dues au manque d'entretien.

Une intensification de la propagande des planteurs est nécessaire pour l'entretien des plantations et pour le rétablissement d'une saignée régulière et correcte. Il faudra reprendre l'éducation des moniteurs responsables du gabaritage des panneaux et de la surveillance de la saignée. Enfin il conviendra de former des moniteurs capables de réaliser les éclaircies sur vigueur et sur productivité dans les jeunes champs d'hévéas.

5.5.4.2. A long terme:

Dans le but de développer la culture de l'hévéa dans la région et de remplacer progressivement les vieilles plantations, l'ouverture de nouvelles extensions est envisagée. Ces nouvelles plantations seront réalisées avec du matériel clonal sélectionné, et en utilisant la méthode culturale de présélection des semenceaux.

Les graines clonales pourront être fournies en partie par les plantations de la société, le restant, par la station de l'INEAC de MUKUMARI. Les régions favorables à l'ouverture des nouvelles plantations ont déjà été déterminées le long des routes: LOMELA (LUKULU) - PELENGE - OMPULA - LOOTO ; PELENGE - OSAUMBE et UDILA - PUMBU.

Il est possible de réaliser 3.212 hectares d'extensions à raison d'un hectare par planteur. Ces cultivateurs possèdent déjà un hectare de vieilles plantations qui peuvent encore être exploitées pendant quelques années.

Le long de la route LOMELA-ELINGAMPANGU il est possible de réaliser 1.000 hectares qui occuperaient 1.000 nouveaux planteurs et le long de la route MUKUMARI - MPAMA il est possible d'ouvrir 250 hectares pour 250 nouveaux planteurs.

Le piquetage des différentes parcelles sera réalisé par des équipes d'arpenteurs. Les planteurs devront effectuer l'ouverture, la plantation et l'entretien de leurs nouvelles extensions. Les techniciens agronomes et leurs adjoints congolais leur donneront les conseils et directives nécessaires pour mener à bien l'installation des nouvelles plantations.

Après la réalisation de ce programme, à long terme, le nombre de paysans possédant au moins un hectare de jeunes plantations sera d'environ 5.797 répartis de la façon suivante:

- 1.335 planteurs dans la région de KUTUSONGO; leurs nouvelles plantations sont déjà réalisées et pourront entrer en production en 1965 -1966.
- 3.212 planteurs dans la région de PELENGE - OSAUMBE - PUMBU.
- 1.000 planteurs dans la région de LOMELA - ELINGAMPANGU.
- 250 planteurs dans la région de MUKUMARI - MPAMA.

5.5.5. Moyens d'action nécessaires à la réalisation du programme de relance économique de la région

5.5.5.1. Personnel à charge de l'assistance

- Pour la gérance de la coopérative, on prévoit un technicien expert en coopération, deux gérants congolais, un clerc dactylo (voir leurs attributions au Chapitre I).
- Pour la relance agricole, on prévoit un ingénieur agronome et un technicien A1 ou A2 ainsi que cinq équipes d'arpenteurs (voir Chapitre I).

Cinq équipes d'arpenteurs composées chacune d'un capita arpenteur et de 4 travailleurs pendant 3 ans.

Pour les détails du programme, voir Chapitre A .

5.5.5.2. Personnel mis à la disposition de la mission par le Gouvernement provincial

On estime les besoins à deux assistants et à 12 moniteurs agricoles (voir leur programme de travail au Chapitre A).

5.5.5.3. Fonds de relance des coopératives agricoles

Fourniture de petit matériel indispensable à chaque saigneur.

Le matériel le plus nécessaire à la bonne marche de la coopérative est l'équipement individuel de chaque saigneur. Celui-ci se compose des instruments suivants :

1 cruche de 20 litres (aluminium)	valeur :	585 F.B.
200 cups	"	640 F.B.
2 seaux	"	78 F.B.
2 couteaux à saigner	"	40 F.B.
1.000 gouttières	"	377 F.B.

Pour rééquiper un saigneur, une dépense d'environ 1.720 F.B. s'impose.

La coopérative du territoire de LOMELA compte actuellement environ 3.600 saigneurs.

La dépense totale en matériel de saignée s'élèverait donc à 6.192.000 F.B.

5.5.5.4. Aide en devises moyennant remboursement de la contreva- leur en francs congolais par la société Sankalom

C'est une aide en charroi et en pièces de rechange pour permettre à la société d'effectuer l'entièreté des transports de latex, et pour restaurer et adapter la capacité de ses usines à la production des coopératives.

Il est indispensable que la société puisse obtenir en priorité des licences d'importation pour compléter son charroi et pour restaurer ses usines.

Les besoins de la société pour assurer la réussite du plan de redressement économique sont les suivants:

11 véhicules lourds x 228.000 F.B.	=	2.508.000 F.B.
3 véhicules légers x 160.000 F.B.	=	480.000 F.B.
pièces de rechange pour les usines		<u>1.592.000 F.B.</u>
		4.580.000 F.B.

5.5.6. Justification économique du projet

Voir Fascicule II, chapitre I.

5.6. Conditions Particulières

. Participation des gouvernements provinciaux intéressés à la Société de Développement de la zone d'action.

. Mise à la disposition de la Mission agricole de personnel du cadre administratif: 3 assistants agricoles A2 et 20 moniteurs de la Province du Haut Congo

1 assistant et 5 moniteurs de la Province de la Cuvette Centrale

2 assistants et 12 moniteurs de la Province du Sankuru.

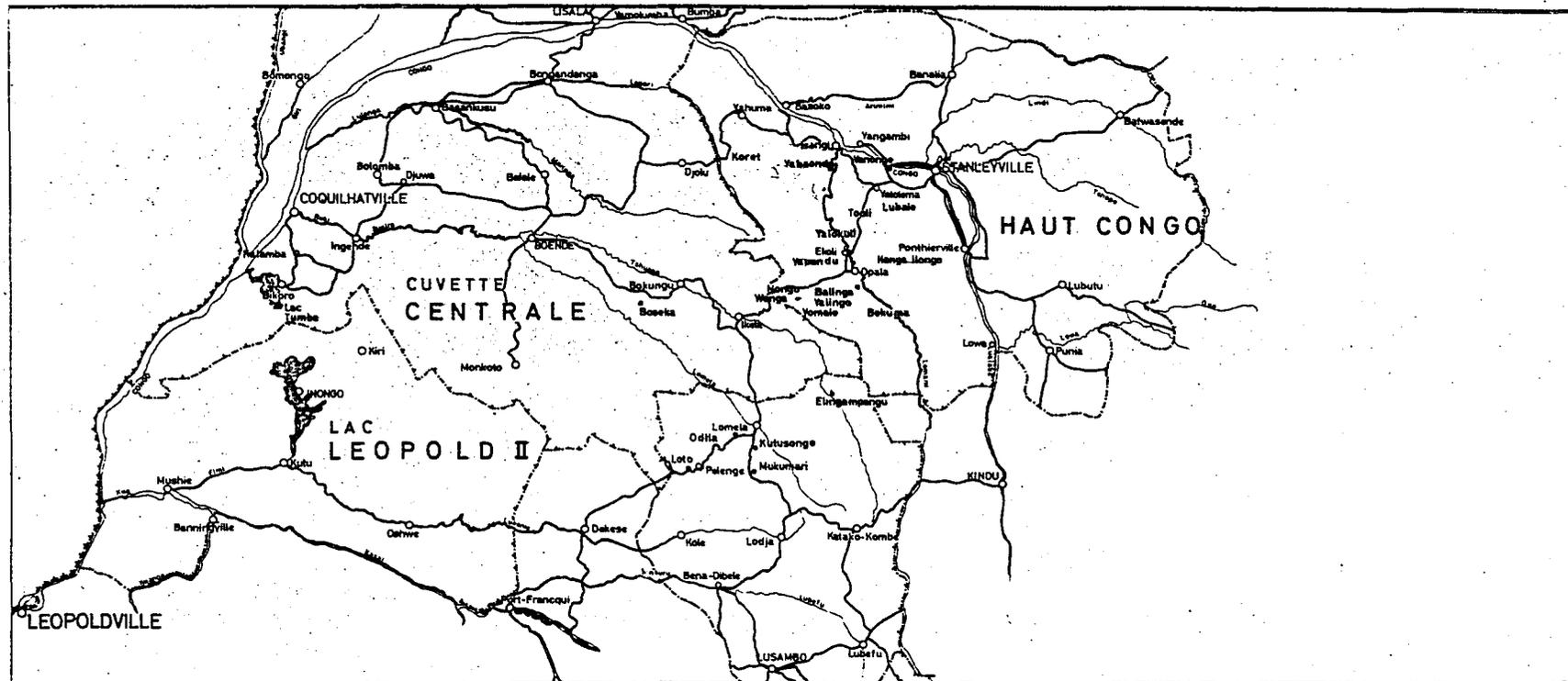
. Mise à la disposition, par le Gouvernement, du logement et des locaux nécessaires à la Mission.

Secteur agricole

Mission d'Etudes
pour le
Developpement Economique et Social
de la
REPUBLIQUE du CONGO

REGIONS CENTRALES

ECHELLE 1 : 3 000 000
0 20 40 60 80 100 Kilomètres



S O M M A I R E D E L ' A N N E X E I I I

L'AGRICULTURE DES REGIONS DU SUD

I. Province du Katanga

1. Généralités	1
1.1. Situation avant 1960	2
1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière	2
1.1.1.1. Cotonnier	2
1.1.1.2. Tabac	2
1.1.1.3. Palmiers	3
1.1.1.4. Coféier	3
1.1.1.5. Exploitation forestière	4
1.1.2. Cultures vivrières	4
1.1.2.1. Maïs	4
1.1.2.2. Manioc	5
1.1.2.3. Arachides	5
1.1.2.4. Riz	5
1.1.2.5. Haricots	5
1.1.2.6. Pommes de terre	6
1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture	6
1.1.3.1. Elevage	6
1.1.3.2. Pêche	7
1.1.3.3. Pisciculture	8
1.1.4. Modes d'exploitation agricole	8
1.1.4.1. Paysannats	8
1.1.4.2. Agriculture européenne	8
1.1.5. Commercialisation - Voies de communications	9
1.1.5.1. Communications	9
1.1.5.2. Voies de communications	10
1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole	10
1.1.6.1. Recherche agronomique	10
1.1.6.2. Propagande agricole	11
1.2. Situation actuelle	11
1.2.1. Cultures industrielles et exploitation forestière	13
1.2.1.1. Cotonnier	13
1.2.1.2. Tabac	14

1.2.1.3. Palmiers	15
1.2.1.4. Caféier	15
1.2.1.5. Exploitation forestière	15
1.2.2. Cultures vivrières	15
1.2.2.1. Maïs	16
1.2.2.2. Manioc	16
1.2.2.3. Arachides	17
1.2.2.4. Riz	17
1.2.2.5. Haricots	18
1.2.2.6. Pommes de terre	18
1.2.3. Elevage - Pêche - Pisciculture	18
1.2.3.1. Elevage	18
1.2.3.2. Pêche	20
1.2.3.3. Pisciculture	22
1.2.4. Modes d'exploitation agricole	22
1.2.4.1. Paysannats	22
1.2.4.2. Agriculture européenne	23
1.2.5. Communications - Voies de communications	23
1.2.5.1. Communications	23
1.2.5.2. Voies de communications	24
1.2.6. Services officiels et privés d'action agricole	24
1.2.6.1. Recherches agronomiques	24
2. Les perspectives d'un redressement de l'économie générale	25
3. Propositions d'intervention de l'aide technique	26
3.1. Zone d'action tabacicole	26
3.1.1. Exposé des motifs	26
3.1.2. Modalités d'intervention	27
3.1.2.1. Relance de la culture du tabac en région de Kaniama	28
3.1.2.2. Développement de la culture du tabac Kentucky	29
3.1.3. Incidence économique de l'action	31
3.1.4. Conditions particulières	31
3.2. Développement de l'élevage et de la traction bovine en zone Lulua	32
3.2.1. Exposé des motifs	32
3.2.2. Modalité d'intervention de l'aide technique	32
3.2.2.1. Maintien et développement de la traction animale dans les régions de Sandoa et Dilolo	33
3.2.2.2. Reprise de la gestion du Centre de dressage de Mangoa	35

3.2.2.3.	Introduction d'un noyau de bétail afrikander en territoire de Dilolo	35
3.2.2.4.	Petite industrialisation rurale	35
3.3.	Relance des cultures cotonnière et vivrière en région de Kongolo	36
3.4.	Développement de la pêche au Katanga	36
3.4.1.	Exposé des motifs	36
3.4.2.	Buts de l'action	37
3.4.3.	Plan d'action	37
3.4.3.1.	Une aide en devises pour l'équipement des pêcheurs	38
3.4.3.2.	Une aide en devises pour l'aménagement des centres de pêche	38
4.	Perspectives de développement	39
II.	Province du Maniema	40
1.	Généralités	40
1.1.	Situation avant 1960	40
1.1.1.	Cultures industrielles et exploitation forestière	40
1.1.1.1.	Cotonnier	40
1.1.1.2.	Tabac	40
1.1.1.3.	Palmier	41
1.1.1.4.	Caféier	41
1.1.1.5.	Exploitation forestière	41
1.1.2.	Cultures vivrières	42
1.1.3.	Elevage - Pêche - Pisciculture	42
1.1.3.1.	Elevage	42
1.1.3.2.	Pêche	43
1.1.3.3.	Pisciculture	43
1.1.4.	Modes d'exploitation agricole	43
1.1.4.1.	Paysannats	43
1.1.4.2.	Cultures européennes	44
1.1.5.	Commercialisation - Voies de communications	44
1.1.5.1.	Commercialisation	44
1.1.5.2.	Voies de communication	45
1.1.6.	Services officiels et privés d'action agricole	45
1.1.6.1.	Recherche agronomique	45
1.1.6.2.	Propagande agricole	46
1.2.	Situation actuelle	46
1.2.1.	Culture industrielle et exploitation forestière	46

1.2.1.1.	Cotonnier	46
1.2.1.2.	Tabac	46
1.2.1.3.	Palmier	46
1.2.1.4.	Caféier	47
1.2.1.5.	Exploitation forestière	47
1.2.2.	Cultures vivrières	47
1.2.3.	Elevage - Pêche - Pisciculture	48
1.2.3.1.	Elevage	48
1.2.3.2.	Pêche et Pisciculture	48
1.2.4.	Modes d'exploitation agricole	48
1.2.4.1.	Paysannats	48
1.2.4.2.	Cultures européennes	48
1.2.5.	Commercialisation - Voies de communications	49
1.2.5.1.	Commercialisation	49
1.2.5.2.	Voies de communications	49
1.2.6.	Services officiels et privés d'action agricole	50
1.2.6.1.	Recherche agronomique	50
2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	51
2.1.	Spéculations agricoles envisagées	51
3.	Propositions d'intervention de l'aide technique	51
4.	Perspectives de développement	51
III. Province du Lomami		
1.	Généralités	52
1.1.	Situation avant 1960	52
1.1.1.	Cultures industrielles et exploitation forestière	52
1.1.2.	Cultures vivrières	52
1.1.3.	Elevage - Pêche - Pisciculture	53
1.1.3.1.	Elevage	53
1.1.3.2.	Pêche et Pisciculture	53
1.1.4.	Modes d'exploitation agricole	53
1.1.4.1.	Paysannats	53
1.1.4.2.	Cultures européennes	53
1.1.5.	Commercialisation - Voies de communications	54
1.1.5.1.	Commercialisation	54
1.1.5.2.	Voies de communication	54
1.1.6.	Services officiels et privé d'action agricole	54
1.2.	Situation actuelle	54
2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	55

3. Propositions d'intervention de l'aide technique	55
4. Perspectives de développement	55

IV. Zone d'action cotonnière et rizicole du sud.

1. Proposition d'intervention de l'aide technique	56
1.1. Exposé des motifs	56
1.2. Plan d'action	57
1.2.1. Région de Kasongo	58
1.2.2. Région de Wamaza	58
1.2.3. Région Kipaka-Karomo	59
1.2.4. Région de Kunda	60
1.2.5. Expansion Nord	60
1.2.6. Expansion Sud-Ouest	61
1.2.7. Expansion Sud-Est	61
1.3. Travaux routiers	61
1.4. Conditions particulières	61

V. Province du Sud-Kasaï

1. Généralités	63
1.1. Situation avant 1960	63
1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière	63
1.1.1.1. Cotonnier	63
1.1.1.2. Elaeis	63
1.1.1.3. Exploitation forestière	63
1.1.2. Cultures vivrières	64
1.1.2.1. Maïs	64
1.1.2.2. Manioc	64
1.1.2.3. Riz	64
1.1.2.4. Arachides	65
1.1.2.5. Cultures diverses	65
1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture	65
1.1.3.1. Elevage	65
1.1.3.2. Pêche et pisciculture	65
1.1.4. Modes d'exploitation agricole	66
1.1.4.1. Paysannats	66
1.1.4.2. Cultures européennes	67
1.1.5. Commercialisation - Voies de communications	67
1.1.5.1. Commercialisation	67
1.1.5.2. Voies de communication	68

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole	68
1.1.6.1. Recherche agronomique	68
1.1.6.2. Propagande agricole	69
1.2. Situation actuelle	69
1.2.1. Cultures industrielles et exploitation forestière	69
1.2.1.1. Cotonnier	69
1.2.1.2. Elaeis	69
1.2.1.3. Exploitation forestière	70
1.2.2. Cultures vivrières	70
1.2.3. Elevage - Pisciculture	70
1.2.3.1. Elevage	70
1.2.3.2. Pisciculture	70
1.2.4. Modes d'exploitation agricole	71
1.2.4.1. Paysannats	71
1.2.5. Commercialisation - Voies de communications	71
1.2.5.1. Commercialisation	71
1.2.5.2. Voies de communication	71
1.2.6. Services officiels et privés d'action agricole	72
1.2.6.1. Recherche agronomique	72
1.2.6.2. Propagande agricole	72
2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	73
2.1. Perspectives générales	73
2.2. Spéculations agricoles et zootechniques	73
3. Propositions d'intervention de l'aide technique	74
3.1. Zone d'action agricole du Sud-Kasaï	74
3.1.1. Exposé des motifs	74
3.1.2. Plan d'action	74
3.1.2.1. Secteur Central	75
3.1.2.2. Secteur Nord	75
3.1.2.3. Secteur Ouest	76
3.1.2.4. Secteur Sud	76
3.1.2.5. Secteur Est	76
3.1.2.6. Expansion vers Mweme-Ditu	77
3.1.2.7. Expansion vers Katanda	78
3.1.2.8. Création d'un fonds pour l'achat des engrais	78
3.2. Introduction de bétail en milieu rural	79
3.2.1. Exposé des motifs	79
3.2.2. Buts de l'action	79
3.2.3. Plan d'action	79
3.2.4. Programme d'adduction d'eau	80
4. Perspectives de développement	81

VI. Province de Luluabourg

1. Généralités	82
1.1. Situation avant 1960	82
1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière	82
1.1.1.1. Cotonnier	82
1.1.1.2. Exploitation forestière	82
1.1.2. Cultures vivrières	82
1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture	83
1.1.3.1. Elevage	83
1.1.3.2. Pêche et Pisciculture	83
1.1.4. Modes d'exploitation agricole	83
1.1.4.1. Paysannats	83
1.1.4.2. Cultures européennes	84
1.1.5. Communication et voies de communications	84
1.1.5.1. Commercialisation	84
1.1.5.2. Voies de communication	84
1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole	84
1.2. Situation actuelle	84
2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	85

VII. Province de l'Unité Kasaienne

1. Généralités	86
1.1. Situation avant 1960	86
1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière	86
1.1.1.1. Cotonnier	86
1.1.1.2. Elaeis	86
1.1.1.3. Exploitation forestière	86
1.1.2. Cultures vivrières	86
1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture	87
1.1.3.1. Elevage	87
1.1.3.2. Pêche - Pisciculture	88
1.1.4. Modes d'exploitation agricole	88
1.1.4.1. Paysannats	88
1.1.4.2. Cultures européennes	88
1.1.5. Commercialisation - Voies de communications	88
1.1.5.1. Commercialisation	88
1.1.5.2. Voies de communication	89
1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole	89
1.2. Situation actuelle	89
Carte des Régions du Sud.	

I. PROVINCE DU KATANGA (1)

1. Généralités

La superficie du Katanga atteint 496.965 Km². et présente un relief assez tourmenté passant des plaines relativement basses aux plateaux élevés d'une altitude de 1.600 à 1.800 m.

On y enregistre une grande saison sèche de 4 à 5 mois dans le Nord, de 6 à 7 mois dans le Sud, suivie d'une période de pluies relativement courte sur laquelle se joue presque entièrement sa production agricole.

Il y a lieu de réformer le concept suivant lequel le Katanga n'a qu'une vocation agricole restreinte et est à considérer comme exclusivement industriel malgré les possibilités agricoles qu'il présente.

La province du Katanga étant très étendue et très diversifiée il faut étudier séparément les régions naturelles qui la constitue:

- la région Nord couvre les territoires de Kongolo, Kabalo, Kabongo avec comme zone complémentaire le territoire de Kamina. On y cultive le coton et les cultures vivrières de complément.
- la région du fleuve est du type vivrier, le coton y ayant la même importance que la production vivrière. Elle couvre les territoires de Manono, Mwanza avec comme extension les territoires de Baudouinville et d'Albertville.
- la région Lulua, où la dominante est représentée par les vivres avec le coton comme complément. Elle groupe les territoires de Dilolo et Sandoa avec comme extension le territoire de Kapanga.
- la région du Lualaba occupe le Sud du Katanga. Elle comprend les territoires de Kolwezi et de Jadotville avec comme extension les territoires de Mitwaba et du Haut-Katanga. On y produit principalement des vivres pour les centres minières.
- la zone du Luapula-Moero avec son industrie de la pêche.

(1) Au passage de la Mission la division du pays en 3 Provinces n'avait pas encore été effectuée.

1.1. Situation avant 1960

1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

1.1.1.1. Cotonnier

La culture cotonnière se pratiquait dans la plus grande partie de la province, sauf dans les régions d'altitude situées le plus au Sud. Cette culture intéressait, en 1959, 165.399 planteurs cultivant 74.516 Ha. et produisant 34.022 T. Le rendement moyen par planteur était de 205 Kg et le rendement moyen à l'Ha de 456 Kg.

Le tableau ci-après montre l'accroissement spectaculaire de la production cotonnière au cours des 3 années qui précédèrent l'indépendance du Congo.

	<u>Ha cultivés</u>	<u>Production en Kg</u>
1957	61.736	24.281.782
1958	67.579	27.537.669 et 491 T. pour le Haut-Katanga
1959	74.516	34.002.792 soit:

16.313 T. pour le Tanganika, 7.914 T. pour le Lualaba, 9.214 T. pour le Haut-Katanga.

Il est difficile de passer sous silence l'influence heureuse de la culture du coton sur le standing de vie des populations:

- . les revenus sont devenus plus importants et surtout plus stables;
- . le régime alimentaire des cultivateurs est devenu plus abondant mais aussi plus varié;
- . les contacts fréquents avec l'européen s'occupant de propagande cotonnière ont fortement influencé l'hygiène des habitations et des villages en général.

La culture cotonnière permit presque partout aux populations de l'intérieur d'abandonner une agriculture de subsistance au profit d'une agriculture de rapport.

1.1.1.2. Tabac

La culture du tabac, sous sa forme non coutumière, ne se pratique que depuis peu de temps au Katanga.

Ce n'est qu'en 1947 que commença réellement la première vulgarisation de cette culture et la production de tabac répondant aux critères de l'industrie.

Les sociétés "Cobelkat" et "Tabacongo" s'y intéressèrent au premier chef.

Au cours des 14 dernières années le tabac fut introduit successivement dans les régions de Kaniama, Albertville, Kasenga, Kisinge, Lukuni, Mangombo, Sakania.

Il a été établi, qu'étant donné l'équipement actuel du milieu rural, seule la variété Kentucky et son traitement "fire-cured" pouvaient être proposés chez l'indigène.

Les essais entrepris avaient également fait ressortir que pour des raisons écologiques, sociales et économiques il était intéressant d'étudier l'extension de cette culture dans les régions du sud Katanga défavorisées au point de vue agricole.

En 1959, le tabac katangais intervenait pour 8,5 % dans les mélanges de l'usine Tabacongo à Elisabethville.

Cette culture avait pris une grande extension chez les européens (Cobelkat - colons divers - Lubilash - Tabacongo). Au total 525 Ha de tabac furent cultivés en 1959.

La production totale s'élevait à 474 T. soit 140 T. de Sumatra et 354 T. de Kentucky ou Burley.

En culture indigène 23 T. avaient été produites.

1.1.1.3. Palmiers

En 1959, le nombre d'Ha plantés en milieu rural était de 1.071, soit 1.016 Ha dans le territoire de Kongolo et 55 Ha à Nyunzu.

En 1957, la production de fruits en paysannat fut de 432 T. La commercialisation des régimes était faible et l'extraction de l'huile s'effectuait selon la méthode indigène.

En 1959 les plantations européennes présentaient une superficie de 303 Ha dont 154 Ha en rapport et produisaient 45 T. de fruits.

1.1.1.4. Caféier

En 1959, 1.658 cultivateurs congolais cultivaient 269 Ha de café et produisaient 22 T. de café marchand.

La culture du café d'Arabie est principalement réalisée en territoire de Baudouinvillie et la culture du caféier Robusta en territoire de Kongolo.

Les plantations européennes s'étendaient sur une superficie de 1.520 Ha dont 969 en rapport et produisaient 192 T. de café marchand.

1.1.1.5. Exploitation forestière

Le domaine du Comité Spécial du Katanga (C.S.K.) s'étendait sur la plus grande partie de la Province, aussi la gestion des forêts katangaises était-elle presque entièrement dévolue à cet organisme.

Le C.S.K. s'occupait principalement de la délimitation, de l'abornement, des levées et des estimations de coupes opérées annuellement sur quelque 30.000 Ha.

Il s'occupait également de la rédaction des conditions spéciales d'exploitation et des formalités en vue de la perception des redevances, de la mise en adjudication, du contrôle et de la perception des redevances relatives aux licences d'achat de bois de chauffage et de charbon de bois. Il avait également pris en charge l'entretien de différentes plantations forestières et leur reboisement.

1.1.2. Cultures Vivrières

Les principales cultures vivrières pratiquées au Katanga sont le maïs, manioc, arachides, riz et haricots.

1.1.2.1. Maïs

En 1959 la production totale de maïs pour le Katanga était de 54.781 T. dont 17.822 T. étaient commercialisées soit: 23.465 T. pour le Tanganika, dont 11.520 T. commercialisées; 11.662 T. pour le Lualaba, dont 1.204 T. commercialisées; 6.625 T. pour le Haut-Lomami, dont 2.373 T. commercialisées et 13.029 T. pour le Haut-Katanga dont 1.605 T. commercialisées.

La population de maïs G.P.S.2 sélectionnée à la station Inéac de Gandajika était en voie de diffusion dans la province.

La variété de maïs du Tanganika avait fort augmenté au cours des dernières années, mais malgré ces accroissements de production, le problème restait entier au Katanga qui continuait à dépendre en grande partie du Kasai pour son approvisionnement en cette céréale.

1.1.2.2. Manioc

En 1959, la production totale du manioc frais pour le Katanga était de 1.140.014 T. ce qui représente environ 250.000 T. de cossettes dont 24.884 T. étaient commercialisées, soit: 4.571 T. commercialisées par le Tanganika; 16.094 T. commercialisées par le Lualaba; 2.940 T. commercialisées par le Haut-Lomami et 1.279 T. commercialisées par le Haut-Katanga.

Le manioc intervient pour une large part dans l'alimentation des agriculteurs et assure le ravitaillement de la population salariée. La production couvre les besoins de la province, mais l'évacuation et le stockage présentent malheureusement de grosses difficultés.

1.1.2.3. Arachides

En 1959, la production totale d'arachides pour le Katanga était de 21.605 T. dont 8.476 T. étaient commercialisées, soit : 4.152 T. pour le Tanganika, dont 932 T. commercialisées; 11.852 T. pour le Lualaba, dont 6.913 T. commercialisées; 4.537 T. pour le Haut-Lomami, dont 611 T. commercialisées; 1.064 T. produites par le Haut-Katanga, dont 20 T. commercialisées.

Les besoins de la province étaient couverts par la production locale qui s'était fortement développée depuis quelques années.

1.1.2.4. Riz

En 1959, la production totale du riz pour le Katanga était de 598 T. dont 129 T. commercialisées, soit 331 T. au Tanganika, dont 26 T. commercialisées; 97 T. au Lualaba, dont 95 T. commercialisées; 26 T. au Haut-Lomami, dont 7 T. commercialisées et 144 T. au Haut-Katanga, la totalité non commercialisée.

Cette culture était principalement pratiquée par les populations voisines du 5e parallèle Sud en territoire de Kongolo et Nyunzu.

Il existait quatre rizeries au Katanga situées à Kongolo, Pweto, Bukama et Sandoa.

1.1.2.5. Haricots

En 1959, la production totale de haricots pour le Katanga était de 5.000 T. dont 1.835 T. étaient commercialisées, soit: 1.677 T. au Tanganika, dont 1.623 T. commercialisées; 1.269 T. au Lualaba dont 12 T. commercialisées; 266 T. au Haut-Lomami, dont 51 T.

commercialisées et 1.788 T. au Haut-Katanga dont 149 T. commercialisées.

Le haricot d'importation se cultivait au Tanganika depuis de nombreuses années en Territoire de Baudouinville et dans le Sud du territoire d'Albertville.

Ces cultures constituaient une des plus importantes sources de revenus des autochtones du Territoire de Baudouinville.

1.1.2.6. Pommes de terre

En 1959, la production totale de pommes de terre pour le Katanga était de 922 T. dont 663 T. commercialisées, soit: 378 T. au Tanganika; 364 T. au Lualaba; 41 T. au Haut-Lomami et 139 T. au Haut-Katanga.

1.1.3. Elevage-Pêche-Pisciculture

1.1.3.1. Elevage

Le nombre de bêtes à cornes était de 180.000 têtes environ, réparties entre les grandes sociétés d'élevages et quelques colons européens. On recensait également un millier d'éleveurs katan-gais disposant au total de quelque 10.000 têtes de bétail. Les exploitations locales en étaient encore au stade de la multiplication et étaient principalement répartis dans les régions de Dilolo-Sandoa et du Tanganika. Ce bétail provenait surtout de croisements entre races Afrikander et Angolaise.

Les sociétés d'élevage se répartissaient comme suit: la Pastorale du Lomami en région de Kamina; Grelco en région des Bianos (Tenke) et Kamina; Van Gysel en région de Baudouinville et Marungu; Cobelkat en région de Baudouinville et Kaniama; Elsakun en région des Kundelungu; Elvaluilu en région de Kapanga et Sandoa et Caduco en région de Baudouinville.

Quarante élevages de moins de 1.000 têtes, appartenant à des particuliers européens, étaient groupés dans les environs d'E'ville, Albertville, Baudouinville, Kaniama, Kamina, Dilolo, Lubudi.

Le type de bétail le plus courant est l'Afrikander.

Autour des grands centres existaient des élevages composés de Friesland ou Jersey et spécialisés dans la production laitière.

Des essais de croisements avec races asiatiques (Tarparkar ou Sahiwal) étaient en cours dans les stations de recherches. Les

sociétés d'élevage étaient arrivées à un stade de productivité très élevée qui classait le Katanga parmi les zones les plus efficaces de l'élevage africain en ranching.

Le Fonds du Bien-Etre Indigène s'occupait depuis de nombreuses années de la multiplication du bétail et de sa diffusion en milieu rural.

L'Inéac se chargeait de la sélection génétique du gros bétail et ses stations expérimentales devaient procurer aux éleveurs des produits bien adaptés aux conditions locales.

Des centres de dressage du bétail de traction étaient établis surtout en zone Lulua (Kabelenge - Mongoa - Kabangu); en 1959, 177 attelages de boeufs de trait de Sandoa et 30 attelages de Dilolo ont participé au labour des champs de coton et d'arachides, sur des superficies de l'ordre de 2000 Ha.

Le système de traction bovine rencontrait l'engouement des cultivateurs en zone Lulua.

Le Katanga possédait également environ 200.000 chèvres et 150.000 moutons répartis principalement dans les districts du Lualaba et du Tanganika.

La volaille atteignait plus d'un million d'unités.

Le nombre de porcs était d'environ 30.000 comprenant environ 12.000 unités de porcs de boucherie groupés dans des élevages européens et 18.000 porcs de race locale élevés par des villageois.

1.1.3.2. Pêche

Les biefs de pêche du Katanga couvrent au total 1.776.285 Ha.

Les cinq principales zones de pêche étaient les suivantes :

- . le bief du lac Tanganika: Territoires d'Albertville et de Baudouinville.
- . le bief du Luapula-Moëro: Territoires de Pweto et Kasenga.
- . le bief du Lualaba: Territoires de Malemba-Nkulu et Bukama.
- . la zone de la Lufira (lac Tshangalela): Territoire de Kambove.
- . le lac Delcommune (N'Zilo): Territoire de Kolwezi.

En 1959 la production totale était de 46.405 T. représentant une valeur globale de 218.809.000 frs; la production commercialisée des différents biefs de pêche était de 36.965 T.

La pêche était pratiquée assidûment par 7.000 congolais et par

une dizaine de pêcheurs industriels européens.

1.1.3.3. Pisciculture

En 1959, le nombre d'étangs individuels étaient de 1.499 représentant une superficie d'environ 14 Ha.

Ces étangs n'intéressent que fort peu le fermier congolais qui prétend que cette activité n'est pas rentable.

Pourtant la pisciculture en étangs peut-être économiquement intéressante mais à condition que soient réunies certaines conditions géographiques, hydrauliques et économiques qui garantissent une exploitation rationnelle des vivriers. Il n'a pas toujours été tenu compte de ces facteurs de réussite ce qui a provoqué l'abandon de nombreuses pièces d'eau parce que les rendements n'ont pas été en rapport avec le travail des pisciculteurs et avec les investissements consentis. Les centres d'alvinage d'E'ville et Malongo continueraient à être normalement gérés.

1.1.4. Modes d'exploitation agricole

1.1.4.1. Paysannats

En 1959, le nombre de fermettes occupées était de 24.354, soit: 549 parcelles dans le Haut-Katanga; 6.958 parcelles au Lualaba; 3.311 parcelles en Haut-Lomami et 13.536 parcelles au Tanganika.

En ce qui concerne les cultures perennes, 1.071 Ha de palmiers et 470 Ha de café avaient été plantés dans les lotissements.

1.1.4.2. Agriculture Européenne

L'orientation donnée à l'agriculture européenne était principalement celle des fermes mixtes, où, à côté de la production laitière, beurrière et avicole, les cultures maraîchères et fruitières étaient poursuivies de pair avec celles qui doivent servir à l'alimentation du bétail ou des porcs.

L'élevage en ranching se développait également de plus en plus chez les colons, parallèlement aux activités des grandes sociétés d'élevage.

En 1959, la situation des principales cultures européennes se présentaient comme suit :

	<u>Surface en Ha</u>	<u>Production en tonnes</u>
Maïs	866	2.631
Riz	-	41
Manioc	167	2.975
Patates douces	214	573
Pommes de terre	124	737
Bananes	98	150
Légumes	200	1.271
Fruits	362	1.096
Arachides	8	6
Café Robusta	858	185
Café arabica	111	13
Tabac Sumatra	279	96
Tabac Kentucky	79	105
Tabac Burley	117	208

Les productions agricoles européennes trouvent, pour la plupart, une utilisation locale, ou sont simplement destinées à l'usage des producteurs eux-mêmes, soit pour l'alimentation de leurs travailleurs, soit pour les besoins de leur bétail.

L'agriculture européenne au Katanga est dominée par les questions d'élevage du gros bétail, cela oblige à opérer une distinction entre l'élevage pour la production laitière et l'élevage du bétail de boucherie.

Le premier est l'apanage presque exclusif des colons, tandis que le second est l'activité principale des sociétés d'élevages.

1.1.5. Commercialisation - Voies de communications

1.1.5.1. Commercialisation

Les principaux produits commercialisés au Katanga étaient les suivants: le manioc - le maïs - les arachides - le coton - le tabac - le café - les légumes - les fruits - le bétail - le poisson.

Les produits vivriers tels que le manioc, le maïs et les arachides sont achetés et traités par des grosses sociétés de la place: minoteries du Katanga, Amato, etc...

L'égrenage du coton est réalisé dans les usines des sociétés cotonnières, les graines étant traitées à la grande Huilerie Huilco installée à E'ville.

Le tabac est acheté, conditionné et transformé par Tabacongo à E'ville.

Les faibles tonnages de café produits dans la province sont généralement traités dans les ateliers de torréfaction d'E'ville.

Le bétail est généralement abattu et conservé dans les installations Elakat ou Frigoviaf.

Une grande partie des légumes produits sont achetés par les chaînes des grands magasins et revendus dans les grands centres urbains et miniers.

Il existait également au Katanga un certain nombre de coopératives telles que: la coopérative laitière appelée Coopérative du Katanga, la Coopérative de Kaniama et la Coopérative des éleveurs des Marungu.

1.1.5.2. Voies de Communications

La région du Nord Katanga est drainée par le bief du Lualaba; de Kabalo à Kongolo, par le rail du C.F.L. et la jonction ferroviaire Kamina-Kabalo. Dans son prolongement c'est le rail Port-Francqui - Bukama du B.C.K. qui traverse toute l'étendue du territoire de Kamina.

Dans la région du fleuve c'est le Lualaba qui commande le réseau des communications.

Les deux dernières régions dépendent des voies ferrées Tenke Dilolo (T.D.) et du chemin de fer du Katanga (C.F.K.).

La zone du Luapula-Moero est reliée par la route, à la fois aux régions minières de Mitwaba et de Jadotville et à la région d'Elisabethville.

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole

1.1.6.1. Recherche Agronomique

Le réseau de recherches agronomiques était constitué au Katanga par quatre stations Inéac qui se situent l'une à Keyberg, la seconde à Kipopo, la troisième à Kaniama dans le Nord de la province et la quatrième à Simama dans la vallée de la Lufira.

La station de Keyberg était orientée vers l'aboriculture fruitière, vers les spéculations d'élevage laitier, vers la sylviculture et la botanique et vers les cultures de la région. Son rôle est de promouvoir l'agriculture indigène et européenne en Haut-Katanga. Le Centre de Kipoko s'occupait principalement de questions piscicoles.

La station de Kaniama fut principalement créée en vue de rechercher et d'établir un ensemble d'activités susceptibles de rémunérer le colonat européen.

Elle s'occupait principalement de recherches tabacicole.

La station de Simama enfin fonctionnait dans la vallée de la Lufira et étudiait la mise en valeur des grandes vallées alluvionnaires.

Trois stations d'adaptation locale dépendant du service de l'agriculture étaient en activité en 1959.

La station de Niembo s'occupait principalement de multiplications de plantes vivrières, d'essais de rotation et d'engrais verts, d'essais divers sur plantes vivrières et sur tabac.

La station de Leya s'occupant d'essais divers sur cotonnier, arachides et maïs.

La station de Kabelenge enfin s'occupait principalement d'essais comparatifs et variétaux, d'essais cultureux et d'essais d'engrais.

1.1.6.2. Propagande agricole

En 1959 le personnel européen, y compris 10 agronomes adjoints congolais s'élevait à 82 unités.

La propagande agricole était assurée par le personnel adjoint des services officiels de l'agriculture et par les agents des sociétés cotonnières.

1.2. Situation actuelle

Au moment de l'indépendance, l'agriculture du Katanga était en pleine progression: les grands centres étaient normalement ravitaillés en vivres et les importations se faisaient de plus en plus faibles. La province du Katanga exportait les produits de ses cultures industrielles. La traction bovine dans les environs de Sandoa et les labours mécanisés dans certains secteurs du Nord Katanga se développaient favorablement. L'activité agricole était

en progression. Beaucoup restait à faire, principalement sous l'aspect de l'intensification des cultures, de la conservation et de l'amélioration de la fertilité des sols.

Les événements qui se sont produits en république du Congo depuis 1960 ont montré combien l'agriculture du Katanga était vulnérable. Aujourd'hui la situation est plutôt sombre. La production des produits agricoles commercialisés a subi une chute moyenne de 60 à 70 %. Les grands centres extra-coutumiers (urbains et miniers), qui jadis étaient normalement ravitaillés en vivres par l'intérieur du pays, sont aujourd'hui alimentés en céréales d'importation provoquant une fuite importante de devises.

Même certains villages de l'intérieur, jadis exportateurs de vivres, essayent aujourd'hui de compléter leur ravitaillement par des produits importés.

Les causes de cette chute de la production sont multiples:

- l'insécurité règne à l'intérieur du pays.
- l'action de l'autorité légale est entravée par toutes sortes de difficultés.
- . le cultivateur perd courage en cette période troublée que vit le pays et la production s'en ressent grandement.
- . les difficultés de commercialisation des produits agricoles sont réelles.
- . les articles de consommation deviennent rares et sont vendus à des prix exorbitants.
- . les routes de l'intérieur sont généralement en très mauvais état.
- . le renouvellement du matériel de transport et des pièces de rechange est difficile, parfois impossible.
- . de nombreux agronomes expérimentés, connaissant bien le pays, ses problèmes et ses populations sont rentrés définitivement en Europe.

L'intérieur du pays paraît abandonné, seule la zone du rail présente une activité presque normale. Les mesures suivantes seraient propres à améliorer la situation :

- . le renforcement de l'autorité locale.
- . le rétablissement d'un climat de sécurité.
- . l'organisation de l'achat des produits agricoles et de leur transport.
- . l'entretien des grands axes routiers et aussi des routes d'intérêt local.

- la vente des biens de consommation à des prix normaux.
- la reprise de la propagande agricole en milieu rural et du contact avec le cultivateur.
- l'imposition éventuelle de certaines cultures.
- l'organisation de cycles de cours de perfectionnement pour agents congolais de propagande agricole.
- la révision des programmes des stations expérimentales, en vue de les orienter vers la recherche de solutions simples mais efficaces en milieu indigène.

1.2.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

1.2.1.1. Cotonnier

La production cotonnière qui était en 1959 de 34.002 T. doit être tombée en 1962 à environ 1.900 T. Les régions du nord et du fleuve fort troublées au cours des dernières années n'ont pratiquement rien produit en 1962.

Seule la région Lulua comprenant les territoires de Dilolo - Sandoa et Kapanga a continué à fournir un certain quota de coton-graines.

Production cotonnière dans les territoires de Dilolo-Sandoa-Kapanga

<u>Années</u>	<u>Dilolo</u>	<u>Sandoa</u>	<u>Kapanga</u>	<u>Tonnage global</u>
1957-58	2.595 T.	3.114	1.582	7.291
1958-59	3.113	3.386	1.474	7.974
1959-60	1.532	2.302	1.061	4.895
1960-61	1.270	1.831	1.076	4.179
1961-62	515	953	393	1.861

La Compagnie de Lubilash à Kaniama, dans le Nord de la province, a acheté en 1956-60 environ 1.500 T., en 1960-61 environ 1.200 T. et en 1961-62 environ 50 T.

On observe donc une chute spectaculaire de la production cotonnière au Katanga alors que cette culture devrait rester longtemps encore la culture de base du paysan indigène, car elle prépare le terrain pour les cultures suivantes: le maïs, l'arachides et le manioc.

Cette chute de production est due à un laisser-aller général, à

la diminution des superficies, la non observance du calendrier agricole et à la diminution du nombre de planteurs. En 1963 on prévoit une certaine augmentation de la production dans la province.

Les usines d'égrenage situées dans le nord Katanga étaient inaccessibles jusqu'à ces derniers mois. La situation politique se stabilisant, ces régions pourront être graduellement réoccupées et reprendre leurs activités.

En région Lulua, la désinsectisation a pu être normalement effectuée grâce aux stocks existant d'insecticides.

Il reste à dire un mot de la diffusion en milieu rural de la nouvelle variété de coton N.C.8: cette dernière est multipliée actuellement à la station Inéac de Kabelenge, sur quelques Ha et au village du Muteba, sur 625 Ha.: un plan de diffusion de la nouvelle variété au Katanga devrait être établi par le service de l'agriculture.

1.2.1.2. Tabac

Malgré les difficultés diverses qui se sont présentées au Katanga depuis 3 ans, la culture du tabac n'a pas été abandonnée.

Dans la région de Kaniama deux planteurs européens poursuivent la culture du tabac Sumatra et du White Burley.

Les travailleurs des concessions abandonnées par les européens en suite aux événements militaires sont restés sur place et ont, en grande majorité, cultivé du tabac au cours de la dernière saison culturale. Une main-d'oeuvre suffisante est donc disponible dans cette région, aussi bien pour la culture du Sumatra que pour celle du Kentucky.

Le nombre de planteurs africains s'est considérablement accru en territoire de Kaniama comme l'indique la progression ci-dessous:

1957-58 (essai)	28 planteurs produisent	1.172 Kg d'une va- leur de	18.760 frs.
1958-59	102	5.728 Kg	85.798 frs.
1959-60	176	16.407 Kg	275.213 frs.
1960-61	80	8.111 Kg	158.635 frs.
1961-62	246	8.205 Kg	155.894 frs.
1962-63	900	50.000 Kg	1.150.000 frs.

De nouvelles populations manifestent le désir d'entreprendre cette culture notamment dans la région de Kipushia qui compte

déjà 50 planteurs et dans le secteur des Bakunda où les villageois souhaiteraient reprendre la culture de tabac de coupe.

De nombreux techniciens européens spécialisés dans la culture du tabac se trouvent encore au Katanga et sont à même de comprendre et de résoudre les problèmes qui découleraient de l'extension de cette culture.

La station INEAC de Kaniama, bien que son activité ait été mise en veilleuse en 1962, dispose toujours d'un personnel subalterne formé qui pourrait constituer le noyau de départ d'un Centre de Formation Agricole.

Des directives précises au sujet de la relance de la culture du Tabac au Katanga seront présentées au chapitre des propositions d'intervention.

1.2.1.3. Palmiers

On ne possède aucun renseignement précis concernant l'état des plantations de palmiers dans le Nord de la province; dans cette région très troublée depuis bientôt 3 ans, les agriculteurs en sont revenus à une agriculture de subsistance.

1.2.1.4. Caféier

Aucun renseignement n'a pu être obtenu sur la production café dans l'ancien district du Tanganika.

A Kaniama les quelques plantations visitées étaient normalement entretenues (Cie Lubilash, Inéac...). La productivité semblait excellente.

1.2.1.5. Exploitation forestière

Le personnel forestier du C.S.K. n'existant plus, l'encadrement au service des eaux et forêts est réduit à sa plus simple expression. Les quelques techniciens congolais qui y travaillent encore s'occupent de problèmes plus pressants tels que la délivrance de permis de coupes et le fonctionnement des centres de carbonisation autour des grands centres.

1.2.2. Cultures vivrières

La production agricole commercialisée dans laquelle les produits vivriers interviennent pour une bonne part, a subi une chute moyenne de 60 à 70 %, ce qui risque de provoquer dans certaines

régions de véritables disettes. Les quelques chiffres de production qu'il a été possible de réunir montrent à suffisance combien la situation vivrière est catastrophique dans certaines zones du Katanga.

1.2.2.1. Maïs

Les chiffres montrent une nette régression de la production commercialisée.

Produits commercialisés (T)

District de Lualaba

<u>Territoires</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
Dilolo	3.028	3.160	1.200
Sandoa	65	450	20
Kapanga	21	-	-
Kolwezi	264	254	200
Lubudi	365	700	200

District de Kamina

<u>Territoires</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>
Kaniama	200 T.	83 T.	-
Kamina	95 T.	90 T.	-

Déjà avant 1960 le Katanga dépendait en grande partie des autres régions du Congo (principalement du Kasai) pour son ravitaillement en maïs. Aujourd'hui ces sources d'approvisionnement sont taries et le ravitaillement en maïs dépend presque complètement de l'étranger, ce qui provoque une fuite importante de devises.

1.2.2.2. Manioc

On ne possède de renseignements que pour l'ancien district du Lualaba. La vente reste bonne et les réserves sont suffisantes. On remarque cependant une nette régression de la commercialisation pour les régions fort éloignées du rail (Nord de Sandoa et territoire de Kapanga).

<u>District du Lualaba</u>		(en Tonnes)		
<u>Territoires</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	
Dilolo	1.4883	15.000	16.798	
Sandoa	3.000	3.500	3.150	
Kapanga	1.700	400	-	
Kolwezi	41	500	126	
Lubudi	75	53	-	

1.2.2.3. Arachides

La production d'arachides a également fort diminué dans la seule région pour laquelle on dispose de renseignements assez précis; elle y est tombée à 30 % de celle de 1960. Les causes principales de cette régression sont, avant tout, le laisser-aller général provoqué par les événements de ces trois dernières années, ensuite le mécontentement des cultivateurs concernant les prix insuffisants que leur sont offerts, alors que les articles de consommation sont rares et vendus à des taux exorbitants.

Au moment des semis les cultivateurs ont de plus manqué de semences, leurs réserves étant insuffisantes.

Production Commercialisée (T)

District du Lualaba				
<u>Territoires</u>	<u>1960</u>	<u>1961</u>	<u>1962</u>	
Dilolo	3.624	3.185	1.277	
Sandoa	2.706	2.750	754	
Kapanga	418	416	145	
Kolwezi	-	-	-	
Lubudi	2	2	2	

1.2.2.4. Riz

Comme pour les autres produits vivriers il n'existe que quelques chiffres de production pour l'ancien district du Lualaba: 195 Tonnes en 1962 contre 300 en 1960.

On ne possède aucun renseignement sur les productions du Nord-Katanga. Celles-ci furent probablement très réduites depuis 1960.

1.2.2.5. Haricots

Aucun renseignement n'existe concernant la production actuelle.

1.2.2.6. Pommes de terre

Les seuls chiffres de production concernent le territoire de Lubudi qui a produit 70 T. en 1962 contre 85 T. en 1960.

Cette culture pourrait probablement être étendue à tout le territoire. Cela nécessiterait préalablement une réimportation de plants.

1.2.3. Elevage - pêche - pisciculture

1.2.3.1. Elevage

Il existe au Katanga, comme on l'a vu plus haut, environ 180.000 têtes de bétail réparties entre les grandes sociétés d'élevage et les colons européens et congolais.

Les événements ont provoqué de graves perturbations dans certains grands élevages, mais depuis fin 1962 les exploitations sont revenues à un régime presque normal en ce qui concerne la composition des troupeaux, l'état sanitaire et les possibilités de vente.

Actuellement la plupart des sociétés pour poursuivre leur exploitation devraient disposer comme première aide de dépannage immédiat:

- de licences ou de possibilités d'achat sur place de produits essentiels pour l'élevage (sels - produits vétérinaires - matériel vétérinaire - produits pour dippages - insecticides).
- de licences pour importer des taureaux d'Afrique du Sud.
- de licences pour reconstituer leur charroi automobile.

Ces sociétés ont également besoin de devises pour le paiement de leurs techniciens expatriés.

En conclusion, les élevages apportent au pays une aide directe en lui épargnant une sortie de devises équivalente à la production locale.

Les élevages n'exportant rien, n'ont aucune possibilité de se procurer des devises. Il faut donc, pour qu'ils puissent vivre, que le gouvernement mette à leur disposition un quota suffisant pour couvrir leurs besoins.

Par analogie aux sociétés exportatrices on devrait leur réserver, en devises, un certain pourcentage de leur chiffre d'affaires.

Quant aux petits éleveurs ils pourraient se grouper entre eux, former un véritable "pool". Les quotas seraient fixés suivant les besoins, la distribution se faisant par les importateurs traditionnels.

Un autre problème qui se pose dans les élevages est celui du maintien de la main-d'oeuvre en place. Le seul moyen de la stabiliser à l'intérieur du pays est de lui procurer sur place des biens de consommation.

Toujours en rapport avec l'élevage il convient d'insister sur la nécessité de construire un nouvel abattoir à Elisabethville. L'établissement actuel présente, en effet, de nombreux inconvénients: il n'est pas raccordé au rail; le kraal de rassemblement non bétonné est insuffisamment clôturé; l'aire d'abattage est nettement insuffisante et le matériel est presque inexistant.

Il doit être considéré comme ne correspondant pas aux besoins actuels et surtout à ceux de l'avenir.

Dans le territoire de Dilolo il y a actuellement environ 4.500 têtes de bétail, soit près du triple de ce qu'il y avait en 1955 appartenant à des congolais, et il y en a 3.700 environ en territoire de Sandoa. Ce bétail est réparti entre un nombre assez élevé de propriétaires. L'état sanitaire du bétail est relativement bon. Il convient d'insister également sur la nécessité, non seulement de maintenir, mais encore de développer l'utilisation d'attelages bovins dans la technique agricole. L'établissement de nouveaux centres de dressage est à préconiser ainsi qu'une propagande accrue en faveur de la traction animale.

L'action du F.B.E.I. se poursuit dans la région Lulua.

Dans le territoire de Sandao les deux stations d'élevage F.B.E.I. existent toujours, ce sont :

- Mwene Djamba à 30 km de Sandoa qui possède environ 1.300 têtes de bétail.
- Kayembe Mukulu à 160 km de Kamina avec ses 1.800 têtes de bétail (expansion possible à 3.500 ou 4.000 têtes).

Deux nouvelles stations doivent être ouvertes, celle de Kolwezi et celle de Kapanga.

Le bétail introduit par le F.B.E.I. est un bétail rustique et résistant originaire de Rhodésie.

Le bétail introduit dans le territoire de Dilolo provient de Mwe-ne Djamba; c'est la raison pour laquelle le F.B.E.I. ne peut satisfaire les demandes de bétail dans ce territoire.

Des propositions seront présentées pour l'introduction plus massive de bétail dans cette région.

Dans le territoire de Dilolo l'achat des génisses par le fermier congolais est possible grâce au "Fonds du Bétail" financé par les Chefferies. Au début, la vente du bétail était favorisée par de larges facilités de paiement accordées aux éleveurs. Progressivement on a pu obtenir des éleveurs katangais, le paiement intégral à l'achat.

Ce bétail est généralement maintenu en troupeaux communautaires dont le gardien est rémunéré par le Chef. En revanche, le 3e veau de chaque vache lui est réservé et constitue la quote part des éleveurs.

Quant à l'abattage il est réglementé et soumis à une autorisation préalable délivrée par le service agricole du territoire. Les autorités semblent vouloir poursuivre leur action dans le domaine de l'élevage, action basée principalement sur l'importation de bétail, la construction supplémentaire de couloirs d'aspersion, l'engagement de moniteurs d'élevage.

Malheureusement comme partout ailleurs, les réserves en produits de dippage sont épuisées, ce qui risque de provoquer une recrudescence de l'anaplasmosé chez le bétail.

1.2.3.2. Pêche

Comme on l'a dit précédemment, l'industrie de la pêche au Katanga présente une grande importance dans l'économie de la province.

Des renseignements qui ont été recueillis (*) la pêche, telle qu'elle est pratiquée actuellement, ne constitue nullement une exploitation rationnelle des possibilités piscicoles des biefs poissonnaux. Pratiquement partout, on a atteint un niveau de stagnation. Il est, paraît-il, nécessaire et urgent de remédier à cet état de choses, sinon l'expansion normale des pêcheries sera irrémédiablement compromise.

(*) Données fournies par M. VINCKE, conseiller des Pêches au Katanga.

La production commercialisée des différents biefs de pêche du Katanga était de 32.829 tonnes en 1958. En 1959 ce chiffre avait atteint 36.965 tonnes. En 1960 on constate une chute de production, celle-ci n'atteint plus que 28.816 tonnes et en 1961 on ne totalise plus que 27.324 tonnes de poisson commercialisé.

Cette diminution de production a été causée en premier lieu par les événements politiques des deux dernières années.

Les événements de juillet 1960 ont ébranlé l'appareil économique existant, provoquant un ralentissement dans les transactions commerciales entre pêcheurs et commerçants - acheteurs, ralentissement qui a découragé la production. La suite des événements n'a fait que précipiter la désorganisation du circuit de distribution, par manque de marchandises d'importation, vitales pour l'industrie, de la pêche (filets, nylon, moteurs, lampes de pêche, pièces de rechange, sel, etc...) à qui s'ajoutent, le mauvais état des voies de communication et le climat général d'incertitude quant aux perspectives d'avenir. Le secteur commercial semble avoir quelque peu perdu le goût de l'entreprise.

Dans de telles conditions, l'activité halieutique a été dans certains biefs, totalement paralysée.

Le service des pêcheries a essayé de porter remède à la situation. En effet pour pallier localement la défection du commerce, l'action des caisses d'aide aux pêcheurs a été renforcée. Ces organismes, non seulement, ont augmenté leurs achats de poisson aux pêcheurs qui suspendaient leurs activités du fait de l'absence des acheteurs traditionnels, mais ils ont dans la mesure de leurs moyens, fournis du matériel de pêche indispensable à une activité normale.

Une autre initiative a été la création des Centres de Pêche dans des zones poissonneuses, mais situées en dehors des centres commerciaux établis.

Actuellement la conservation du poisson reste un des grands problèmes à résoudre.

Quatre modes de conservation sont actuellement en usage: le froid, le saurissage, le séchage et la salaison; la méthode la plus avancée étant l'application du froid.

Certains investissements seraient nécessaires en vue d'une meilleure économie de traitement du poisson. Il reste à examiner la

question de l'évacuation vers les lieux de consommation. Ce problème revêt une grande importance car il ne sert à rien de produire si l'évacuation du poisson ne peut se faire de façon normale.

Il faut rappeler ici le cas de l'axe routier Kasenga-Elisabethville qui conditionne tout le ravitaillement en poisson du Haut Katanga industriel. L'état actuel de cette route ne permet plus d'envisager le transport de produits réfrigérés, étant donné les risques d'embourbements et de bris de véhicules. Pourtant le poisson évacué par cette route en période normale représente annuellement quelque 60 millions de francs. Ce chiffre seul, qui n'envisage qu'une des matières à transporter, doit suffire à faire admettre l'importance de cet axe routier dans l'économie générale du pays et à le faire classer en ordre prioritaire parmi les aménagements à entreprendre.

1.2.3.3. Pisciculture

Dans l'état actuel des choses, la pisciculture reste l'apanage de quelques personnes qui ont pu assimiler les techniques de l'élevage du poisson. Il est de plus en plus certain que la pisciculture au Katanga, comme dans les autres régions du Congo, n'est pas une solution au problème de la carence en protéines animales. Elle peut tout au plus, dans les meilleures conditions, réduire cette carence, mais seulement sur très petite échelle.

1.2.4. Modes d'exploitation agricole

1.2.4.1. Paysannats

On possède fort peu de renseignements sur le nombre de fermettes encore occupées en 1963; ils se limitent aux territoires de Dilolo et Sandoa.

A Dilolo, en 1960, 4.120 fermiers étaient lotis. Aujourd'hui 2.855 parcelles restent occupées représentant une ouverture de 1.742 Ha.

A Sandoa, en 1960, 1.585 fermiers étaient lotis. Aujourd'hui 899 parcelles restent occupées.

Au Tanganika, l'infrastructure des lotissements existe probablement encore, mais la production est nulle; tout le matériel de mécanisation qui y existait avant 1960 a été complètement détruit.

En général, dans les régions abandonnées par les techniciens européens, les fermiers ont quitté leurs lotissements et se sont installés le long des grands axes routiers. Il semble cependant que la réinstallation des cultivateurs dans leurs lotissements d'origine soit une chose possible pour peu qu'une propagande agricole judicieuse et efficace soit réinstaurée dans ces régions.

1.2.4.2. Agriculture Européenne

Bien qu'un grand nombre de colons européens aient quitté le Katanga, certains maintiennent leur exploitation en ordre de marche. La forte augmentation des salaires et les difficultés d'approvisionnement en matériel et en produits rendent la gestion de ces petites entreprises souvent très pénible.

A Kaniama, ancienne région de colonisation européenne, subsistent 2 colons tabacicoles et 2 ou 3 colons éleveurs. Le pouvoir coutumier reste favorable à un retour massif d'européens dans cette région afin que celle-ci reprenne le plus rapidement possible ses activités d'avant 1960.

1.2.5 . Commercialisation - Voies de communications

1.2.5.1. Commercialisation

Les produits vivriers continuent à être achetés par les grosses sociétés de la place.

Les usines d'égrenage du coton sont pratiquement immobilisées faute de matière première.

Les graines de coton étaient avant 1960 traitées à la grande huilerie Huilco d'E'ville. La production actuelle du Katanga est de l'ordre de 2.000 T. de coton-graines, soit environ 600 T. de graines utilisables pour l'huilerie, alors que la capacité de l'usine est de 2.200 T. de graines traitables par mois.

Le bétail continue à être abattu et conservé par les soins de l'Elakat et de Frigoviaf.

Les légumes sont comme précédemment, achetés par les grands magasins et revendus dans les grands centres urbains et miniers.

La Coopérative laitière continue à grouper des colons européens et deux colons africains; la Coopérative de Kaniama n'existe plus faute de coopérateurs, tandis que la Coopérative des éleveurs des Marungu fonctionne toujours.

1.2.5.2. Voies de Communications

Ensuite aux événements qui ont suivis la proclamation de l'indépendance, une grande partie des communications ferrovières ont été interrompues. Elles pourront bientôt reprendre grâce à la rapide reconstruction des ponts situés à Kisamba et Bukama. Le trafic C.F.L. a déjà recommencé depuis quelques semaines. Quant au réseau routier, il est généralement défectueux. De nombreuses routes devront être remises en état afin de permettre une évacuation normale des produits (*).

1.2.6. Services officiels et privés d'action agricole

1.2.6.1. Recherche Agronomique

Comme on l'a vu plus haut le secteur Inéac du Katanga comprenait les stations de Keyberg et de Kaniama, le centre de planning agricole de la Lufira à Simama et la station piscicole de Kipopo.

En 1961, quelques mois après l'indépendance on ouvrit près de Sandoa la station Inéac de Kabelenge. Le but de cette nouvelle station est de résoudre les problèmes agricoles de la région Lulua. Elle multiplie également des variétés sélectionnées de plantes vivrières (maïs et arachides) et de plantes industrielles (coton).

Au moment du passage de la Mission au Katanga, la station Inéac de Keyberg était pratiquement vidée de ses techniciens européens. Le centre de Simama avait été mis en veilleuse, faute de techniciens et de crédits.

A Kipopo et à Kabelenge le personnel est au complet.

Kaniama reste également sans techniciens européens. Cette station doit être incorporée dans le cadre d'une action régionale et transformée en centre de formation d'agriculteurs d'élite (Ceforag).

La Fulreac (près de Jadotville) contribue également aux études pratiques de l'établissement d'une paysannerie en mixed-farming avec des méthodes modernes d'exploitation.

La station a été installée à Mongambo, en chefferie Katanga; le personnel est au complet.

(*) Une note détaillée a été établie à l'usage du Secteur routier de la Mission.

Le centre fonctionne depuis 4 ans déjà. Il fut créé en suite à une mission interdisciplinaire de l'Université de Liège qui étudia en 1957, sous la direction du Professeur BRULL, la situation défavorisée de l'agriculture et du monde rural par rapport aux centres urbains du Haut-Katanga. Cette mission conclut à la nécessité économique de la promotion rurale et proposa de démontrer expérimentalement que les conditions de vie pouvaient être nettement améliorées pour l'agriculteur de brousse. Cette démonstration devait être réalisée dans un centre où des agriculteurs, encadrés, pourraient atteindre un niveau de vie suffisamment élevé pour qu'ils n'aient pas l'impression de déchoir en cultivant la terre.

C'est ainsi que fut créée la station Fulréac de Mangombo. Les spécialistes qui travaillent à la station ont la conviction qu'à partir de cette année, le centre pourra suffire à lui-même.

Ces résultats n'ont été possibles que grâce aux recherches scientifiques financées par l'Université de Liège et le CEPSEI. Des visites périodiques de professeurs de l'Université de Liège et de l'Institut Agronomique de Gembloux ont permis d'élaborer des programmes et de les corriger en cours d'exécution. Fulréac désirerait appliquer les résultats de ses recherches et pourrait déjà rendre certains services dans des sites déterminés, en indiquant les aménagements à réaliser, les cultures à entreprendre, celles qui sont à déconseiller parce qu'insuffisamment mises au point ou non rentables, les formules de commercialisation à mettre sur pied, le type de mécanisation le plus adéquat, etc...

L'étude concernant l'aménagement de la vallée de la Mwene en est un exemple tangible.

Le Centre Fulréac de Mangombo doit donc avant tout être considéré comme un centre pilote.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie générale

D'une manière générale le climat psychologique est bon, tant dans les sphères dirigeantes de l'administration que parmi les représentants du pouvoir coutumier.

Le meilleur exemple de cet état d'esprit est donné dans certains passages du discours prononcé par le Ministre provincial de l'agriculture du Katanga, à l'occasion de la réunion interministrielle tenue à Léopoldville du 22 au 25 juin 1963.

"..... Nos plus beaux plans, nos programmes les mieux conçus et nos plus belles prévisions resteront lettre morte tant que nous n'aurons pas au préalable réalisé les objectifs suivants:

- disposer d'un nombre suffisant de techniciens compétents pour conduire avec efficacité les travaux à entreprendre; permettre à ceux-ci en dehors de toute considération de race, d'ethnie ou de couleur de peau d'exercer en toute liberté et en tous lieux l'autorité qui normalement leur revient en vertu des compétences et qualifications qui leurs sont reconnues.
- disposer d'une administration générale disposant du dynamisme nécessaire et de la compétence requise dont disons le froidement l'honnêteté, l'impartialité, l'efficacité ne peuvent être mis en doute.
- que les personnes incompétentes cessent de prôner d'une façon démagogique et dans des buts inavouables, une mécanisation qui soi-disant doit constituer la formule magique pour porter remède à tous les maux dont souffre notre agriculture.
- apporter une solution favorable au ravitaillement de nos milieux ruraux en biens de consommation....."

3: Propositions d'intervention de l'Aide Technique

3.1. Zone d'action tabacicole

L'action sera axée sur l'intensification des cultures de tabac Sumatra et White Burley dans la région de Kaniama ainsi que sur l'extension des superficies cultivées en tabac de Kentucky, du type darkfired, dans le Haut-Katanga et à Kaniama, en faisant participer des planteurs villageois, en nombre de plus en plus élevé, à cette production.

3.1.1. Exposé des Motifs

Les conditions écologiques, culturelles, humaines et économiques sont favorables à la mise en oeuvre d'un programme de développement des cultures de Sumatra et de White Burley dans la région de Kaniama ainsi qu'à l'extension des cultures de tabac de Kentucky dans diverses régions du Haut-Katanga. Une infrastructure existe à cet égard à Kaniama, tandis que dans le Haut-Katanga à la suite d'essais favorables, des planteurs de plus en plus nombreux souhaitent s'adonner à la culture du tabac de coupe. L'expansion de la culture du tabac pourra concourir à la promotion

du milieu rural car les revenus sont relativement élevés sur des superficies réduites; en effet, pour le Sumatra les revenus bruts varient de 96 à 160.000 frs/Ha; pour le White Burley les revenus bruts varient de 64 à 100.000 frs/ha et pour le Kentucky ils varient de 16 à 31.000 frs/ha.

Il a été fait allusion dans les chapitres précédents aux circonstances agricoles favorables au développement de la culture.

Les conditions économiques sont également avantageuses car une partie de la production peut être exportée tandis que le marché intérieur en absorbe une bonne part.

Pour le Kentucky dark-fired, les besoins de l'industrie sont de l'ordre de 1.150 T. On prévoit en 1964 une production de 230 T. Pour le White Burley air cured, les besoins sont de l'ordre de 200 T. alors qu'on prévoit une production de 90 T. seulement en 1964.

La production de tabac reste donc bien en dessous des possibilités de consommation de l'industrie locale pour ce qui concerne les types Kentucky et White Burley. Il en résulte la nécessité pour l'industrie de faire constamment appel à l'importation pour équilibrer ses approvisionnements.

Pour le tabac de Sumatra, tabac exportable destiné à la cape de cigare, les possibilités d'absorption par le marché européen sont de l'ordre de 500 T. Or, les productions exportées au cours des dernières années ont varié de 38 tonnes en 1949 à 133 tonnes en 1959 pour retomber à 50 tonnes en 1962.

Il reste à ajouter que le développement de la culture du tabac entraîne un accroissement corrélatif de la production du maïs, intervenant dans la rotation, accroissement hautement désirable dans la situation de pénurie actuelle de la Province en cette céréale.

3.1.2. Modalités d'intervention

L'équipe sous la direction d'un expert chef de mission, comprendra quatre techniciens et un certain nombre de collaborateurs congolais des cadres de l'administration locale. L'action aura une durée de cinq années.

3.1.2.1. Relance de la culture du tabac en région de Kaniama et formation de colons congolais dans cette culture hautement spécialisée

Le projet de relance utiliserait la région de Kaniama comme centre de culture intensive. Elle pourrait servir de base opérationnelle pour toutes les activités se rapportant au tabac, telles la formation des agriculteurs, la production de semences, la vulgarisation des connaissances par publication et l'expérimentation essentielle.

Les planteurs européens actuels souhaitent pouvoir continuer leur activité mais étant donné leur isolement et leurs moyens d'action limités, ils rencontrent de sérieuses difficultés notamment en ce qui concerne les approvisionnements en engrais, en produits anti-parasitaires, en pièces de rechange. Une aide devrait leur être apportée dans ce domaine, ce qui leur permettrait de se maintenir et de poursuivre la formation d'une main-d'oeuvre très spécialisée.

A partir de 1963 on envisage l'installation annuelle d'une plantation par la Société Manufacturière gérée soit en régie, soit en métayage, méthode qui offrirait un débouché à une partie des agriculteurs formés au Centre de formation agricole.

En 1968, on pourrait ainsi espérer atteindre une superficie d'environ 400 ha de Sumatra soit une production de l'ordre de 240 T. La présence à Kaniama de cette entreprise privée, bien épaulée financièrement par l'industrie constituera un noyau favorable à la réinstallation d'autres producteurs.

La création d'un centre de formation d'agriculteurs (Ceforag) aurait pour but l'initiation d'agriculteurs africains d'élite, aux méthodes de culture intensive comprenant le tabac de Sumatra, le cotonnier et les vivres.

Les élèves passeraient deux années dans le centre où ils recevraient une formation théorique et pratique. Ils seraient astreints ensuite à deux années de stage dans une concession d'essai où seraient mises à l'épreuve leurs aptitudes à l'agriculture et au commandement d'une équipe de travailleurs. Après quoi ils pourraient s'installer dans leur concession.

L'aide technique fournirait deux agents techniciens pendant 5 ans, les véhicules, le matériel et les devises pour les besoins annuels en produits et pièces de rechange.

La supervision de la concession d'essai et des stages de formation des agriculteurs africains d'élite serait attribuée aux plantations de la Société Manufacturière. La conduite de la préparation du sol avec du matériel fourni par l'aide technique pourrait également être demandée à la société privée. Ce service serait fourni au Ceforag pour les élèves des deux premières années, à la concession d'essai pour les troisième et quatrième années, puis aux agriculteurs promus s'installant sur leur propre concession.

Il faudra également fournir une aide technique aux planteurs villageois cultivant actuellement le tabac et promouvoir un perfectionnement de leurs connaissances techniques en vue d'une amélioration quantitative et qualitative de leur production.

3.1.2.2. Développement de la Culture de tabac Kentucky dans les divers secteurs tabacicoles de la province.

Une aide technique devrait être fournie aux secteurs tabacicoles de la Province du Katanga. Elle comprendrait la propagande culturelle et la fourniture des produits essentiels aux producteurs de tabac.

L'installation de cette aide technique pourrait être faite suivant le tableau ci-dessous. Celui-ci a été établi en 1961. Il prévoit l'intervention de l'aide technique de la 4^e à la 8^e année du programme, après quoi le personnel technique européen ou africain formé pourrait poursuivre l'expansion de la culture du tabac jusqu'à atteindre la saturation du marché local estimé à 1.150 T. soit 8.200 à 11.500 planteurs en 1970.

Deux spécialistes de l'aide technique s'occuperaient donc de ces secteurs, supervisés par le Chef de mission appartenant également à l'aide technique.

Ces techniciens seraient évidemment dotés de véhicules et du matériel nécessaire à leur action.

Des techniciens européens ou africains en nombre croissant seraient formés pour prendre en charge ces divers secteurs jusqu'à atteindre l'effectif de 7 techniciens soit un par secteur en fin de programme. Ils superviseraient le personnel de cadre et les animateurs. Ces derniers auraient en charge chacun 100 planteurs c'est-à-dire en principe 20 ha.

L'aide technique, dès la première année, créerait un fond pour

Promotion de la Culture du Tabac de Kentucky

Année	Kaniama	Nombre de planteurs		Kasenga	Lubudi	Kambeve	Baudouin-ville	Techniciens		Cadres africains en formation	Animateurs	Engrais et divers (T)		
		Kipushia	Kisenge					Aide technique	Minagri					
1961	246 pl.	Prospection + essais	Prospection + essais	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1962	900	50	50	Prospect.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
1963	2000	150	150	Essais	Prospect.	-	-	-	4	8	20	230 T.		
1964	2000	500	450	50	Essais	Prospect.	Prospect.	2	4	10	30	300 T.	Durée de	
1965	2000	1000	800	150	50	Essai	Essai	2	4	15	40	400 T.	l'action:	
1966	2000	200	1200	600	150	50	50	2	5	20	60	600 T.	5 années	
1967	2000	2000	1200	1200	600	200	300	2	5	25	75	750 T.	de 1964 à	
1968	2000	2000	1200	1800	1000	400	600	2	5	30	90	900 T.	1968.	
1969	2000	2000	1200	1800	1800	1200	1500	-	7	38	115	1150 T.		
1970	2000	2000	1200	1800	1800	1200	1500	-	7	38	115	1150 T.		

les engrais et les produits phytopharmaceutiques qui sont nécessaires.

On propose que ce fonds soit géré par un comité de gestion comprenant par exemple les représentants de l'aide technique et du secteur privé.

Les activités réparties dans diverses régions du Katanga et centrées d'une part à Kaniama, d'autre part dans le Haut-Katanga, doivent être étroitement coordonnées et un contrôle doit être exercé sur l'usage du matériel et des crédits.

- Le Ceforag, à Kaniama, coordonnera et supervisera l'activité des planteurs de Sumatra et de Kentucky.
- La société manufacturière organisera la commercialisation des produits Sumatra, Burley et Kentucky.
- Un organisme coordinateur devra également exister à un niveau supérieur.

Cet organisme serait responsable, vis-à-vis de l'aide technique de la bonne gestion des fonds et du matériel mis à sa disposition pour la réalisation du plan de promotion de la culture du tabac.

Le Chef de mission, représentant l'aide technique au sein du Comité en assurerait la direction et en resterait le représentant permanent.

Il aurait son siège à Elisabethville de manière à faciliter les contacts avec le ministère de l'agriculture et la direction de la société manufacturière.

3.1.3. Incidence économique de l'action

cfr. Fascicule II, chapitre I.

3.1.4. Conditions particulières

- Participation du Gouvernement Provincial à la Société de Développement de la Zone d'Action.
- Mise à la disposition de la Mission agricole, pour 5 ans, de 2 assistants agricoles (dont 1 à Kaniama) et du nombre suivant de moniteurs:
 - 10 en 1964
 - 15 en 1965
 - 20 en 1966
 - 25 en 1967
 - 30 en 1968

- Mise à la disposition de la Mission de la Station de Kamiama et de son personnel pour 5 ans, de façon à la transformer en Centre de Formation de planteurs de tabac.
- Reprise de ce Centre, après 5 ans par le CEFORAG.
- Mise à la disposition, de la Mission du logement et des bureaux nécessaires.

3.2. Développement de l'élevage et de la traction bovine en zone Lulua (Dilolo - Sadoa - Kapanga)

3.2.1. Exposé des motifs

La réintroduction du gros bétail dans les régions de la Lulua avait débuté quelques années avant l'indépendance grâce à la propagande des services territoriaux, aux fonds qu'ils avaient créé et à l'action du F.B.E.I. (stations de multiplication de gros bétail de Mwene Djambe et Kagembe - Mukulu).

Il semble actuellement que la plupart des agriculteurs aient compris quel complément de ressources l'élevage pouvait apporter, aussi la plupart d'entre eux désirent-ils posséder une ou plusieurs bêtes à cornes.

L'état sanitaire du bétail est relativement bon mais l'éducation des éleveurs est loin d'être achevée.

Le service de l'agriculture désire importer du bétail mais il a rencontré des grandes difficultés pour l'achat de celui-ci. Quant aux stations de multiplication F.B.E.I., elles ne peuvent satisfaire toutes les demandes qui lui sont présentées.

Le cheptel du territoire de Dilolo atteignait 1536 têtes en 1955 et 4.514 en 1962; celui de Sandoa comptait 4.167 têtes en 1962 et celui de Kapanga 421 têtes en 1961.

On a suffisamment insisté sur la nécessité de développer l'utilisation des bovins dans la traction du matériel agricole pour qu'il soit nécessaire de revenir sur cette importante question.

3.2.2. Modalités d'intervention de l'aide technique

Elle s'effectuera dans le cadre de la Mission de Développement de l'Elevage (voir Chapitre I).

3.2.2.1. Maintien et développement de la traction animale dans les régions de Sandoa et Dilolo

Ces territoires disposent d'un atout précieux: la traction bovine, qui facilitera le développement des cultures industrielles et vivrières. Des résultats intéressants pourront probablement y être rapidement obtenus avec un investissement minimum en argent et en personnel.

Région de Sandoa

C'est en 1950 que l'on a créé un centre de dressage à Kabelenge près de Sandoa. Jusqu'en 1956 où ont été dressés 280 boeufs depuis 1951, la station fonctionne normalement.

Il faut en moyenne 50 jours pour dresser un couple de boeufs. En 1956 la station fut mise en veilleuse et des centres de dressage ambulants furent créés dans diverses chefferies.

Les résultats obtenus étant insuffisants le dressage fut repris à Kabelenge en 1961 sous la direction d'un spécialiste.

L'efficacité de cette station principale serait accrue considérablement par la création de centres secondaires, selon les propositions suivantes:

- en Chefferie Muteba : deux centres
- en Chefferie Kayembe Mukulu : un centre
- en Chefferie Samentoma : un centre
- en Chefferie Lumanga : un centre
- en Chefferie Tshibamba : un centre
- (en Chefferie M'Bako: centre principal de Kabelenge)

Personnel

Le personnel comprendra: 1 européen itinérant appartenant à l'aide technique et résidant à Sandoa. 6 aides agricoles, soit 1 par centre secondaire (2 sont déjà en place: 1 à M'Bako, l'autre à Santoma), 6 drivers, soit 1 par centre secondaire, 18 travailleurs, soit 3 par centre secondaire.

Plan d'action

La durée de l'action entreprise sera de 5 ans. Elle aura son centre à Sandoa.

L'action du technicien européen sera principalement axée sur la création de la supervision de l'activité des centres de dressage secondaires et l'introduction par voie de propagande, de la traction en milieu rural.

Un certain matériel est nécessaire dans chacun de ces centres, qui serait à fournir par l'aide technique.

Centres de séquestration de génisses

Parallèlement à la création des nouveaux centres secondaires de traction bovine et dans les mêmes chefferies il serait intéressant d'ouvrir des centres de séquestration des génisses.

En effet, les propriétaires congolais de bétail, ne possèdent aucune notion d'élevage rationnel.

On remarque souvent dans les troupeaux indigènes une forte diminution du gabarit normal du bétail, parce que aucune règle fixe ne préside au choix des géniteurs et que les génisses sont généralement saillies trop jeunes. Une génisse n'est adulte qu'à l'âge de 3 ans, or en milieu indigène il n'est pas rare de voir des bêtes de cet âge portant déjà leur deuxième veau.

Il serait intéressant que le technicien européen puisse également en collaboration avec le Chef de Centre de Kabelenge, s'occuper de cette question de curtus de séquestration pour le maintien de troupeaux non dégénérés.

Région de Dilolo

Il existe actuellement deux centres principaux de traction bovine, le premier situé à Mangoa, le second à Kandala, tous deux dirigés par un aide agricole.

Les centres de dressage secondaires suivants doivent être créés:

- un centre de dressage secondaire en Chefferie Tshisangama.
- un centre de dressage secondaire pour les Chefferies Tshanika, Sorkayongo, Samufina.
- un centre de dressage secondaire en Chefferie Dumba.

Personnel

Le personnel comprendra:

- un européen appartenant à l'aide technique et résidant à Mangoa.
- trois aides agricoles, soit 1 par centre secondaire.
- trois drivers, soit 1 par centre secondaire.
- 9 travailleurs, soit 3 par centre secondaire.

Plan d'action

La durée de l'action entreprise sera de 5 ans. Elle aura son centre à Mangoa.

L'action du technicien européen sera principalement axée sur la reprise en main du Centre principal de Mangoa, sur la création et la supervision de l'activité des centres de dressage secondaires et l'introduction par voie de propagande de la traction bovine en milieu rural.

Un certain matériel est nécessaire dans chacun de ces centres (principaux et secondaires). En ce qui concerne les centres de séquestration de génisses, l'action devrait débiter à Mangoa et à Kandala.

3.2.2.2. Reprise de la gestion du Centre de dressage de Mangoa (Dilolo)

Un technicien européen supervisera donc la traction bovine en territoire de Dilolo. Il résidera à Mangoa, station principale de dressage. La station sera dirigée par lui, avec l'aide du personnel en place.

3.2.2.3. Introduction d'un noyau de bétail Afrikander en territoire de Dilolo

En territoire de Dilolo, on enregistre une augmentation constante du cheptel, signe de l'intérêt que témoignent au bétail les éleveurs katangais. Cette augmentation de cheptel a été favorisée par l'introduction de génisses et de quelques taureaux au cours des 2 dernières années. Le F.B.E.I. possède deux stations d'élevage: Mwene Djamba à 30 km de Sandoa avec 1.300 têtes de bétail, Kayembe Mukulu à 160 km de Kamina avec 1.800 têtes de bétail et projets d'expansion jusqu'à 3.500 à 4.000 têtes. Il s'agit d'un bétail rustique et résistant venant de Rhodésie.

Le bétail acheté dans le territoire de Dilolo provient de la station de multiplication de Mwene Djamba. Les effectifs de la station ne parviennent malheureusement pas à suffire à la demande.

On propose donc, à l'aide technique, l'introduction en région de Dilolo, d'un millier de têtes de bétail au cours des 5 années de l'action, soit environ 200 têtes par an.

En aucun cas l'aide technique ne remplacera l'action exercée par le F.B.E.I., dans le cas particulier du territoire de Dilolo son action sera simplement supplétive.

3.2.2.4. Petite industrialisation rurale

On profitera de la présence dans les territoires de Dilolo et

Sandoa de deux européens appartenant à l'aide technique pour tenter d'y introduire, chez de petits entrepreneurs ruraux, un matériel simple de traitement des produits: moulins et décortiqueuse à arachides et à maïs.

3.3. Relance des cultures cotonnière et vivrière en région de Dilolo

voir Zone d'action cotonnière et rizicole du Sud.

3.4. Développement de la pêche au Katanga

3.4.1. Exposé des motifs

L'importance du poisson dans l'alimentation des populations de l'Afrique Centrale n'est plus à démontrer.

C'est pour réduire les carences en protéines que l'exploitation rationnelle des eaux libres doit être développée.

Au Katanga, l'importance économique de l'industrie de la pêche est grande.

Ci-dessous un tableau montrant la production commercialisée des pêcheries au Katanga.

<u>Année</u>	<u>Production totale</u>	<u>Valeur globale (frs)</u>
1958	43.407 tonnes	201.181.500
1959	46.405 tonnes	218.809.000
1960	28.816 tonnes	144.080.000
1961	36.595 tonnes	182.975.000
1962	29.580 tonnes	147.900.000

Comme on l'a vu plus haut les cinq principales zones de pêche du Katanga sont: le bief du lac Tanganika, le bief du Luapula Moëro, le bief du Lualaba, la zone de la Lufina et le lac Dèlcommune.

La pêche, telle qu'on la pratique actuellement dans les différentes zones, ne constitue pas une exploitation rationnelle des possibilités piscicoles des biefs poissonneux.

Les événements de juillet 1960 ont ébranlé l'appareil économique existant, provoquant un ralentissement dans les transactions, commerciales entre pêcheurs et commerçants acheteurs.

Il est urgent d'intervenir pour redresser une situation qui à brève échéance pourrait devenir irréversible.

3.4.2. Buts de l'action

La relance de la pêche au Katanga doit être axée sur le développement des caisses d'aide aux pêcheurs et des centres de pêche, parce que dans le cadre traditionnel, ces réalisations ont fait leurs preuves.

Techniquement parlant, les grands problèmes de pêche ont été résolus. Mais pour pouvoir utiliser ces techniques, il faut un équipement adéquat importé intégralement. Il faut donc disposer des devises nécessaires à l'équipement de pêche.

Un plan de relance vise également à la reprise des exportations hors Katanga, il faudra donc rétablir la situation existant avant 1960 car 40 % du poisson produit dans les biefs de pêche du Katanga était expédié vers les grands centres des autres provinces.

Il faut également rappeler que pour la période 1956-1959, les importations de poisson au Congo étaient en moyenne de 23.000 tonnes par an. Le poisson en provenance du Katanga pourrait en partie, remplacer ces importations.

Certains investissements sont absolument nécessaires en vue de créer une meilleure économie du traitement du poisson.

Il reste enfin à régler le problème de l'évacuation vers les lieux de consommation, qui revêt actuellement une grande importance.

3.4.3. Plan d'action

Un plan triennal (*) pour le développement des pêcheries du Katanga a été présenté au Gouvernement provincial.

Les crédits nécessaires pour les trois années de l'action sont de l'ordre de 99 millions de francs. Cette action permettrait de faire passer la production de 46.000 T. représentant une valeur globale de 218 millions à une production de 75.000 T. représentant une valeur globale de 372 millions.

Si une aide pouvait être apportée à ce plan de développement des pêcheries du Katanga on proposerait par ordre de priorité:

(*) Plan VULCKE.

3.4.3.1. Une aide en devises pour l'équipement des pêcheurs

Cette aide représenterait en devises une valeur de 19.621.915 frs soit,

• pour le territoire d'Albertville du matériel d'une valeur de	2.827.950 frs
• pour le territoire de Baudouinville du matériel d'une valeur de	1.950.362 frs
• pour le territoire de Pweto du matériel d'une valeur de	4.253.468 frs
• pour le territoire de Kasenge du matériel d'une valeur de	2.715.405 frs
• pour la zone de la Lufira du matériel d'une valeur de	1.475.110 frs
• pour la zone du lac Delcommune du matériel d'une valeur de	1.068.265 frs
• pour la zone du Lualaba du matériel d'une valeur de	5.331.355 frs
	<hr/>
au total :	19.621.915 frs

3.4.3.2. Une aide en devises pour l'aménagement des centres de pêche

Territoire d'Albertville: Centre de Kiato :	678.045 frs
Centre de Tembwe:	1.207.645 frs
Centre de Mugandga:	1.112.045 frs
Territoire de Baudouinville: Centre de Moba:	637.000 frs
Centre de Ntoto:	1.500.045 frs
Centre de Zongwe:	1.509.045 frs
Bief du Luapala-Moëro: Centre de Mukuba:	859.200 frs
Centre de Pweto :	859.200 frs
Centre de Nkole :	843.200 frs
Centre de Kabimbi :	763.200 frs
Zone du Lualaba: Centre de Kikondja :	1.776.000 frs
Centre de Kalumbe:	666.900 frs
Centre de Upemba:	875.700 frs
Centre de Mulenda:	675.900 frs
Centre de Kazibaziba:	648.900 frs
Lac Delcommune: Centre Lualaba-gare :	182.000 frs
Centre de Mamfwe:	741.200 frs
Centre de Kando :	665.000 frs
	<hr/>
au total:	16.874.425 frs

4. Perspectives de développement

Après un redressement de l'économie agricole de la province du Katanga par un retour aux productions agricoles d'avant 1960, on peut prévoir:

- l'extension de l'élevage dans les territoires de Dilolo, Sandoa, Kapanga dans un système de "mixed-farming".
- une sérieuse extension des superficies cultivées en région de Kongolo grâce à une mécanisation rationnelle et payante des travaux agricoles.
- une meilleure diversification des cultures au Katanga grâce au développement de la culture du tabac dans différents sites de la province et à la culture des produits maraîchers et fruitiers aux environs des grands centres urbains et miniers.
- la multiplication des cursus de formation pour un nombre de plus en plus grand d'agriculteurs progressistes et indépendants
- enfin, la mise en valeur des vallées à sol alluvial fertile susceptibles, après aménagement, de produire des tonnages importants de vivres et d'autres produits agricoles.

II. PROVINCE DU MANIEMA

1. Généralités

Le Maniema comprend une vaste région de 125.000 km² qui s'étend au nord du 5° parallèle, depuis les contreforts du Kivu jusqu'aux plaines du Lomami.

1.1. Situation avant 1960

1.1.1. Cultures industrielles et exploitations forestières

1.1.1.1. Cotonnier

Le coton joue un rôle important dans l'économie agricole de la province. Il représente à lui seul 60 % des sommes payées aux cultivateurs pour tous les produits de culture vendus aux marchés contrôlés.

La culture du coton a permis de hausser le standard de vie des populations rurales et de réaliser l'équipement routier, primordial dans la mise en valeur d'un pays. Le Maniema, grâce à la qualité de ses sols, est une province favorisée au point de vue de la rentabilité de l'agriculture. Les dégâts causés par les insectes parasites du cotonnier, principalement le lygus et dans une moindre mesure l'hélopeltis, le dysdercus, les jassides étaient importants. La lutte, par désinsectisation, entamée sur grande échelle depuis 1952 a permis une augmentation spectaculaire de la production. Elle s'est soldée par une plus-value de 37 millions de francs pour les 45.000 planteurs de coton. La production avait atteint 14.323 T. en 1959 et 13.790 T. en 1960.

1.1.1.2. Tabac

La culture du tabac est coutumière dans tout le Maniema mais se limite généralement à la plantation de quelques plants à proximité des cases. Chez les tribus de l'ethnie Baluba, elle revêt parfois plus d'importance. La production est achetée par les commerçants Hindous ou réalisée sur les marchés locaux.

1.1.1.3. Palmiers

Le palmier est abondant dans tout le Maniema et on en trouve des plants isolés dans presque toutes les jachères. La production n'est utilisée que pour l'alimentation personnelle ou pour la vente sur les marchés indigènes et aux petites huileries locales.

En 1959 il existait également 4.112 Ha de plantations dont 2.945 en rapport.

1.1.1.4. Caféier

En 1959, la province du Maniema possédait 4.312 Ha de plantations de café en rapport. La production totale s'élevait à 1.994 T.

C'est en 1953 que la culture du café a été introduite en milieu indigène dans le territoire de Kibombo. La base de ce programme était la plantation communale formée par le groupement de parcelles individuelles. La production était achetée par la Compagnie Cotonnière Congolaise qui possédait un dépulpeur à Utanga.

1.1.1.5. Exploitation Forestière

La gestion forestière au Maniema était attribuée pour une part à l'Etat et pour l'autre au Comité National du Kivu (C.N.Ki).

En tenant compte des buts poursuivis par les exploitants et de l'emploi du matériau, on pouvait distinguer au Maniema trois sortes d'exploitants: les indigènes, la C.F.L. (Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains) et des Colons.

Le volume de grumes abattu en 1953 atteignait environ 50.000 m³.

Il existait du Maniema une brigade forestière dirigée par un ingénieur. Sa tâche consistait principalement à diriger les chantiers de reforestation établis au Maniema, à inspecter les exploitations privées et à y faire respecter les exploitations. Elle comprenait 4 agents forestiers qui avaient chacun sous leurs ordres environ septante travailleurs. Elle supervisait également une vingtaine de gardes forestiers congolais répartis dans tout le Maniema et à qui étaient dévolus l'inspection, l'entretien et la surveillance des réserves.

1.1.2. Cultures Vivrières

Les cultures annuelles vivrières pratiquées au Maniema et faisant l'objet de transactions commerciales importantes sont celles du manioc, des bananes, du riz, des arachides et du maïs.

La culture du manioc est pratiquée partout. Les variétés sont nombreuses, aussi bien amères que douces. La production commercialisée attei-
gnait 4800 T. en 1959. Le produit est consommé localement ou vendu dans les Centres urbains et aux sociétés Cobelmine et Simé-tain.

Le nombre de variétés de bananes cultivées au Maniema est important. Elles servent en grande partie au ravitaillement des centres miniers; la production commercialisée se chiffrait à 13.000 T. en 1959.

La cult. du riz avait pris une grande extension et était devenue coutumière dans toute la région de forêt.

Les rendements à l'Ha pour le Maniema étaient de 1.500 Kg, ce chiffre étant susceptible d'être fort amélioré dans l'avenir par la généralisation de l'introduction de semences sélectionnées.

La production commercialisée atteignait 23.795 T. en 1959.

Le maïs n'est cultivé sur grande échelle que dans le sud de la province. Dans les autres régions, il est planté en intercalaire dans les arachides ou le riz, principalement pour la consommation personnelle ou la vente sur les marchés locaux congolais. Les ventes portaient sur 1300 T. en 1954.

La culture de l'arachide remonte à un demi-siècle dans certaines régions de la province, elle est par contre d'introduction relativement récente dans le nord du Maniema.

La production avait fortement augmenté au cours des dernières années grâce à l'établissement d'une rotation bien définie en paysannat. Elle était passée de 1522 T. en 1951 à 3064 T. en 1959.

1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture

1.1.3.1. Elevage

En ce qui concerne l'élevage bovin les résultats acquis n'étaient pas encourageants. Dans les dernières années cependant l'introduction du bétail Dahomey et Ndama semblait plus prometteur.

L'élevage caprin est pratiqué dans toute la province: il sert principalement à la constitution de dots.

L'élevage bovin ne réussit que dans certaines régions. Les moutons supportent le climat nettement moins bien que les capridés.

L'élevage porcin n'est pas pratiqué par les paysans congolais de la province, sauf dans certaines chefferies du sud.

L'élevage des poules est pratiqué partout; l'introduction de Rhode Island et de Sussex s'annonçait prometteur.

Le complexe agricole de Kisamba comprenait un centre d'amélioration du bétail indigène totalisant 736 bovidés en 1959.

1.1.3.2. Pêche

Les rivières du Maniema sont très poissonneuses. Dans le Lualaba et le Lomami la pêche se fait surtout au filet dormant, parfois à l'épervier. Dans les rapides et les petites rivières, les congolais construisent de petits barrages et pêchent à la nasse.

Le produit n'est pratiquement pas commercialisé mais utilisé pour la consommation personnelle et comme monnaie de troc.

1.1.3.3. Pisciculture

En milieu rural il existait 63 étangs communaux, couvrant une superficie totale de 18 Ha et 34 étangs individuels. Dans le secteur privé on recensait 66 vivriers d'une superficie totale de 52 Ha.

Pour l'empoissonnement on a recours à trois variétés généralement utilisées en mélange: *Tilapia macrochir*, *Tilapia melanopleura* et *Tilapia nigra*.

Les rendements varient de 1 à 6 T/Ha, suivant la richesse de l'eau et selon l'alimentation des poissons.

La fondation Symetain avait créé sur d'anciens terrauns d'exploitation minière, un ensemble de 35 étangs de barrage en cascade, d'une superficie totale de 30 Ha. Les rendements obtenus étaient de 3 T/Ha.

Il existe des centres alevinage à Kisamba et à Kobanga.

1.1.4. Modes d'exploitation agricole

1.1.4.1. Paysannats

Les litossements agricoles, base du paysannat, sont nés au Maniema, comme presque partout ailleurs, d'une triple nécessité:

- . freiner l'exode des populations rurales en stabilisant les bons agriculteurs sur les meilleures terres;
- . combattre l'épuisement du sol par la stricte observance d'une rotation adéquate et d'une jachère suffisante;
- . favoriser la constitution d'une classe de paysans aux revenus accrus et susceptibles d'accéder, dans l'avenir, à la propriété terrienne individuelle.

En 1959 on dénombrait 23.034 planteurs lotis.

1.1.4.2. Cultures Européennes

Le colonat européen agricole au Maniema était principalement axé sur la culture du café. Les plantations étaient subdivisées en petites et moyennes entreprises, dont la production dépassait 2.000 T. en 1959.

Les superficies sous Hévéa sont faibles; une seule plantation subsiste semble-t-il au Maniema, gérée par la société Belgika.

Environ 13 huileries fonctionnaient au Maniema; elles absorbaient la production de 2.945 Ha de plantations de palmiers, ainsi que les apports provenant des palmeraies naturelles.

Evolution des superficies des plantations Européennes (en Ha.)

	<u>1948</u>	<u>1949</u>	<u>1950</u>	<u>1951</u>	<u>1952</u>	<u>1953</u>	<u>1959</u>
Café	2232	2705	2782	3302	3313	3956	7306
Elaeis	1199	1199	1351	1494	1636	1904	2945
Hévéa	325	325	345	345	303	138	?

1.1.5. Commercialisation - Voies de Communications

1.1.5.1. Commercialisation

Les principaux produits commercialisés par les agriculteurs congolais en 1959 étaient les suivants: le coton - le maïs - le manioc - les arachides - le riz - les palmistes - et les fruits de palme.

En 1952, le revenu agricole indigène pour le Maniéma était de 161.349.600 frs, le coton intervenait pour 98.078.000 frs. Il représente donc à lui seul 60 % des sommes payées aux cultivateurs.

Le coton était réceptionné par les agents des sociétés cotonnières

qui versaient au producteur une avance pour la quantité de coton-graines déposée.

Le riz était acheté par les usiniers. Les rizeries étaient gérées soit par des colons, soit par des sociétés privées, soit par des coopératives rurales, traitant toute la production de la province.

Les arachides étaient vendues à la Cie Cotonnière Congolaise dans toute la zone cotonnière et traitées à l'huilerie de Kasongo. La presque totalité de l'huile produits était expédiée vers l'Europe. Les fruits de palme étaient achetés soit, par des colons huiliers, soit par des sociétés privées. Chaque acheteur possédait son secteur propre, il s'engageait à y acheter la totalité de la production et à l'usiner.

Les bananes étaient destinées principalement aux sociétés minières pour le ravitaillement de leur main-d'oeuvre.

Le manioc était acheté, soit directement par les sociétés minières pour la ravitaillement de leur main-d'oeuvre, soit par des commerçants qui revendaient dans les grands centres du Maniema tels Kindu et Kasongo.

1.1.5.2. Voies de Communications

La Province du Maniema est traversée du sud au nord par le Luglaba qui reste avec le chemin de fer Kindu-Albertville, la grande artère commerciale. L'intérieur du pays est relié au fleuve par un réseau comprenant plus de 6.000 km de routes. C'est grâce à cet équipement que le Maniema a pu être mis en valeur, mais son grand handicap reste l'éloignement de la mer et les trop nombreuses ruptures de charge, qui se présentent dans le long acheminement des produits vers Matadi. Il en résulte que cette province doit se limiter à la production de matières de haute valeur commerciale.

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole

1.1.6.1. Recherche Agronomique

Le réseau de recherches agronomiques était constitué par une station INEAC à Kibangula, en territoire de Kabambare, et par trois stations d'adaptation locale dépendant du service de l'agriculture: Kisamba en territoire de Kasongo, Salubezia en territoire de Pangi et Obokote en territoire de Lubutu.

1.1.6.2. Propagande agricole

La propagande agricole était assurée par les services officiels de l'agriculture et par les agents des sociétés cotonnières. Elle avait principalement pour but de faire respecter les superficies minima imposées à titre éducatif, d'améliorer les méthodes culturales et la surveillance des prescriptions phytosanitaires.

Trente agents cotonniers s'occupaient des usines d'égrenage du coton-graines et de la propagande en milieu rural. Plusieurs agronomes du Gouvernement participaient également à la propagande dans la zone.

1.2. Situation actuelle

1.2.1. Culture industrielle et exploitation forestière

1.2.1.1. Cotonnier

La production, qui était en 1960 de 13.790 T. est tombée en 1961 à 82 T. et est remontée en 1962 à 4.838 T. Ce dernier tonnage représente les productions de 1961 et de 1962 cumulées, les réceptions n'ayant pratiquement pas pu être réalisées en 1961.

Les troubles qui ont éclaté dans la région après l'indépendance sont à la base de cette diminution spectaculaire des apports aux marchés.

La production en 1963 sera également très faible (prévisions : 1.500 T.), car au moment des semis les paysans n'ont pas pu disposer des quantités suffisantes de semences.

Une grande partie des champs préparés n'ont pu pour cette raison être normalement ensemencés.

La désinsectisation a été effectuée grâce aux petits stocks d'insecticides existant.

1.2.1.2. Tabac

Comme on l'a vu plus haut, la culture du tabac au Maniema est coutumière et n'a pas été touchée par les événements.

1.2.1.3. Palmiers

La récolte des fruits de palme s'est poursuivie normalement. Les petites huileries locales continuent à être régulièrement alimentées. Elles manquent malheureusement de moyens de transport et ne

parviennent pas, en ce moment, à acheter la totalité des fruits de leurs secteurs respectifs.

1.2.1.4. Caféier

Depuis plus de deux ans la société Agricomaniema n'achète plus la production des paysannats caféiers de Kibombo. Cette zone est trop excentrique et les moyens de transport font défaut. Actuellement ce café est acheté sur place par des commerçants Hindous de Kindu, à des prix nettement inférieurs aux cours officiels.

1.2.1.5. Exploitation forestière

Les exploitations forestières de la C.F.L. destinées à la fourniture de bois de chauffage se poursuivent normalement.

La Cofolac exploitant le bois d'oeuvre a repris ses activités. En suite aux difficultés de transport, elle se contente pour l'instant de stocker ou de vendre sur place mais elle espère bientôt pouvoir recommencer ses exportations.

Les colons forestiers reprennent leurs activités après avoir remis le matériel en état. Quant au service forestier, il existe toujours; malheureusement l'activité des agents reste inefficace, faute de formation adéquate et de moyens de locomotion.

Les chantiers de reboisements sont abandonnés, les services de contrôle des coupes de bois n'existent plus. Une partie de ces contrôles étaient d'ailleurs exécutés par le C.N.Ki. qui a été dissout en 1960.

1.2.2. Cultures Vivrières

Les centres urbains ainsi que les centres miniers (Cobelmine et Symetain) continuent à être normalement ravitaillés en manioc ainsi qu'en bananes.

Pour le riz l'achat de la production est réalisé par les rizeries qui achètent normalement avec licences et au prix officiel. En 1963 la production commercialisée sera de l'ordre de 20.000 T. Le maïs continue à être consommé sur place ou vendu sur les marchés locaux.

Quant aux arachides, la production étant liée à celle du coton, une chute spectaculaire de production sera vraisemblablement enregistrée cette année.

Alors que la production commercialisée de 1959 atteignait 3.064 T. elle ne dépassera pas 250 T. en 1963.

1.2.3. Elevage - Pêche - Pisciculture

1.2.3.1. Elevage

Le centre d'amélioration du bétail indigène de Kisamba possède encore 538 têtes de gros bétail.

A Manbala, en milieu coutumier, subsistent toujours une trentaine de bovins ainsi que sur la piste de Matala où l'on dénombre une cinquantaine de bêtes appartenant à la coopérative rurale de Lupaya.

1.2.3.2. Pêche et Pisciculture

La pêche se poursuit comme par le passé, tandis que les étangs établis en milieu rural sont pratiquement abandonnés. Les vivriers ne sont plus entretenus et aucune nourriture n'est donnée aux poissons.

Le centre d'alevinage principal de Kisamba existe toujours, les étangs sont normalement entretenus. Les sociétés privées, elles aussi, continuent à entretenir normalement les étangs qu'elles avaient établis.

1.2.4. Modes d'exploitation agricole

1.2.4.1. Paysannats

Les lotissements agricoles, base du paysannat, sont pratiquement abandonnés partout. Les fermiers ont quitté l'intérieur du pays et ne sont installés le long des grands axes routiers. D'après les renseignements obtenus sur place, les cultivateurs sont prêts à reprendre leurs anciens lotissements à condition de recevoir à nouveau une aide technique européenne et d'obtenir l'amélioration du réseau des pistes de desserte. L'action proposée au Maniema sera basée sur la restructuration de ces paysannats.

1.2.4.2. Cultures Européennes

Lors des événements de 1960, la plupart des colons planteurs de café sont rentrés en Europe. Au moment du passage de la Mission, quelques exploitations étaient réoccupées (Katondo - Kunda - Mwana - Kusu ...). Les plantations abandonnées ne sont plus entretenues

et sont graduellement envahies par la brousse.

La plantation d'hévéa de la Société Belgica est réoccupée depuis 2 mois; la remise en route est difficile (reprise des saignées).

Cette plantation possède son usine de transformation.

La plantation Cofolac de palmiers à huile, à Kindu, est occupée et exploitée.

Quelques petites exploitations d'une cinquantaine d'Ha subsistent et sont actuellement occupées par des gérants congolais.

1.2.5. Commercialisation - Voies de communications

1.2.5.1. Commercialisation

Le Coton, est réceptionné par les agents du gouvernements et ensuite pris en charge par les sociétés cotonnières qui s'occupent de son usinage.

Le riz, est acheté et traité dans les rizeries de Wamaga, Lupaya, Kotondo, Kunda, Samali, Lokandu, Kibila, Lukabia et Kalole, qui sont gérées par des colons européens. Celles de Kampene et Kindu sont gérées par des sociétés privées et celle de Lupaya par la Coopérative rurale.

Les arachides, sont achetées par la société Agricomaniema dans toute la zone cotonnière; elles sont traitées par l'huillerie Huilarco. Avant 1960 la presque totalité de l'huile produite était exportée vers l'Europe. Aujourd'hui, les suites à la pénurie des matières grasses dans les centres congolais, cette huile sera consommée au Congo. Les tourteaux continuent à être exportés, soit vers le Katanga, soit vers l'Afrique du Sud.

Les fruits de palme, sont achetés par des colons miniers et par la société Belgika.

Les bananes, sont achetées directement par les sociétés minières pour leur main-d'oeuvre.

Le manioc, est acheté soit directement par les sociétés minières pour leur main-d'oeuvre, soit par des commerçants congolais qui le revendent dans les grands centres.

1.2.5.2. Voies de Communications

On a vu plus haut que les deux grandes voies d'évacuation étaient le Lualaba et le Chemin de fer Kindu-Albertville. Ce dernier,

paralysé pendant près de 3 ans, reprendra bientôt ses activités.

Un réseau routier très dense relie l'intérieur du pays à ces voies principales d'évacuation. Les routes d'intérêt général sont en mauvais état et réduisent à 20 ou 30 % le rendement du matériel de transport. Tout le réseau des pistes (environ 1.100 Km) qui reliait les axes routiers aux lotissements est complètement abandonné. Les pistes devront être réouvertes et entretenues si on veut relancer les activités agricoles de la province.

Il convient d'insister sur un problème urgent et important: il s'agit du passage du fleuve à Kasongo. Le ponton qui était en usage est insuffisant pour l'importance du trafic en période normale. Or cette voie est le seul accès économique de tout le Sud-Maniema au rail passant à Samba. L'évacuation de toute la production agricole se fait normalement par cette voie. En 1960, le trafic était de 30.000 T. annuellement soit environ 60 véhicules par jour. Dans l'immédiat, l'établissement d'un ponton, susceptible de transporter plusieurs véhicules à chaque passage est indispensable de même que l'établissement du côté de Samba de 600 m de digue afin d'éviter, comme ce fut le cas au cours des premiers mois de 1963, que les crues du fleuve ne stoppent tout trafic.

La construction d'un nouveau ponton serait la solution à envisager à brève échéance, le lancement d'un pont étant à retenir pour l'avenir.

1.2.6. Services officiels et privés d'action agricole

1.2.6.1. Recherche Agronomique

Toutes les recherches agricoles ont cessé dans la province. La station Ineac de Kibangulu a été mise en veilleuse faute de techniciens européens. Un responsable congolais aidé de quelques travailleurs entretient la station qui pourrait facilement être réoccupée dans un proche avenir. Les centres d'adaptation locale ont été abandonnés sauf celui de Kisamba qui a limité son activité à la multiplication en station du riz R-66.

Les essais d'adaptation locale réalisés par le personnel Cotonco travaillant en collaboration avec l'INEAC sont abandonnés.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

Le climat psychologique est actuellement favorable à une reprise en main de l'organisation agricole. Les populations rurales sollicitent l'envoi de techniciens européens pour les aider à reprendre leurs activités. Les paysans semblent également prêts à réintégrer leurs anciens lotissements pour peu qu'ils se sentent aidés et soutenus par un encadrement de valeur et que les pistes qui y conduisent soient préalablement remises en état. La masse rurale espère que la reprise des activités agricoles leur permettra de retrouver à l'intérieur du pays, à des prix abordables, les biens de consommation qu'ils pouvaient se procurer avant 1960.

2.1. Spéculations agricoles envisagées

Le problème principal dans la relance de l'économie agricole de la province consiste dans la réorganisation de l'agriculture telle qu'elle était pratiquée avant 1960.

Dans ce but le retour des fermiers congolais dans leurs anciens lotissements s'avère nécessaire.

La réorganisation de ce système agricole nécessite un personnel européen suffisamment nombreux, secondé par des agronomes congolais destinés à prendre la relève.

3. Propositions d'intervention à l'aide technique

Voir Zone d'action cotonnière et rizicole du Sud.

4. Perspectives de Développement

Après un redressement de l'économie agricole par un retour aux productions agricoles d'avant 1960, il n'est pas exclu de prévoir pour l'avenir une sérieuse extension des superficies cultivées et une intensification des méthodes de culture.

On peut espérer, que dans un avenir proche, le cultivateur congolais finira par accéder à la propriété privée, comme un véritable fermier indépendant, attaché à son sol et pratiquant enfin, grâce à l'introduction de l'élevage, une véritable agriculture complète.

III. PROVINCE DU LOMAMI

1. Généralités

La province du Lomami est composée principalement des anciens territoires de Kabinda et Senterly. Les limites de cette nouvelle province ne sont pas encore bien fixées.

1.1. Situation avant 1960

1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

On enregistre la consolidation de l'économie cotonnière, cette culture réalisant de nets progrès dans l'actuelle province du Lomami.

En 1959, la production cotonnière était de 13.350 tonnes de coton-graines.

1.1.2. Cultures vivrières

La situation vivrière était bonne, les besoins étant assurés.

En 1959, la production totale de maïs était de 10.320 tonnes, dont 1.080 tonnes seulement étaient commercialisées. Le prix adopté atteignait 1.400 frs la tonne.

Le manioc se cultivait partout. En 1959, la production totale était de 31.000 tonnes en cossettes dont 2.300 tonnes commercialisées. Le prix moyen pratiqué était de 1.316 frs la tonne de cossettes.

Les arachides du type "Valencia" à graines rouges se cultivaient avec succès dans la province.

En 1959, la production totale se chiffrait à 3.200 tonnes dont 275 seulement étaient commercialisées. Cette culture reste étroitement liée à celle du coton, qu'elle suit dans les rotations utilisées.

Haricots, millet et voandzou subsistent dans les zones pauvres, mais ne font pratiquement l'objet d'aucun commerce.

1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture

1.1.3.1. Elevage

On signale un effectif de 68 bêtes de race Ndama installé dans la région N-O Lomami - Lutobo en territoire de Sentery.

Comme partout ailleurs, aucun progrès ne se marque dans la conduite des élevages d'ovidés et de capridés. Ils continuent à vivre groupés en troupeaux communautaires.

1.1.3.2. Pêche et Pisciculture

Aucune pêcherie commerciale n'existe dans la province.

La province comptait 2 centres d'alvinage secondaires: 1 à Sentery, l'autre à Kabinda.

En 1954 la province possédait 1.896 étangs individuels représentant une superficie totale de 53 ha 09 a. Les profils des vallées et les pH des eaux sont généralement favorables à la pisciculture.

1.1.4. Modes d'exploitation agricole

1.1.4.1. Paysannats

La politique des paysannats avait rencontré presque partout l'adhésion de l'autochtone.

En 1959, le total des planteurs lotis dans la province atteint le chiffre de 5.010. La mécanisation se développait dans certaines régions (413 Ha furent labourés en 1959 à Sentery).

Les quantités d'engrais utilisées furent de 20 tonnes à Sentury et de 15 tonnes à Kabinda, soit 35 tonnes d'engrais composé
13.13.13.

1.1.4.2. Cultures européennes

La province se prêtait peu au développement de la colonisation agricole qui se limitait à quelques palmeraies et plantations de café de production médiocre, en région de Sentery.

Il reste à mentionner un secteur de la société d'élevage "Pastorale du Lomami" installé en territoire de Kabinda et comptant environ 6.000 têtes de bétail.

La quasi totalité des bêtes d'élevage est constituée par du bétail de boucherie du type Afrikander.

1.1.5. Commercialisation - Voies de communications

1.1.5.1. Commercialisation

La commercialisation du manioc et du maïs se maintenait malgré les exigences accrues en matières de qualité.

On enregistrait des progrès dans la commercialisation de l'arachide malgré la faiblesse des prix d'achat et une augmentation sensible de la production cotonnière, qui reste la culture de base dans la province. Il y a lieu toutefois de déplorer, une dégradation sensible de la qualité de la fibre, résultat d'un mauvais triage. De 73 % en 1954 la proportion de coton de première qualité était tombée à 51 % en 1959.

1.1.5.2. Voies de communications

La rivière Sankuru draine la production de Kabinda et partiellement celle de Sentery.

Un axe routier de première importance relie Kabinda à Paniamutombo (Otraco).

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole

Aucun institut de recherches agronomique ne fonctionnait dans la nouvelle province. Les problèmes agricoles de la région étaient étudiés par la Station INEAC de Gandajika située en province du Sud-Kasaï.

La propagande agricole était assurée par les services officiels de l'agriculture et par les agents des sociétés cotonnières.

1.2. Situation actuelle

Très peu de renseignements ont pu être obtenus concernant la situation actuelle de l'économie agricole dans la nouvelle Province du Lomami, d'ailleurs encore fort mal délimitée.

Cette Province doit être considérée comme pauvre dans son ensemble, son économie est uniquement basée sur l'activité agricole avec le cotonnier comme culture de base.

La production cotonnière a d'ailleurs fortement diminué depuis l'indépendance: passant de 13.350 T en 1959 à 2.650 T en 1962. Une relance économique ne sera possible que si les moyens d'éva-

uation sont remis en état: véhicules - routes - bacs - ponts (*).

Comme partout ailleurs le réapprovisionnement de l'intérieur du pays en biens de consommation est indispensable à une reprise de l'activité agricole. Les riches paysannats de Sentery ont été pratiquement abandonnés et les paysans sont actuellement groupés le long des routes. Le chantier de mécanisation est abandonné et le matériel est hors d'usage.

La multiplication de la nouvelle variété de coton NC8 se poursuit tant bien que mal, les sociétés cotonnières et l'administration manquant de personnel pour mener à bien cette opération.

Il conviendrait d'attendre la mise sur pied d'un office de multiplication de graines sélectionnées et de reprendre cette diffusion à son point de départ à partir du premier noyau de multiplication situé à Mpoï près de Gandajika.

La nouvelle province manque d'un cadre suffisant d'agents agricoles de l'administration et elle ne possède aucune école d'agriculture.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

Un redressement de l'économie agricole ne pourra se faire qu'en collaboration avec les provinces voisines. Des propositions seront faites ultérieurement dans ce sens.

3. Propositions d'intervention de l'aide technique

voir zone d'action cotonnière et rizicole du Sud.

4. Perspectives de Développement

Il est permis de compter sur un premier redressement de l'économie agricole dans la riche zone de Sentery. Il n'est pas exclu, pour l'avenir, de prévoir dans cette région, écologiquement rattachée à la zone du Sud-Maniema, un retour à une agriculture plus moderne et plus complète (bétail).

(* Les renseignements nécessaires ont été fournis au secteur compétent.

IV. ZONE D'ACTION COTONNIERE ET RIZICOLE DU SUD

1. Propositions d'intervention de l'aide technique

1.1. Exposé des motifs

La région comprise entre Kasongo - Sentery - Kongolo - Pangi, s'étend sur les territoires de trois provinces: le Maniema, le Nord Katanga et le Lomami.

Le coton et le riz jouent un rôle important dans l'économie agricole de cette vaste région.

Le coton représente à lui seul 60 % des sommes payées aux cultivateurs pour tous les produits de culture vendus aux marchés contrôlés. Sa culture permet également, grâce à la place qu'elle occupe dans la rotation, d'augmenter sensiblement les emblavures et par conséquent les rendements de certaines cultures vivrières telles l'arachide et le maïs.

La culture du riz dans toute la région forestière du Maniema, a pris une extension extrêmement rapide. Elle était à la base du ravitaillement en paddy des nombreux centres urbains et miniers du sud de la République du Congo.

Si le nord de la province du Maniema est redevable de son essor actuel aux entreprises minières qui ouvrirent le pays à la civilisation, le développement économique du sud de la province ainsi que des territoires de Kongolo (nord Katanga) et Sentery (Lomami) est intimement lié à la culture cotonnière. C'est grâce à cette activité que le standard de vie des populations rurales pu être rehaussé et que l'équipement routier, primordial pour la mise en valeur d'un pays fut réalisé.

Cette belle région agricole, grâce à la qualité de ses sols, est un pays favorisé par les hauts rendements de son agriculture.

La désinsectisation généralisée des cultures cotonnières a également contribué à relever dans de fortes proportions le revenu des fermiers.

A titre d'exemple le coût total de la campagne de désinsectisation au Maniema s'éleva en 1952 à 5.124.298 frs, mais la production passa de 7.215 T. à 13.458 T., soit une augmentation de 85 % alors que l'augmentation des emblavures n'était que de 15 %. Cela

représentait une plus-value de 37.000.000 Frs pour les 45.000 planteurs du district.

Le cultivateur de ces régions, laissé à lui-même, exploite généralement son sol d'une manière particulièrement déprédatrice et irrationnelle et sans le moindre souci de l'avenir; les jachères sont exploitées jusqu'à épuisement complet, rendant la recolonisation par la forêt extrêmement difficile, sinon impossible.

Aussi une agriculture rationnelle doit-elle être imposée au cultivateur; celle-ci ne peut réellement être pratiquée que dans les paysannats dont les buts principaux étaient de combattre les méthodes spoliatrices des planteurs, de leur inculquer les principes de conservation du sol et de les stabiliser sur les meilleures terres.

Le groupement des champs permet également une propagande agricole plus efficace et une désinsectisation des cultures plus rationnelle.

La réinstallation des fermiers dans leurs lotissements d'origine semble donc être une condition essentielle à la relance de l'économie agricole de cette zone.

1.2. Plan d'action

Le personnel de la zone d'action comprendra sous la direction d'un chef de mission, (ingénieur agronome) basé à Kasongo, six techniciens agricoles en plus d'un personnel congolais d'assistants et de moniteurs.

La durée de l'action entreprise sera de 3 ans. Elle aura son centre à Kasongo.

Au cours de la première année une zone relativement réduite sera occupée massivement. Dès la 2e année l'action s'étendra à la fois vers le nord, le sud-ouest et le sud.

Dès la première année, on interviendra dans les régions suivantes:

à Kasongo chez environ 2.500 planteurs,
à Mwana Ndeke chez environ 3.000 planteurs,
à Wamaza chez environ 4.000 planteurs,
à Kipaka-Karomo chez environ 4.500 planteurs,
à Kunda chez environ 4.000 planteurs,
à Kaburubu chez environ 1.500 planteurs,
à Kayuyu-Kunda chez environ 1.500 planteurs,
à Sanba chez environ 3.000 planteurs
soit au total chez environ 24.000 planteurs.

1.2.1. Région de Kasongo

Le Chef de mission résidera à Kasongo et s'occupera de l'organisation générale de la zone.

Deux techniciens agricoles prendraient en charge les zones de Mwana Ndeke chez 3.000 planteurs, de Kasongo chez 2.500 planteurs et de Samba chez 3.000 planteurs; soit, environ chez 8.500 planteurs.

Dans cette zone on ne pourra s'appuyer que sur le chef et les notables de Mwana-Ndeke; ailleurs il faudra travailler avec les capitas des villages. Il est nécessaire que l'agronome de district et le directeur des paysannats de Kasongo collaborent directement avec le Chef de mission. L'agronome de territoire travaillerait directement avec un des deux techniciens agricoles, probablement avec celui s'occupant de la zone de Mwana-Ndeke.

Des auxiliaires agricoles congolais devraient être adjoints à l'équipe. Ils y feraient un stage, afin de pouvoir, dès l'année suivante, travailler en direction de Senterly.

Des moniteurs agricoles sont également nécessaires dans cette zone pour assurer le travail de surveillance aux champs. Ces moniteurs existent mais ne sont pratiquement plus payés ou ne le sont qu'avec des retards de 6 à 8 mois. Il est proposé que l'organisation mise en place puisse payer directement ces moniteurs et récupérer ensuite les salaires auprès des autorités compétentes.

Une dizaine de travailleurs serait affectés en permanence à la Mission.

Du petit matériel de travail tels que décamètres, pantomètres, boussoles, etc. sera mis à la disposition des équipes topographiques.

Enfin la petite industrialisation rurale devrait être envisagée par l'introduction de moulins à manioc et maïs.

1.2.2. Région de Wamaza

Deux techniciens agricoles résideront à Wamaza et prendront en charge le territoire de Kabambare, soit:

l'axe Wamaza-Kalole jusqu'à la limite du territoire de Kabambare, l'axe Wamaza-Namoya, l'axe Wamaza-Lusangi et l'axe Kalufania-Mutingwa-Tengetenge-Kayembe.

Cette zone comprend environ 7.000 planteurs, elle était presque

entièrement lotie avant 1960. Ces lotissements ont été abandonnés et les populations se sont rassemblées le long des grandes routes. Il semble cependant que ces cultivateurs ne feront aucune difficulté pour réintégrer leurs lotissements si une aide technique leur est apportée.

Une propagande intensive devra être faite dans ce sens. Tout le travail de planification devra être repris à la base.

La région envisagée est couverte aux trois cinquièmes par de la forêt. La zone de Wamaza et l'axe Wamaza-Kalole sont situés en région forestière. La rotation de forêt riz-arachides-coton-manioc-bananes est d'observance courante.

L'axe Wamaza-Namoya est situé en savane à Pennisetum sur terres rouges très riches. La rotation coton-arachides-manioc est généralement suivie.

L'agronome de territoire et l'agronome des paysannats résidant à Wamaza devront collaborer directement avec les deux techniciens envoyés sur place.

Des auxiliaires agricoles congolais seront adjoints à l'équipe. Ils y accompliraient un stage avant de travailler, dès l'année suivante, dans la zone annexe en direction de Kibangula-Sola-Kongolo-Bulula-Lengwe.

Des moniteurs agricoles sont également nécessaires dans cette zone pour assurer la propagande aux champs.

Une dizaine de travailleurs payés par la mission seront adjoints à l'équipe pour le travail topographique (percées - alignements - bornage etc.).

Le travail principal des techniciens sera d'établir un recensement sérieux des cultivateurs, de reprendre ou de redessiner les cartes des paysannats et de procéder à une propagande intensive pour le retour des planteurs dans leurs anciens lotissements.

La production agricole devra être relevée le plus rapidement possible.

1.2.3. Région Kipaka-Karomo

Un technicien, résidant à Kipaka, prendrait en charge les problèmes agricoles selon les axes suivants: l'axe Mobanga-Karomo-Rudika; l'axe Mobanga-Kipaka-Kunda; l'axe Kipaka-Kabumbu.

Cette région était presque entièrement lotie en 1960. Elle est située en forêt ou en savane boisée et représente avec Wamaza une des zones agricoles les plus intéressantes du Maniema. Une rotation classique y était suivie: riz- arachides- coton- manioc- banaes.

Un retour des cultivateurs dans leurs lotissements et une planification complète de la région s'imposent.

Un auxiliaire agricole congolais sera adjoint au technicien, les moniteurs agricoles de la région continueront leur travail de propagande en milieu rural et une dizaine de travailleurs payés par la mission seront affectés à des travaux divers.

Comme partout ailleurs le but principal de l'action sera de relever le plus rapidement possible la production agricole de la région. Quelques moulins à manioc devraient être répartis dans la région.

1.2.4. Région de Kunda

Un technicien agricole résidera à Kunda et prendra en charge les axes Kunda-Kayuyu; Kunda-Kampene; Kunda-Bikunge; Kalulu-Ngoma.

Cette région est située complètement en forêt sur sol riche. La rotation de forêt y était suivie: riz- arachides- coton- manioc- bananes.

En 1960 cette zone était presque entièrement lotie. Les cultivateurs ont quitté leurs lotissements mais sont restés dans leurs villages et n'ont pas, comme autre part, émigré le long des routes principales.

Le travail de propagande, en vue de réintégrer les lotissements, sera donc simplifié.

Un auxiliaire agricole congolais serait adjoint au technicien européen avec les moniteurs nécessaires; une dizaine de travailleurs, payés par la mission, seraient affectés à des travaux divers.

Quelques moulins à farine de manioc devraient être introduits dans la région.

Dès la seconde année la zone d'action déborderait à la fois vers le Nord, le Sud-Ouest et le Sud-Est.

1.2.5. Expansion Nord

La zone d'action s'étendra vers:

- Kampene-Pangi-Lubile chez environ 4.000 planteurs,
- Kampene-Kalole-Kamituga chez environ 3.500 planteurs,
- Kampene-Kayuyu-Kindu chez environ 750 planteurs.

Un des techniciens européens de la région de Kipaka-Kunda s'installera à Kampene et s'occupera pendant 2 ans de la nouvelle zone d'action.

Les auxiliaires agricoles congolais formés l'année précédente dans la zone de Kipaka-Kunda lui seront adjoints.

1.2.6. Expansion Sud-Ouest

La zone d'action s'étendra vers Samba-Sentery et Sentery-Ebombo-Kongolo.

Le technicien européen qui s'occupait de l'axe Kasongo-Samba s'installera à Sentery et s'occupera pendant 2 ans de la nouvelle zone d'action. Le ou les auxiliaires agricoles congolais formés l'année précédente dans la région de Kasongo lui seront adjoints et l'aideront dans les planifications des régions suivantes: la région de Sentery et environs; l'axe Samba-Sentery; l'axe Sentery-Ebombo et l'axe Bena Bamba-Kongolo.

1.2.7. Expansion Sud-Est

La zone d'action s'étendra vers Lusangi-Kibangula et Sola-Lengwe; soit chez environ 10.000 planteurs.

Un des deux techniciens ayant travaillé dans la région de Wamaza au cours de la première année de l'action, s'installera à Kibangula avec les auxiliaires agricoles formés l'année précédente dans la région de Wamaza. Le technicien européen pourrait habiter la station Inéac de Kibangula. Cette dernière pourrait valablement être utilisée pour la multiplication de semences sélectionnées autres que le coton, par exemple les arachides des variétés A65 ou A1052 et le maïs des populations G.P.S.2 ou Masangu ya Pembe.

1.3. Travaux Routiers

Ils ont fait l'objet d'une mention spéciale fort détaillée qui a été remise au secteur compétent.

1.4. Conditions particulières

1. Participation du Gouvernement provincial à la Société de déve-

loppement de la zone d'action.

2. Mise à la disposition de la Mission Agricole de 5 assistants et 50 moniteurs agricoles pendant 3 ans.

3. Mise à la disposition de la Mission du logement et des bureaux nécessaires.

V. PROVINCE DU SUD-KASAI

1. Généralités

L'actuelle province du Sud-Kasaï comprend grosso-modo les anciens territoires de Mwene Ditu, Gandajika et Bakwanga, occupés par l'ethnie Muluba.

1.1. Situation avant 1960

1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

1.1.1.1. Cotonnier

Le coton jouait un rôle important dans l'économie de cette nouvelle province. Sa production s'était accrue d'année en année. En 1959 la production du Sud-Kasaï était de 17.893 tonnes contre 12.333 tonnes en 1952.

Grâce à une propagande intensive on avait obtenu des résultats très favorables et l'économie cotonnière s'était bien consolidée à la veille de l'indépendance. En ce qui concerne les traitements phytosanitaires, la lutte contre le Lygus retenait une particulière attention, la désinsectisation réalisée soit par poudrage, soit par pulvérisation aérienne.

1.1.1.2. Elaeis

L'Elaeis est fort peu représenté dans la province du Sud-Kasaï car il ne s'y trouve pas dans son aire de dispersion normale. Il existe 1.011 ha de palmeraies naturelles à Mwene-Ditu ainsi que 871 ha de plantations européennes.

1.1.1.3. Exploitation forestière

L'exploitation forestière est localisée principalement dans la zone du rail B.C.K. c'est-à-dire dans l'ancien territoire de Mwene Ditu.

Les forêts s'exploitaient sous le couvert de permis de coupe de bois, sur 2.000 ha. environ.

La Compagnie du B.C.K. disposait également de terrains destinés au reboisement. Un chantier d'enrichissement était ouvert à

Mwene Ditu: on y procédait à des enrichissements après abattage des forêts préalablement vidées de leur bois d'oeuvre exploitable.

Le volume de bois total en grume était d'environ 30.000 m³, dont 14.000 m³ étaient débités et livrés au commerce intérieur. Le bois de chauffage représentait environ 100.000 stères par an. La production de charbon de bois s'élevait à 150 tonnes.

1.1.2. Cultures vivrières

La situation vivrière était excellente, les besoins étant largement assurés, en laissant de bonnes possibilités pour l'exportation.

En dehors du ravitaillement des centres miniers et de Luluabourg la production commercialisée était exportée, en ordre principal, vers le Katanga.

1.1.2.1. Maïs

En 1959, la production totale de maïs était d'environ 21.000 tonnes dont 4.800 tonnes étaient commercialisées.

Du point de vue cultural, la multiplication de la population synthétique G.P.S.2 se poursuivait en région de Gandajika; le prix payé au producteur était de 1.400 frs la tonne.

1.1.2.2. Manioc

En 1959, la production totale de manioc était d'environ 66.000 tonnes dont environ 20.000 tonnes étaient commercialisées. Bien que les réserves fussent abondantes on remarquait cependant un ralentissement dû à l'intérêt accru que le cultivateur portait à la culture du maïs, lequel, petit à petit, se substituait à la farine de manioc dans l'alimentation des populations. L'exportation hors province s'effectuait vers le Katanga, vers Léopoldville et vers l'Europe.

Le prix moyen payé au producteur était de 1.316 francs la tonne de cossettes.

1.1.2.3. Riz

En 1959, la production totale de paddy était d'environ 110 T. dont environ 40 tonnes commercialisées. La province du Sud-Kasaï ne peut pas être considérée comme un producteur important de cette céréale.

1.1.2.4. Arachides

En 1959, la production totale d'arachides était d'environ 4.000 tonnes, dont 1.200 tonnes commercialisées.

Cette culture est étroitement liée à celle du cotonnier, qu'elle suit dans la rotation. Les arachides du type Valencia (graines rouges) sont cultivées avec succès.

1.1.2.5. Cultures diverses

Le haricot et le millet subsistaient dans les zones pauvres mais ne faisaient pratiquement l'objet d'aucun commerce.

Des essais d'introduction du haricot "phaseolus angularis" s'étaient soldés par un échec. Cette variété n'étant appréciée ni par les travailleurs des mines ni par le cultivateur. Par contre le remplacement des variétés locales par un type de Vigna rencontrait beaucoup de succès.

1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture

1.1.3.1. Elevage

En milieu indigène, l'élevage du gros bétail avait été introduit dans les paysannats: la forme collective seule étant adoptée. Ces élevages collectifs étaient gérés en tant qu'entreprise de Centre indigène et étaient placés sous la supervision du personnel de propagande agricole.

Le nombre de suidés, capridés et ovidés était important. Aucune règle n'existait quant à la conduite de ces élevages: le petit bétail circulait dans les villages et les jachères. Une action dans ce domaine était difficile à réaliser, la valeur dotale primant la valeur zootechnique.

Primitivement les activités du centre de Luputa se limitaient à l'amélioration du petit bétail. Par après on y introduit du gros bétail dans le but de sélectionner des géniteurs du type "Angola" au départ de sujets provenant du territoire de Luisa, ce bétail étant moins lourd que l'Afrikander mais notablement plus rustique.

1.1.3.2. Pêche et Pisciculture

Aucune pêcherie commerciale n'existe dans la province.

Il existait un centre d'alevinage principal à Gandajika et des

centres d'alevinage secondaires à Mudiba (territoire Bakwanga) et Kuputa (territoire Mwene-Ditu).

Dans le secteur privé il convient de signaler les réalisations de la Forminière (actuelle Miba) à Bakwanga qui disposait de plusieurs étangs de production couvrant environ 9 ha. En milieu coutumier la propagande était principalement orientée vers la création d'étangs individuels.

Dans les anciens territoires de Mwene-Ditu et Gandajika il existait environ 3.600 étangs couvrant une superficie de 173 ha; dans l'ancien territoire de Bakwanga, on dénombrait environ 1.500 étangs couvrant une superficie de 22 ha.

Dans les régions de savanes où le pH de l'eau s'élevait à environ 6,4, les rendements étaient satisfaisants mais dans les galeries forestières où le pH de l'eau descendait parfois jusque 4, les rendements restaient généralement médiocres.

1.1.4. Modes d'exploitation agricole

1.1.4.1. Paysannats

Dans la province du Sud-Kasaï il convient de mettre l'accent sur le rôle prépondérant joué par l'Inéac dans l'instauration du système des paysannats. On applique à ces paysannats la rotation préconisée par la station de Gandajika, mise préalablement au point dans le paysannat-pilote que l'Institut avait créé à proximité de la station.

Au cours des dernières années, on a vu augmenter sensiblement le nombre des paysans lotis dans les territoires de Bakwanga et de Gandajika. Cette popularité pour le paysannat était principalement due aux avantages offerts aux paysans: labour mécanique et désinsectisation aérienne.

Paysannats - Situation des lotissements

<u>Territoires</u>	<u>1955</u>	<u>1956</u>	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>
Gandajika	7.996	7.952	8.122	8.074	8.646
Mwene-Ditu	3.015	2.854	2.037	1.126	671
Bakwanga	2.275	2.251	2.462	2.762	3.524

La forte production cotonnière enregistrée en 1959 est due en grande partie aux progrès réalisés en paysannat notamment en matière de modalités culturales.

La mécanisation des labours se développait:

	<u>1957</u>	<u>1958</u>	<u>1959</u>
Bakwanga	781 ha	1.153 ha	1.167 ha
Mwene-Ditu	82 ha	-	-
Gandajika	2.404 ha	2.637 ha	3.194 ha

Des engrais composés 13.13.13 étaient également utilisées en paysannat, à raison de 185 T pour les trois territoires.

On y réalisa également en 1959, les premiers traitements sanitaires par pulvérisation aérienne sur environ 4.000 ha. Des noyaux de diffusion de bétail d'élevage étaient également installés dans les paysannats de Gandajika et Bakwanga.

1.1.4.2. Cultures Européennes

La province se prête peu au développement de la colonisation agricole. Ni le palmier, ni surtout l'hévéa ne prospèrent au Sud-Kasaï, les rendements des caféiers sont faibles car cette culture est loin d'y rencontrer des conditions optimales.

Elevage

Dans la province du Sud-Kasaï la presque totalité du cheptel appartenait à la société d'élevage S.E.C. qui, en 1960, possédait environ 32.000 têtes de bétail. La mission de Tubeya possédait environ 5.000 bovidés et quelques colons en totalisaient environ 1.600.

1.1.5. Commercialisation - Voies de communications

1.1.5.1. Commercialisation

Les principaux produits commercialisés par les agriculteurs congolais en 1959 étaient les suivants: le coton, le maïs, le manioc, et l'arachide.

En 1955 le revenu moyen d'un paysan du territoire de Gandajika se chiffrait comme suit:

coton	560 kg à 5,35 frs	soit	2.996 frs
maïs	1.100 kg à 2,10 frs	soit	2.310 frs
arachides	175 kg à 3,60 frs	soit	630 frs
manioc	4.600 kg à 1,80 frs	soit	8.280 frs
divers			1.500 frs
		Total:	<u>15.716 frs.</u>

Deux coopératives avaient été constituées en territoire de Gandajika. Ces coopératives s'occupaient spécialement de l'achat du coton-graines, du rassemblement des semences sélectionnées, de la valorisation des produits dont le commerce local ne se préoccupait guère, de la vente des produits de première nécessité; elles s'occupaient également de la transformation des produits vivriers (meunerie) et de la vente d'engrais chimiques.

1.1.5.2. Voies de Communications

Le chemin de fer de B.C.K. (Compagnie du Chemin de fer du Bas-Congo au Katanga) de Port-Francqui au Katanga dessert toute la province dont il évacue la production soit vers Port-Francqui, soit vers le Katanga et la Rhodésie.

Ce réseau ferrovière se complète par quelques axes routiers de première importance: Mwene-Ditu (B.C.K.) - Bakwanga, Mwene-Ditu (B.C.K.) - Katanda, Luputa (B.C.K.) - Gandajika.

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole

1.1.6.1. Recherche Agronomique

La recherche agronomique était concentrée à la station Inéac de Gandajika s'occupant principalement de l'amélioration du cotonnier, de la sélection de plantes vivrières, principalement du maïs et des arachides.

Les essais culturaux avaient trait à l'étude des rotations, des jachères et de la fumure minérale.

Les problèmes posés par l'élevage étaient également suivis de près par un éleveur et par un agrostologiste.

Un groupe de génétique cotonnière était rattaché à la station. Un laboratoire de phytopathologie portait ses efforts sur la lutte contre les ennemis du cotonnier.

Il existait également un réseau d'essais locaux dont l'organisation était assurée conjointement avec le service de l'agriculture et les sociétés cotonnières.

Un paysannat expérimental, établi au voisinage de la station appliquait les méthodes culturelles préconisées par celle-ci.

1.1.6.2. Propagande Agricole

La propagande agricole en milieu rural était assurée par les

services officiels de l'agriculture et par les agents des sociétés cotonnières.

1.2. Situation actuelle

1.2.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

1.2.1.1. Cotonnier

On assiste, au Sud-Kasaï, à une diminution spectaculaire de la production cotonnière. Les causes en sont multiples et on cite, en premier lieu, les troubles qui ont éclaté dans la région au lendemain de l'indépendance. Mais la raison principale du peu d'intérêt que suscite encore cette culture chez l'indigène reste son revenu insuffisant, compte tenu des prix exorbitants demandés pour tous les biens de consommation devenus extrêmement rares. En effet, en suite à la pénurie des produits vivriers qui a suivi l'afflux des réfugiés au Sud-Kasaï, le cultivateur a compris l'intérêt qu'il avait à multiplier ses superficies vivrières au détriment de la culture industrielle classique. Le trafic illicite de diamants a également encouragé la multiplication des emblavures vivrières, en permettant le paiement de prix très élevés. Lors du passage de la Mission dans la province, on payait 20 à 25 frs le kg de maïs, 300 frs le kg de riz, 25 frs le kg de manioc, 200 frs le kg de poisson alors que le prix du coton-graines était maintenu à 8 frs le Kg.

En 1962 la production cotonnière des usines de Gandajika, Luputa et Mwene-Ditu était tombé à 1.585 tonnes contre 3.587 tonnes en 1961 et 9.090 T. en 1960.

1.2.1.2. Elaeis

Les palmeraies de Mwene-Ditu continuent à être exploitées par les villageois. De nombreux palmiers sont vieux ou stériles; les autorités locales désireraient obtenir des graines sélectionnées pour les remplacer, mais il est à craindre que les semences provenant de l'Inéac (Yangambi) ne s'adaptent pas aux conditions du Kasaï. Les mêmes autorités sollicitent le montage d'une petite huilerie à Mwene-Ditu permettant de fournir de l'huile de palme à la région. Des propositions concrètes seront présentées à ce sujet, au chapitre des Propositions d'intervention de l'aide technique.

1.2.1.3. Exploitation forestière

Certaines exploitations forestières poursuivent leurs activités. Des scieries à proximité de Mwene-Ditu ont repris le travail.

Les autorités agricoles de Mwene-Ditu désirent reprendre les enrichissements en limba dans les boisements, mais un technicien serait nécessaire en l'occurrence.

1.2.2. Cultures Vivrières

Le prix des vivres a augmenté de façon insensée au Sud-Kasaï. Cet état de choses engendré par le trafic illicite de diamants a encouragé la multiplication des emblavures vivrières de façon souvent irrationnelle et pourtant encore insuffisante car les sècheresses entre les saisons de récoltes restent difficiles.

Il n'existe aucun chiffre valable de production actuelle des produits vivriers.

On mentionnera ici les multiplications sur grande échelle de maïs sélectionné G.P.S.2. réalisées par les soins de l'Indacom.

1.2.3. Elevage - Pisciculture

1.2.3.1. Elevage

En milieu coutumier le gros bétail qui avait été introduit dans les paysannats n'existe plus. On a eu, par ailleurs, à déplorer les pillages du bétail de la SEC et l'extermination des troupeaux des colons éleveurs installés jadis à Mwene-Ditu et à Luputa.

Deux fermes d'élevage des Services officiels existent encore situées respectivement à Kashile (323 bêtes) et à Katende (environ 200 bêtes).

Le petit bétail reste relativement important en milieu rural.

1.2.3.2. Pisciculture

Les centres d'alvinage existent toujours mais sont peu entretenus. La livraison des alevins ne se fait plus, faute de moyen de locomotion.

1.2.4. Modes d'exploitation agricole

1.2.4.1. Paysannats

Les paysannats étaient fort bien structurés à la veille de l'indépendance. Malheureusement, depuis 1960, de nombreux Balubas ont reflué vers leurs chefferies d'origine et les paysannats ont été submergés par le raz-de-marée des immigrants. Un problème de réorganisation se pose donc dans ces régions, où le nombre d'habitants est passé de 400.000 à plus de 1.000.000.

L'action proposée au Sud-Kasaï sera basée en partie sur la reconversion des anciens paysannats et sur l'intensification de leur agriculture.

1.2.4.2. Elevages Européens

La presque totalité du cheptel reste aux mains des sociétés d'élevage.

En 1961 les pertes à la SEC furent de 4.000 bêtes, tuées, volées ou mortes de maladies (principalement d'anaplasmose par manque de produits pour le dip).

Au début de 1963, leseuropéens durent se réfugier à Bakwanga et 10.000 bêtes furent abandonnées à elles-mêmes. Presque toutes, heureusement, ont été retrouvées vivantes. Les pertes se chiffrent néanmoins à près d'un million de francs.

1.2.5. Commercialisation - Voies de Communications

1.2.5.1. Commercialisation

Les principaux produits commercialisés par les agriculteurs congolais restent le maïs, le manioc et lesarachides. A cause du trafic illicite de diamants ces produits vivriers sont offerts à des prix très élevés dans les marchés indigènes. Les coopératives existent toujours mais ne fonctionnent pratiquement plus.

1.2.5.2. Voies de Communications

Le rail B.C.K. ne fonctionne que de Port-Francqui à Mwene-Ditu; aucun trafic n'existe vers le Katanga par suite de la destruction du pont sur le Lubilash. Il devait normalement être reconstruit en juin, mais le trafic ne sera probablement rétabli que fin août lorsque le pont de Bukama aura lui-même été reconstruit.

Un réseau routier dense relie l'intérieur du pays à cette voie principale d'évacuation. Les routes d'intérêt général sont en mauvais état et réduisent fortement le rendement du matériel de transport. Le réseau des pistes agricoles (environ 1.170 km) est déplorable; un programme de réfection doit être mis sur pied parallèlement à l'action agricole.

Enfin, les bacs sont en mauvais état et tombent constamment en panne, ce qui oblige fréquemment les transporteurs à effectuer de coûteux détours pour rejoindre leur lieu de destination.

1.2.6. Services officiels et privés d'action agricole

1.2.6.1. Recherche Agronomique

Depuis 1960, la station Inéac de Gandajika a été mise en veilleuse, le personnel européen ayant quitté la région dès le début des troubles. Heureusement le personnel congolais est parvenu à conserver de façon remarquable, l'essentiel du patrimoine: installations, semences sélectionnées, bétail, matériel de laboratoire etc...

Il est urgent d'envoyer sur place, pour une action ^{de} sauvetage, 2 agronomes au minimum. Le premier aura principalement à s'occuper des services de sélection et de génétique cotonnière; on lui demandera également de superviser les travaux de sélection vivrière. Le second aura à s'occuper principalement des problèmes d'élevage et d'agrostologie.

Un technicien serait également fort utile pour tout ce qui concerne les problèmes techniques de la station, principalement la remise en état du parc à véhicules et des moteurs.

1.2.6.2. Propagande Agricole

Les agents congolais des services officiels sont en place. L'école de Kamponde avait, avant 1960, formé de nombreux assistants d'origine muluba. Tous ces assistants agricoles exercent leurs fonctions soit à la Province, soit dans les différents arrondissements du Sud-Kasaï.

Quelques agents des sociétés cotonnières sont encore en place mais ne font plus guère de propagande en milieu rural.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

2.1. Les perspectives générales

Bien que les statistiques ne soient pas très sûres pour l'instant il semble cependant que la population du Sud-Kasaï, soit passée de 400.000 à plus de un million d'habitants (certains l'estiment même à 1.200.000).

Toute l'infrastructure agricole de la province a été bouleversée par ce retour massif d'immigrants réintégrant leur chefferie d'origine. Ceci constitue un facteur d'instabilité car une partie d'entre eux restent indécis quant à leur fixation définitive.

Le trafic illicite des diamants augmente encore le malaise général de la situation économique.

Les problèmes de la relance agricole seront donc moins aisés à résoudre en Sud Kasaï d'autant plus que la situation politique ne paraît pas encore complètement stabilisée.

Il semble toutefois que l'on puisse compter sur l'appui agissant des Autorités et de l'administration provinciales fort désireuses de collaborer au relèvement de l'agriculture régionale.

2.2. Spéculations agricoles et zootechniques envisagées

Le problème principal dans la relance de l'économie agricole de la province consiste en une restructuration des paysannats existants avec intensification des cultures industrielles et de subsistance. Cette action pourrait être lancée dans les anciens paysannats des territoires de Gandajika et de Mwene-Ditu. Le développement du gros et petit élevage pourrait également être envisagé ainsi que l'introduction de la traction bovine dans certaines régions. Dans ce but les techniciens de l'assistance devraient reprendre en main la gestion de la ferme d'état située à Kasbile (ferme de Moya). En outre, le personnel européen responsable de ce centre d'élevage s'occupera également de la formation de jeunes fermiers dans le domaine du petit élevage.

L'introduction de nouvelles cultures (tabac - pommes de terre) dans la région du rail pourrait également être envisagée.

Enfin il existe un problème important de ravitaillement en eau de certaines régions de plateaux qui jadis étaient pratiquement désertes et qui aujourd'hui sont surpeuplées. L'installation définitive de paysans dans ces régions sera conditionnée par l'ad-

duction d'eau potable dans les villages; des propositions concrètes seront présentées à ce sujet.

3. Propositions d'intervention de l'aide technique

3.1. Zone d'action agricole du Sud-Kasaï

Cette action sera basée sur la réorganisation des paysannats ainsi que sur la relance de l'activité agricole dans les régions de Gandajika-Katanda et Mwene-Ditu.

3.1.1. Exposé des motifs

Avant 1960, les régions de Gandajika, Katanda, Mwene-Ditu avaient été dotées d'une infrastructure solide, leurs paysannats avaient été bien établis. Malheureusement ils ont été désorganisés par l'arrivée massive des immigrants réintégrant leurs chefferies d'origine. Il se pose donc actuellement le double problème de nourrir une population qui, dans certaines régions, a triplé et d'éviter une dégradation des terres par une culture trop abusive, sans jachère de durée suffisante et sans apport d'éléments fertilisants.

Par ailleurs, la reprise de la culture cotonnière est nécessaire; elle doit rester un des pivots de l'agriculture du Sud-Kasaï car l'inflation du prix des produits vivriers ne persistera pas indéfiniment.

3.1.2. Plan d'action

Le personnel de la zone comprendra sous la direction d'un Chef de Mission, ingénieur agronome, basé à Gandajika, 4 techniciens agricoles en plus d'un personnel congolais d'assistants et de moniteurs appartenant aux cadres administratifs.

La durée de l'action est fixée à 3 ans. Elle aura son centre à Gandajika.

Au cours de la première année la zone relativement réduite de Gandajika sera occupée massivement. Dès la deuxième année l'action débordera à la fois vers Mwene-Ditu et Katanda.

Dès la première année en région de Gandajika, les secteurs suivants feront l'objet de l'action agricole:

- le secteur Central comptant environ 2.000 planteurs,
- le secteur du Nord comptant environ 2.500 planteurs,
- le secteur Ouest comptant environ 5.500 planteurs,

- le secteur Sud comptant environ 3.000 planteurs,
 - le secteur Est comptant environ 3.500 planteurs,
- soit au total environ 16.500 planteurs.

3.1.2.1. Secteur Central

Le Chef de mission résidera à Gandajika, il s'occupera de l'organisation générale de la zone ainsi que du secteur central comprenant les 2.000 planteurs de la commune de Gandajika.

L'assistant agricole ayant en charge l'arrondissement de Gandajika devra collaborer directement avec le Chef d'équipe ainsi d'ailleurs que l'auxiliaire agricole s'occupant du secteur central.

Les 5 moniteurs agricoles du secteur sont également nécessaires pour assurer le travail de surveillance aux champs. Une dizaine de travailleurs payés par la mission seront affectés à des travaux divers.

Il convient de mentionner également les problèmes de distribution d'eau qui se posent dans la région. Il serait intéressant que des propositions soient faites par le secteur compétant de l'aide technique pour fournir les pièces de rechange indispensables au bon fonctionnement des pompes, fontaines et sources captées.

3.1.2.2. Secteur Nord

Un technicien agricole européen résidant si possible à Kasansa, prendrait en charge le secteur Nord comprenant environ 2.500 planteurs de la Chefferie Ba Mulumba, secteur auquel on pourrait raccrocher le paysannat de Kalenda Kashile (environ 900 planteurs).

L'agronome congolais s'occupant du secteur Nord collaborera directement avec le technicien européen.

Les 3 moniteurs et 13 sous-moniteurs sont nécessaires pour assurer le travail de surveillance aux champs; une dizaine de travailleurs payés par la mission seront affectés à des travaux divers.

Les champs sont encore relativement bien entretenus dans ce secteur et l'esprit des agriculteurs y est relativement bon.

Un service de distribution d'eau existe en paysannat Mulumba avec station de pompage. L'installation est en ordre de marche mais elle manque de mazout. En plus de son travail agricole, le technicien européen veillera constamment au bon fonctionnement des installations de distribution d'eau.

3.1.2.3. Secteur Ouest

Un technicien européen résidant à Gandajika prendrait en charge le secteur Ouest qui comprenait en 1960 environ 2.000 planteurs nombre qui atteindrait actuellement environ 5.500.

Ces planteurs sont répartis dans les communes de Gandajika ouest Lenga nord, Mulumba sud et Nkonga sud. Ce sont les paysannats des Bena Nsona.

L'agronome congolais s'occupant du secteur Ouest collaborera directement avec le technicien européen qui aura la région en charge.

Les 4 moniteurs et 17 sous-moniteurs régionaux sont nécessaires pour assurer le travail de surveillance aux champs; une dizaine de travailleurs payés par la mission seront affectés à des travaux divers.

En plus d'un travail purement agricole, le technicien européen veillera au bon fonctionnement des installations de distribution d'eau (pompes - fontaines - sources captées).

3.1.2.4. Secteur Sud

Un technicien agricole résidant à Gandajika prendrait en charge le secteur Sud qui, avant 1960, comprenait 2.500 planteurs, actuellement il en compte environ 3.000. Ces planteurs sont répartis dans la commune de Mokele où les lotissements sont fort espacés.

L'agronome congolais s'occupant du secteur Sud collaborera directement avec le technicien européen. Les 3 moniteurs et 17 sous-moniteurs existants sont nécessaires pour assurer le travail de surveillance aux champs; une dizaine de travailleurs payés par la mission seront affectés à des travaux divers.

3.1.2.5. Secteur Est

Un technicien agricole européen résidant à Gandajika prendrait en charge le secteur Est, qui actuellement compte environ 3.500 planteurs. Ce sont les paysannats de Bena Mandé et de Kaseke. C'est le meilleur secteur de Gandajika; les terres sont riches, la mentalité est bonne, la région a été peu envahie par les réfugiés.

Un problème crucial pour cette région, où les lotissements ont été établis de part et d'autre de la ligne de crête, est l'approvisionnement en eau des villages.

Les stations de pompage et les installations de distribution d'eau sont en ordre de marche, malheureusement faute de mazout la station de pompage ne fonctionne que 2 ou 3 jours par semaine. Le technicien européen devra veiller à la bonne marche de ces installations d'adduction d'eau, la réussite de l'action dans ce secteur en dépendra largement.

L'agronome communal congolais s'occupant du secteur collaborera directement avec le technicien européen qui aura la région en charge.

Les 3 moniteurs et les 17 sous-moniteurs agricoles existants sont nécessaires pour assurer le travail de surveillance aux champs; une dizaine de travailleurs payés par la mission seront affectés à des travaux divers.

Dès la seconde année la zone d'action débordera à la fois vers Mwene-Ditu et vers Katanda.

3.1.2.6. Expansion vers Mwene-Ditu

Au cours des deuxième et troisième années un technicien de Gandajika sera détaché vers Mwene-Ditu où il résidera.

Les paysannats y étaient généralement installés en zone Kanioka.

L'établissement de ces paysannats avait déjà, du temps de l'administration belge, rencontré des difficultés assez sérieuses dues principalement au relief tourmenté, au réseau hydrographique très dense, à la dispersion des villages et à une certaine pauvreté des voies d'accès. Les blocs sont loin de présenter l'homogénéité et l'étendue de ceux du territoire de Gandajika. Il s'agit plutôt, à Mwene-Ditu, d'une juxtaposition de petits blocs, séparés les uns des autres par des obstacles naturels.

La population est également composée en grosse majorité de Kanioka, plus chasseurs que planteurs.

Ces paysannats ont généralement été abandonnés. Avec l'aide de l'administration locale, le technicien essaiera de convaincre les cultivateurs à réoccuper leurs lotissements.

En collaboration avec Indacom il étudiera les possibilités de rajeunissement des plantations de palmiers de Mwene-Ditu. On propose également l'installation d'une petite huilerie à Mwene-Ditu dont le mode de gestion devra être étudié sur place et qui fournirait l'huile de palme aux populations de l'arrondissement.

De nombreux cultivateurs voudraient poursuivre la culture maraîchère aux environs des centres, ils manquent malheureusement de semences. La fourniture de ces semences pourrait être du ressort de la mission.

L'enrichissement des boisements en "limba" serait poursuivi par l'administration locale, les travaux de pépinières entre autres étant supervisés par le technicien européen.

L'activité agricole est fort abandonnée dans cette région pour le moment mais il est à prévoir que dès que le trafic ferroviaire sera rétabli vers le Katanga, un renouveau agricole se manifesterait rapidement. Le technicien européen envisagera la possibilité d'introduire ou de développer des cultures nouvelles, principalement la pomme de terre et le tabac.

3.1.2.7. Expansion vers Katanda

Au cours des deuxième et troisième année, un technicien de Gandajika sera détaché vers Katanda où il résidera. Après les graves perturbations de 1961, la structure de plusieurs paysannats avec culture en couloirs, a pu être remise en place. Le retour à l'ancienne rotation y semble assuré. Contrairement à ce qui a été observé dans d'autres régions du Sud-Kasaï les agents de la société cotonnière locale poursuivent leur action dans les milieux ruraux.

3.1.2.8. Création d'un fond pour l'achat des engrais nécessaires à la zone d'action agricole du Sud-Kasaï

Nous proposons la création d'un fonds pour l'achat des engrais nécessaires à la zone d'action. Ce fonds devrait être géré par l'aide technique au cours des 3 années, ensuite la gestion du fonds pourrait être confiée à la fois à la société cotonnière et au service de l'agriculture.

L'engrais à utiliser serait du type 14-14-14.

En tenant compte du nombre de fermiers lotis en 1959 les quantités annuelles d'engrais seraient les suivantes: pour l'arrondissement de Gandajika: 865 T.; pour l'arrondissement de Katanda: 200 T.; pour l'arrondissement de Mwene-Ditu: 67 T. donnant un total de 1.132 T. d'engrais.

Le fonds pourrait être versé la première année de l'action par l'aide technique, il serait reconstitué chaque année par récupération auprès des planteurs du prix de l'engrais fourni.

3.2. Introduction de gros et de petit bétail en milieu rural

3.2.1. Exposé des motifs

Au Sud-Kasaï la carence en protéines se fait particulièrement sentir parmi la population rurale, aussi est-il urgent de développer et de diffuser l'élevage du gros et du petit bétail.

Avant l'indépendance un certain équilibre existait entre la population du Sud-Kasaï et l'importance des élevages conduits par les grandes sociétés d'élevage, les colons éleveurs et les fermiers congolais. Mais l'importante diminution du cheptel signalée précédemment ainsi que l'augmentation de la population, ne permet plus aux éleveurs de fournir sur le marché suffisamment de viande pour satisfaire aux besoins des consommateurs.

Il est donc urgent de sauver et de développer l'économie pastorale du Sud-Kasaï.

3.2.2. Buts de l'action

Ils seront définis comme suit, dans le cadre de la Mission de développement de l'élevage:

- gestion de la ferme d'Etat de Moya qui servira de centre d'écolage des candidats éleveurs.
- introduction en milieu rural de bétail à cornes, de porcs et de volailles améliorés.
- essai d'introduction de la traction animale en milieu rural.

3.2.3. Plan d'action

Le personnel basé à la ferme de la Moya à Kashile comprendra 2 techniciens européens, 1 zootechnicien et 1 éducateur. Le personnel congolais sera composé d'un auxiliaire vétérinaire, d'un moniteur, de 10 bouviers et de 5 travailleurs.

La durée de l'action entreprise sera de 5 ans. Elle aura son centre à Kashile.

Le premier travail qui sera demandé aux techniciens européens sera la réorganisation de la ferme d'Etat située à Kashile.

L'action du zootechnicien aura pour but principal la multiplication du gros et petit bétail à la ferme de Moya. Il supervisera également l'activité d'un centre de dressage de boeufs et tentera d'introduire par voie de propagande la traction

animale en milieu rural.

L'éducateur aura pour activités principales la mise en route d'un centre d'écolage pour candidats éleveurs principalement axé sur l'élevage en milieu rural du petit bétail (porcs et volailles).

Un certain matériel est nécessaire à la bonne marche de la ferme; du bétail devra également être introduit: bovins, porcs et poules.

Les prévisions sont les suivantes: 500 bovins de race Afrikander, soit 100 par an; 1.000 poules Rhodes Island Red (R.I.R.), soit 200 par an; 100 porcs, soit 20 par an.

Il sera, de plus, nécessaire de compléter, comme suit, les installations existantes:

- . 2 hangars métalliques devant servir d'atelier (menuiserie et charpenterie) et de magasin.
- . 1 dipping tank avec Kraal d'entrée et de sortie.
- . 4 silos, 1 puits et 5 abreuvoirs.

L'aménagement d'une porcherie est prévue au centre d'écolage des candidats éleveurs.

En ce qui concerne la construction de cabanes à porcs, l'aménagement des parcours et le prix de revient d'une installation pour élevage de porcs on peut se référer aux études faites par la mission Indacom.

Au départ, le centre recevra 20 porcelets dont 18 femelles et 2 mâles. Ce cheptel sera élevé en plein air et logera par groupe de 5 dans des cabanes rustiques.

La porcherie devant être déplacée tous les deux ans, pour permettre la destruction des germes parasites, on préconise, comme abri, la cabane mobile de maniement aisé.

Du matériel sera prévu pour le centre de dressage des boeufs.

3.2.4. Programme d'adduction d'eau

Ce problème devrait être résolu dans les régions de Cha-Cha-Cha, Kabeya - Kamwanga, Niabi, Merode et Bena Mpiana.

Un projet du Gouvernement provincial de Bakwanga a été présenté; il est à conseiller, avant d'en entreprendre l'exécution, d'envoyer sur place un spécialiste pour en vérifier les éléments. Il prévoit une dépense de l'ordre de dix millions de F.C. que l'Assistance technique devrait prendre en charge.

4. Perspectives de développement

La population a plus que doublé dans la province et les emblavures vivrières se sont multipliées ensuite d'une façon inconsidérée et irrationnelle au détriment des cultures industrielles de base.

Cette situation anarchique ne durera pas toujours et l'inflation des prix des produits vivriers ne pourra persister très longtemps.

On doit donc, dès aujourd'hui, se préparer à résoudre les problèmes de demain, c'est-à-dire un retour vers une agriculture plus complète dans laquelle les cultures industrielles interviendront et principalement le cotonnier qui restera un des pivots de la prospérité des milieux ruraux.

On peut également prévoir une extension de l'élevage dans certains territoires de la province, en espérant que les populations rurales puissent un jour arriver à pratiquer une agriculture complète; il y a lieu de les y préparer dès aujourd'hui. On doit tendre à une plus grande diversification grâce au développement dans certaines régions, de nouvelles cultures de rapport (tabac - pommes de terre - cultures maraîchères).

Enfin il n'est pas exclu de prévoir, lorsque la situation sera redevenue normale, un retour à des méthodes de culture plus modernes, grâce à une mécanisation rationnelle et payante des travaux agricoles (vraisemblablement selon des conceptions différentes de celles qui ont présidé à l'établissement des paysannats mécanisés avant l'indépendance).

VI. PROVINCE DE LULUABOURG

1. Généralités

La nouvelle province de Luluabourg est composée des anciens territoires de Kazumba, Demba, Luebo, Dibaya et Luluabourg.

1.1. Situation avant 1960

1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

1.1.1.1. Cotonnier

En 1959, la production cotonnière était de l'ordre de 2.200 tonnes. On remarquait déjà avant l'indépendance du pays la détérioration progressive de la situation cotonnière dans ces régions; sauf dans le territoire de Dibaya, elle^{ne} subsistait plus qu'à titre d'activité d'appoint.

1.1.1.2. Exploitation forestière

Elles étaient localisées principalement dans la zone du rail B.C.K. et spécialement en territoire de Demba et de Dibaya. Des chantiers étaient ouverts en territoire de Demba; on y procédait à des enrichissements après abattage des forêts préalablement vidées du bois d'oeuvre exploitable.

1.1.2. Cultures Vivrières

La situation vivrière était bonne. Le ravitaillement de Luluabourg ne posait aucun problème.

En 1959, la production de maïs était de l'ordre de 17.500 tonnes dont environ 9.000 tonnes étaient commercialisées. Les prix adoptés étaient de 1.400 frs la tonne.

Le manioc se cultive partout. En 1959, la production totale était de l'ordre de 107.000 tonnes de cossettes dont 27.000 tonnes environ étaient commercialisées. Le prix moyen pratiqué était de 1.316 F. la tonne de cossettes.

La culture d'arachides reste toujours étroitement liée à celle du cotonnier. La multiplication de la variété A65 se poursuivait dans les différents territoires de la Province.

En 1959, la production totale était d'environ 5.000 tonnes dont 2.000 tonnes étaient commercialisées.

En 1959, le remplacement des variétés locales de riz par la variété sélectionnée R66 avait débuté en territoire de Demba.

La production totale était de l'ordre de 1.000 tonnes dont environ 500 tonnes étaient commercialisées.

Haricots, millet et voandzou subsistent dans les zones pauvres, mais ne font pratiquement l'objet d'aucun commerce. On notait une reprise de la culture du sorgho en territoire de Demba.

1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture

1.1.3.1. Elevage

En ce qui concerne les élevages indigènes, on compte: en territoire de Demba, un effectif total de 65 bêtes de race Dahomey et Lomami-Kasaï; en territoire de Kazumba, un effectif total de 24 bêtes de race Lomami-kasaï et en territoire de Dibaya, un effectif total de 37 bêtes de race Lomami-Kasaï.

Quant au petit bétail il continuait à vivre, groupé en troupeaux communautaires, dans les villages et les jachères.

1.1.3.2. Pêche et Pisciculture

Aucune pêcherie commerciale n'existe dans la province.

Un centre d'alevinage secondaire existait à Kazumba. La Cotonco possédait des étangs à Fwamba en territoire de Dibaya. Il y a lieu également de signaler l'existence de nombreux vivriers dans les missions.

En 1954, la province possédait 2.142 étangs présentant une superficie totale de 125 Ha.

Malheureusement la présence de galeries forestières denses, l'encaissement des vallées et la pauvreté des eaux constituent des conditions peu propices au développement de la pisciculture.

1.1.4. Modes d'exploitation agricole

1.1.4.1. Paysannats

En 1959, le nombre de planteurs lotis dans la province était relativement faible (2.000 environ) car dans certains territoires tels ceux de Luluabourg, de Kazumba et de Dibaya la qualité

médiocre des sols exclut la possibilité d'y instaurer un système de paysannats.

1.1.4.2. Cultures européennes

La province se prêtait peu au développement de la colonisation agricole. A cause de l'extrême pauvreté des sols, les caféiers et les palmeraies n'assurant pas un rendement rémunérateur.

La SEC possédait du bétail Afrikander en territoire de Dibaya et Kazumba.

1.1.5. Commercialisation - Voies de Communications

1.1.5.1. Commercialisation

Comme on l'a dit plus haut, la situation vivrière est bonne et de grandes possibilités sont offertes quant à leur commercialisation.

La situation de la culture cotonnière est moins encourageante, celle-ci étant souvent pratiquée dans des zones marginales.

1.1.5.2. Voies de Communications

Le Kasai et la Lulua constituent une voie importante d'évacuation des produits. Le rail B.C.K. de Port-Francqui au Katanga dessert une partie de la province dont il évacue la production soit vers Port-Francqui (Otraco), soit vers le Katanga et la Rhodésie.

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole

La station de Panie-Kamwandu procédait à des essais comparatifs variétaux et à des expérimentations sur engrais, sur jachère et sur rotations.

La propagande agricole était assurée par les services officiels de l'agriculture et par les agents des sociétés cotonnières.

1.2. Situation actuelle

Peu de renseignements ont été obtenus concernant la situation actuelle de l'économie agricole dans la nouvelle province de Lulua-bourg.

Cette province est pauvre. Son économie est basée sur l'agricul-

ture et principalement sur celle des produits vivriers.

Les populations sont, depuis 1960, retournées à une économie de subsistance, la commercialisation des produits vivriers restant pratiquement nulle. Cette année les semis de coton n'ont pu être réalisés, les graines n'étant pas parvenues en temps voulu dans les postes de distribution.

Le système des cultures imposées à été remis en vigueur cette année sur toute l'étendue de la Province, à raison de 35 ares par homme adulte.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

Il est possible que les impositions qui viennent d'être décrétées apportent une certaine amélioration dans les productions vivrières. Il est possible également que le rétablissement des voies d'évacuation des produits vivriers (rail B.C.K.) contribue à accélérer les courants commerciaux pour les produits agricoles. Actuellement, toutefois, il est difficile de préciser les conditions d'un redressement de la situation économique.

VII. PROVINCE DE L'UNITE KASAIENNE

1. Généralités

La nouvelle province de l'Unité Kasaienne est composée des anciens territoires de Luebo, Mweka, Tshikapa, Port-Francqui, Luiza, Dimbelenge.

1.1. Situation avant 1960

1.1.1. Cultures industrielles et exploitation forestière

1.1.1.1. Cotonnier

En 1959, la production cotonnière de la Province était de l'ordre de 4.200 tonnes. Cette culture était en nette progression dans les territoires de Tshipaka et Luiza et ne subsistait plus qu'à titre de spéculation d'appoint dans les autres régions.

1.1.1.2. Elaeis

L'économie, de l'Elaeis occupait une place importante dans l'activité de certains territoires: Port-Francqui, Mweka et Luiza bien que la plante se trouve à la limite de son aire de dispersion normale étant donné la faiblesse de la pluviosité, les mauvaises qualités du sol et la longueur de la saison sèche. On y cultive des variétés locales peu exigeantes et adaptées aux conditions du milieu.

En 1959, les productions comparées de fruits de palme étaient les suivants: Luiza 5.539 T.; Mweka 9.973 T.; Port-Francqui 6.389 T. et Tshikapa 2.598 T.

1.1.1.3. Exploitation forestière

Elles sont localisées principalement dans la zone du rail B.C.K. principalement en territoire de Mweka et de Luiza. Des chantiers étaient ouverts en territoire de Mweka, on y procédait à des travaux d'enrichissements.

1.1.2. Cultures vivrières

La situation vivrière était excellente, les besoins étaient largement assurés laissant de grandes possibilités pour l'exportation

soit vers le Katanga, soit vers les marchés extérieurs. De nets progrès en matière rizicole étaient enregistrés.

En 1959, la production de maïs était de l'ordre de 60.000 tonnes, dont environ 33.000 tonnes étaient commercialisées. Le territoire de Mweka était le plus gros producteur avec 20.000 tonnes de maïs commercialisé.

En zone de Tshikapa, la multiplication de la variété Kahila bien adaptée aux terrains pauvres de la région, se poursuivait normalement.

Les prix adoptés étaient de 1.400 frs la tonne.

La production du manioc s'était maintenue à un niveau très satisfaisant, notamment à Mweka et Port-Francqui où elle intéresse directement l'exportation.

En 1959, la production totale était de l'ordre de 180.000 tonnes dont environ 50.000 tonnes étaient commercialisées. Le prix moyen pratiqué était de 1.316 frs la tonne de cossettes.

La culture de l'arachide intervient dans la rotation cotonnière; en région de forêt la variété locale était du type rampant, de couleur blanche et de valeur médiocre. Elle devait être remplacée par la variété d'élite A65 à graines rouges, dont la multiplication avait débuté en milieu local.

En 1959, la production totale était d'environ 9.000 tonnes dont 3.000 tonnes étaient commercialisées.

En 1959, la production totale de riz atteignait 4.000 tonnes dont plus de 2.000 tonnes étaient commercialisées.

Haricots, millet et voandzou subsistent dans les zones pauvres mais ne font pratiquement l'objet d'aucun commerce.

1.1.3. Elevage - Pêche - Pisciculture

1.1.3.1. Elevage

Le gros bétail en milieu coutumier ne se rencontrait pratiquement qu'en territoire de Luiza où il jouit de conditions favorables à son développement.

Ce bétail, de type Angolais, est de bonne conformation: on y distingue 3 formats allant de 300 à 600 kg de moyenne par sujet.

1.1.3.2. Pêche - Pisciculture

Aucune pêcherie commerciale n'existe dans la province.

Un centre d'alevinage secondaire avait été établi dans le territoire de Luiza. La Cotonco possédait des étangs à Kabwanga, en territoire de Luiza, et les missions, à Katende, avaient créé des vivriers, en territoire de Dimbelenge.

En 1954, la province possédait 252 étangs représentant une superficie totale de 8,22 ha.

1.1.4. Modes d'exploitation agricole

1.1.4.1. Paysannats

En 1959, le nombre de planteurs lotis dans la province était de 16.820, dont 5.329 en territoire de Mweka et 5.492 en territoire de Luiza.

En territoire de Luiza des résultats intéressants avaient été obtenus dans le domaine de mixed farming.

Parallèlement les programmes de traction bovine progressaient: on comptait 120 couples de boeufs au travail à Luiza et 6 à Tshikapa.

1.1.4.2. Cultures Européennes

Les conditions naturelles de la province ne sont pas propices à l'établissement de grandes plantations industrielles.

Seules les H.C.B. à Brabanta continuaient à exploiter leurs plantations d'élaéis. Aucune autre palmeraie industrielle européenne n'était capable d'assurer un volume suffisant de production pour justifier l'installation d'une huilerie.

Les productions des plantations de café étaient en général très faibles.

L'usinage du café se faisait principalement par voie sèche sauf dans une usine à Mweka.

Enfin, il n'y a guère à signaler que le bétail Afrikander de la concession S.E.C. en territoire de Luiza.

1.1.5. Commercialisation / Voies de Communications

1.1.5.1. Commercialisation

La situation vivrière de la province était excellente: les besoins

étaient largement assurés et laissaient de grandes possibilités pour l'exportation soit vers le Katanga, soit vers les marchés extérieurs. Les territoires de Mweka et Port-Francqui ont, de tous temps, été appelés les greniers du Katanga.

On relevait en 1959 une augmentation dans la vente des palmistes. Par contre, le marché du café reste peu favorable à cause de la baisse des cours mondiaux.

1.1.5.2. Voies de Communications

Le Kasaï et la Lulua constituent la voie d'évacuation naturelle des produits de la province.

Le rail B.C.K. de Port-Francqui au Katanga transporte la production soit vers Port-Francqui, soit vers le Katanga et la Rhodésie.

1.1.6. Services officiels et privés d'action agricole

La station de Bena Longo en territoire de Mweka placée sous la gestion de l'Inéac poursuivait l'étude des rotations et des cycles de cultures, les jachères les mieux adaptées à la région ainsi que l'adaptation locale des différentes variétés de riz, de maïs et d'arachides. Elle collaborait également à la mise en valeur des paysannats du territoire du Mweka.

La station d'adaptation locale de Salushimba en territoire de Luiza avait établi des essais comparatifs variétaux sur riz, maïs, arachides, manioc et coton; des essais factoriels sur engrais ainsi que des essais culturels.

Le centre de dressage de boeufs travaillait régulièrement et était doublé d'un noyau de diffusion de bétail d'élevage.

1.2. Situation actuelle

Il a été pratiquement impossible d'obtenir des précisions chiffrées sur la situation de l'agriculture dans la Province.

Voici quelques renseignements obtenus à Tshikapa:

- . les écoles d'agriculture ont été pillées et sont actuellement abandonnées faute de matériel et de personnel enseignant.
- . les communications sont extrêmement mauvaises; les routes ne sont plus entretenues et les pontons ne fonctionnent plus.

- il n'existe pratiquement plus aucun moyen de locomotion dans la Province, rares sont les véhicules encore en ordre de marche.
- la Province ne dispose plus d'aucun technicien, les cultivateurs pratiquent une agriculture de subsistance.
- les régions du nord continuent, selon les Autorités, à produire des vivres mais l'évacuation n'a pu en être assurée jusqu'à présent.

Certains commerçants estiment cependant que cette production reste insuffisante en dépit d'une certaine reprise.

Voici quelques renseignements obtenus auprès des Minoteries de Luluabourg: avant 1960: 35 à 45.000 tonnes de maïs étaient commercialisées; en 1962, le chiffre tombe à 1.000 tonnes et pour 1963 les prévisions sont de 5.000 tonnes.

D'après les autorités provinciales, toujours, la production agricole dans la région de Luiza serait en nette progression (coton - arachides).

Il est difficile, pour le moment, de juger sainement de la situation étant donné le manque d'éléments valables.

Il pourrait être suggéré quand la situation sera moins confuse, d'envoyer un expert qui dresserait un bilan de l'agriculture vivrière dans la Province et proposerait, pour ce grenier naturel du Sud, des solutions adéquates.

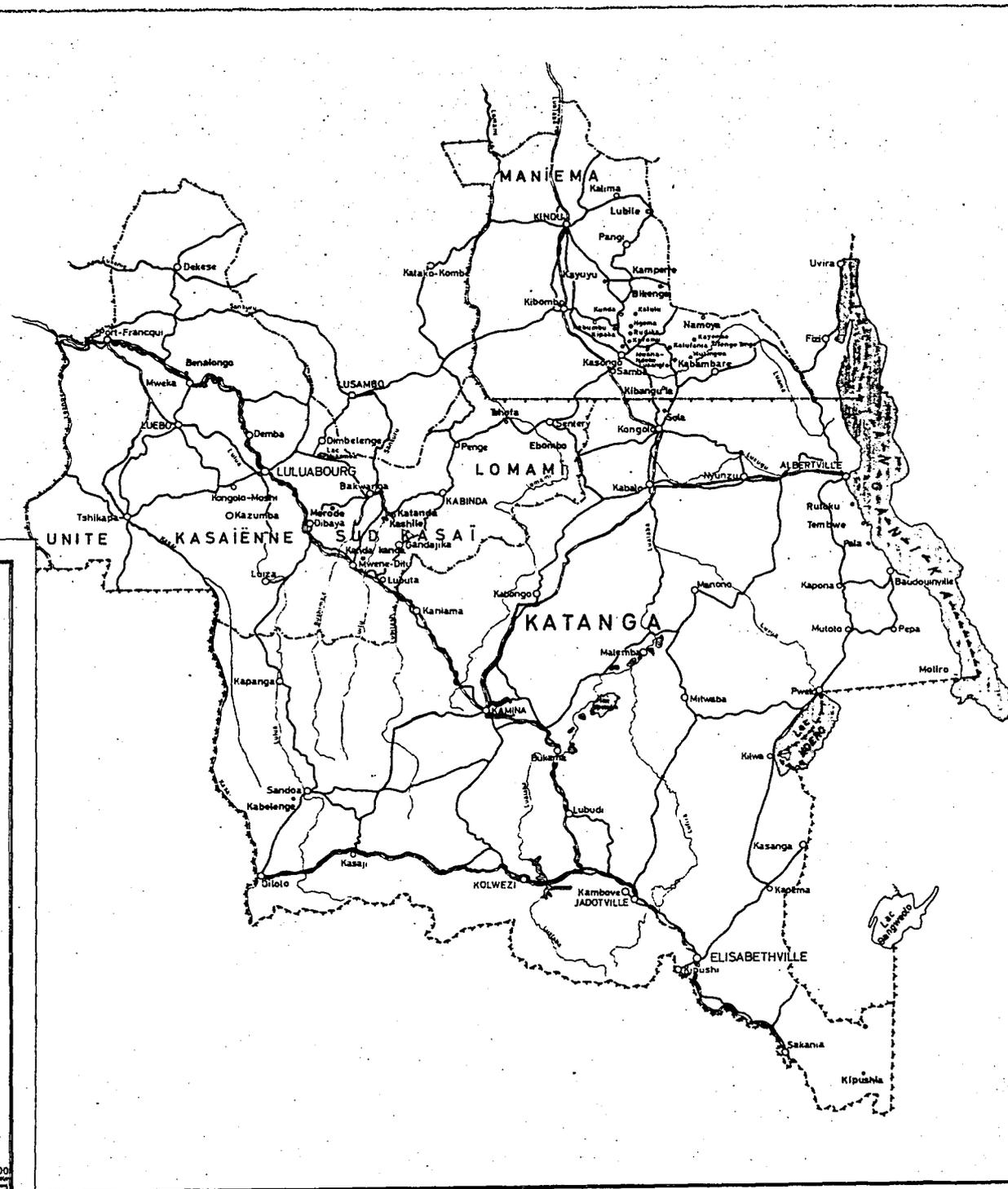
Secteur agricole

Mission d'Etudes
pour le
Developpement Economique et Social
de la
REPUBLIQUE du CONGO

REGIONS du SUD

ECHELLE 1 : 3 000 000

0 500 1000 1500 2000



S O M M A I R E D E L ' A N N E X E I V

L'AGRICULTURE DES REGIONS DE L'EST

I. Province de KIBALI-ITURI

1. Généralités	1
1.1. La situation agricole en 1959	1
1.1.1. Informations d'ordre général	1
1.1.2. Les cultures industrielles	2
1.1.2.1. Le cotonnier	2
1.1.2.2. Le caféier	3
1.1.2.3. Le tabac	3
1.1.3. Les cultures vivrières	3
1.1.4. L'élevage	5
1.1.5. La pêche	7
1.2. La situation actuelle	8
1.2.1. L'agriculture	8
1.2.2. L'élevage	9
1.2.3. La pêche	12
2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	12
2.1. Perspectives générales	12
2.1.1. L'agriculture	13
2.1.2. L'élevage	14
2.1.3. La pêche	15
3. Propositions d'intervention	15
3.1. Redressement de la situation de l'élevage en Ituri	15
3.1.1. Exposé des motifs	15
3.1.2. Buts d'intervention	16
3.1.3. Modalités de l'intervention	16
3.1.3.1. Organisation	16
3.1.3.2. Les besoins en produits pharmaceutiques	17
3.1.3.3. L'introduction de bétail sélectionné	18
3.1.4. Petit matériel de traitement des produits	20
4. Perspectives de développement	21

II. Province du Nord-KIVU

1. Généralités	22
1.1. La situation agricole en 1959	22

1.1.1.	Informations d'ordre général	22
1.1.2.	Les cultures industrielles	24
1.1.2.1.	Le caféier	24
1.1.2.2.	Le théier	25
1.1.2.3.	Le pyrèthre	26
1.1.2.4.	La quinquina	26
1.1.2.5.	La papaïne	26
1.1.2.6.	Le cotonnier	27
1.1.3.	Les cultures vivrières	28
1.1.4.	L'élevage	29
1.1.5.	La pêche	30
1.2.	La situation actuelle	30
1.2.1.	Les cultures industrielles	30
1.2.1.1.	Le caféier	31
1.2.1.2.	Le théier	31
1.2.1.3.	Le pyrèthre	32
1.2.2.	Les cultures vivrières	32
1.2.3.	L'élevage	32
1.2.4.	La pêche	32
2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	33
2.1.	Perspectives générales	33
2.1.1.	L'agriculture	33
2.1.1.1.	Production agricole en milieu européen	33
2.1.1.2.	Production agricole en milieu rural	34
2.1.2.	L'élevage	34
2.1.3.	La pêche	35
3.	Propositions d'intervention	35
3.1.	Promotion de la culture du théier au Kivu	35
3.1.1.	Exposé des motifs	35
3.1.2.	Modalités d'intervention	37
3.1.2.1.	Augmentation de la capacité d'usinage	37
3.1.2.2.	Promotion de la culture du thé en milieu rural	38
3.1.3.	Justification économique de l'intervention	40
3.1.4.	Conditions particulières	40
4.	Perspectives de développement	40

III. Province du Kivu-CENTRAL

1.	Généralités	42
2.	Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	42
3.	Propositions d'intervention	42

3.1. Redressement de la production agricole et aménagement foncier dans la vallée de la Ruzizi	42
3.1.1. Exposé des motifs	42
3.1.1.1. L'agriculture	42
3.1.1.2. Les travaux réalisés - lotissement et génie rural	45
3.1.1.3. Les coopérative rurales	49
3.1.1.4. Motivation de l'action proposée	50
3.1.2. Modalités d'intervention	51
3.1.2.1. Action en agriculture saisonnière	51
3.1.2.2. Action d'aménagement hydraulique agricole	53
3.1.2.3. Action coopérative	56
3.1.2.4. Remarques et conditions spéciales	57
3.1.3. Justification économique de l'intervention	58
3.1.4. Conditions particulières	58
3.1.5. Petit matériel pour le traitement des produits	58
4. Perspectives de développement	59



I. LA PROVINCE DE KIBALI - ITURI

1. Généralités

1.1. La situation agricole en 1959

1.1.1. Informations d'ordre général (1)

La province de Kibali-Ituri (capitale Bunia) comprend les territoires de Bunia, Djugu, Mahagi, Aru et Mambasa. Les deux territoires Watsa et Faradje étaient encore contestés à l'époque de l'enquête. Les quatre territoires de Bunia, Djugu, Mahagi et Aru représentent une entité paysagique englobant pratiquement tous les plateaux d'altitude du Nord-Est du Congo, ce que l'on appelle les plateaux du Haut-Ituri. C'est cette région qui fait l'objet de cette étude. La région est limitée à l'Ouest par la rivière Ituri, au Sud-Est par le lac Albert et au Nord par la frontière du Congo.

L'altitude passe de 600 m. au niveau du lac pour atteindre et dépasser 2.400 m. sur certains sommets.

L'agriculture traditionnelle des peuples du Haut Ituri est essentiellement basée sur la production de cultures de subsistance. L'éloignement des grands centres de consommation et les difficultés de communication, ainsi que la fertilité toute relative de la grande majorité des sols, n'incitent pas à la production de vivres d'exportation. Les cultures industrielles sont relativement peu développées, surtout en raison des conditions pédologiques peu favorables. C'est la culture du coton qui intéresse le plus grand nombre des planteurs de la région. Dans d'autres régions, c'est la culture du café et du tabac (mais à une échelle moins importante) qui est pratiquée le plus généralement.

L'élevage présente une importance primordiale en Ituri. La densité élevée de la population constitue un facteur favorable malgré l'exiguïté des terrains disponibles.

(1) De nombreux renseignements sont tirés d'un rapport C.E.E. non publié:
Hecq et Froment: "Contribution à l'étude du reboisement et de la Conservation du Sol. Les plateaux du Haut Ituri".

Une troisième activité économique de grande importance également est la pêche au lac Albert.

Pour se faire une idée de la valeur relative de la production agricole au sens strict du mot, en rapport avec celle de l'élevage et de la pêche, on a valorisé la production 1959, en tenant compte des prix pratiqués à cette époque. (De la production agricole on a valorisé seulement la partie commercialisée). En voici le résultat:

cultures vivrières	38.000.000 frs
cultures industrielles	<u>52.000.000 frs</u>
soit total pour l'agriculture; 90.000.000 frs	

Pour l'élevage, on atteint la même somme, La production de la pêche était légèrement supérieure: 94.000.000 frs. On peut conclure que la production agricole commercialisée, l'élevage et la pêche sont à peu près du même ordre de grandeur, chaque spéculation représentant une valeur économique de 90 à 100.000.000 de francs.

1.1.2. Les cultures industrielles

Les cultures industrielles principales sont le cotonnier, le caféier et le tabac, ce dernier d'importance considérablement inférieure aux deux premiers.

1.1.2.1. Le cotonnier

Là où le régime des pluies est déficitaire pour la culture du caféier, le cotonnier constitue une source intéressante de revenus. Il faut cependant considérer que l'attitude maximum de production normale ne dépasse pas 1.000 m; au delà, le cycle végétatif est prolongé, ce qui nuit aux bonnes conditions phytosanitaires. C'est dans la plaine du Graben que les conditions climatiques conviennent le mieux. Les sols y sont très riches, et la densité humaine atteint les chiffres les plus hauts (plus de 200 habitants/Km²) Par contre, l'élevage y est moins développé.

Le cotonnier, est cultivé entièrement dans le cadre d'un paysan- nat comme c'est le cas pour la grande majorité des plantations de café congolais. Le cotonnier, plante annuelle, s'intègre facilement dans une rotation de plantes vivrières. La production de coton-graines en 1959 était de 3.600 tonnes, localisée en territoire de Mahagi. Le nombre des planteurs congolais s'élevait

à 11.000 et la valeur de la production atteignait 25 millions de frs. environ.

1.1.2.2. Le caféier

En Haut-Ituri la culture du caféier arabica se développe entre l'altitude 1.200 et celle de 2.000 mètres. Sur sols dégradés, les rendements atteignent à peine 350 kgs de café marchand à l'hectare; sur les sols mieux conservés, les productions peuvent dépasser 500 kg/ha. et dans certaines régions de la crête on a enregistré des rendements annuels supérieurs à une tonne. On peut estimer la production totale (indigène et européenne) à 1000 tonnes de café marchand. Sur ces mille tonnes, 150 proviennent de plantations congolaises. La superficie occupée par les caféiers en rapport en milieu congolais est de 360 ha.; la superficie non en rapport de 1.100 Ha. Ceci montre l'intérêt des planteurs de l'Ituri pour cette culture. Elle est pratiquée dans la région des crêtes en territoire de Mahagi et de Djugu où le nombre de cultivateurs intéressés peut être estimé à 6.000. L'introduction de la culture en milieu rural date d'une époque relativement récente et s'effectuait dans le cadre d'un paysannat à raison de 25 ares par cultivateur. La valeur de la production en milieu congolais était de 4 millions de frs. environ.

1.1.2.3. Le tabac

Les caractéristiques de certaines régions du Haut-Ituri semblent convenir à la production d'un tabac à cigarettes de bonne qualité. Par rapport au coton et au café, le tabac ne présente qu'une importance secondaire. Le nombre des planteurs congolais intéressés à cette culture était dans l'ordre de 700, presque entièrement concentrés en territoire d'Aru. Le tabac est acheté par une entreprise privée qui le transporte à Stanleyville pour la fabrication de cigarettes. La valeur de la production était de 1,5 million de frs. environ.

1.1.3. Les cultures vivrières.

L'agriculture traditionnelle des peuples du Haut-Ituri est, en l'absence de grands centres de consommation, essentiellement basée sur la production de subsistance. Au centre de la Province en territoire de Mahagi et Djugu, l'unité paysagique est la colline: on rencontre des collines habitées, pâturées et en réserve.

Au Nord, en territoire d'Aru, l'agriculteur autochtone cultive des superficies importantes pour assurer sa subsistance; il n'y a ni rotation rigide ni cycle cultural de longueur déterminée, ce dernier dépendant de la qualité du sol.

Les espèces cultivées et leur répartition régionale dépendent des facteurs écologiques suivants: l'altitude, la tendance à l'aridité et la qualité du sol. Au Nord, en territoire d'Aru (caractérisé par une pauvreté relative du sol, une saison sèche relativement longue: 3 mois et une altitude de 1.100-1.400 mètres), on cultive le sorgho et l'éleusine, avec comme appoint l'arachide et le sésame. En Ituri Central (caractérisé par une fertilité du sol variée, une saison sèche de deux mois et une altitude qui dépasse en général 1.500 m) on cultive le maïs et les haricots ainsi que les patates douces et la banane. Le manioc est bien représenté partout. Dans le Sud, on pratique, selon les régions, la plupart des cultures mentionnées ci-dessus.

C'est dans un système traditionnel basé sur les associations de cultures que l'on a créés les paysannats, fondés sur le principe de la ferme individuelle.

Le revenu monétaire est basé sur l'introduction d'une culture industrielle, tandis que les vivres constituent la totalité des besoins de subsistance.

L'installation de paysannats s'est effectué chez les Alur Pandous (territoire de Mahagi), chez les Alur Jupaliri (territoire de Mahagi) et chez les Lugwaret (territoire d'Aru).

Voici la production en 1959 des principales cultures vivrières de la région, ainsi que leur valorisation commerciale.

Espèce	Production totale	Production commerciale	% Commer- cialisé	Valori- sation
maïs (en graines)	32.300	5.500	17	10 millions
Sorgho et eleusine	16.000	?	?	? "
manioc (sec, roui)	44.000	3.000	7	3 "
patates douces	78.000	8.000	10	6 "
haricots	7.900	2.900	37	6 "
arachides	4.700	1.800	38	4 "
banane	20.400	7.400	37	7 "

Sous la rubrique production commercialisée il faut comprendre, outre les vivres exportés vers les centres régionaux importants (centres extra-coutumiers et centres miniers) une partie des vivres

vendus sur les marchés locaux.

Le tableau ci-dessus montre que les haricots, les arachides et les bananes sont les produits proportionnellement les plus commercialisés. Mais, le revenu monétaire en terme absolu provient surtout du maïs, puis des patates douces, des haricots et des bananes.

Le nombre total des planteurs congolais de la région est de cent à cent et dix mille environ.

1.1.4. L'élevage

C'est surtout de l'élevage des bovidés qu'il sera question.

Néanmoins, la spéculation porcine quoique moins générale paraît plus avantageuse. En valorisant la production de viande de boucherie d'origine bovine et porcine, on arrive approximativement aux chiffres de 81.000.000 Frs pour l'élevage bovin et de 9.000.000 Frs pour l'élevage porcin. En Haut-Ituri, trois méthodes sont suivies:

- l'élevage extensif, qui nécessite de grandes étendues mais exige moins de frais de surveillance. Il ne peut plus être pratiqué par les colons par suite de l'exiguïté des concessions.

- l'élevage semi-intensif, avec bétail indigène ou croisé.

L'éleveur utilise les taureaux pur-sang, principalement Holstein-Frison pour obtenir des vaches d'une certaine capacité laitière.

- l'élevage intensif recourt soit à des pur-sang européens, soit à un croisement avancé pour constituer des élevages laitiers.

L'élevage intensif et semi-intensif se pratiquent chez les colons européens, souvent en association avec la culture du café à laquelle ils fournissent la fumure organique. L'élevage extensif est plus courant chez les éleveurs congolais. Pour ces derniers, le bétail est souvent considéré, plus comme un signe extérieur de richesse, que comme un capital productif.

Le climat en Haut-Ituri convient particulièrement à l'élevage, contrairement à celui de beaucoup d'autres régions du Congo.

Le Bétail

L'effectif du cheptel bovin en 1959 s'élevait à 360.000 têtes, réparties dans les zones suivantes:

Gety 64.700 têtes; Bunia 56.000 têtes; Djugu 47.600 têtes; Nioka 63.500 têtes et Aru 120.200 têtes.

Environ 10 à 15 % de ce cheptel était aux mains des entreprises européennes. Les races congolaises sont les suivantes:

- le lugwarè du type zébu, animal de petite taille à cornes courtes et bosse thoracique caractéristique; producteur de viande et répandu au Nord de la région, en territoire d'Aru.
- le bahéma qui provient du croisement du zébu avec le bétail des hamites. Il est de taille assez élevée, à longues cornes, muffle large et bassin étroit; la vache est productrice de lait. Il est concentré au sud de la région en zone de Gety, de Bunia et de Djugu.

Au centre de la Province, en territoire de Djugu et de Nioka, se rencontre le bétail Alur, race locale présentant des caractéristiques intermédiaires.

L'importance de l'élevage dans le cadre de l'entreprise familiale congolaise est illustrée par les chiffres suivants: la propriété moyenne par pasteur congolais est pour la zone vétérinaire d'Aru de 11 têtes, pour Nioka de 17, pour Djugu de 8.5, pour Bunia de 25 et pour Gety de 24. Le nombre total des éleveurs dépasse 20.000 unités. De ce nombre 8 % sont des éleveurs exclusifs tandis que 79 % des paysans font de l'élevage leur activité principale et que 13 % en font une activité d'appoint. Le relevé des abattages de l'ancienne Province Orientale, donne en 1959 les chiffres de 24.177 bovidés adultes et de 8.303 suidés.

La majorité (96 %) du bétail provenait des éleveurs de l'Ituri. De plus, 1579 bovidés étaient au Kivu et 73 en Equateur. Le grand consommateur de viande de l'Ituri, mise à part la consommation strictement locale, a toujours été le grand centre de Stanleyville.

Les pâturages

Compte tenu du climat et de la pauvreté du sol, les pâturages en Ituri sont à considérer comme une richesse naturelle présentant de grandes possibilités de développement.

La rationalisation de l'exploitation exige le contrôle de l'utilisation et de bonnes techniques d'entretien.

Le seul moyen de contrôle reste la clôture permettant de maintenir, par un système de rotation, une charge momentanée de quatre bêtes par ha. Comme mesure d'entretien il faut enlever les espèces non appréciées après le passage du bétail, de même que les épineux et les arbres. Ce sarclage peut être suivi d'un repiquage

des plantes de valeur comme le Kikuyu grass.

Suivant les expériences de l'Inéac la création de pâturages artificiels est à déconseiller, la production tombant rapidement au niveau de celle des savannes naturelles ou même en-dessous de celui-ci.

En 1958, environ 20.000 ha. de pâturage étaient améliorés, ceci ne représente même pas 3 % du total disponibles. (800.000 ha.).

En gros on peut estimer la charge pour la savanne à dominance d'Hyparrhenia, envahi de Cymbopogon, à 150-200 Kg/ha; celle pour la savane à Loudetia, à 100-150 Kg/ha; et celle des pâturages naturels, améliorés à 350 Kg/ha.

1:1.5. La pêche

La pêche est pratiquée en deux endroits différents: à Kasenyi dans la partie sud et à Mahagi-port au nord du lac; elle fournit principalement des Distichodus (38 %) et des Lates (32 %).

La technique la plus courante est le filet dormant, dont il existe deux types: un filet à mailles de 6 à 12 cm. de côté pour les gros poissons et un autre à mailles de 3 à 3,5 cm. dit filet à sardines. Le rendement de ce dernier atteint 10 à 12 kgs par nuit, pour 100 m. de filet. Quant au premier, sa norme de capture varie entre 20 et 30 kgs.

Le lac était exploité par 1.597 pêcheurs coutumiers, 108 pêcheurs artisans et 14 pêcheries industrielles. La pêche coutumière et artisanale est pratiquée en milieu congolais, tandis que les pêcheries industrielles sont des entreprises européennes.

La production de 1959 se répartissait comme suit: (en tonnes)

	Pêche industriel-		Pêche congolaise		Total	
	le					
	poisson frais	salé sèché	frais	salé sèché	frais	salé sèché
Kasenyi	3.876	770	672	786	4.548	1.556
Mahagi	-	350	490	275	490	625
Total:	3.876	1.120	1.162	1.061	5.038	2.181

Compte tenu d'un coefficient de transformation de 2,5, la production totale à base de poisson frais était de 10.490 tonnes, dont un peu plus de la moitié était l'objet d'une transformation en poisson salé-sèché.

En dehors de la consommation locale (Bunia, Djugu, Malagi) les poissons sont vendus à Stanleyville et en petite quantité à Paulis, soit comme poissons salé-sèché, soit comme poissons frais congelés. En 1958 les installations frigorifiques permettent de traiter par congélation 200 tonnes par mois.

1.2. La situation actuelle

1.2.1. L'agriculture

En comparant la production agricole de 1959 à celle de 1961 (les données de l'année 1962 n'étaient pas encore disponibles), on constate que la production, en général, n'a pas changé, fait confirmé sur place, excepté pour la production de café et de coton. La production de coton est tombée de 3.600 tonnes en 1959 à 2.200 tonnes en 1961. D'autre part les données statistiques montrent que la production de café en milieu congolais est passée de 150 à 430 tonnes, augmentation due au fait qu'une partie des jeunes plantations de 1959 sont entrées en rapport. Il n'est pas possible de chiffrer exactement la superficie en rapport en 1961, mais on peut tenir comme probable une diminution de la production par unité de surface.

La production de vivres n'a guère varié, du moins selon les données statistiques actuelles. La raison en est que l'agriculture en Haut-Ituri constitue surtout une activité de subsistance, évidemment moins exposée aux influences extérieures qu'une production commercialisée.

Concernant la production commercialisée, on remarque que, faute de moyens de transport, les cultivateurs trouvent difficilement amateur pour leurs produits. Les commerçants profitent d'une telle situation en offrant des prix peu intéressants, ce qui décourage le cultivateur, qui a tendance à borner ses efforts à la seule activité de subsistance. Il s'ajoute encore que les routes d'intérêt local (pistes de desserte) ne sont que partiellement entretenues, ce qui rend l'écoulement des produits difficile.

s deux coopératives de Bunia et Mahagi ne fonctionnent plus

par manque des fonds de roulement auparavant avancés par le Gouvernement et remboursés par la coopérative après la campagne.

Un autre problème qui se pose, non seulement en Ituri mais aussi à l'échelle du Congo, est l'impossibilité d'acheter les petits outils agricoles (houes, pelles, machettes, etc...), à des prix abordables ainsi que l'absence des produits phytosanitaires plus spécialement nécessaires aux plantations de café.

A tous ces problèmes s'ajoute la carence, des services d'éducation agricole, privés de techniciens et de moyens de transport. Ceci se manifeste surtout dans le cadre du paysannat: le schéma d'exploitation établi pour les fermes individuelles n'est plus suivi et les pâturages ne sont pas entretenus. D'autre part, on a pu constater que les plantations de caféier introduites dans les lotissements sont généralement bien entretenues.

1.2.2. L'élevage

Les activités dans le domaine de l'élevage sont plus touchées par les événements que l'agriculture au sens strict du mot. A ces problèmes sont liés ceux qui concernent les organismes ZOO techniques, tels que les stations Inéac de Nioka et de Gabu, les stations S.S.T.I. (station de sélection de taureaux indigènes), ainsi que l'abattoir de Bunia, la beurrerie de Libi et l'école des infirmiers vétérinaires de Lodha (E.I.V.).

En comparant le cheptel bovin de 1959 à celui de 1962, on constate une diminution de 45.000 têtes environ, soit 12 1/2 % d'un effectif de 360.000. La diminution s'est produite surtout en territoire d'Aru; 25.000 têtes sur 129.000, soit 20 % environ, et en territoire de Bunia, 20.000 têtes sur 122.000, soit 16 % environ.

Trois raisons majeures sont à l'origine de cette régression:

- la pénurie de produits pharmaceutiques, qui sont la cause principale d'une mortalité élevée parmi les élevages européens. Le bétail étranger et les croisements avancés, utilisés dans l'exploitation semi-intensive, sont plus sensibles aux maladies que le bétail local présentant une immunité naturelle.
- la deuxième raison est l'augmentation des abattages, causée par la hausse du prix de la viande.
- en troisième lieu on constate, comme pour l'agriculture, une paralysie du service vétérinaire, dépourvu de moyens de locomotion, et de médicaments. De plus, l'absence des médecins vétérinaires

se fait durement sentir.

La station Inéac de Nioka

En juillet 1960, l'effectif du cheptel était de 3.106 têtes, à l'époque de l'enquête (mars 1963) ce nombre était descendu à 2.540.

Cette diminution de 566 têtes est due à une mortalité trop élevée et à la vente inconsidérée de bétail (heureusement de bétail de réforme). Le bilan de l'année 1962 donne 668 naissances, 360 abattages et ventes et une perte de 618 têtes. Le taux de mortalité est surtout élevé pour les pur-sang Friesland et Brun-Suisse et pour les croisements avancés. Le bétail sélectionné de race locale (race Nioka ou Alur) et le bétail Bahéma sélectionné ont mieux résisté et les troupeaux sont en bon état. Ces troupeaux sont de très grande valeur pour la région. La station comptait à l'époque de l'enquête 226 vaches sélectionnées et 148 génisses de race locale, 75 vaches sélectionnées et 18 génisses de race Bahéma. De plus, la station Inéac de Mont-Hawa (près d'Aru) comptait 92 vaches et 63 génisses de race Lugware.

La situation tend à devenir dangereuse par manque de produits pharmaceutiques et, dans un proche avenir, par manque des produits de dip. Cette opinion est basée sur un taux de mortalité assez élevé (50) pour le mois de février 1963.

Le laboratoire vétérinaire de Gabu (Nioka)

Les activités du laboratoire sont mises partiellement en veilleuse par manque de personnel qualifié. Le laboratoire fournit encore le vaccin antirabique et le vaccin anti-charbonneux. Comme les installations frigorifiques sont hors d'usage, la qualité du vaccin reste douteuse. Tout le petit élevage, à but expérimental, nécessaire pour la préparation du vaccin a disparu.

Les stations S.S.T.I.

La région compte 5 stations, cataloguées comme stations de sélection des taureaux indigènes. Voici la superficie des pâturages, et l'effectif du cheptel en 1959 et en 1962.

<u>Station</u>	<u>Superficie</u>	<u>31.12.59</u>	<u>31.12.62</u>
Diango - près de Bunia	290 ha.	297	33
Djugu	282 ha.	309	300
Mutehapa à Nioka	? ha.	323	236
Niambere - près d'Aru	373 ha.	382	222
Auba au nord d'Aru	230 ha.	463	107

Le but des stations était la sélection et la multiplication des reproducteurs de race locale en vue de leur introduction en milieu congolais. Avant 1960, les stations étaient gérées directement par le service vétérinaire. Elles ont, par après, été remises aux chefferies qui, pour payer la main d'oeuvre, ont vendu la plus grande partie du bétail. En général la situation actuelle est telle que la presque totalité de la main-d'oeuvre est licenciée (sauf les gardiens); conséquemment, ni les stations, ni les pâturages ne sont plus entretenus. L'infirmier, payé par le service vétérinaire est resté sur place, mais en général il n'est pas en mesure de travailler efficacement par suite du manque de produits pharmaceutiques et en l'absence d'un programme régulièrement établi.

Le service vétérinaire a demandé des crédits dans le but de reprendre les stations en charge, à condition que les chefferies marquent leur accord à ce transfert.

L'abattoir de Bunia

L'abattoir est entré en fonction en 1958. En 1959 on y relevait plus de 9.000 abattages de bovidés adultes et plus de 1.500 abattages de porcs, en plus d'un nombre important de veaux, de capridés et d'ovidés. Actuellement l'abattoir dont les installations ne fonctionnent plus normalement, ne procède plus qu'à un nombre réduit d'abattages.

La beurrerie de Libi

La beurrerie de Libi est située entre Bunia et Nioka. Elle est en chômage depuis 1960; Déjà avant cette époque, son fonctionnement rencontrait de grandes difficultés, du fait principalement que l'apport du lait devait se faire sur de trop grandes distances. En effet, il provenait de Bunia et d'Aru, à 150 km. environ.

Le départ d'une partie des colons européens et les difficultés de transport ont obligé la beurrerie à suspendre complètement ses activités.

L'école des infirmiers vétérinaires de Lodha

Les premiers élèves devaient sortir en juillet 1960, après trois ans d'études. Les événements les ont retardées d'un an. Actuellement l'école compte 26 élèves, dont la moitié de formation insuffisante pour suivre les cours avec fruit.

Les professeurs actuels (UNESCO), non spécialistes en matière vétérinaire, ne donnent que des cours généraux.

L'effectif du cheptel, à but purement didactique, a diminué, passant de 445 têtes en 1959, à 156 actuellement.

1.2.3. La pêche

La quantité de poisson frais pêché en 1959 était de 10.400 tonnes. D'après les renseignements obtenus sur place, la production actuelle peut être estimée à quatre ou six mille tonnes.

Deux causes sont à l'origine de cette diminution.

Tout d'abord la crue du lac: depuis deux ans le niveau a monté de trois mètres environ; c'est un phénomène commun à tous les lacs centre-africains. Or, une période de crue est toujours accompagnée d'une diminution des captures.

La deuxième cause réside dans le mauvais état du matériel de pêche: filets usés (surtout en milieu congolais), bateaux hors d'usage, etc...

Les hautes eaux ont causé des dégâts aux installations de pêche (quais, installations frigorifiques). La reconstruction des usines de conditionnement est retardée par manque de matériel de construction et faute de machinerie. Actuellement la grande majorité du poisson pêché est salée et séchée.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

2.1. Perspectives générales

On examinera indépendamment les trois secteurs: agriculture, élevage et pêche.

2.1.1. L'agriculture

L'agriculture dans la province du Kibali-Ituri présente les caractéristiques d'une agriculture de subsistance. La production actuelle étant à peu près la même que celle de 1959, ne justifie pas une action de relance.

Les perspectives d'une production vivrière rentable, sont limitées du fait de l'éloignement des grands centres de consommation. Les cultures industrielles n'ont pas pris un développement considérable en Ituri. Par exemple, en caféiculture la superficie cultivée peut être estimée à 2.000 Ha. environ contre 25.000 Ha. au Kivu montagneux. La cause doit en être recherchée dans la fertilité médiocre du sol. Les entreprises européennes ne s'y sont pas intéressées, les milieux congolais non plus.

Pourtant, la culture du caféier a été introduite avec un certain succès dans le cadre des paysannats; la productivité reste cependant inférieure à celle du Kivu, ce qui constitue un sérieux handicap étant donné la situation précaire du marché mondial du café.

Le relèvement de la production dépend particulièrement de la mise à la disposition des planteurs-européens et congolais des produits insecticides nécessaires à la défense des cultures.

La production du tabac est passée de 100 Tonnes en 1959 à 350 tonnes en 1961.

Les possibilités de culture sont d'ailleurs limitées à la partie nord de la Province, dans la plaine herbeuse peu fertile du territoire d'Aru.

Le cotonnier, cultivé dans les plaines côtières du lac Albert, reste la culture industrielle la plus importante. Pour le moment les plantations sont groupées dans les environs de Mahagi. Des possibilités d'extension existent sur la rive S.O. du lac, mais l'introduction n'en est encore qu'au stade expérimental.

Certaines régions de la Province se prêtent à la culture du théier. Les conditions climatologiques constituent cependant un facteur limitatif (saison sèche trop longue). D'autre part, le théier exige de bonnes conditions de sol. Ces deux facteurs font que la culture n'est possible que sur une échelle limitée, dans la région de Kibali.

En conclusion on ne peut guère envisager une action de relance en matière de production agricole; en effet, les cultures vivrières

ont maintenu leur potentiel de production, tandis que les perspectives pour les cultures industrielles ne sont pas telles que leur stimulation dans le cadre d'un redressement de l'économie agricole puisse être considérée comme absolument nécessaire, dans une région à vocation nettement pastorale.

2.1.2. L'élevage

On a vu précédemment à quels dangereux écueils se heurtait actuellement l'élevage en Ituri. Il convient donc de considérer attentivement les perspectives de redressement.

L'accent a été mis sur le fait que l'élevage est la vocation naturelle de l'Ituri. Par ailleurs, le manque général de protéines au Congo, justifie une action de relance dans une des principales régions d'élevage d'Afrique Centrale.

Les motifs justificatifs d'une action en profondeur sont donc évidents. Il convient toutefois de tenir compte de divers facteurs.

L'un des principaux atrait à la mentalité de l'éleveur congolais. Celui-ci n'a pas la même conception de l'élevage que son collègue européen qui cherche à tirer profit d'une exploitation en la rationalisant au maximum. Le pasteur congolais considère son bétail plus comme un signe extérieur de richesse que comme un moyen de production.

On constate cependant que, contrairement à l'éleveur du Kivu, celui de l'Ituri est prêt à adopter les méthodes prophylactiques contre les maladies (dipping). Toutefois les méthodes normales d'exploitation telles que le sacrifice des bêtes stériles, la castration des taureaux de moindre valeur, n'ont pas encore trouvé droit de cité en zootechnie indigène.

Dans une certaine mesure, néanmoins, les développements de ces dernières années ont agi en faveur d'une rationalisation de l'exploitation (principalement l'augmentation du prix de la viande). Dans un autre ordre d'idées, la pénurie de médicaments et de produits insecticides constitue un grave problème qui conditionne la réussite de toute tentative d'amélioration.

Les possibilités de relance existent donc: elles sont cependant sous la dépendance d'une aide en techniciens réorganiseurs et éducateurs et d'un appoint en matériel et en produits vétérinaires.

2.1.3. La pêche

La production des pêcheries a subi, comme il a été dit, une diminution imputable à la crue du lac Albert et au retard apporté au renouvellement du matériel.

La production en 1959 s'élevait à 10.000 tonnes, ce qui peut être considéré comme une limite maximum aussi longtemps que la pêche se pratique exclusivement dans la partie sud-ouest du lac. Une augmentation éventuelle de la production pouvant, selon les experts, être recherchée dans l'exploitation de la partie centrale du lac, ce qui doublerait le potentiel et le porterait à 20.000 T/an.

Les possibilités d'un redressement de l'économie piscicole résident donc, indépendamment d'un retour à l'étiage normal des eaux, dans l'approvisionnement en matériel de pêche et dans la remise en état des installations de conservation. C'est surtout une question de licences d'importation car on trouve sur place une infrastructure solide et les techniciens nécessaires.

3. Propositions d'intervention

3.1. Redressement de la situation de l'élevage en Ituri

3.1.1. Exposé des motifs

Les Autorités provinciales ont particulièrement insisté sur la nécessité d'une action rapide en faveur de l'élevage. La Mission d'études soutient d'autant plus volontiers ces demandes que de nombreuses raisons déjà évoquées militent en faveur d'une aide immédiate et importante.

On espère avoir mis clairement en évidence l'importance de l'élevage pour la Province de l'Ituri. Les difficultés actuelles ont été énumérées. Elles ont leur origine dans le manque de produits médicaux et de dippage, ainsi que dans la paralysie du service vétérinaire.

Ceci a entraîné une régression de la population bovine de 361.000 à 317.000 têtes, régression provoquée également par la hausse des prix de la viande qu'a favorisé la vente inconsidérée de bétail de reproduction.

Les facteurs favorables sont constitués par la vocation naturelle du pays pour l'élevage, le désir des Autorités de restaurer la prospérité ancienne et leur compréhension des problèmes zootechni-

ques. Enfin par la mentalité du pasteur qui évolue lentement et paraît plus apte que par le passé, à assimiler les rudiments d'une exploitation rationnelle des troupeaux.

Les raisons impératives d'une intervention sont la nécessité de sauvegarder le potentiel d'une des rares régions d'élevage d'un pays, où le manque de protéines animales est séculaire et endémique.

3.1.2. Buts de l'intervention

Ils peuvent être résumés de la façon suivante:

- a. étude de la situation actuelle et mise au point d'une méthode de travail en vue de mettre un terme à la diminution des troupeaux et de ramener, le plus rapidement possible l'effectif bovin à son niveau antérieur.
- b. action massive d'éducation de l'éleveur dans certaines zones-pilotes.
- c. multiplication, en milieu pastoral de bétail local amélioré et mise au point des méthodes d'introduction chez l'éleveur congolais.

3.1.3. Modalité de l'intervention

3.1.3.1. Organisation

L'action, en Ituri, s'effectuera dans le cadre de la Mission de Développement de l'Elevage (voir Chapitre Agriculture). Le Chef de la Mission aura sa résidence dans la Province (à Nioka), considérée comme la région congolaise la plus typiquement dévolue à l'élevage. C'est aussi celle où la situation des troupeaux a évolué le plus dangereusement.

Pour le programme à mener à bien en Ituri, il disposera sur place de quatre techniciens européens et d'un certain nombre de collaborateurs indigènes: deux infirmiers sous contrat devraient être adjoints à chaque technicien.

Chacun des assistants sera chargé de l'exécution du programme dans une partie déterminée de la Province; ces quatre régions seraient:

- la zone de Bunia-Gety
- la zone de Djugu
- la zone de Nioka
- la zone d'Aru.

La tâche de l'assistant est d'entrer en contact direct avec l'éleveur congolais pour lui inculquer les rudiments d'une technique plus rationnelle, pour obtenir le retour des troupeaux au dipping-tank et pour entreprendre l'introduction de bétail amélioré dans le cheptel familial.

Il va de soi qu'il n'est pas possible d'englober dans l'action proposée, tout le cheptel de l'Ituri. Le nombre des dipping-tanks existants - 68 pour toute la région - constitue déjà un premier facteur limitatif. En effet, le nombre de têtes par dipping-tank est de l'ordre de 1.000 ce qui signifie que le bétail qui pourra être traité ne constitue qu'1/4 du total de la Province. Chaque assistant comptera environ 17 dipping-tanks dans sa phère d'intervention. Dans son action de propagande et à l'occasion de l'introduction de bétail sélectionné, il devra se limiter aux éléments les plus réceptifs de la population, ceux qui font déjà régulièrement traiter leur troupeaux.

3.1.3.2. Les besoins en produits pharmaceutiques

Le programme d'intervention comporte la réintroduction de la pratique du dippage dans la lutte contre l'East Coast fever.

Ci-dessous est présentée une estimation des besoins en produits de dippage. Les calculs sont basés sur l'emploi d'ASUNTOL, ce qui ne veut pas dire que d'autres produits conviennent moins bien. Pour remplir les 68 dipping-tanks, chacun d'une contenance d'environ 20 m³, à la concentration d'1 K° d'ASUNTOL par 600 l. d'eau, on doit compter: $68 \times 20.000/600 = 2.267 \text{ K}^\circ \text{ ASUNTOL}$.

Pour estimer la quantité qui doit être considérée comme nécessaire annuellement, on se basera sur une perte de 1,25 l. de la solution, par tête et par traitement. Un traitement hebdomadaire de 1.000 têtes par dipping-tank équivaut, pour les 68 unités existantes, à une quantité annuelle de

$$68 \times 1.25 \times 1.000 \times 52/600 = 7.367 \text{ K}^\circ \text{ ASUNTOL}$$

Il est également intéressant de chiffrer les frais en produits pharmaceutiques, par tête et par an, sur base de Frs.B. 185,- par kilo d'ASUNTOL, ce qui donne:

$$1.25 \times 52 \times 185/600 = 20 \text{ Frs.B. par an et par tête}$$

Il paraît ensuite souhaitable de prévoir les produits médicaux contre les maladies les plus fréquentes. Dans la lutte contre la tripanosomiase, les besoins, pour 120.000 traitements par an, sont de 150 flacons d'Anthrycide PROSALT et de 600 sachets de 70 gr de Berenil.

Dans la lutte contre la piroplasmose, les besoins pour 1.000 traitements par an, sont de 70 flacons de 100 cc. de Phenamidine à 40 %.

Enfin, la lutte contre les verminoses (distomatoses et strongylose) exige pour 50.000 traitements, 800 boîtes de 7 Lbs. d'avlothane et de phenotiazine.

3.1.3.3. L'introduction de bétail sélectionné

Pour améliorer le bétail, d'une région, il est nécessaire de disposer de reproducteurs sélectionnés. Une estimation du nombre de bêtes annuellement disponibles, compte tenu de l'effectif du cheptel d'élite de l'Inéac, a été effectuée.

L'amélioration en milieu indigène, se fera, sans doute, principalement à partir des géniteurs mâles pour les raisons suivantes:

- l'introduction de mâles a un effet plus considérable que l'introduction de femelles.
- le nombre de femelles éventuellement disponibles en vue du rajeunissement durable des troupeaux, est considérablement moindre que le nombre des mâles. Toutefois, il serait utile d'introduire en matière d'expérimentation, une cinquantaine de génisses en milieu congolais, au cours des 4^{ème} et 5^{ème} années d'intervention.

Les possibilités de l'INEAC sont basées sur une évaluation du nombre de vaches en production. Soit un nombre x ; avec un taux de naissances annuel de 70 %, le total des naissances est de $0,7 x$, dont 50 %, soit $0,35 x$, sont des mâles. Après déduction des besoins de la station elle-même et élimination des animaux non conformes, l'INEAC pourrait mettre 50 % de l'effectif à la disposition de la mission; cela porte ce nombre à $0,175 x$ soit environ $1/6^è$ du nombre de vaches en production.

La station de Nioka compte pour le moment 226 vaches et 148 génisses sélectionnées de race locale, et 75 vaches et 18 génisses sélectionnées de race Bahema. La station II de Mont-Hawa de son côté dispose encore de 92 vaches et de 63 génisses de race Lugwaré.

Lorsqu'il sera possible de porter l'effectif des vaches en production, respectivement à 300 vaches locales, à 90 vaches Bahema et à 120 vaches Lugwaret, annuellement environ 50 taureaux de race Bioka, 15 de race Bahema et 20 de race Lugware seront disponibles pour le milieu congolais.

Un point qui doit être examiné par la mission, est le rôle que les stations de sélection de taureaux indigènes (S.S.T.I.) pour-

raient jouer dans cette action.

La question de l'administration de ces centres n'est pas claire. Leur gestion semble être pour le moment entre les mains des chefferies, qui ont chacune leur propre conception en la matière. Du côté du service vétérinaire, des efforts sont tentés afin de reprendre le contrôle des stations, comme c'était le cas autrefois. Etant donné l'état actuel de ces établissements, il faudrait disposer de beaucoup de temps pour les réadapter à leur destination spécifique.

Plutôt que de commencer cette réadaptation (et pour autant, qu' alors, des questions foncières n'interviennent pas), il semble préférable d'enregistrer d'abord les réactions de la population autochtone à l'introduction du bétail amélioré. Il sera ensuite laissé à l'appréciation de la mission si une reprise de l'activité des stations est possible et souhaitable, sur la base de l'expérience acquise.

La méthode d'introduction du bétail est à mettre au point entièrement. Le principal souci du chef de la Mission sera de confronter les systèmes propres dans les différentes régions où s'exerce son action.

En Ituri, il disposera de l'excellent bétail local sélectionné à la station de Nioka (laquelle devra lui accorder une priorité d'achat).

En accord étroit avec les Services administratifs et avec l'appui des Autorités gouvernementales, il lui appartiendra de délimiter les modalités qui présentent le plus de chances de succès pour la multiplication en milieu indigène d'animaux améliorés, et pour lesquelles on envisagera:

- . la vente sous certaines conditions (élimination des taureaux existants de mauvaise conformation; choix des femelles, etc...)
- . le métayage, selon l'un ou l'autre système de partage du produit.
- . la constitution de petits troupeaux composés exclusivement de bêtes de race.
- . l'utilisation des centres d'élevage pour la formation des noyaux de départ, etc...

Ceci postulera la mise sur pied d'un service spécial, dont le rôle sera de tenir à jour un herd-book, de surveiller l'application des conventions et de suivre l'évolution des troupeaux.

Ce travail constituera la base d'activité du futur office qui - on peut l'espérer - succédera un jour à la Mission d'Elevage.

3.1.4. Petit matériel de traitement des produits

Nous renvoyons, pour les commentaires, au Chapitre Agriculture.

Il est apparu au cours de l'enquête que l'introduction de moulins à farine, spécialement pour le broyage du manioc et du maïs, serait particulièrement bienvenue en Haut Ituri. Ces produits sont actuellement traités par pilonnage, exclusivement par les femmes et les enfants.

Il serait intéressant de créer une classe de petits entrepreneurs ruraux qui travailleraient à façon dans un certain nombre de villages.

C'est pourquoi un quota de devises devrait être garanti aux Sociétés importatrices pour l'installation de quelques machines dans la Province, lesquelles seraient vendues, selon les conseils de l'Administration, à des éléments sérieux et suffisamment compétents pour diriger cette petite installation industrielle.

Le problème des décortiqueuses à café est plus important encore. La plupart des machines introduites, minuscules, en général, et actionnées à la main, sont actuellement hors d'usage.

Il conviendra d'étudier - avec les importateurs intéressés - une méthode d'introduction de dépulpeuses dont un certain nombre seraient actionnées par un moteur.

Il appartiendra aux membres de la Mission d'Elevage - et très accessoirement à leurs travaux - de s'intéresser à ces problèmes à l'occasion de leurs contacts avec la population rurale:

- . méthode d'introduction,
- . localisation des installations de traitement,
- . choix des "entrepreneurs",
- . nombre et type des machines à main et à moteur.

Les propositions d'allocation de quotas de devises du Secteur agricole prévoient certaines sommes pour l'introduction d'un premier lot de moulins à farine et de décortiqueuses-déparchemineuses.

Les entrepreneurs feront l'objet d'une sollicitude spéciale du personnel de la Mission car leur réussite est susceptible de provoquer un développement de l'artisanat rural dans la Province.

4. Perspectives de développement

Les sols de l'Ituri sont en général d'une fertilité médiocre; les rendements agricoles seront toujours relativement faibles.

Les perspectives de développement des grandes cultures industrielles paraissent donc limitées. La situation pourra changer, dans un avenir plus ou moins lointain, quand des capitaux seront disponibles pour la mise en valeur de certains gites agricoles (aménagement de marais - irrigation, etc...).

La culture du cotonnier est susceptible de développement dans le cadre limité de quelques plaines alluvionnaires lacustres et de plaines tectoniques à niveau supérieur.

Le pays sera toujours capable d'assurer la subsistance de sa population mais le revenu du paysan, cultivateur de vivres restera médiocre en l'absence de grands marchés intérieurs de consommation. Une attention spéciale devra cependant être accordée à la culture maraichère dont le développement est fonction des facilités de transport vers l'intérieur.

L'étude plus approfondie du Lac Albert permettra sans doute d'augmenter la production des pêcheries, ce qui constituera un appoint très important à l'économie du pays; l'installation de coopératives indigènes est à envisager.

L'avenir de l'Ituri reste cependant axé sur le développement de l'élevage et sur l'amélioration de la commercialisation de ses produits.

C'est pourquoi il convient de propager les techniques rationnelles d'exploitation du bétail et d'envisager dans le futur une vaste action d'aménagement des pâturages.

II. LA PROVINCE DU NORD-KIVU

Le paragraphe des généralités et celui des perspectives de développement traite du Kivu montagneux dans son ensemble et englobe les deux provinces du Nord et du Kivu Central, car elles forment une entité au point de vue de la géographie, de l'écologie, de l'agriculture et de l'économie.

1. Généralités

1.1. La situation agricole en 1959

De nombreux renseignements sur l'agriculture du Kivu ont été puisés dans un rapport de la C.E.E. non publié: "Contribution à l'étude des problèmes de reboisement et de la conservation du sol. Le Kivu montagneux" par HECQ.

1.1.1. Informations d'ordre général

En attendant le règlement définitif du problème des frontières, nous avons admis dans cette étude, la distribution géographique suivante qui était celle existant au moment du passage de la Mission:

- . dans la Province N.Kivu: les territoires de Beni, Lubero, Rutshuru, Goma, Walikale et Massisi;
- . la province du Kivu-Central comprend les territoires de Kalehe, Kabaré, Shabunda, Mwenga, Uvira et Fizi. La zone considérée comprend la dorsale occidentale du Graben centre-africain, dans sa partie du Kivu, se terminant à l'Ouest à l'altitude conventionnelle de 1.000 m.; cette zone est délimitée à l'Est par la frontière orientale du Congo, qui suit généralement l'axe du Graben lui-même, axe matérialisé du Nord au Sud par la rivière Semliki, le lac Edouard, la plaine de la Rutshuru, le lac Kivu, la rivière Ruzizi et le lac Tanganyika.

L'altitude de la région passe de 778 mètres au niveau du lac Tanganyika à plus de 5.000 mètres au sommet du Ruwenzori. Dans l'ensemble, il s'agit d'un relief de haute montagne, avec de grands massifs dont l'altitude dépasse 2.000 m. et présentant des sommets de plus de 3.000 et 4.000 m. Dans le fond du Graben cependant, s'étendent des plaines d'une certaine importance; ce sont

1.1.2. Les cultures industrielles

L'agriculture du Kivu est caractérisée par une forte production de cultures destinées à l'exportation. Les principales cultures industrielles sont le caféier, le théier, le pyrèthre, le quinquina et le cotonnier.

1.1.2.1. Le caféier

On cultive les deux espèces: l'Arabica et le Robusta, mais principalement la première. Les régions de culture les plus importantes sont le bord du lac Kivu (Kivu-Central) et les régions de Rutshuru et de Beni-Lubero en Nord-Kivu. Le tableau ci-dessous donne en Ha. les superficies en rapport et celles qui ne le sont pas. (Situation de 1959, suivant le rapport annuel de l'Administration).

Plantations de Caféiers

		<u>Nord-Kivu</u>		<u>Kivu-Central</u>		<u>Total</u>	
		en		en		en	
		<u>rapport</u>	<u>jeunes</u>	<u>rapport</u>	<u>jeunes</u>	<u>rapport</u>	<u>jeunes</u>
Arabica	congolais	2.841	2.262	412	360	3.253	2.622
	européens	7.981	2.872	4.376	513	12.357	3.385
	Total :	10.822	5.134	4.788	873	15.610	6.007
Robusta	congolais	337	882	90	206	427	1.088
	européens	2.205	1.955	1.044	898	3.249	2.853
	Total :	2.542	2.837	1.134	1.104	3.676	3.941

Ce tableau permet de tirer les conclusions suivantes:

- la superficie sous caféier est de loin supérieure à celle sous Robusta, du fait de l'altitude relativement élevée. Le Robusta est cultivé dans les régions ouest des crêtes montagneuses.
- La superficie des caféiers du Nord-Kivu est à peu près deux fois plus importante que celle du Kivu-Central.
- C'est surtout au Nord-Kivu que la culture est importante en milieu congolais (Territoires de Beni et Lubero) aussi bien en valeur absolue que comparativement aux plantations européennes.

La production de café Arabica était, en 1959, de 8.300 T. de café marchand (équivalent à 10.000 T. environ de café-parche). La

totalité de la production était traitée par l'O.P.A.K. (Office des Produits Agricoles du Kivu), où le café était décortiqué, trié, classifié et pourvu d'un certificat de qualité. Après traitement, il était expédié vers l'Europe, en majorité par la voie Kasésé (Uganda)-Mombassa. La valeur totale de la production de 1959 s'élevait, à raison de 40 Frs. le kilo, à 332 millions de francs pour le café d'Arabica. La production de café Robusta en 1959, était de 1.576 T. représentant une valeur de 40 millions de francs.

1.1.2.2. Le Théier

Les principales régions de la culture du thé sont celles des Mokotos au Nord-Kivu et celles de Mwenga et de Ngweshe au Kivu-Central.

Le tableau ci-dessous donne les superficies, en Ha., suivant le rapport annuel de 1959 de l'Administration:

Plantations de Théier

	<u>Nord-Kivu</u>		<u>Kivu-Central</u>		<u>Total</u>	
	en	en	en	en	en	en
	<u>rapport</u>	<u>jeunes</u>	<u>rapport</u>	<u>jeunes</u>	<u>rapport</u>	<u>jeunes</u>
congolais	35	53	86	303	121	356
européens	2.270	1.740	2.335	1.122	4.605	2.862
Total:	2.305	1.793	2.421	1.425	4.726	3.218

On observe que:

- . les superficies sont à peu près identiques dans les deux provinces,
- . l'importance de la culture en milieu congolais est très réduite: 2,6 % seulement de la superficie. Le même phénomène se constate pour les cultures de pyrèthre et de quinquina. Ceci s'explique par le fait que le traitement de la récolte et notamment le séchage, exige des installations coûteuses.
- . en comparant les superficies de jeunes plantations avec celles des plantations en rapport, on constate une extension remarquable de la culture en ces dernières années.

En 1959, il existait 14 usines à thé pour toute la région. De ces usines 5 étaient été construites par le Gouvernement et

étaient gérées par l'O.P.A.K.

La production totale en 1959 était de 3.642 T. de thé sec. Ceci représente, à Frs. 35,- /K°, une valeur de 127 millions de francs par an. Le thé du Nord est expédié en Europe par la voie Kasese-Mombassa; le thé du Kivu-Central par Kalundu-Kigoma-Dar-es-Salam.

1.1.2.3. Le Pyrèthre

La principale région du pyrèthre est le Territoire de Masisi; presque toute la production du Kivu en provenait. Les possibilités de culture sont limitées surtout par l'altitude. De bons rendements peuvent être obtenus au dessus de 2.000 mètres.

En 1959, la superficie cultivée était de 2.420 Ha. pour le Nord-Kivu, dont 168 Ha. en milieu congolais. Au Kivu-Central la superficie totale n'était que de 100 Ha.

La production de 1.065 Tonnes de fleurs sèches, représentait une valeur approximative de 38 millions de francs.

Auparavant, les fleurs sèches étaient emballées par l'O.P.A.K. en ballot de 200 kilos et expédiées principalement aux États-Unis. Pour réduire les frais de transport (les fleurs sèches ne titrent que 1,5 % de substance active) une usine d'extraction de pyréthrine avait été construite par les planteurs (usine TRAPAK, à Goma), d'une capacité de 3.000 tonnes de fleurs sèches par an.

1.1.2.4. Le Quinquina

La culture du quinquina est pratiquée uniquement par les colons européens. Aux problèmes déjà mentionnés pour le développement de la culture en milieu congolais, s'ajoute celui des pépinières, travail très délicat et difficile. Les plantations sont pour la majorité, localisées en territoire de Kabare (Kivu Central).

En 1959, la superficie totale des plantations de quinquina était de 2.675 Ha. dont 2.158 au Kivu Central et 517 au Nord-Kivu. La production d'écorces de quinquina était de 631 tonnes. Pour les années précédentes (1956-58) la production était de l'ordre de 1.300 à 1.600 Tonnes. Une production de 613 tonnes représente une valeur approximative de 8 millions de francs. Une usine d'extraction à Bukavu traitait une partie de la production, une autre partie était exportée sous forme d'écorces.

1.1.2.5. La papaïne

La culture de la papaye pour la production de papaïne est très

spéculative. Elle est pratiquée uniquement par les colons européens. La principale région de production est Beni-Mutwanga. Les chiffres manquent pour 1959; pour les années 1957 et 1958, les renseignements sont les suivants:

en 1957: production 65 T., prix, 500 Frs./K^o, valeur 32 millions Frs.
 en 1958: " 103 T. " 250 Frs./K^o, valeur 26 " "

1.1.2.6. Le Cotonnier

La culture du cotonnier se pratique uniquement en milieu congolais. La principale région de culture est la plaine du Graben bordant le lac Tanganyika, dans les territoires d'Uvira et de Fizi au Kivu-Central. La vallée de la Rutahuru, également dans le Graben, convient moins bien.

La production de coton^{grains} en Territoire d'Uvira était en 1959, de 9.464 T., en Territoire de Fizi, de 6.239 T. La production totale du Kivu Central était de 17.618 T. Le Nord-Kivu ne fournissait que 575 Tonnes.

Voici une comparaison des productions valorisées des diverses cultures, selon une estimation large. C'est surtout leur valeur relative qui est importante.

Valeur de la Production en millions de francs

	<u>Nord-Kivu</u>	<u>Kivu Central</u>	<u>Total</u>
Café Arabica	250	102	332
Café Robusta	28	12	40
Thé	62	65	127
Pyrèthre	36,5	1,5	38
Quinquina	1,5	6,5	8
Papaïne	30	-	30
Coton	5	141	146
Total:	393	328	721
Européens	324	172	496
Congolais	69	156	225

Ce tableau nous montre que la base de la production du Nord-Kivu est le café Arabica. Au Kivu-Central, c'est le coton et le café Arabica, le thé vient en second lieu. Au Kivu-Central, la production

en milieu congolais est à peu près aussi importante que la production des plantations européennes. Au Nord-Kivu par contre, la production valorisée des plantations européennes est environ 5 fois plus importante.

1.1.3. Les cultures vivrières

Pour avoir une idée des caractéristiques de la production vivrière, qui se pratique uniquement en milieu congolais, un tableau donnant la production totale et la production commercialisée a été dressé suivant le rapport annuel de 1958, de l'Administration. Les chiffres ne sont que de larges estimations, mais leur valeur relative est intéressante.

De ce tableau, on peut tirer les conclusions suivantes:

- . le revenu monétaire qui provient des cultures vivrières commercialisées est à peu près deux fois plus important au Kivu Central qu'au Nord-Kivu.

- . en Kivu Central, le revenu monétaire est principalement basé sur la culture de bananes fraîches, suivie de loin par le manioc et le riz.

- . au Nord-Kivu, le revenu monétaire est basé sur les bananes fraîches, les pois et les haricots. La majorité des légumes et des pommes de terre est expédiée à Stanleyville, en transit éventuel vers Léopoldville.

- . les pourcentages de la production commercialisée, sur base des tonnages de la production totale, sont pour le Kivu Central de 27 % et de 21 % pour le Nord-Kivu.

Production vivrière au Kivu (1958)

Production en tonnes - Valeur en milliers de francs

Productions	totale	<u>Kivu - Nord</u>		<u>Kivu - Central</u>		
		commer- cialisée	valori- sée	totale	commer- cialisée	valori- sée
arachides	964	238	571	5.757	2.143	5.143
bananes fraîches	128.600	21.543	21.543	362.516	110.264	110.264
maïs	7.409	2.009	3.616	3.304	845	1.521
manioc	30.185	4.181	4.390	98.271	32.009	33.609
pois/haricots	28.325	8.847	18.579	11.683	4.739	9.952
paddy	2.455	1.400	2.800	14.328	9.793	19.586
froment	2.099	500	1.500	60	60	180
légumes	7.862	6.254	20.001	735	537	1.718
pommes de terre	11.353	7.124	16.029	205	97	218
patates douces	<u>47.196</u>	<u>4.589</u>	<u>3.441</u>	<u>125.968</u>	<u>5.441</u>	<u>4.081</u>
Total	266.358	56.685	92.470	622.827	165.827	186.272

A titre d'information, on fait remarquer qu'en Ituri le taux n'était que de 15 %. La production de vivres, surtout au Kivu Central, est donc caractérisée par son pourcentage élevé de commercialisation à cause des grands centres de consommation de bukavu et Usumbura, contrairement à celle de l'Ituri, qui est surtout une production de subsistance.

En comparant les revenus monétaires (pour les planteurs congolais) provenant des cultures industrielles et des cultures vivrières, on obtient (en millions de francs):

	<u>Nord-Kivu</u>	<u>Kivu-Central</u>
Cultures industrielles:	69	156
Cultures vivrières:	<u>92</u>	<u>186</u>
Total :	161 ===	342 ===

1.1.4. L'élevage

L'effectif du cheptel bovin en 1962, est de 62.350 têtes pour le Nord-Kivu, et de 148.700 pour le Kivu Central, soit pour tout le Kivu un total de 211.050 têtes. Ces chiffres sont d'ailleurs sujets à caution. En 1958, l'effectif du cheptel comportait 196.524 têtes, dont 17.880, soit 9 % environ, dans les élevages européens intensifs ou semi-intensifs.

Les conditions naturelles sont favorables à l'élevage, mais elles le sont également à d'autres spéculations agricoles plus intéressantes, contrairement à l'Ituri. Il en résulte que cette activité n'est relativement pas aussi importante, bien qu'il existe de grands centres de consommation dans la région même.

Dans le domaine de l'élevage laitier, il convient de signaler la ferme d'Etat de Mulume-Munene en Territoire de Kabaré.

La région compte 5 stations S.S.T.I., organisées comme en Ituri mais de moindre importance. Il est intéressant de comparer l'importance de l'élevage dans les deux régions.

Tout d'abord, on dénombre, au Kivu, un cheptel moins important (environ deux fois), pour une population agricole beaucoup plus forte (environ deux fois également).

Ensuite, alors qu'en Ituri, le revenu monétaire (milieu congolais) est de l'ordre de 90 millions de francs, pour l'agriculture, comme pour l'élevage, au Kivu, le revenu provenant de l'agriculture atteint 500 millions de francs environ. Bien que l'effectif du

cheptel au Kivu soit inférieur à celui de l'Ituri, le revenu monétaire est du même ordre (90 millions) grâce à un élevage porcin plus rémunérateur.

1.1.5. La Pêche

Les zones de pêche du Kivu sont les lacs Tanganyika, Kivu et Edouard.

Le lac Tanganyika

La production totale pour l'année 1959 était de 22.548 tonnes (Territoire d'Uvira et de Fizi). La pêche est pratiquée de trois façons: coutumière (17.439 tonnes), artisanale (614 tonnes) et industrielle (2.168 tonnes). La pêche coutumière et artisanale est pratiquée par les pêcheurs congolais, la pêche industrielle par les Européens (6 pêcheries). Les principaux centres de consommation sont Bukavu, Usumbura et la plaine de la Ruzizi.

Le lac Kivu

Le lac Kivu (côté congolais) ne produit que 600 tonnes de poisson environ. Le poisson est vendu en grande partie dans les marchés locaux, bordant le lac. La pêche est pratiquée surtout par des riverains coutumiers.

Le lac Edouard

La production pour l'année 1959 était de 5.000 Tonnes et de 6.000 Tonnes en 1960 (côté congolais).

Cette production provient uniquement de la COPILE (Coopérative des Pêcheurs Indigènes du Lac Edouard).

Les membres de la Coopérative sont les 9 chefferies bordant le lac. Le but était de fournir du poisson frais et salé à tous les territoires voisins, au plus bas prix possible.

Les bénéfices de la coopérative se montaient en 1959 et en 1960 à 11 ou 12 millions de francs, distribués parmi les chefferies membres de la COPILE, pour la réalisation d'oeuvres sociales ou de travaux d'utilité publique.

1.2. La situation actuelle

1.2.1. Les cultures industrielles

En général, les problèmes qui se posent actuellement sont de même

genre que ceux déjà signalés dans la province du Kibali-Ituri: paralysie du service de l'Agriculture; manque de produits phytosanitaires, de petits outils et de machines agricoles; absence de marchés réguliers et organisés; mauvais état des routes et des pistes; manque de pièces de rechange et moyens de transport.

1.2.1.1. Le Caféier

En 1959, l'O.P.A.K. traitait 10.000 tonnes de café Arabica en parche.

En 1962, cette quantité tombait à 4.000 tonnes, malgré l'entrée en rapport de nouvelles plantations. La superficie actuelle, en rapport, sous caféier Arabica peut être estimée à 20.000 Ha. environ. On peut estimer les possibilités de production, en 1962, à 12.500 tonnes, au moins, de café en parche. Il est donc clair que les 4.000 tonnes traitées par l'O.P.A.K. ne représentent pas la production réelle et qu'une grande quantité de café est fraudée aux frontières.

On peut estimer la fraude à 3.500 tonnes, et la chute de production à 5.000 tonnes.

Les raisons d'une chute si considérable sont l'abandon temporaire ou définitif (10 %) des plantations européennes en 1960/61 et le manque de produits phytosanitaires.

On a remarqué que les plantations définitivement abandonnées sont, en général de valeur douteuse. Ici également, il convient de signaler un manque de dépulpeuses, en milieu rural.

1.2.1.2. Le Théier

En 1959, la production était de 3.600 tonnes de thé sec. Compte tenu des extensions considérables des plantations, la production actuelle doit se situer entre 7.000 et 8.000 tonnes. La superficie en rapport peut être estimée à 8.000 Ha.

Le grand problème réside dans l'insuffisance de la capacité d'usinage alors que la production est en expansion constante. Il existe trop peu d'installations de traitement et de plus, les usines existantes ne travaillent pas toujours à plein rendement. En 1962, la quantité usinée était de 6.500 T. environ, pour une production de 7 à 8.000 tonnes; une partie de celle-ci est donc obligatoirement abandonnée.

1.2.1.3. Le Pyrèthre

La situation de la culture du pyrèthre peut être qualifiée de désespérée. Elle est presque totalement abandonnée, pour de multiples raisons. Auparavant, l'achat des fleurs de pyrèthre était financé par les banques, qui consentaient une avance aux planteurs à la livraison ainsi qu'à l'usine TRAPAK lors de l'extraction. Après la vente des pyrèthrines, les comptes étaient réglés sur base de la teneur en produits actifs. L'exportation des fleurs était interdite.

Actuellement, les banques refusent le pré-financement tant que les passifs ne sont pas liquidés. Ces passifs sont dûs au fait qu'une partie des fleurs déjà achetées par les banques ne furent pas traitées, par suite de la fermeture de l'usine, en 1961. Celle-ci a repris ses activités en juillet 1962, mais entretemps il est devenu difficile de reconquérir la place perdue sur le marché mondial.

En l'absence de pré-financement et en attendant le fonctionnement normal de l'usine, les planteurs sont autorisés à exporter les fleurs sèches.

1.2.2. Les cultures vivrières

Les chiffres réels de production n'ont pu être établis, mais une diminution de l'ordre d'un tiers est généralement admise.

1.2.3. L'Élevage

Les problèmes concernant l'élevage du Kivu sont les mêmes que ceux de l'Ituri: paralysie du service vétérinaire et manque de produits phyto-pharmaceutiques.

Malgré ces difficultés, le cheptel bovin en milieu congolais, n'aurait guère diminué selon des estimations, d'ailleurs sujettes à caution. Les grands élevages européens du Nord-Kivu et du Kivu Central n'existent plus. Les colons installés autour de la ferme d'Etat de Mulume-Munene sont partis et la ferme elle-même a perdu tout son troupeau (il reste une bête sur les 150 têtes de bétail de 1959 !).

1.2.4. La pêche

Il a été impossible de recueillir des renseignements précis sur la production actuelle des lacs Kivu et Tanganyika.

La situation, au lac Edouard, est la même qu'au lac Albert (voir Ituri). Les hautes eaux sont à l'origine d'une diminution des captures avec, comme facteur aggravant, le manque de matériel de pêche tels que filets, bateaux, etc... La production en 1962 s'est élevée à 4.000 T. contre 6.000 T. en 1960.

Les bénéfices de la Coopérative sont tombés, pour cette même période, de onze à deux millions de francs en raison de la chute de production, de l'augmentation considérable du prix de revient et de la fixation, par l'Administration, d'un prix de vente maximum.

Les installations frigorifiques et la fabrique de glace sont en panne et la production actuelle est transformée presque exclusivement en poisson salé et séché.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole

2.1. Perspectives générales

2.1.1. L'agriculture

Les conditions naturelles du Kivu sont favorables à l'exploitation de plusieurs cultures industrielles très différentes. Le climat, la fertilité du sol et la situation topographique sont tels que la rentabilité de la plupart des activités agricoles est assurée.

D'autre part, la proximité de grands centres de consommation rend la culture de vivres économiquement intéressante.

On a vu que 25 % environ de la production de café est d'origine congolaise, le restant provenant des plantations européennes. Le théier, le pyrèthre, le quinquina et le papayer sont cultivés presque uniquement par les Européens. Le cotonnier au contraire est une culture exclusivement congolaise tout comme les plantes vivrières.

Avant d'envisager les perspectives d'une relance agricole, il convient de signaler l'importance des fraudes aux frontières qui entretiennent dans la Province un "climat" peu favorable à l'expansion économique.

2.1.1.1. Perspectives de redressement de la production agricole en milieu européen

La prospérité des entreprises européennes dépend surtout de la

bonne marche des usines et de l'efficacité des moyens de transport. Le problème consiste donc dans l'obtention de licences d'importation pour le matériel, les engrais et les produits phytosanitaires.

En dehors de l'abandon de certaines plantations d'une valeur économique douteuse (surtout des plantations de café), on peut constater que le potentiel structurel n'a pas été modifié par les événements de façon sensible (à l'exception de l'élevage, comme on l'a fait remarquer plus haut).

2.1.1.2. Perspectives de redressement de la production agricole en milieu rural

Le problème est ici plus complexe car la carence des moyens matériels se complique, comme partout ailleurs, d'une carence de la propagande agricole depuis le départ massif des techniciens.

L'augmentation de la production des vivres est d'une urgente nécessité, étant donné qu'il s'agit de l'approvisionnement de grands centres de consommation comme Beni, Lubero, Rutshuru, Goma, Bukavu et Usumbura et de celui d'une main-d'oeuvre considérable employée dans les entreprises européennes et les centres miniers.

Le service de l'agriculture a réinstauré la pratique des cultures imposées, mais sans grands résultats jusqu'à présent. Par ailleurs, une des conditions indispensables à la relance est le rétablissement de marchés réguliers. Les propositions d'intervention envisagent de créer une zone d'action dans une région (la vallée de la Ruzizi qui constitue une zone très importante de production des produits vivriers).

En ce qui concerne les cultures industrielles, il semble à priori, que ce soit dans le domaine de la théiculture que les perspectives de développement soient les plus favorables en milieu congolais. C'est là également, ainsi qu'il sera exposé par après, que le besoin d'une aide technique se fait le plus vivement sentir.

2.1.2. L'élevage

Un redressement de la situation dans le domaine élevage sera assez difficile à réaliser. Les éleveurs européens ont presque tous quitté le Congo et se sont réinstallés dans d'autres pays; de plus la presque totalité de leur bétail a disparu.

En milieu congolais, la situation n'est pas plus brillante. Le dipping n'est plus pratiqué, et, contrairement à ce qui se passe en Ituri, les éleveurs ne veulent plus reprendre cette pratique; dans certains cas même, ils ont détruit les installations existantes, ceci, ensuite aux accidents qui s'y sont produits par manque de surveillance. C'est pourquoi, il ne paraît pas, a priori, qu'une action semblable à celle proposée en Ituri, présente quelque chance de succès.

2.1.3. La pêche

Les perspectives de redressement de la production du poisson sont plus encourageantes, du moins en ce qui concerne le lac Edouard. La coopérative COPILE, de Vitshumbi possède des dirigeants compétents. Il suffit de mettre à leur disposition les licences d'importation du matériel nécessaire à la bonne marche de l'entreprise.

Il s'agit d'une somme de 8 millions de francs belges environ, pour l'importation de moteurs de bateaux de pêche, de tôles, de condensateurs frigorifiques, de camions de transport, de filets de pêche, etc... Une telle somme permettrait à la COPILE de porter sa production de 10 à 15 tonnes à 15 à 20 tonnes par jour.

L'importance de la pêche au lac Kivu est très récente. En ce qui concerne le lac Tanganyika, les renseignements sont plus rares, mais il semble qu'en dehors du problème du matériel de pêche, la pierre d'achoppement soit surtout l'absence d'une infrastructure commerciale solide et de techniciens compétents.

3. Propositions d'intervention

3.1. Promotion de la culture du théier au Kivu

La durée d'intervention est de 5 ans.

3.1.1. Exposé des motifs

Les conditions naturelles dans les régions montagneuses du Nord-Kivu sont particulièrement favorables à la culture du thé. Les facteurs spéciaux qui y contribuent sont les suivants:

• l'altitude favorable qui varie entre 1.800 et 2.000 m., ce qui constitue un idéal pour la culture du thé, surtout au point de

vue de la qualité.

. la pluviosité constante car la culture se pratique dans une zone équatoriale (entre 0 et 1,5° de latitude). Il en résulte que, du fait de la haute altitude, il n'y a pas de saison sèche, à proprement parler. Durant les mois les plus secs de l'année, il pleut plus de 50 mm. La quantité totale des précipitations varie avec l'altitude et les conditions locales: dans la région des lacs Mokotos, elle se situe aux environs de 1.600 à 1.700 mm. par an; dans les environs de Butembo, elle est de l'ordre de 1.500 mm.

. la pédologie, car le sol est d'une très grande fertilité, principalement dans les environs des lacs Mokotos, grâce à la présence d'une couche de cendres volcaniques en surface. Les environs de Butembo sont moins privilégiés à ce point de vue.

La situation actuelle du marché est un autre facteur favorable au développement de la culture.

Contrairement au café, on ne peut pas parler de surproduction mondiale de thé. Selon les experts, on pourrait porter la production du Congo, à 15.000 tonnes par an.

Comme la capacité de production actuelle se situe aux environs de 8.000 Tonnes, il semble donc bien que les possibilités d'extension de la culture soient considérables. On peut juger de la rapidité du développement récent de la culture du fait que la production en 1959, n'était encore que de 3.000 T. Actuellement la production de thé vert dépasse la capacité de traitement des usines. Au potentiel de production qui peut être évaluée à 8.000 T. de thé sec par an, correspond une capacité d'usinage de 6.500 Tonnes. La cause réside en partie, dans le nombre insuffisant d'usines sur place, et en partie dans le fait que beaucoup d'installations existantes ne travaillent pas à plein rendement par suite de manque de pièces de rechange et d'une organisation défectueuse.

L'exemple de Butembo est typique: la superficie en production est d'environ 100 Ha.; les planteurs ne disposant pas sur place d'usine de traitement, sont obligés de tailler continuellement leurs plants, sans possibilité de récolte.

C'est en considération de tous les éléments favorables à la culture du théier et à l'économie de sa production, que des propositions d'intervention sont faites pour en promouvoir le développement par la création d'une zone d'action au Kivu.

3.1.2. Modalités d'intervention

Il convient de faire la distinction entre deux aspects totalement différents des propositions d'intervention:

- . augmentation de la capacité d'usinage,
- . la promotion de la culture du thé en milieu rural.

3.1.2.1. Augmentation de la capacité d'usinage

On reprend ici le projet de l'O.P.A.K. (Office des Produits Agricoles du Kivu), d'installer 3 nouvelles usines à thé: à Mwenga dans le Kivu Central et à Luama et Butembo dans le Nord-Kivu.

Il faut remarquer que, de son côté, le secteur privé s'est efforcé d'augmenter la capacité d'usinage, bien que cette dernière n'ait pas progressé dans la même proportion que les extensions de cultures.

Dans cet ordre d'idées, il existe un projet de création de 4 nouvelles usines à Ngweshe, Luama, Makengere et Mwese. En outre, le secteur privé a élaboré des plans d'agrandissement pour les usines existantes de Ngweshe et Luboga (Bishusha).

Pour ce qui est de l'intervention, nous proposons de la limiter aux 3 usines de l'O.P.A.K.

Selon les projets les usines devaient être construites en 1960, pour entrer en fonction en 1961; la capacité prévue pour chacune est de 400 tonnes.

L'usine de Mwenga devait traiter les feuilles de thé vert provenant uniquement de planteurs congolais.

Pour l'usine de Butembo, on comptait sur les apports de planteurs congolais à raison de 50 % et de planteurs européens pour l'autre moitié. Enfin, l'usine de Luama, dépendrait pour les 2/3 des apports des plantations européennes et pour 1/3 des planteurs congolais.

Fin février 1960, l'O.P.A.K. avait passé les répertoires de commandes chez les fournisseurs les plus importants: ADECO - Marshall's - Kettlers-Roy. A la suite des événements de 1960/61, une partie seulement du matériel était arrivée sur place, une autre partie déjà débarquée, devait retourner en Angleterre. Les expéditions se sont arrêtées à ce stade. Plus tard, une partie du matériel destiné à l'usine de Mwenga, a été transféré à Butembo, du fait que priorité avait été donnée à cette usine dans le "timing" de mise en marche.

En ce qui concerne les usines de Mwenga et de Luama, il est préférable d'envisager l'installation de deux unités entièrement nouvelles, tandis que le matériel sur place peut servir particulièrement, à l'installation de l'usine de Butembo.

Plan d'action

En premier lieu, il faudra retrouver le matériel existant, en dresser un inventaire, et procéder aux estimations du matériel encore nécessaire à l'achèvement de l'usine de Butembo. On devrait faire appel à un spécialiste en construction d'usines à thé, pendant une période de 3 mois. Pour la construction des usines mêmes, il faut prévoir un mécanicien par usine, pendant une période d'un an (un monteur vraisemblablement fourni par le fabricant).

3.1.2.2. Promotion de la culture du thé en milieu rural

Deux zones "de choc" sont proposées: Bishusha près des lacs Mokotos et Butembo.

Bishusha

L'action s'appuiera sur les 2 coopératives existantes: la coopérative de Bishusha et celle de Mhubi.

La coopérative de Bishusha compte 500 membres produisant 50 tonnes de thé sec par an, production qui peut être portée aisément à près de 65 tonnes en améliorant le transport vers l'usine.

La coopérative de Mhubi compte 120 membres, produisant 15 tonnes de thé sec par an.

La superficie totale en rapport, pour les 2 coopératives, est actuellement de 60 Ha. environ. En ajoutant les plantations non encore en rapport, elle atteindra 120 Ha. l'année prochaine; la superficie par planteur est de l'ordre de 25 ares.

Le thé vert est usiné par l'usine privée (Agrimushari) de Luboga ou par l'usine de l'OPAK à Kahé. A l'époque du passage de la Mission, toute la production était usinée par l'usine de Luboga, qui achetait les feuilles vertes à la coopérative. Celle-ci prenait en charge le transport vers l'usine.

Actuellement, l'usine de Luboga possède une capacité de traitement de 3.500 K° de thé sec par jour, qui pourra être portée à 5.500 Kilos dans l'avenir. L'usine fonctionne à plein rendement 24 heures par jour.

En dehors des apports en provenance des coopératives, l'usine reçoit la majorité des feuilles de thé des plantations européennes, voisines, et temporairement, des plantations Lever à Mweso. Environ 25 % sont fournis par la Société Agrimushari elle-même.

Les possibilités d'extension de la culture du thé sont considérables, on a cité le chiffre de 1.500 Ha. La pénurie des terres et la situation topographique ne permettant pas de réaliser de grands blocs de cultures, les extensions devront adopter la forme de petites parcelles dispersées.

Butembo

L'action est liée à la construction d'une nouvelle usine à thé à Butembo, permettant non seulement le traitement de la production, actuellement en veilleuse, mais également l'extension de la superficie cultivée.

Une superficie de 100 Ha. sera déjà en production au moment de la construction de l'usine. Celle-ci aura une capacité de 400 tonnes de thé par an, ce qui permet de traiter la production de 400 Ha. environ. Une extension considérable doit donc être envisagée pour porter la superficie actuelle à celle nécessaire au fonctionnement, à plein rendement, des installations.

Plan d'action

On envisage de réaliser annuellement dans chacune des deux régions, une extension de 50 Ha. de plantations en milieu congolais. A raison de 25 ares par planteur, ceci intéressera annuellement quelque 200 planteurs dans chaque zone.

Les pépinières existantes doivent être remises en état, et la méthode de multiplication qui convient le mieux aux conditions données doit faire l'objet d'une mise au point.

Moyens

Pour la réalisation du programme, on prévoit un agronome universitaire spécialisé en culture du thé, et un technicien agricole. L'équipe commencera son travail en région de Bishusha, principalement pour mettre au point la méthode de multiplication à appliquer. Ensuite, un des techniciens sera détaché à Butembo. Chaque technicien sera assisté par un agronome congolais et par 4 moniteurs des cadres administratifs.

3.1.3. Justification économique de l'intervention

Voir fascicule II, chapitre I.

3.1.4. Conditions particulières

- . Participation du gouvernement provincial à la Société de Développement de la Zone d'Action.
- . Mise à la disposition de la Mission Agricole de 2 assistants A2 et de 8 moniteurs agricoles (à tour de rôle) des cadres administratifs.
- . Engagement par l'O.P.A.K., en temps voulu, d'un mécanicien "tea maker" par usine pour la reprise de celle-ci et pour assurer son fonctionnement.
- . Mise à la disposition de la Mission du logement et des locaux nécessaires.

4. Perspectives de développement

Les conditions naturelles de la région permettent d'y pratiquer toutes les cultures de haute altitude, dans des conditions climatologiques et pédologiques favorables, qui ont permis le développement d'une économie d'exportation. Les perspectives de développement sont donc étroitement liées à la situation du marché mondial.

C'est ainsi que le développement de la culture du caféier, qui est de loin la plus importante de la région, risque d'être limité et freiné par des contingentements internationaux à l'exportation.

Les possibilités de développement de la culture du théier paraissent, d'après les experts, plus prometteuses. Sans courir le risque de se heurter à de grandes difficultés sur le marché mondial, la production congolaise pourrait être portée à 15.000 tonnes de thé par an. C'est ici que les perspectives d'avenir paraissent les plus favorables.

La culture du pyrèthre, par contre, reste en concurrence avec les grands trusts internationaux qui dominent le marché mondial.

Les produits destinés à l'exportation proviennent, en grande partie, des entreprises moyennes européennes, bien que la production de café en milieu congolais soit très importante. Les produits destinés aux marchés intérieurs proviennent des petites entreprises congolaises. Il s'agit de cultures vivrières, notamment

de légumes. Les perspectives de développement de ces cultures sont surtout déterminées par la présence des marchés organisés et par l'existence de transports réguliers.

Les perspectives pour l'élevage ne sont pas très prometteuses pour le moment en dépit des conditions naturelles et géographiques favorables mais la situation pourrait changer le jour où l'éleveur autochtone consentirait à s'adapter aux règles usuelles d'une zootechnie normale.

III. LA PROVINCE DU KIVU-CENTRAL

1. Généralités

Voir: La Province du Kivu-Nord.

2. Les perspectives d'un redressement de l'économie Agricole

Voir: La Province du Kivu-Nord.

3. Propositions d'intervention

3.1. Redressement de la production agricole et aménagement foncier dans la vallée de la Ruzizi

3.1.1. Exposé des motifs

3.1.1.1. L'agriculture

Du point de vue agricole la vallée de la Ruzizi appartient à une des régions potentiellement les plus riches du Congo. Les facteurs favorables sont:

- la fertilité du sol. En comparaison des autres régions congolaises, la Plaine peut être considérée comme fertile bien que 43 % des terres soient peu propres à la culture. Presqu'un tiers cependant, peuvent être classés parmi les sols de bonne fertilité et le quart restant varie de fertilité moyenne à médiocre.
- la topographie. La région est relativement plane, sauf dans la partie Nord, ce qui facilite l'aménagement des bas-fonds et constitue un facteur propice aux travaux d'irrigation.
- La vallée est située entre 2 grands centres de consommation (Bukavu et Usumbura), qui sont distants entre eux de moins de 150 Km. Cela rend évidemment l'exploitation vivrière fort intéressante.
- le climat. Malgré l'irrégularité des précipitations atmosphériques et un déficit de la pluviosité, il est possible de mener à bien une campagne de culture vivrière ou de culture cotonnière. La canne-à-sucre ne peut être cultivée que sous irrigation. La saison sèche est nécessaire pour une récolte dans des conditions favorables, des deux plantes citées.
- une grande densité de la population, qui impose l'exploitation intensive du sol, d'ailleurs encore insuffisamment axée sur la

conservation de la fertilité des terres.

• Les cultures vivrières. Les cultures vivrières exploitées dans la région sont: le manioc, le maïs, les arachides, la banane, le sorgho, la patate douce et les haricots dont les plus importantes sont le manioc, le maïs, les arachides et la banane à bière.

Les superficies (uniquement en ce qui concerne la vallée) et le nombre des planteurs pour les trois cultures vivrières principales se chiffraient en 1963 comme suit:

Manioc	: 9.316 planteurs:	2.503 Ha. sous culture
Maïs	: 4.607 planteurs:	1.035 Ha. sous culture
Arachides	: 2.490 planteurs:	525 Ha. sous culture

La méthode d'exploitation la plus couramment appliquée est celle des cultures associées. Lors de la mise en place des boutures de manioc on sème le maïs ou les arachides. On peut à peine parler de période de repos dans le cycle cultural. Le manioc reste 3 ans sur le champ, la plus grosse récolte ayant lieu la deuxième année. La troisième année peut être considérée comme une période de repos. Après ce laps de temps on reprend le même cycle cultural, en raison de la pénurie de terres.

La rotation décrite ci-dessus se pratique sur les parcelles non cotonnières. C'est le cas dans les lotissements où une distinction est faite entre les parcelles destinées exclusivement au cotonnier et celles destinées exclusivement aux cultures vivrières.

L'époque la plus courante pour la mise en place des cultures se situe en novembre et décembre. On sème aussi en mars-avril dans un but de conservation des semences, bien que sur échelle moindre. Enfin, les champs (de superficie limitée) qui peuvent être irrigués, sont plantés en juin et juillet.

Le Riz

Un certain nombre de rizières ont été plantées par la M.A.E. (Mission anti-érosive). Elles occupaient une superficie de 474 Ha. Actuellement, il existe 314 Ha. encore en exploitation; mais en divers endroits le contrôle de l'eau fait défaut et la croissance des plants s'en ressent. Le nombre de planteurs de riz se chiffre à 735; en moyenne donc chaque cultivateur dispose d'un Ha. environ.

Les rizières sont plantées chaque année en fin janvier ou en février, et la récolte a lieu au début de la saison sèche, à la

mi-mai. Le riziculteur ne recourt guère à la jachère, ce qui provoque une chute générale de la production. Les rizières sont établis sur sols de type Rukamba, bien adaptés à cet usage à cause de leur profil imperméable. Ils sont toutefois de fertilité très moyenne; aussi les rendements passent rapidement de 3 tonnes à 2 tonnes voire à 1.000 K° par hectare.

Le Cotonnier

C'est la culture la plus rémunératrice de la Vallée. La production a cependant fortement diminué:

Production de la campagne 1956/57:	6.600	tonnes	coton	graines
" " " 1957/58:	8.500	"	"	"
" " " 1958/59:	8.900	"	"	"
" " " 1959/60:	15.100	"	"	"
" " " 1960/61:	10.000	"	"	"
" " " 1961/62:	2.700	"	"	"

L'énorme production de la campagne 1959/60 était le résultat de l'introduction, de la pulvérisation aérienne et de la mécanisation. La production insignifiante de 1961/62 est due principalement au manque de marchés cotonniers réguliers en 1961: les planteurs qui n'avaient pu écouler leurs produits, ont montré peu d'enthousiasme lors de la campagne suivante d'autant plus qu'il n'était plus procédé aux désinsectications et que le personnel de propagande n'avait pas renoué le dialogue avec le cultivateur congolais.

En 1963, une reprise s'amorce: 7.500 Ha. sont plantés. Les estimations concernant la production varient entre 5 et 7.000 T. ce qui constituerait une grande amélioration sur la campagne précédente.

La canne-à-sucre

La culture de la canne-à-sucre s'est développée depuis peu dans la vallée car elle exige de grands investissements: il faut en premier lieu établir un système coûteux d'irrigations, avec les ouvrages d'art appropriés. La culture en milieu congolais est limitée à un paysanat de 37 Ha. seulement.

Une importante société européenne (la Sucraf) a planté quelque 1.700 Ha. de cannes dans le sud de la vallée, dont 1.200 Ha. arriveront à maturité en 1963. Ceci représente une production d'environ 11.000 T. de sucre. La Sucraf dispose d'une usine d'une

capacité de 120 jours par an, la capacité maximum de production peut donc être établie à 180.000 T. de cannes. Au taux d'extraction industrielle de 11 %, ceci représente une capacité de 20.000 T. de sucre par an.

En principe, la canne à sucre peut être plantée à n'importe quel moment de l'année puisqu'on la cultive sous irrigation.

Après défrichage, ou pour la replantation, le terrain doit être nivelé, la pente maximale ne pouvant dépasser 0,4 %.

Ensuite, on creuse les sillons dans la direction de la plus forte pente pour l'utilisation de l'eau d'irrigation. La coupe a lieu en saison sèche, de juin à octobre.

La première coupe a lieu, de préférence, 18 à 24 mois après la plantation, peu après, on peut prévoir 3 repousses avec coupe tous les 14 mois.

Un sol de bonne fertilité peut facilement porter 4 repousses.

3.1.1.2. Les travaux réalisés

Il s'agit principalement ici des réalisations de la M.A.E.; on y distingue les travaux de mise en valeur et ceux de lotissement dans le cadre d'un paysannat. Il n'est ni possible ni souhaitable d'entrer ici dans les détails, aussi se bornera-t-on à un bref résumé des principales réalisations.

Les travaux de mise en valeur

Il s'agit uniquement des travaux effectués dans le domaine de l'hydraulique agricole (irrigation). L'eau de la rivière Ruzizi convient mal à l'irrigation. Ces travaux ont donc pour but le captage et la distribution des eaux des affluents.

Les prises d'eau et les canaux d'irrigation principaux

En allant du nord au sud, on distingue:

. la rivière Muniobwe: un canal d'environ 5 Km. de long sert à l'alimentation des rizières de Bwegera. Le canal est construit partiellement en remblais et les digues sont rompues en divers endroits, si bien que le canal ne fonctionne plus. Le barrage prévu pour le captage des eaux de la Muniobwe n'est pas achevé et se trouve dans un état de détérioration avancé.

. La rivière Luberizi: un canal de 12 Km./1/2 de long calculé pour un débit de 1 m³/sec. alimente toutes les cultures irriguées du paysannat de Luberizi ainsi qu'une centrale hydro-électrique

de 100 Kw à Luberizi. Un barrage important (barrage de Tenge-Tenge) amène l'eau de la rivière au niveau désiré. A une distance de 700 m. du barrage, le canal principal donne naissance au canal Guelff d'une longueur de 3 Km 1/2 puis celui-ci rejoint de nouveau le canal principal. Tous deux sont fort ensablés.

. la rivière Sangé: un canal d'environ 3 Km 1/2 alimente les pâturages irrigués du centre de zootechnie. Il n'existe pas d'ouvrage d'art à la prise d'eau. Le canal est colmaté en grande partie.

. la rivière Kiliba: un siphon en béton de quelques dizaines de mètres conduit une partie des eaux de la rivière Kiliba de la prise d'eau (en maçonnerie) vers le bassin de décantation, qui alimente deux canaux:

. le canal Nord: l'eau est conduite par un siphon en ciment, vers la région située au Nord de la rivière, où elle sert à l'irrigation, sur 8 Km, des champs de canne-à-sucre et des rizières.

. le canal Sud: irrigue les terres situées au sud de la rivière Kiliba (pâturages irrigués, paysannat sucrier et rizières de Hongero); sa longueur est de 6 1/2 Km.

Les deux canaux souffrent d'une insuffisance visible d'entretien.

Les Rizières

Elles sont situées sur sols Rikamba, dont le socle imperméable de sable cimenté se prête fort bien à l'établissement des bassins inondés. La fertilité naturelle de ces sols est cependant très limitée. La superficie totale se chiffre à 474 Ha. dont une certaine partie est restée inachevée.

On distingue:

. les rizières de Bwegera; un total de 42,2 Ha. divisé en 203 parcelles contigües. Ces rizières sont hors d'usage pour le moment, le canal d'alimentation et la prise d'eau à la Muniobwe étant hors d'état de fonctionnement.

. les rizières de Sango: un total de 144,6 Ha divisé en 413 parcelles contigües. Alimentées par la Luberizi, elles sont inutilisables par suite d'un contrôle inefficace du plan d'eau.

Le canal de drainage est l'objet d'une très forte érosion.

. les rizières de Kagagagara: un total de 43,4 Ha. divisé en 31 parcelles contigües. Elles sont alimentées par la Luberizi.

. les rizières de Rugunga: un total de 13,6 Ha. divisé en 31 parcelles contigües, alimentées par le canal du Nord (Kiliba). Les travaux sont inachevés: les petits ouvrages d'art pour l'écoulement

de l'eau dans les rizières n'ont pas été construits.

. les rizières de Hongero: un total de 168,8 Ha. divisé en 459 parcelles contigües, alimentées par le canal Sud (Kiliba).

La canne à sucre

Le paysannat sucrier de 37 Ha. est alimenté en eau par le canal Sud (Kiliba). Le paysannat est située sur un très bon sol (Kigobé), à rendements exceptionnellement élevés.

Les Pâturages irrigués

Il y a possibilité d'irriguer environ 200 Ha. de pâturages à partir du canal du Sud (Kiliba). Le paysannat de Luberizi présente encore environ 250 Ha. de terres à pâtures.

Ces chiffres sont basés sur des estimations globales. Il ne paraît pas que l'irrigation des pâturages soit un grand succès, mais nos observations ont été effectuées en fin de saison des pluies, à une époque exceptionnellement humide. On garde néanmoins l'impression qu'une bonne irrigation des pâtures est conditionnée par un meilleur drainage, spécialement sur les sols de type Rukamba à régime hydrique défavorable.

Par ailleurs, le bétail sur pâturages irrigués est plus fortement touché par la verminose.

Les cultures irriguées

Il s'agit ici principalement de cultures vivrières: maïs - manioc - arachides, en cultures associées ou non. On les trouve uniquement en paysannat de Luberizi. Il a été impossible d'obtenir les chiffres exacts de superficie irriguée. De plus, il est difficile de déterminer dans quelle mesure on fait usage de cette possibilité; il semble bien que la plus grande partie de la superficie destinée aux cultures irriguées soit plantée en bananes à bière!

La superficie totale peut être estimée grosso-modo à environ 100 Ha., mais le système d'amenée d'eau est dans un état de délabrement complet:

Voici un aperçu schématique de la situation des installations d'irrigation :

Schéma des travaux d'irrigation réalisés

<u>Rivière</u>	<u>Canaux principaux</u>	<u>Travaux d'art</u>	<u>Cultures irriguées</u>
Muniobwe	5 Km. en mauvais état	barrage en maçonnerie détérioré	42 Ha. de rizières hors d'usage
Luberizi	canal princ. 12 Km 1/2 canal Guelff 5 Km 1/2 fortement ensablés	barrage Tenge-Tenge centrale hydro-électrique	188 Ha. de rizières 100 Ha. de cultures et 250 ha. de pâturages
Sange	3 Km 1/2 non entretenus	-	? Ha. de pâturages centre zootechnique
Kiliba	canal Nord: 8 Km. ensablé canal Sud: 8 Km. non entretenu	prise d'eau en maçonnerie 2 siphons en béton bassin de décan-tation	1700 Ha. de canne à sucre. 75 Ha. de rizières. 37 Ha. de canne à sucre 169 Ha. de rizières et 200 Ha. de pâturages.

Le barrage de la Katobo

En parlant des travaux réalisés dans le cadre d'une mise en valeur on ne peut omettre de parler du barrage de Katobo. Nous devons cependant nous contenter de le mentionner. Une grande digue de terre est en construction à environ 18 Km. en amont, compté à partir de la prise d'eau sur la rivière Kiliba (où la rivière pénètre dans la plaine). Le but de ce barrage est de régulariser les eaux de la Kiliba, pour augmenter ainsi le débit d'étiage en saison sèche et offrir la possibilité d'irriguer la partie sud de la vallée. On envisage ici en particulier, l'extension de la superficie plantée en cannes à sucre. Suivant les renseignements reçus, la capacité d'accumulation d'eau utile est de 40.000.000 de m³, permettant l'irrigation de quelque 6.000 Ha. de terre agricole. Pour le moment le barrage se trouve dans un état peu satisfaisant, et constitue un réel danger. Selon des renseignements récents, l'ONU semblerait décidé à financer les travaux d'achèvement dont le coût est estimé à 52 millions.

Les travaux de lotissement

Les travaux de lotissement concernent l'installation du paysannat de Luberizi par la M.A.E. (1). Les conditions de regroupement à Luberizi ne sont pas des plus avantageuses si on les compare à celles présentées dans le reste de la vallée.

(1) Lire à ce sujet: HECQ "Contribution à l'étude du reboisement et de la conservation du sol - Le Kivu montagnoux".
Rapport C.E.E. non publié.

Les facteurs pédologiques sont moins favorables et les conditions topographiques relativement peu propices à l'irrigation. Voici, en pourcentage, une classification comparative des sols:

	Vallée	Luberizi
Sols de bonne fertilité:	30 %	15 %
Sols de fertilité moyenne:	17 %	20 %
Sols de fertilité médiocre:	10 %	10 %
Sols incultivables:	43 %	55 %

3.1.1.3. La coopérative rurale

La Coopérative rurale congolaise a été fondée en 1954.

Elle compte 8.000 membres et son siège se trouve à Luberizi. Ses activités se répartissent en trois groupes.

. l'achat et le traitement des produits agricoles

Voici, à titre documentaire et sous forme de tableau, les principaux articles traités et leurs quantités. Ces données ne sont pas directement comparables (des données plus détaillées n'étaient pas disponibles sur ces derniers temps), mais permettent de se faire une idée du rôle joué par la Coopérative. Les transactions sont mentionnées dans le cadre de la production agricole totale.

La Coopérative et les produits agricoles de Ruzizi:

	1. (T)	2. (T)	3. (T)	4. (T)	5. (T)
Manioc	15.800	6000 = 38 %	168 = 2½ %	252.000	20.000
paddy	233	88 = 38 %	27 = 31 %	81.000	640
maïs	1.054	375 = 36 %	61 = 17 %	91.500	2.700
arachides	431	115 = 37 %	3 = 2½ %	9.000	1.500
Café Arabica	61	61 = 100 %	38 = 62 %	<u>1140.000</u>	-
				1.573.500	

Col. 1: la production en tonnes pour 1958, de tout le territoire d'Uvira.

Col. 2: la partie commercialisée de la production de 1958 du territoire d'Uvira, en tonnes et en % de la production totale (de la colonne 1)

Col. 3: les transactions de la coopérative en 1958, en tonnes et en % de la colonne 2.

Col. 4: les transactions de la colonne 3 valorisée en francs d'après les prix de 1958.

Col. 5: l'estimation de la production de 1963 en tonnes (uniquement pour la vallée).

On remarquera le pourcentage relativement élevé de la production commercialisée, le rôle bénéfique joué par la Coopérative et le volume important des transactions.

La Coopérative dispose d'un moulin à farine et d'une décortiqueuse d'arachides pour le traitement des produits (ces machines sont momentanément hors d'usage); elle a édifié un vaste hangar d'entreposage.

- la vente de marchandises aux planteurs.

Dans le domaine de la vente des articles nécessaires aux activités paysannes la Coopérative ne fait preuve actuellement d'aucune activité spéciale.

- les opérations de mécanisation.

Les renseignements font défaut sur cette activité de la Coopérative. Il s'agit d'opérations de labour, de hersage, et de transport. Indépendamment de la Coopérative, ces travaux étaient aussi effectués, sur demande, par la M.A.E. Nous renvoyons à ce sujet aux conclusions du rapport HECQ: "la mécanisation totale en milieu indigène ne s'est révélée ni rentable, ni efficace".

C'est, à plus forte raison, le cas, lorsque la mécanisation est conduite par une coopérative mal gérée.

3.1.1.4. Motivation de l'action proposée

Voici donc, en conclusion, les motifs qui ont conduit à proposer la création d'une zone d'action rurale dans la vallée de la Ruzizi:

- Il s'agit d'une région à production agricole très élevée, les perspectives de développement sont favorables, aussi bien pour les cultures vivrières que pour les cultures industrielles. D'une part les conditions pédologiques, climatologiques et topographiques militent en ce sens, d'autre part, la proximité de 2 grands centres de consommation constitue un autre facteur favorable au milieu rural.

- La forte densité de la population rend possible, voire nécessaire, l'exploitation intensive. Toutefois une rapide usure des sols reste à craindre parce que cette exploitation n'est pas conduite de façon satisfaisante pour la conservation de la fertilité.

- Des travaux coûteux ont été effectués par la M.A.E. dans le cadre de l'aménagement foncier. Ces investissements importants courent le risque d'une perte totale car nombreux sont les ouvrages dans un état de délabrement avancé: une opération de sau-

vetage s'impose donc.

La M.A.E. et l'Inéac ont poursuivi des recherches considérables pour l'aménagement hydrique et agricole de la vallée. Les résultats de ces recherches (actuellement dispersés) peuvent constituer une contribution précieuse au développement de la vallée: il convient de les rassembler car pour le moment ils sont sans la moindre utilité.

. Etant donné l'importance de la commercialisation des produits dans la Vallée et les caractéristiques géographiques heureuses de celle-ci, une réorganisation de la structure coopérative s'impose pour le plus grand intérêt des cultivateurs congolais.

3.1.2. Modalités d'intervention

Il convient de faire la distinction entre les trois actions suivantes:

- . l'action en agriculture saisonnière,
- . l'action d'aménagement hydraulique,
- . l'action coopérative.

3.1.2.1. Action en agriculture saisonnière

Elle implique:

- . une réorganisation foncière,
- . un redressement de l'économie coton - vivres,
- . la reprise de la pulvérisation aérienne.

La réorganisation foncière

Pour avoir une idée précise des problèmes relatifs à la réorganisation foncière de la région, il est nécessaire de se baser sur l'organisation politique de la région.

Celle-ci est divisée en un nombre de villages, à la tête desquels se trouve un capita. Chaque village possède en principe son territoire propre. Un nombre de villages (le plus souvent de 4 à 6) forment un ensemble appelé "groupement" avec, à la tête, un chef de groupe. Au dessus des chefs de groupe se trouve le Mwami.

Actuellement, le village ne dispose pas toujours des différents types de sols propres à chaque culture économique, c'est notamment le cas en ce qui concerne le cotonnier. Pour laisser la possibilité aux habitants d'un village déterminé, de pratiquer toute la gamme des cultures, on organise un échange temporaire au niveau du groupement. Cette situation provisoire prend souvent un caractère définitif.

Le but de l'action de réorganisation foncière serait d'établir une réglementation de ce processus. On élabore une planification pour tout le groupement dans laquelle on tient compte des limites foncières, de la situation pédologique et éventuellement de l'application de mesures techniques comme l'irrigation et le drainage etc. Comme première étape, on établit le tracé des soles qui recevront une destination particulière (cotonnier, vivres, pâturages, éventuellement rizières, etc.). Après suivra la planification de chaque bloc où seront réparties les parcelles individuelles en tenant compte des exigences de la rotation.

Le Plan d'action

En premier lieu, on fera le point de la situation actuelle du paysannat du Luberizi, où le principe évoqué ci-dessus a été appliqué par la M.A.E. De là, on pourra conclure dans quelle mesure la conception originale est encore réalisable dans les circonstances actuelles, et la ligne de conduite à tenir pour les autres groupements.

Parmi ces autres groupements, il est fait allusion à ceux qui possèdent un potentiel agricole élevé, tels ceux de Bwegera, Luvungi, Sangé et Runingo.

Le Personnel

Il comprendra:

- un ingénieur agronome, chargé de l'exécution du programme,
- un assistant agricole congolais,
- 2 moniteurs agricoles itinérants, qui se déplacent d'un groupement à l'autre selon les nécessités,
- une équipe topographique pour l'aménagement agricole,
- un Commissaire de district assistant congolais, chargé des questions foncières.

Le redressement de l'économie coton - vivres

On a insisté précédemment sur la nécessité d'une exploitation intensive, dans le cadre d'une politique de conservation des sols, en raison de la forte densité de la population. On peut parer au danger de dégradation des sols par la réalisation de lotissements meilleurs et par une reprise de contact plus étroite avec le cultivateur, qu'il faut persuader de la nécessité de

la mise en pratique des méthodes rationnelles de culture (technique culturale, rotations, jachères...).

Le Personnel

Pour réaliser ce programme 2 techniciens de niveau A2 sont nécessaires. Ces techniciens travaillent ensemble en contact direct avec les moniteurs agricoles actuellement en fonction. Il est, à ce sujet, intéressant de connaître l'organisation du service de l'agriculture de la vallée. Celle-ci est divisée en 4 secteurs agricoles, à savoir (du nord au sud).

- . le secteur de Luvungi: avec un moniteur diplômé, chef de 11 moniteurs agricoles,
- . le secteur de Luberizi, avec un moniteur diplômé, chef de 5 moniteurs agricoles,
- . le secteur de Sangé: avec 11 moniteurs agricoles,
- . le secteur de Kiliba: avec un moniteur diplômé, chef de 8 moniteurs agricoles.

A la tête du service agricole de la vallée se trouve l'agronome territorial d'Uvira accompagné de 3 assistants: un pour les secteurs de Luvungi et de Luberizi, un pour le secteur de Sangé et un pour le secteur de Kiliba.

Un des techniciens aurait en charge la zone Luvungi-Luberizi, l'autre la zone Sangé-Kiliba.

La reprise de la pulvérisation aérienne

Depuis la campagne 1959/60, l'épandage d'insecticides par pulvérisations aériennes n'est plus pratiqué. L'augmentation de production obtenue par ce procédé peut être évaluée à 300 K°/Ha. de coton-graines, ce qui justifie la reprise de cette activité dans le cadre d'un redressement de la production cotonnière. Comme la COGERCO ne dispose plus actuellement des moyens d'effectuer ces poudrages, il est proposé de les financer dans le plan d'intervention. Il s'agit d'une superficie de 4.000 Ha, à raison de 3 passages par an.

3.1.2.2. Action d'aménagement hydraulique agricole

Le problème présente également trois aspects:

- . promotion de la culture de la canne à sucre en milieu rural,
- . remise en état des travaux d'irrigation,
- . études des problèmes soulevés par l'irrigation.

Subsidiairement, il est souhaitable de coordonner l'action de planification et le lotissement, en vue d'une éventuelle extension des travaux d'irrigation dans le cadre d'un paysannat.

La promotion de la culture de la canne à sucre en milieu rural

La Sucraf possède actuellement 1.700 Ha. plantés en cannes à sucre, dont 1.200 Ha. en production pour la campagne 1963; la Société projette de porter cette superficie à 2.300 Ha. en 1968. (dont 500 en replantation).

Compte tenu de la capacité de l'usine, une extension de la culture en milieu congolais est possible, jusqu'à concurrence de 250 Ha. environ, dont 200 Ha. en production. La Sucraf est entièrement disposée à prêter son concours à ces extensions et garantit l'achat de la production.

Pour le moment, il existe un paysannat sucrier s'étendant sur 37 Ha. seulement. On peut donc envisager l'installation de 50 Ha. dans 4 paysannats. Le programme d'intervention prévoit la création d'un paysannat par an, en débutant par le paysannat MAKUSA, pour lequel la Sucraf a déjà élaboré un plan de lotissement. Mais il n'existe pas de canal d'irrigation et le plan de la Sucraf ne prévoit rien à cet effet. La première consistera donc à étudier de quelle façon le paysannat proposé peut être relié aux dispositifs d'irrigation existants. Ensuite, on s'occupera des autres paysannats sucriers, proposés par les villageois eux-mêmes, mais dont l'emplacement reste à localiser.

Personnel

Voir : remise en état des travaux d'irrigation.

La remise en état des travaux d'irrigation

On l'a fait observer précédemment: un grand nombre de travaux coûteux, exécutés par la M.A.F. menacent de devenir inutilisables et sont dans un état de délabrement complet. Le but de l'action est ici le sauvetage des travaux d'irrigation.

Le programme proposé est le suivant:

- . remise en état des canaux d'irrigation existants,
- . lutte contre la forte érosion du canal de drainage des rizières de Sango,
- . achèvement des rizières de Ruganga et de Butaho,

- . examen des différentes prises d'eau et des barrages,
- . remise en état des rizières existantes.

Personnel et matériel

Le personnel aura en charge non seulement la remise en état des travaux d'irrigation, mais aussi l'installation de paysannats sucriers, et éventuellement l'extension des travaux d'irrigation dans le cadre de l'action de planification et le lotissement.

Un ingénieur du génie rural et un conducteur de travaux seront chargés de l'établissement des plans et de leur exécution. L'ingénieur du génie rural sera assisté d'un collaborateur congolais, de niveau A2. Un clerc d'administration, 2 mécaniciens et 6 chauffeurs, un groupe topographique (travaillant en même temps pour l'action de planification et le lotissement) compléteront l'équipe. Pour l'exécution des travaux le matériel suivant a été jugé indispensable:

- . deux Caterpillar type D6 + appareillage complet; un Scraper S60; un treuil (pour D6 + Scraper) ; une Rome Flow 5 TMR; une pelle mécanique; une sous-soleuse-sillonuse; un Hydraulic control (Tool bar); une Nivellease tirée par Caterpillar Type D6 et un Tool bar.

La Sucraf a promis de mettre ses ateliers à la disposition de l'équipe pour les entretiens et les réparations du gros matériel.

L'étude des problèmes soulevés par l'irrigation

Certaines considérations ont présidé à la proposition de mise sur pied d'un programme d'études hydrauliques.

Tout d'abord, on rappelle que la M.A.E. a effectué une grande quantité d'observations, qui ont partiellement été poursuivies après 1960. Ces observations sont de grand intérêt pour l'aménagement de la vallée. Elles doivent être collationnées et parachevées.

Ensuite, il se présente un certain nombre de problèmes qui méritent certainement d'attirer l'attention, sur le plan de l'aménagement foncier des sols à régime hydrique défavorable. Citons par exemple: les possibilités d'aménagement des sols Rukamba (d'une surface égale à 23 % de la superficie totale de la vallée), les possibilités d'introduire la culture du cotonnier sur sol sableux, grâce à l'irrigation (comme c'est prévu du côté Burundi de la vallée), les possibilités d'aménagement des sols Kihomba imperméables, etc..

Enfin, la détermination des dangers de salinisation est souhaitable car dans certaines régions de la vallée, l'irrigation a déjà donné lieu à une salinisation des terres notamment quand on utilise l'eau de la Ruzizi.

Personnel

Pour l'exécution de ce programme d'études, on préconise l'engagement d'un spécialiste en hydraulique agricole, aidé d'un assistant agricole congolais et d'un clerc observateur.

3.1.2.3. Action coopérative

La situation géographique avantageuse est la cause du pourcentage relativement élevé de commercialisation de la production; ceci rend une réorganisation du marché très souhaitable. Malgré les nombreux inconvénients inhérents au système coopératif au Congo, il a paru utile de relancer la société de la Plaine en limitant toutefois ses activités à l'achat et à la vente des produits agricoles (et éventuellement des articles nécessaires aux activités paysannes). Il convient d'abandonner complètement la mécanisation. En ce qui concerne le traitement des produits, on peut compter sur la collaboration de deux grandes entreprises européennes de la région; la Sucraf et la Société Agro-Kivu.

Voici quelques suggestions concernant le programme d'action qui sera mené dans le cadre des principes émis au chapitre I.

La coopérative organise des postes d'achats temporaires (par exemple saisonniers ou hebdomadaires, suivant le produit), en collaboration avec le Service de l'agriculture. La Sucraf ou Agro-Kivu prennent livraison, pour le traitement, des produits achetés par la coopérative; après traitement, ils sont réexpédiés au magasin central de la coopérative. Les frais de transport et de traitement sont payés par la coopérative aux usiniers. La vente des produits se fait par les soins de la coopérative. Les transports et traitements sont donc confiés aux Sociétés mais la partie commerciale de l'opération reste entre les mains de la coopérative.

Pour l'établissement d'un programme de développement, il est intéressant de connaître approximativement les quantités annuelles de produits à traiter par la coopérative.

Une estimation globale de la production commercialisée de la vallée donne les chiffres suivants :

manioc	8 à 10.000 T. par an
paddy	3 à 400 T. par an
maïs	1.000 à 1.500 T. par an
arachides	600 à 800 T. par an.

Les possibilités de développement sont fort grandes même en admettant qu'une partie seulement de la production passe par la Coopérative.

Personnel

Un expert en coopération agricole est nécessaire. Il lui sera adjoint: un gérant et son assistant, un clerc-dactylo et 6 travailleurs.

Un fonds de roulement de 3 millions de F.C. devrait être avancé par le Gouvernement.

3.1.2.4. Remarques et conditions spéciales

1. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'action de réorganisation foncière comme l'action en aménagement hydraulique agricole nécessitent la création d'une équipe topographique. Le matériel est suffisant, moyennant la fourniture d'un petit complément (rubans métalliques, jalons, etc...).

Il convient d'envisager l'engagement d'un topographe et d'un aide topographe africains. Pour les travaux de dessin et pour l'exécution des calculs, il faut encore prévoir deux clercs dessinateurs-calculateurs. Il est possible de les prélever au sein du service de génie rural à Bukavu (ainsi que le matériel nécessaire). Ledit service a promis son entière collaboration. Il sera nécessaire d'engager également une vingtaine de travailleurs pour les travaux topographiques et autres.

On créera un petit secrétariat avec le personnel et l'équipement nécessaire, à la disposition de toute l'équipe et des moyens de locomotion adéquats avec chauffeurs seront fournis aux techniciens.

Le Gouvernement Provincial du Kivu Central, pourrait adjoindre un assistant à l'agronome territorial d'Uvira pendant toute la durée de l'intervention (3 ans), dans le but de dégager l'agronome d'une grande quantité de travaux de routine et de lui laisser le loisir de mieux se consacrer aux problèmes soulevés par l'action de relance. La connaissance de la région sera d'une

aide précieuse pour les techniciens chargés de l'exécution des travaux, de plus, il sera l'héritier des résultats de l'intervention. Ces deux raisons plaident à suffisance pour qu'il soit lié le plus étroitement possible à l'oeuvre entreprise.

3.1.3. Justification économique de l'intervention

Voir fascicule II, Chapitre I.

3.1.4. Conditions particulières

- . Participation du Gouvernement provincial à la Société de Développement de la zone d'action.
- . Mise à la disposition de la Mission Agricole par le Gouvernement provincial d'un Commissaire de District assistant pour les problèmes fonciers, de trois assistants et 20 moniteurs agricoles (en roulement) des cadres administratifs.
- . Avance par le Gouvernement d'un Fonds de roulement de 3 millions F.C. pour la coopération.
- . Mise à la disposition de la Mission des installations et du matériel existant encore à l'ancienne Mission Anti-Erosive.
- . Mise à la disposition de la Mission du logement et des bureaux nécessaires.

3.1.5. Petit matériel pour le traitement des produits

Nous renvoyons, pour les commentaires au Chapitre I du fascicule II et à la partie traitant de la Province de l'Ituri. Il sera aussi nécessaire d'introduire au Kivu des moulins à farine de manioc et de maïs en tenant compte des chiffres de production qui pour les différents territoires de la province étaient les suivants:

Kalehe:	total:	9.100 tonnes,	commercialisées:	1.900 tonnes
Kabare:	"	40.000 tonnes,	:	10.000 tonnes
Uvira :	"	15.000 tonnes,	:	6.000 tonnes
Fizi :	"	7.200 tonnes,	:	4.700 tonnes
Mwenga:	"	18.400 tonnes,	:	7.900 tonnes
Shabunda:	"	7.500 tonnes,	:	1.500 tonnes

La production de maïs commercialisée est importante, soit 845 tonnes sur une production totale de 3.300 tonnes.

Compte tenu de ces chiffres, on peut estimer nécessaire l'installation d'une trentaine d'artisans.

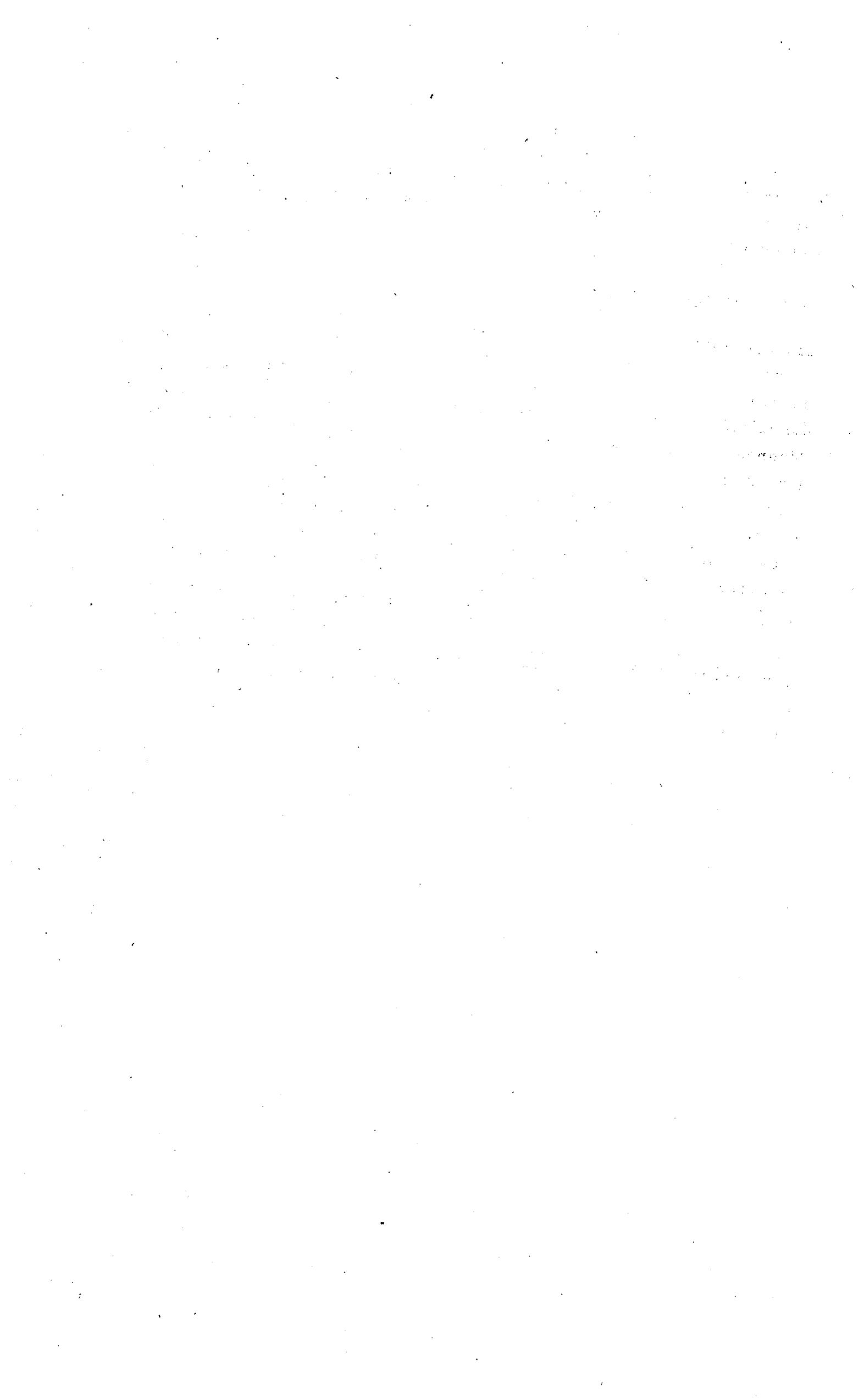
Un certain nombre de dépulpeuses à café serait également à prévoir en milieu rural pour lesquelles des quotas de devises ont été prévus.

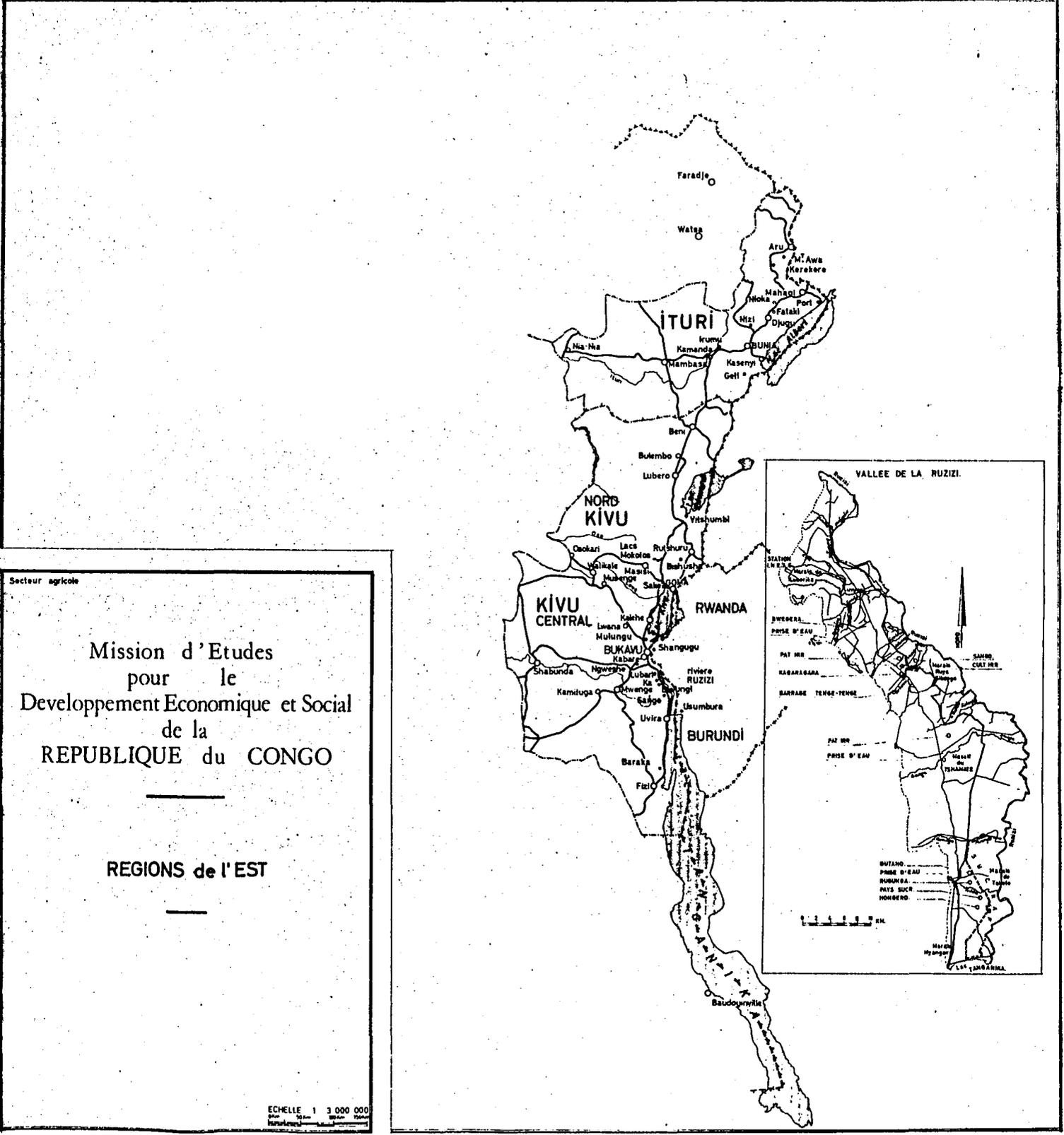
4. Perspectives de développement

Les conditions naturelles de même que le caractère agricole sont semblables dans les deux Provinces du Kivu; les perspectives de développement le sont également, c'est-à-dire qu'elles sont étroitement liées à la situation du marché mondial. Deux différences notables existent pourtant dans l'économie agricole des deux régions:

- au Kivu-Central on enregistre une production vivrière commercialisée beaucoup plus importante qu'au Kivu-Nord.
- la culture industrielle du milieu congolais en Kivu-Nord est le caféier tandis que celle du Kivu-Central est le cotonnier.

En tenant compte de ce qui a été dit au sujet du Kivu-Nord, on peut conclure pour la Province du sud, que les perspectives de développement sont les plus favorables pour le thé et que les perspectives de valorisation des cultures vivrières sont plus prometteuses encore qu'en région nord.





Secteur agricole

Mission d'Etudes
pour le
Developpement Economique et Social
de la
REPUBLIQUE du CONGO

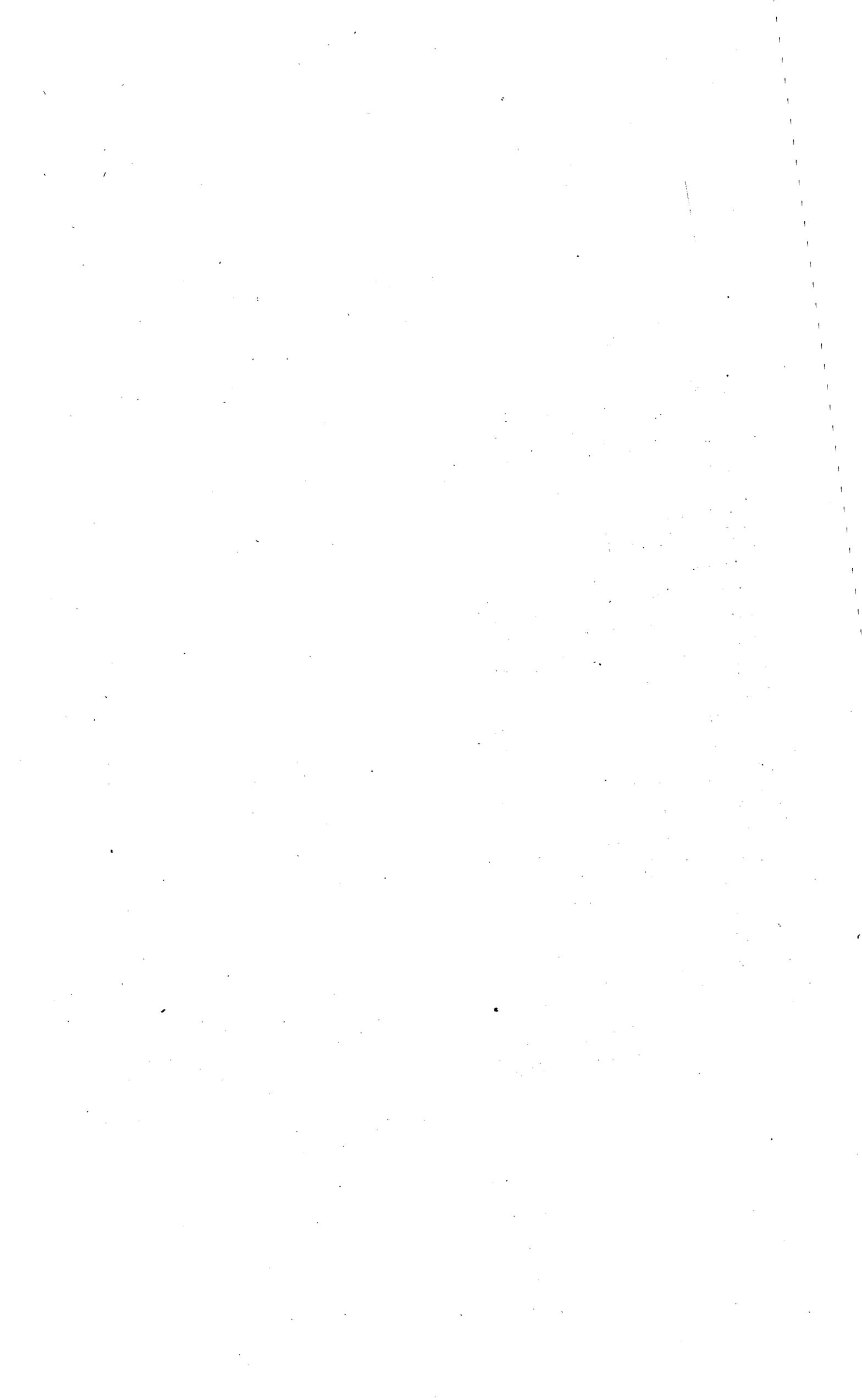
REGIONS de l'EST

ECHELLE 1 3 000 000

S O M M A I R E D E L ' A N N E X E V

L'AGRICULTURE DES REGIONS DE L'OUEST

AVANT-PROPOS	1
1. Province du Kongo Central	1
1.1. District du Mayumbe	1
1.2. District des Cataractes	1
2. Province du Kwilu	2
3. Province du Kwango	2
3.1. Généralités	2
3.1.1. Cultures industrielles	2
3.1.2. Cultures vivrières	3
3.1.3. Elevage et pêche	3
3.1.4. Modes d'exploitation	3
3.1.5. Commerce	3
3.1.6. Situation actuelle	3
3.2. Les perspectives d'un redressement de l'économie agricole	4
3.3. Propositions d'intervention	4
3.3.1. Exposé des motifs	4
3.3.2. Modalités de l'intervention	5
3.3.2.1. Première année	7
3.3.2.2. Deuxième année	8
3.3.2.3. Troisième année	8
3.3.2.4. Quatrième année	8
3.3.2.5. Cinquième année	8
3.3.2.6. Le personnel	9
3.3.2.7. Les frais de fonctionnement	9
3.4. Perspectives de développement	9



L'AGRICULTURE DES REGIONS DE L'OUEST

AVANT-PROPOS

Les actuelles Provinces du Congo Central, du Kwango et du Kwilu ont fait l'objet en 1962 d'une étude financée par le Fonds Européen.

Une mission, composée de trois experts s'est rendue sur place et a déposé un rapport qui a été présenté par le Bureau d'Etudes "AGRER" (*). La mission, dont le but était en fait de formuler un projet de relance agricole a préconisé un certain nombre d'actions dont voici un bref résumé :

1. PROVINCE DU CONGO CENTRAL

1.1. District du Mayumbe

L'action est basée sur le redressement de l'économie de la région productive de bananes à fruits.

- . Aide en matière d'évacuation des produits = dotation en matériel de traction routière, aide technique.
- . Aide directe aux planteurs de bananes = dotation en personnel congolais, création d'un Fonds de subsistance et d'encouragement.
- . Diversification de l'agriculture de la "région bananière", aide technique.
- . Etude de la commercialisation de la banane de table = aide technique.

1.2. District des Cataractes

L'action est axée sur l'Organisation de l'économie agricole du District.

Les propositions suivantes ont été présentées:

(*) "Projets de relance agricole - République du Congo Léopoldville AGRER - 1962.

- . Aide à la coopération par le sauvetage d'anciennes coopératives et la création de nouvelles sociétés.
- . Développement de la culture du tabac.
- . Aide à l'élevage par la création de 4 centres zootechniques.
- . Aide au groupe d'économie rurale.

2. PROVINCE DU KWILU

L'accent, pour cette Province, a été mis sur la promotion de l'exploitant rural indépendant.

Les propositions sont les suivantes:

- . Création de centres agricoles.
- . Création de centres d'élevage.
- . Ouverture de pistes de desserte en milieu rural.
- . Création d'un fonds d'aide à l'équipement, l'extension et la diversification de la production.

3. PROVINCE DU KWANGO

Cette Province avait également fait l'objet de propositions, à la vérité assez limitées dans leur ampleur. Il a paru en cours d'enquête, qu'une assistance plus grande pouvait se justifier pour le Kwango, les populations y sont particulièrement défavorisées à tout point de vue et spécialement en ce qui concerne l'agriculture, étant donné la pauvreté proverbiale des sols du type Kalahari qui constituent la majorité des terres arables de la région.

3.1. Généralités

3.1.1. Cultures industrielles

Les chiffres de production marquent nettement la faiblesse de l'agriculture d'exportation. C'est l'huile de palme qui fournit les tonnages les plus importants quoique les chiffres soient comparativement dérisoires = 1500 tonnes contre plus de 90.000 tonnes commercialisées dans l'ancienne Province.

On peut ajouter un millier de tonnes d'Urena, et de Rauwolfia. L'activité des plantations européennes est presque inexistante.

3.1.2. Cultures vivrières

Elles sont, de loin, les seules cultures de quelque importance mais sont caractéristiques d'une économie de subsistance.

Les populations Bayaka produisent surtout du manioc, base de la nourriture (300.000 tonnes) et des arachides (6.000 tonnes), peu de bananes (4.000 tonnes).

La production commercialisée est infime et consiste surtout en manioc (10.000 tonnes).

3.1.3. Elevage et pêche

La pêche en eau libre produisait 22 T. de poisson frais et 60 T. de poisson fumé, apport négligeable que les populations complètent par la récolte des chenilles (213 T.) en certaines saisons.

Les statistiques concernant la production des étangs de pisciculture, extrêmement nombreux (11.500 couvrant quelque 350 Ha.) manquent absolument.

L'élevage, au stade d'introduction dans quelques centres de l'Etat, venait à peine de faire la preuve de ses possibilités de développement.

3.1.4. Modes d'exploitation

La grande pauvreté des sols et des habitants n'a guère tenté le colon européen ni le planificateur agricole; les systèmes de culture sont restés strictement coutumiers; il n'y a guère eu en fait de paysannat, que l'établissement de quelques plantations de caféiers dans les vallées à sols Karoo.

3.1.5. Commerce

Il est surtout limité aux échanges sur place de produits de la terre.

Il n'existait à l'époque, comme voie d'évacuation de quelque importance que la route de Popokabaka à Léopoldville.

3.1.6. Situation actuelle

La situation déplorable décrite ci-dessus n'a pas évolué, sauf que les étangs de pisciculture ont été complètement abandonnés et que le bétail des fermes d'Etat est en voie de disparition.

Pourtant un fait nouveau est susceptible de changer radicalement

la situation économique d'une partie de la Province; c'est l'ouverture de la route asphaltée Kenge-Léopoldville, qui va mettre le marché de la capitale à la portée des producteurs Bayakas.

3.2. Les perspectives d'un Redressement de l'économie agricole

La situation politique paraît favorable, l'accession à l'indépendance n'a pas amené de troubles majeurs; les querelles de frontière si fréquentes actuellement ont été inconnues lors de la fixation des limites de la Province. Il semble donc que toute action économique s'effectuera dans une atmosphère de calme et de compréhension de la part des autorités politiques et administratives.

Le cultivateur local est extrêmement peu évolué mais semble généralement de bonne volonté et apte à progresser selon les conseils de l'autorité tutélaire; toutefois un grand effort d'éducation devra être consenti dans les frustes milieux ruraux du Kwango.

Les perspectives favorables se présentent sous deux aspects :

- possibilités de commercialisation des produits grâce à l'ouverture de la route asphaltée Kenge-Léopoldville.
- possibilités de développement de deux activités nouvelles, économiquement rentables: l'élevage sur les hauts plateaux et la culture du tabac dans quelques vallées de l'Ouest et la Province.

3.3. Propositions d'intervention (*)

3.3.1. Exposé des motifs

L'ouverture de l'axe Kenge-Léopoldville offrira pour la région de Kenge les perspectives inespérées de développement. Elle permettra le trafic vers la capitale sur une distance réduite à 260 Km. de bonne route.

Malgré la pauvreté des terres (sables Kalahari infertiles sur les plateaux et argiles Karoo, de vallée, de fertilité moyenne, mais de faible superficie), il sera possible de développer une économie agricole de quelque importance dans le cadre des principes suivants:

(*) Ces propositions remplacent celles ayant fait l'objet du projet du rapport AGRER de 1962 = "Projets de Relance Agricole - République du Congo - Léopoldville" - dont on reprend ici certains arguments.

- concentration régionale très stricte, dans les limites de l'économie des transports, ce qui réduit les activités préconisées ci-après aux gîtes agricoles de la Wamba et de la Balaki (voir carte en annexe) et peut-être à certaines parties du Kwango et de l'Inzia.
- choix de cultures de vallée susceptible d'un gros rapport sur de faibles superficies soit:
 - quelques cultures maraîchères faiblement concurrencées par celles du District des Cataractes, telles oignons, échalottes, pommes de terre, haricots.
 - cultures fruitières à développer.
 - culture du tabac.
- réservation des plateaux à l'élevage,
- exploitation des palmeraies subspontanées et des plantations de caféiers existantes, sans extension actuelle.
- mise sur pied, en temps utile, d'une coopérative agricole, selon les principes déjà exposés, car le développement des cultures et de l'élevage est intimement lié à la commercialisation des produits.

En conclusion, une action d'assistance pourrait intervenir dans un cadre prometteur d'une amélioration rapide et substantielle de l'économie de la Province.

3.3.2. Modalités de l'Intervention

Celle-ci, en ce qui concerne l'agriculture, serait rattachée aux projets de la zone des Cataractes. Le spécialiste de la culture du tabac étendrait son aire d'action aux vallées propices du Kwango.

Il semble que l'on doive envisager une action de plus grande ampleur que celle prévue en 1962. On considère, en effet, qu'une partie des cultivateurs du District des Cataractes, enrichis par la culture maraîchère, ne s'intéressent pas à la nouvelle spéculation, ce qui offre aux paysans du Kwango l'opportunité de développer sans concurrence exagérée, la culture du tabac. Celle-ci jouit, de quelques circonstances favorables dans la Province:

- possibilité de production sur certains versants boisés, avec utilisation d'engrais: ce tabac de saison de pluies mais cultivé en milieu relativement sec, serait sans doute de bonne qualité si l'on en juge par le produit indigène.

- possibilité de production sur alluvions de vallée en saison sèche.
- popularité de la culture, coutumièrement installée depuis longtemps.

En matière de coopérative, l'aide pourrait compter:

- une rapide étude préalable par le spécialiste du projet des Cataractes (ou plutôt par l'un des spécialistes de la zone d'action des grandes cultures équatoriales).
- un travail sur place de dix mois, du technicien choisi, pour mettre sur pied une coopérative agricole.

Un crédit spécial sera affecté à cette coopération du type de celle de Songololo (*), qui pour des raisons d'opportunité sera présenté dans les Prévisions de Dépenses pour la Mission de Développement de l'Élevage.

L'aide en matière d'élevage dans le cadre de la Mission de Développement sera la plus importante:

elle sera basée sur le développement d'une économie pastorale au Kwango et poursuivra les buts suivants:

- multiplication de noyaux de diffusion de bétail N'Dama.
- introduction en milieu indigène.
- éducation de nouveaux pasteurs.

L'introduction de bétail de race N'Dama ne sera pas aisée; il faudra s'adresser à diverses sources, locales si possible mais sans négliger un appoint de bétail d'origine étrangère (Sénégal).

Les troupeaux ainsi constitués pourraient être distribués dans deux centres (voir plus haut) - à Kenge, 250 bêtes
- à Feshi, 250 bêtes
500 bêtes

La relance des Centres d'élevage (il en existait cinq) est à envisager. Il paraît toutefois qu'il serait préférable de limiter à deux le nombre de ceux-ci et d'y travailler plus en profondeur. On choisirait un de ces centres, le plus à proximité possible du principal débouché constitué par la capitale, à Kenge, le second centre, plus à l'intérieur serait prévu à Feshi et formerait la pointe avancée d'une progression de l'élevage vers l'intérieur des steppes arides du Kwango.

(*) Document Bb/B3-B2 et tableau III du Projet II du rapport AGRER - "Projets de relance agricole" de 1962.

Aux nouvelles introductions prévues plus haut et distribuées à Kenge (250 têtes), et à Feshi (250 têtes) s'ajouteraient les troupeaux dispersés dans les autres centres momentanément mis en veilleuse.

Le centre de Kenge serait considéré comme principal et abriterait le personnel directeur de l'action.

La formation des cadres (*) sera effectuée au Centre de Kenge sous la direction du chef d'équipe, aidé de son assistant (voir plus loin).

On choisirait, parmi les moniteurs agricoles ou éleveurs de la Province, un certain nombre d'éléments qui seraient initiés pendant un an (9 à 10 mois de cours, surtout pratiques) à leur rôle d'éducateur.

On pourrait de la sorte, espérer fournir une dizaine d'auxiliaires congolais destinés à un travail itinérant.

Le but unique poursuivi sera le développement de l'élevage, en négligeant l'amélioration d'une agriculture de subsistance sans espoir. Les moniteurs - dotés d'un vélo et d'une petite trousse individuelle - seront groupés en équipe de cinq à six techniciens dépendant au début de l'un des centres d'élevage; chaque centre disposant d'un véhicule pour le transport de matériel vétérinaire plus important. Ils resteront ainsi pendant un certain temps sous la supervision de leurs formateurs européens. Ces derniers mettront au point, par la même occasion, une technique d'éducation en milieu pastoral.

Après le départ de la mission, ces moniteurs-éleveurs pourront être affectés isolément à l'éducation zootechnique de secteurs plus importants, sous la supervision des auxiliaires vétérinaires, chefs de zones. Ces principes généraux d'action posés, voici comment, dans le détail, on peut imaginer le fonctionnement d'une mission zootechnique de cinq ans au Kwango.

3.3.2. Première année

Remise sur pied par le chef d'équipe et son assistant du Centre principal de Kenge et du Centre de Feshi.

(*) Les présentes propositions ont été inspirées par une étude de R. DESNEUX, directeur de la station INEAC de Kiyaka, sur l'élevage au Kwango.

- dotation, pour chaque centre, de l'effectif bovin prévu (bétail d'introduction et regroupement de bétail existant).
- formation, par centre, d'un directeur congolais, choisi parmi les auxiliaires vétérinaires sortis des écoles spéciales et faisant partie des cadres du Gouvernement. Ces directeurs pourront, par après, exercer un rôle supplémentaire de chef de grandes zones d'élevage, supervisant les moniteurs éleveurs dont il sera question ci-après.

3.3.2.2. Deuxième année

- développement des troupeaux dans les centres.
- introduction, à titre d'essai, de quelques bêtes dans les milieux paysans voisins de la station.
- étude d'une technique d'introduction (vente sous condition, métayage, etc..., tenue d'un "herd book" rudimentaire...).

3.3.2.3. Troisième année

- suite du développement des troupeaux des centres.
- suite de l'introduction prudente en milieu local, voisin des stations.
- écolage de moniteurs - éleveurs, au centre de Kenge, choix de 15 à 20 candidats dont on peut espérer qualifier une dizaine au bout d'une session de travaux d'ordre pratique principalement.

3.3.2.4. Quatrième année

- développement des troupeaux des centres.
- introduction plus intensive de bétail en milieu rural, avec l'aide des directeurs du centre et des moniteurs-éleveurs pour lesquels les techniciens européens mettraient au point une méthode d'éducation de l'éleveur autochtone.
- écolage d'une douzaine de nouveaux moniteurs - éleveurs, de façon à disposer en tout, et sur les 2 années, de 15 à 18 éléments qualifiés.

3.3.2.5. Cinquième année

- développement des troupeaux des centres (la question de la réouverture des trois centres en veilleuse pourra se poser).
- introduction de bétail aux environs des deux centres, mais de plus en plus en profondeur, avec l'aide des directeurs et moniteurs-éleveurs congolais.

- mise au point définitive de la technique d'introduction de bétail au Kwango et rédaction par le chef de mission d'une note sur la question.
- planification pour une période quinquennale du développement de l'élevage dans la Province.

3.3.2.6. Le personnel de la Mission zootechnique comprend donc

- à charge de l'assistance
 - un chef de mission universitaire, vétérinaire ou éleveur
 - un assistant de formation A1 ou A2.
- à charge du Gouvernement Provincial
 - deux auxiliaires vétérinaires de grade A2
 - les élèves moniteurs et les moniteurs-éleveurs, de formation E.P.A.

3.3.2.7. Les frais de fonctionnement des 2 centres sont à charge du Gouvernement toutefois une aide sera accordée pendant 5 ans en ce qui concerne:

- la main-d'oeuvre supplémentaire de garde des troupeaux.
- les frais supplémentaires de cultures etc...
- la remise en état du matériel vétérinaire.
- les médicaments, dip, pierres à lécher.
- le charroi.

Les frais d'écolage des moniteurs à charge de l'assistance sont les suivants:

- traitement, allocations de logement et frais de déplacement des moniteurs et de leur famille, pendant les 9 mois d'écolage.
- achat d'un minimum de mobilier scolaire.
- achat de matériel didactique.

Le logement des experts européens sera assuré par le Gouvernement Provincial.

3.4. Perspectives de Développement

L'amélioration des communications avec Léopoldville autorisera vraisemblablement une expansion des cultures riches telles que fruits, légumes, tabac, toutefois cette expansion sera limitée à quelques régions de l'Ouest de la Province.

Mais l'avenir de l'économie agraire réside dans le développement de l'élevage bovin: les superficies de savane sont immenses et, malgré leur pauvreté elles sont capables de nourrir un nombreux cheptel.

La rentabilité des élevages est assurée par la proximité relative du marché de la capitale, il conviendra de répartir judicieusement les lieux de rassemblement du bétail, les abattoirs et les installations frigorifiques des temps futurs.

C'est ainsi que l'aide technique proposée ici pourrait jouer un rôle déterminant dans l'avenir économique de la Province du Kwango.

